



**DE LA BIBLIOTHÈQUE CANTONALE À LA MÉDIATHÈQUE VALAIS
(1853-2003)
150 ans au service du public**

Auteurs

Antoine Lugon

chargé de recherches, Médiathèque Valais

Alain Cordonier

directeur adjoint, Médiathèque Valais

Jean-Henry Papilloud

directeur, Médiathèque Valais Martigny

Collaboration : Mathieu Emonet

Jacques Cordonier

directeur de la Médiathèque Valais

Traduction allemande :

Curdin Ebnetter

Coordination

Antoine Lugon

Conception graphique

Pierrette Lega



Médiathèque VS Mediathek



1010459379

De la Bibliothèque cantonale à la Médiathèque Valais

De la Bibliothèque cantonale à la Médiathèque Valais
(1853-2003)
150 ans au service du public

3313188

Sion 2003

119901/9



© 2003 by *Vallesia*, Archives de l'Etat, CH – 1951 Sion

| | |
|------------------------|-----------------------------------|
| Coordination | Antoine Lugon |
| Réalisation graphique | Pierrette Lega, Sion |
| Photo de la couverture | Dominique Quendoz |
| Impression | Arts Graphiques Schoechli, Sierre |
| Reliure | Schumacher AG, Schmittnen |

ISBN 2-9700382-0-X

Pourquoi commémorer et célébrer les cinquante, cent ou cent cinquante ans d'une institution ? Il suffit, dans la fuite irréversible des années, du passage d'un chiffre rond pour que l'on se croie tenu de se remémorer les origines et les vicissitudes des entreprises humaines.

Pourquoi donc ne serait-ce qu'aux anniversaires qu'on doive rappeler débuts et hauts faits ? C'est à croire qu'il n'y a de saintes que les années de jubilé.

Toutes ces objections, récriminations et réticences agacées, on les oublie dès qu'on plonge dans l'histoire et qu'on tente honnêtement de la reconstituer.

Commémorer devient alors une occasion de s'arrêter pour mesurer le chemin parcouru, de dresser un constat de la situation présente et de jeter un regard plus neuf vers l'horizon du futur.

C'est ce qu'a voulu faire le présent ouvrage à propos de la Bibliothèque cantonale, devenue la Médiathèque Valais. Le lecteur y suivra le parcours de l'institution depuis ses modestes débuts voici cent cinquante ans. Il y découvrira les trésors anciens et modernes qu'elle recèle et les projets nombreux et ambitieux qu'elle nourrit pour être toujours plus et mieux au service de ses usagers.

Je saisis cette occasion, au nom du Département dont j'ai la charge, de remercier et de féliciter tou-te-s celles et ceux – lecteurs, spectateurs et auditeurs curieux, bibliothécaires et personnel attentionnés – qui font de cette institution un centre vivant de la vie intellectuelle et culturelle du pays.

CLAUDE ROCH
Chef du Département de l'éducation,
de la culture et du sport du canton du Valais

SURVOL HISTORIQUE 1853-2003

Antoine Lugon

Retracer l'histoire de la Médiathèque Valais (Bibliothèque cantonale du Valais) n'est pas une entreprise trop hasardeuse. Sion n'est pas Alexandrie et d'excellents pionniers ont ouvert la voie. Les travaux d'André Donnet et d'Anton Gattlen¹ qui dirigèrent tour à tour l'institution, ainsi que la litanie annuelle des rapports de gestion, fournissent pour l'essentiel la matière des pages qui vont des origines aux années 80. Pour les périodes plus récentes, les souvenirs personnels des actuels directeur et directeur-adjoint, respectivement Jacques Cordonier et Alain Cordonier, sont aussi précieux que les documents que recèlent les archives de l'administration cantonale.

Nous commencerons par évoquer le climat intellectuel et socioculturel qui, voici bientôt deux siècles, précéda puis entoura la naissance et les premiers pas de la Bibliothèque. Nous examinerons les efforts faits durant près d'un demi-siècle pour l'arracher à une existence végétative et tenter d'en faire un véritable instrument de service au public. Nous rappellerons ensuite l'action de trois directeurs qui, chacun à sa manière, ont fait croître et prospérer l'institution et l'ont amenée progressivement à un niveau décent, comparable à celui d'établissements analogues des villes et cantons suisses.

Enfin, dans un dernier temps, nous évoquerons l'accélération et la diversification qu'elle connaît depuis le tournant de l'informatisation et des nouveaux supports de la communication.

LE CLIMAT INTELLECTUEL DU VALAIS AU XIX^E SIÈCLE

Pour se faire une idée du paysage intellectuel du Valais au cours du XIX^e siècle, il est bon de connaître l'opinion d'étrangers qui l'ont alors visité, puis de croiser ce regard avec celui de gens du pays qui l'ont décrit avec plus ou moins de sévérité, enfin et surtout, de juger de l'arbre à ses fruits, c'est-à-dire de mesurer les efforts faits pour faire évoluer le pays et sa production intellectuelle. Voilà les voies complémentaires que nous tenterons d'emprunter pour esquisser l'atmosphère dans laquelle naquit et se développa très timidement la Bibliothèque cantonale.

Le regard des autres

Le jugement des étrangers qui visitèrent le Valais au début du XIX^e siècle est souvent sans complaisance. On en jugera par les larges extraits qui suivent.

Joseph Eschassériaux, chargé d'affaires de Napoléon I^{er} en Valais du 31 juillet 1804 au 12 février 1806², porte un regard sévère sur le climat intellectuel, et d'une manière plus générale, sur le degré de civilisation du Valais. A le lire, on éprouve le sentiment que ce pays est un désert à tous points de vue. Même l'agriculture, le plus élémentaire des arts, ne semble pas y être pratiquée selon les règles: «L'agriculture est le seul des arts que le Valaisan connoisse et qu'il exerce; mais cet art est bien négligé».

Quant aux autres arts ou sciences, il semble bien qu'un esprit niveleur, lié à la rudesse des mœurs du pays et à ses institutions, les empêche absolument de fleurir comme en d'autres lieux: «On ne connoît point dans le Valais les spéculations et l'émulation d'un travail heureux; l'ambition qui conduit à la fortune y est sans appât et sans but; l'esprit national et les institutions y ramènent sans cesse à l'égalité l'industrie ou la richesse qui veut sortir des rangs. [...] Ces découvertes et ces événemens qui, depuis trois siècles, ont donné aux esprits une

On ne connoît point dans le Valais les spéculations et l'émulation d'un travail heureux ; l'ambition qui conduit à la fortune y est sans appât et sans but ; l'esprit national et les institutions y ramènent sans cesse à l'égalité l'industrie ou la richesse qui veut sortir des rangs : on travaille peu, parce qu'on ne désire point.

forte impulsion vers l'industrie, le commerce et les arts, n'ont rien fait pour le Valais; cette activité et ces arts qui ont bâti, embelli, enrichi les cités dans toute l'Europe, qui ont amélioré la société en introduisant l'aisance, les jouissances de la vie et la prospérité dans le sein des familles, n'ont eu jusqu'ici aucune influence sur le peuple valaisan, il est resté stationnaire au milieu des progrès de la civilisation; l'histoire du quatorzième siècle est encore pour lui l'histoire du temps présent [...].».

Le chargé d'affaires de Napoléon, après avoir esquissé le sombre tableau du retard qui affecte le Valais, s'interroge sur ses causes et en distingue trois principales: la routine des élites et gouvernants, la domination, sous l'ancien régime, d'une partie du Valais par l'autre et son isolement.

Après avoir constaté la pauvreté de l'instruction publique dans le pays, où l'on ne trouve que «deux petits collèges, où la jeunesse apprend le latin et l'allemand, [et où] aucun art utile, aucune science économique, aucun art d'agrément [ne] sont enseignés». Eschassériaux imagine enfin quel pourrait être le discours politique d'un véritable ami du Valais: «Valaisans [...] riches de votre indépendance, vous n'avez pas besoin du luxe et des richesses des autres nations, vous n'avez pas besoin des jouissances recherchées des peuples vieillissés en civilisation, elles corromproient l'honorable simplicité de vos mœurs; la politique ne vous conseille point de les désirer, la nature de votre climat vous a condamné à ne jamais en jouir; mais vous avez besoin de l'aisance et de la propreté dans le sein de vos familles; vous avez besoin de cette industrie et de cet amour du travail qui crée les moyens qui ont conduit les peuples actifs, industriels, à la prospérité, et ont fixé le bonheur parmi eux. [...] Vous ne pourrez jamais, sans doute, rivaliser de talents et de célébrités avec les peuples qui marquent depuis longtemps dans la carrière du génie; mais voyez l'histoire, elle n'offre point de petit état, point de nation, point

de ville même, dont les annales ne conservent les noms de ceux qui ont, par leurs talents, éclairé leurs concitoyens, servi leur patrie. Vous avez eu quelques hommes instruits, quelques guerriers qui se sont distingués dans le métier des armes; votre pays possède des administrateurs et des magistrats dont il peut s'honorer encore; mais il attend des hommes dont les vues supérieures l'éclairent et le régénèrent». Eschassériaux complète enfin son tableau en évoquant comme autre cause du découragement et de l'inertie du Valais, le fléau du crétinisme, «maladie terrible qui absorbe une partie de la population du Valais et lui enlève les facultés productives du travail et de la pensée». Le fléau touche surtout la population de la plaine, «livrée à toutes les exhalaisons meurtrières des marais» alors que celle des montagnes, «respirant un air plus pur est en général plus saine et plus vigoureuse».

Quelques années plus tard François Bourquenoud, Fribourgeois originaire de Charmey, qui relate une excursion faite en Valais en août 1810³ ne dit rien de plus original sur le degré de civilisation du Valais. Ce qui semble le frapper, c'est essentiellement la malpropreté et le manque d'hygiène de la population valaisanne. Quant au crétinisme, il reprend mot pour mot ce qu'en avait déjà écrit Joseph Eschassériaux, ce qui laisse supposer qu'avant même son voyage il nourrissait, sur un fonds de réminiscences livresques, quelques solides préjugés⁴.

En 1820, Philippe Bridel est moins sévère et fait état d'un petit progrès. Dans son *Essai statistique sur le canton de Vallais*⁵, le pasteur de Montreux, membre de plusieurs sociétés savantes de Suisse, brosse un tableau de l'instruction publique valaisanne dont il dit d'abord que «long-temps en retard, elle commence à être mieux organisée». Outre le séminaire épiscopal établi à Géronde en 1740 et transféré en 1817 à Valère, le canton compte trois collèges, soit à Brigue, Sion et Saint-Maurice. Dans les deux premiers, ce sont les pères Jésuites (sept à Sion et six à Brigue) qui enseignent le latin, le grec, la rhétorique, la philosophie et les éléments de la

physique et des mathématiques. A Saint-Maurice, où l'enseignement se fait en français, le programme est sensiblement le même, à l'exception de la physique et des mathématiques dont l'enseignement est plus poussé que dans les deux autres collèges. Quelques communes importantes (Loèche, Moerel, Ernen, Martigny, Monthey, Vouvry, Val d'Illiez, Sembrancher, Bagnes, etc.) ont des fondations scolaires destinées à l'entretien d'un régent qui enseigne le latin, « langue très-répondue de tout temps dans le canton, où l'on trouve de grossiers paysans en état de la parler ». Quant aux écoles primaires, certaines communes en ont depuis longtemps, d'autres viennent d'en créer et certaines en manquent encore. Les régents (qui sont parfois des ecclésiastiques) sont mal payés soit par des fondations particulières soit par des souscriptions des pères de famille. L'enseignement est élémentaire: on y apprend à lire, à écrire et les rudiments de la religion et de l'arithmétique.

Quant aux moyens d'augmenter et de diffuser les connaissances, ils sont peu étendus: « Il n'y a pas dans le canton de bibliothèque publique: l'abbaye de Saint-Maurice fait annuellement des acquisitions d'ouvrages modernes pour les joindre à ses vieux livres: elle possédoit autrefois, dit la chronique de Bérodi, beaucoup de manuscrits en parchemin, dont elle vendit, en 1627, quelques quintaux à 3 batz la livre, perte irréparable aux yeux des amateurs de l'histoire du moyen-âge⁶. [...] Il n'y a pas non plus de musées: seules existent quelques rares collections privées de sciences naturelles, d'archéologie ou de numismatique. [...] Il n'y a point de société savante dans le canton, seulement quelques Vallaisans sont membres des différentes sociétés helvétiques. »

Le doyen Bridel expose les raisons du retard du Valais: « Ce qui a long-temps retardé les progrès des sciences, c'est la défense de fréquenter les académies de Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne, où la jeune noblesse vallaisanne alloit étudier; défense faite après que la

ESSAI STATISTIQUE

sur le

Canton de Valais

par

M. Bridel, pasteur de Montreux

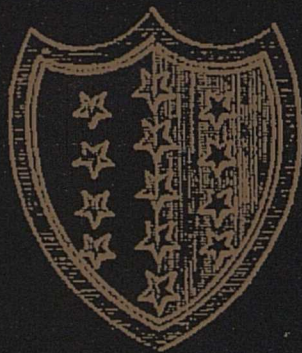
et membre de plusieurs sociétés savantes de la
Suisse.



ZURICH

chez Orell Füssli et Comp.

1820.



Les mœurs du Valaisan
sont simples, parce qu'il ne connoît pas les élé-
mens des jouissances des peuples avancés en ci-
vilisation, et que la nature de son existence et
de son climat lui inspire peu de besoins.

pluralité des patriotes, assemblés en plein champ, eut, l'an 1606, proclamé le culte catholique seul permis dans le pays, et que ceux qui avaient embrassé les opinions des réformateurs suisses, furent obligés en conséquence, ou de se rétracter ou de sortir du Vallais ».

Dans sa conclusion⁷, Bridel laisse entrevoir les réticences rencontrées dans sa quête d'informations sur le Valais: « il est des obstacles qu'on ne surmonte pas aisément, surtout dans un canton aussi isolé des autres, tant par sa position physique que par ses habitudes politiques, et dans lequel on est enclin à soupçonner ceux qui font des recherches statistiques d'un tout autre but que l'avancement de la science. [...] Le système suranné de se retrancher dans son ancienne obscurité, sans permettre d'en lever l'épais rideau, n'est point encore exclu de toutes les têtes... ».

Le doyen Bridel estime ne pas mériter une telle méfiance. Selon lui, un auteur impartial « est appelé à mettre au jour certaines vérités qui ne plaisent pas à tous les partis; mais quand il les avance avec autant de franchise que de ménagement, sans aigreur ni ironie, [...] il ne doit point encourir leur disgrâce; il la mériterait à bien plus juste titre, si fade louangeur, il affectoit de peindre tout en beau, et de ne signaler aucune tache dans le tableau qu'il entreprend d'esquisser. Si donc j'ai parlé vrai, c'est parce que j'aime le Vallais, que j'estime le peuple vallaisan, que je le vois avec un vif intérêt en bon chemin d'occuper dans notre confédération le rang auquel la providence l'appelle par les bienfaits de la civilisation et les beautés de la nature. »

En 1829 Tullio Dandolo décrit ainsi les Valaisans: « Les Valaisans se font une gloire de vivre obscurs, pauvres et ignorants. Ils fuient toute innovation et contents de leur sort, ils croient que c'est folie de le changer fût-ce en mieux⁸ ».

Le regard des Valaisans et la longue marche vers l'instruction publique

Point n'est besoin d'être étranger pour juger le Valais avec sévérité. En 1748, au beau milieu du siècle des Lumières, l'abbé Etienne Gard, se rappelle avec un peu de nostalgie les agréments de son séjour à Vienne: «C'est un charme dans ces grandes villes où les gens de lettres peuvent lire dans ces bibliothèques, peuvent avoir tous les livres qu'ils souhaitent et en profiter; surtout les pauvres écoliers qui n'ont pas de quoi en acheter; au lieu que dans ce pays [en Valais] il faut croupir dans l'ignorance, et même oublier ce que l'on a appris dans les pays étrangers, faute de livres; la meilleure bibliothèque que l'on estime le plus ici, c'est une étable remplie de vaches, ou un grenier garni de pièces de viande salée, ou une cave remplie de fromages: voilà les meilleurs auteurs! Cela est pardonnable pour un père de famille qui a des enfants à nourrir, mais intolérable pour un ecclésiastique qui ne doit cultiver que l'esprit⁹».

En 1812, Hildebrand Schiner brosse lui aussi un tableau assez pessimiste: «Plus les Valaisans sont éloignés de la plaine, plus ils sont forts, robustes et grossiers [...] Ceux qui habitent la rive gauche du Rhône sont plus sauvages que ceux qui cultivent la rive droite...». Enfin, toujours selon lui, «Les Valaisans en général, ont peu de goût pour les sciences et les arts; ils n'ont point la dextérité, le génie ni l'industrie des nations voisines». Mais le bon docteur Schiner s'empresse néanmoins de rappeler les quelques hommes de mérite qu'a vus naître le Valais, tels le cardinal Mathieu Schiner, Supersaxo, les généraux de Courten, ou les de Rivaz¹⁰.

Quelque vingt-cinq ans plus tard, en 1839, Joseph-Hyacinthe Barman, membre de la Constituante valaisanne, publie à Paris une brochure intitulée *Le Vallais sous la Constitution de 1815*, dans laquelle il s'en prend au régime des patriciens des cinq dizains supérieurs qu'il

rend responsable de l'état misérable du pays: « Enfin que reste-t-il de cet ancien régime qu'on se plaît à appeler *paternel* et à présenter comme un modèle? Dans la Confédération, notre influence est nulle; dans l'intérieur pas une seule institution utile! Pas un seul monument public! Point d'industrie, peu de commerce, et ce qui existe est entre des mains étrangères. La Bibliothèque nationale se compose de quelques volumes dépareillés de la bibliothèque britannique. A-t-il seulement été question d'une Assurance nationale contre l'incendie, de Caisses d'épargnes, d'Hôpital pour les incurables, pour les aliénés, de Maison pour les orphelins? ».

Le climat politique tendu du moment (avant la guerre civile de 1840) peut faire passer pour exagérément négatif le jugement de Barman. Il reflète pourtant bien la stagnation du Valais, qu'il s'agisse de vie intellectuelle ou plus généralement de niveau de civilisation.

La seule création qu'on puisse inscrire à l'actif de ces années est, en 1825, celle de l'école de droit, (prévue déjà par une loi de 1807)¹¹ que son fondateur Bernard-Étienne Cropt dirigera et animera pendant plus de cinquante ans, y enseignant – nous dit Bertrand – « avec une égale compétence, le droit romain, le droit civil et le droit pénal¹² ».

En 1831 – comme le rappelle J. B. Bertrand, un politicien [anonyme] croyait pouvoir encore écrire ces lignes: « L'instruction primaire, qui doit former une des sollicitudes principales de tout gouvernement, est abandonnée aux caprices des communes, sans direction ni encouragement de la part du gouvernement¹³ ».

Les décennies qui voisinent avec le milieu du siècle sont marquées tout particulièrement par les efforts législatifs et pratiques en vue de la mise en place d'un véritable système d'instruction publique. On peut suivre ces efforts à travers les dispositions constitutionnelles successives à ce propos: elles montrent bien l'évolution des esprits. La constitution du 30 janvier

1839 est encore très timide: elle se contente d'affirmer (art. 12) que «l'Etat supporte les frais de l'instruction publique dans les collèges de Sion, Saint-Maurice et Brigue». A l'article 13, elle ajoute: «Il sera établi une école normale et une école moyenne».

La version du 3 août 1839 donne une portée plus générale au devoir de l'Etat: si l'article 11 rappelle que «l'Etat supporte les frais de l'instruction publique dans les collèges de Sion, Saint-Maurice et Brigue», l'article 12 déclare: «L'enseignement public sera approprié aux besoins du peuple».

Après la bataille du Trient et l'éviction de la Jeune-Suisse, la main-mise du clergé sur l'instruction publique s'accroît. La Constitution du 14 septembre 1844 ne change rien aux devoirs de l'Etat en matière d'instruction publique. Elle précise seulement que l'enseignement dans les trois collèges «ne peut être confié qu'à des personnes vouées à l'état ecclésiastique».

La défaite du Sonderbund et l'avènement du régime radical changent quelque peu le ton. La constitution du 10 janvier 1848 dit simplement à son article 8: «L'instruction publique est obligatoire; elle est placée sous la surveillance de l'Etat, sans préjudice des attributions du clergé, quant à l'instruction religieuse».

Il faudra encore un bon quart de siècle pour que l'instruction primaire soit déclarée non plus seulement obligatoire, mais gratuite. La constitution du 26 novembre 1875 est claire à ce sujet: «L'instruction publique est placée sous la haute surveillance de l'Etat. L'instruction primaire est obligatoire et gratuite. La liberté d'enseignement est garantie sous réserve des dispositions de la loi».

Les intentions constitutionnelles ne suffisent pas à faire évoluer les choses. Plusieurs projets de loi et lois, diversement appliquées, jalonnent aussi ce parcours. Le décret-loi du 15 décembre 1828 sur l'instruction publique¹⁴ qui jetait les premières bases d'un système scolaire,

n'est guère suivi d'exécution et demeure lettre morte. Une nouvelle loi scolaire est promulguée par le Grand-Conseil en novembre 1840. Le clergé s'y oppose, réclamant pour lui, et non pour le Conseil d'Etat, le droit d'inspection et de surveillance sur les écoles, ainsi que le droit d'approuver les régents et d'examiner les livres classiques. La loi sera repoussée par le peuple le 7 février 1841.

Une troisième loi sur l'instruction primaire voit le jour le 31 mai 1844, une dizaine de jours après la bataille du Trient qui vit la défaite provisoire de la Jeune-Suisse. Empreinte du cléricalisme le plus triomphant, la loi fait la part belle au clergé et à l'évêque qui exercent une surveillance absolue tant sur le corps enseignant que sur les branches d'enseignement. La loi ne durera pas plus longtemps que le régime ultra-conservateur qui l'avait enfantée.

Après le dénouement de la guerre du Sonderbund et l'avènement du nouveau régime, cinq ans après jour pour jour, le 31 mai 1849, la nouvelle loi scolaire¹⁵ abroge celle de 1844. D'un caractère nettement plus laïque, elle n'en fait pas moins une place importante à l'enseignement religieux : la « religion catholique » est la première des disciplines enseignées à chacun des niveaux de la formation. L'instruction primaire est déclarée obligatoire. Désormais la surveillance et le contrôle des nominations d'enseignants sont en mains laïques des conseils municipaux et soumis à l'approbation du département de l'instruction publique. C'est le Conseil d'Etat qui, après avoir entendu le conseil municipal, fixe le traitement des régents et maîtresses d'école.

Le rapport de gestion du Département de l'Instruction publique pour l'année 1850 est caractéristique de l'état d'esprit du nouveau gouvernement : « Aujourd'hui que tout se meut autour de nous avec une étonnante rapidité, le peuple valaisan se trouverait bientôt isolé, s'il ne suivait, au moins à distance, le mouvement général. Pour obtenir quelque bien-être matériel, le

cultivateur défriche, l'industriel calcule, le pauvre défie les éléments et va dans un autre hémisphère à la recherche d'un avenir meilleur. Le mouvement auquel le peuple valaisan participe, est pour le moment plus instinctif que raisonné; aussi a-t-il besoin qu'on lui imprime une direction qui ne soit pas celle du hasard. On atteindra ce but en donnant aux jeunes intelligences les moyens de se frayer une route au milieu des difficultés légères pour les uns et insurmontables pour les autres. Ces moyens ne peuvent se trouver que dans une instruction solide, non pas limitée à un petit nombre d'élus, mais répandue dans les masses.»

Mais ce grand espoir se heurte à la routine et à la négligence de bien des gens: «Nous avons à déplorer une grande insouciance dans la plupart des administrations locales; et ce laisser-aller des chefs de commune et des commissaires d'école porte le plus grand préjudice au progrès de l'instruction primaire. Si cette indifférence ne se rencontrait que chez des hommes privés eux-mêmes d'instruction, nous la comprendrions; mais hélas! le dirons-nous? des hommes avancés, des hommes du progrès trouvent que tout est pour le mieux, et que le temps fera le reste.»

Il faudra bien du temps pour vaincre ces négligences ou ces réticences et les progrès furent très lents, si l'on en croit le jugement sévère que porte, en 1913 encore, Louis Courthion, englobant conservateurs et libéraux dans une même réprobation¹⁶. Rappelant la publication des comptes rendus de la Société d'Histoire du Haut-Valais, il constate cruellement «qu'aucune de nos sociétés savantes n'a jusqu'ici réussi à nous dégeler – se sont-elles seulement dégelées elles-mêmes? – de la légendaire apathie valaisanne. Et lorsque je me permets une telle affirmation, je prie les messieurs de la docte association de ne pas me faire un reproche de parti pris. Ce n'est point un procès de tendance que je leur cherche et je suis prêt à convenir que s'il existait une Société d'Histoire du Bas-Valais¹⁷, recrutée parmi les hommes à idées nouvelles comme l'autre

se recrute parmi ceux à idées du temps de la croisade des Albigeois, il n'y a pas apparence que les mœurs intérieures de l'une et de l'autre diffèrent très sensiblement. Les travers sociaux sont de race bien plus que d'inclination politique et, dans cette légendaire apathie qui nous distingue au loin, nous sommes tous frères, trop frères peut-être.

Connaissez-vous en effet [...] un peuple qui lise aussi peu que le nôtre? En toute sincérité, je ne crois pas qu'il en existe. Sans doute nous avons une bibliothèque cantonale. Comme j'en ai visité et pratiqué d'autres que celle de Sion, je m'attribue assez de compétence pour être en droit de complimenter son directeur, M. l'abbé Meyer, de l'organisation qu'elle a reçue depuis six à sept années.[...] A quoi bon se flatter d'être membre de cette Suisse dont le niveau moyen d'instruction atteint les plus hauts degrés en Europe, si c'est pour faire tache à cet égard sur la carte de cette même Suisse! Quelle autorité avons-nous pour placer dédaigneusement au-dessous de nous des peuples moins cultivés sans doute que les Suisses, mais à coup sûr mieux cultivés que les Valaisans? Suffira-t-il pour les humilier d'exhiber une liste de classement d'examens de recrues¹⁸ sur laquelle par hasard nous aurons grimpé de deux ou trois échelons plus haut qu'à l'ordinaire, quittes à nous laisser ensuite retomber sans souffle? ».

Louis Courthion, sans doute trop sévère et pessimiste, est d'une certaine manière le contre-exemple de ses allégations. Même s'il pouvait se réclamer d'un parcours d'autodidacte, il avait passé les dix-sept premières années de sa vie dans son canton d'origine¹⁹. Né en 1858, cinq ans après la Bibliothèque cantonale et neuf ans après la loi scolaire radicale de 1849, il avait pu bénéficier en personne des premiers progrès de l'instruction publique et en constituait un « produit » tout à fait remarquable, propre à relever la moyenne.

MODESTES DÉBUTS ET TRAVERSÉE DU DÉSERT 1853-1893

Parmi les dispositions générales de la loi sur l'instruction publique du 31 mai 1849, l'article 34 prévoit que « la bibliothèque et le musée du lycée cantonal sont déclarés établissements nationaux. L'Etat pourvoit à leur entretien et à leur accroissement ». Cette clause confirme, pour la bibliothèque et le musée du collège, l'article 2 de l'arrêté du 9 décembre 1847 supprimant l'Ordre des Jésuites en Valais, et prévoyant que leurs avoirs en Valais seront réunis au domaine de l'Etat²⁰.

C'est donc par la sécularisation des biens des Jésuites qu'une partie de leur bibliothèque aboutit entre les mains de l'Etat et rejoint la Bibliothèque nationale (c'est ainsi qu'on appelait jusqu'alors la bibliothèque privée à l'usage du gouvernement). Ce sera l'occasion de créer, autour de ce premier noyau, une bibliothèque destinée au public.

L'idée d'améliorer l'accès aux livres, voire d'une bibliothèque, était déjà dans l'air. En 1850, Gaspard Stockalper von Thurn, secrétaire-archiviste, après avoir envisagé comme irréalisables trois possibilités d'améliorer la lecture en Valais, à savoir une bibliothèque cantonale, une société de lecture ou une librairie, proposait que l'on éditât au moins un catalogue des livres se trouvant dans le pays, qu'ils soient à acheter, à vendre, à compléter, à louer ou à échanger²¹.



Le père fondateur de la Bibliothèque cantonale: **Charles-Louis De Bons** 1809-1879

« Je suis fort occupé ces temps-ci à former une bibliothèque cantonale. J'espère laisser cet établissement comme trace de mon passage aux affaires. » Voilà ce qu'écrivait le 29 mars 1855 le conseiller d'Etat Charles-Louis de Bons, chef du Département de l'Instruction Publique du Canton du Valais, s'adressant à M. Jules Vuy, professeur à l'Académie de Genève.

Qui donc était cet homme si conscient de la fugacité de la gloire politique ?

Charles-Louis de Bons était né à Saint-Maurice le 17 juillet 1809, issu d'une vieille famille d'origine savoyarde alliée à la première noblesse du Valais. Après ses premières études au collège de l'Abbaye, il suit à Sion les cours de l'Ecole de Droit. Il y obtient en 1829 son diplôme de notaire et d'avocat, épouse en 1834 Amélie de Rivaz, petite-fille du comte Charles-Emmanuel, et commence une belle carrière politique.

D'abord secrétaire du Conseil de sa ville natale, puis greffier de son Tribunal, Charles-Louis De Bons est bientôt nommé chancelier de l'Etat du Valais, charge qu'il occupera de 1838 à 1843. En 1839, il est élu député de son district au Grand-Conseil et, dès juillet, membre de la Constituante. A nouveau député du district de Saint-Maurice de 1847 à 1852, il est élu au Conseil d'Etat le 19 janvier 1853 et préside

d'abord aux destinées du Département de l'Instruction Publique jusqu'en 1861, à celles du Département militaire de 1853 à 1869, puis du Département de l'Intérieur de 1869 à 1871.

Charles-Louis De Bons est un libéral modéré, assez

conservateur. Il se défend mal, en tout cas, d'un certain agacement face aux rodomontades des radicaux. « L'élément radical – écrit-il après une élection (1859) à son ami l'historien Alexandre Daguet – avait été balayé il y a quatre ans: il est parvenu à reprendre pied, ce qui a donné lieu à une foule de pétards, marseillaises, sérénades, promenades aux flambeaux, harangues, etc.. Beaucoup de bruit pour rien. Certes, je suis démocrate, et même beaucoup plus que bien de nos rouges, mais j'avoue que quelquefois, j'aime assez voir la démocratie à distance ».

La carrière politique de Charles-Louis de Bons ne l'empêche pas de s'adonner constamment en parallèle à la littérature et de se frotter à tous les genres. D'abord journaliste, premier rédacteur du *Courrier du Valais*, journal libéral modéré, de 1847 à 1850, il s'illustrera aussi bien dans le



roman et la nouvelle historiques que dans la poésie lyrique, épique ou satirique.

On lui doit ainsi plusieurs romans, *Blanche de Mans ou découverte des eaux de Loèche* (1836), *Georges Supersaxo* (1847), *Aimon de Savoie*, *Une exécution au château de Loèche* (1864), et quelques nouvelles, *Un mariage d'autrefois*, *Les deux Gardes suisses* (1867), *Les aventures de M. de Badenthal* (1868), *Les Revenants de la Porte du Scex* (1870), tous inspirés de sujets historiques valaisans; il a aussi donné divers recueils de poésie lyrique (*Les Hironnelles*, 1857), épique (*Divicon* 1857, *Guillaume Tell*) ou satirique (*Epître à M. Amiel*, *Fables*, *Profils sionnais*, *Loèche-les-Bains*).

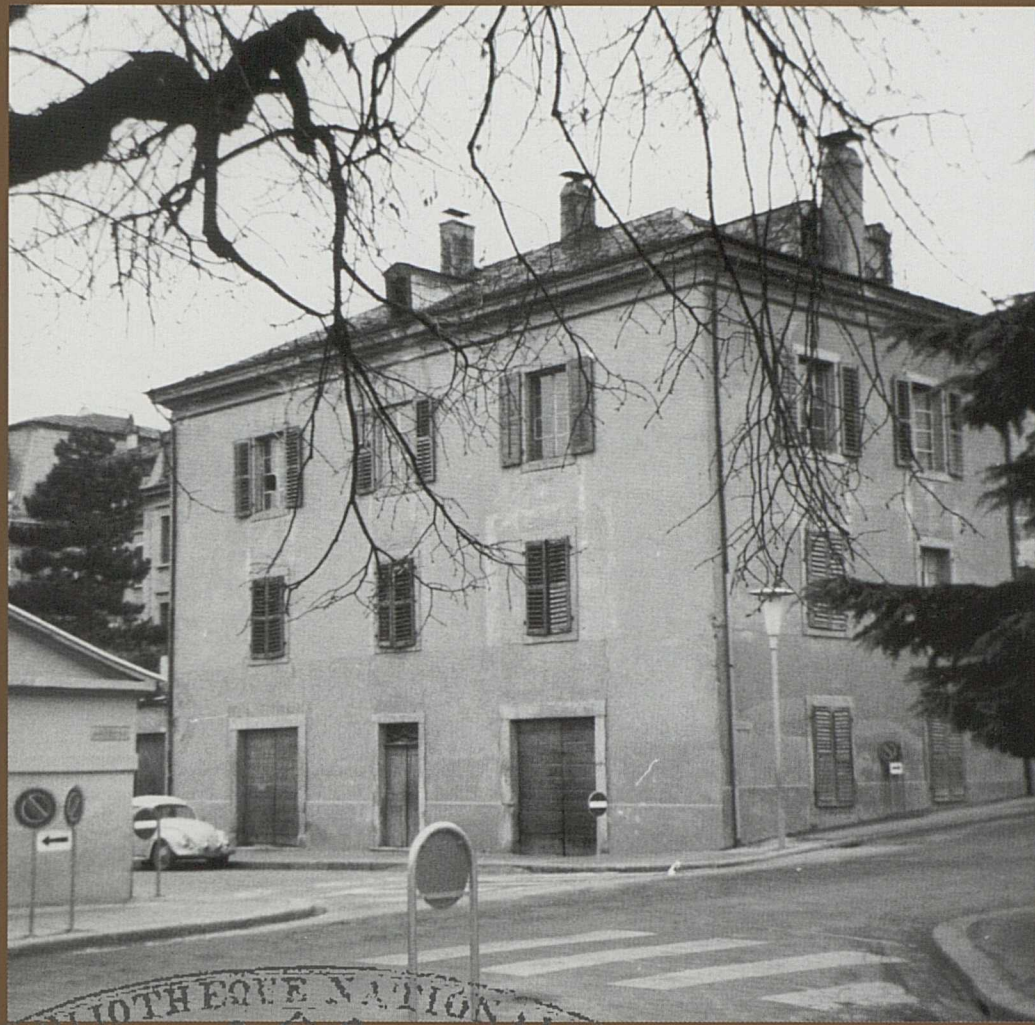
Il rédige aussi une *Dissertation sur les langues qui ont été parlées en Valais* (1843), un article de sigillographie *Armoiries et sceaux du canton du Valais* dans les *Mittheilungen des Antiquarischen Gesellschaft* de Zurich (1859), et un ouvrage historique sur sa famille *Origine et généalogie de la famille de Bons* (Sion, 1864).

Mais Charles-Louis de Bons ne dédaigne pas de prêter sa plume à des écrits de portée plus humble et pratique. « C'est en éclairant le peuple qu'on le rendra meilleur et plus heureux », telle est la devise du *Livre du Village ou Almanach du Valais* (1842-1843 et 1856) grâce auquel il se

proposait, par des conseils d'hygiène ou d'agronomie, d'aider les agriculteurs à sortir de leur routine. Ainsi en 1850, il expose dans un long article de *L'Agriculteur valaisan. Journal des campagnes*, les principes d'assolement (rotation des cultures sur six années) qu'il applique dans son domaine de Sous-Vent, près de Bex. Il reprendra ce texte dans le tome 3 du *Livre du Village* en 1856.

Plusieurs ouvrages didactiques destinés à l'école sont aussi l'œuvre de ce chef de département qui ne craignait pas de mettre la main à la pâte. De 1854 à 1856, il sera le rédacteur et éditeur de *L'ami des régens: journal pédagogique pour les écoles françaises du Valais*. Il s'occupe dès 1854 de revoir et d'augmenter une *Géographie élémentaire à l'usage des écoles primaires* éditée par l'imprimeur Penon. Quelques années plus tard, en 1865, il publie les *Eléments de géographie pour les écoles primaires du canton du Valais* qui connaîtront de nombreuses rééditions.

Homme d'Etat, juriste, journaliste, poète, agronome vulgarisateur, pédagogue, historien généalogiste et sigillographe, Charles-Louis de Bons peut, à bon droit, être qualifié de touche à tout.



La maison du sel

Première installation

Dans le compte général pour 1850²², au titre du Département de l'Instruction publique, on enregistre sous la rubrique Bibliothèque cantonale, une dépense de Fr. 278.-. C'est la première fois, à notre connaissance qu'on l'appelle cantonale. Avant de s'imposer, cette appellation sera pendant quelque temps en concurrence avec celle de «Bibliothèque nationale du Canton du Valais» que l'on trouve encore sur un sceau appliqué sur un livre paru en 1861. Ainsi la Bibliothèque a désormais commencé à figurer, bien modestement, au chapitre des dépenses de l'Etat. On verra que cette modestie va l'accompagner pendant bien des décennies.

Sans doute y eut-il des frais pour assurer le transfert, la mise en ordre et à l'abri des restes de la bibliothèque des Jésuites, qui formeront le noyau primitif de la Bibliothèque. Le rapport de gestion pour l'année 1851 fait état de travaux effectués au magasin des sels, bâtiment que le conseil d'Etat a décidé d'élever d'un étage pour y établir la bibliothèque²³. Le magasin des sels était situé à l'angle de la rue Mathieu Schiner et de la rue de la Tour.

Mais le véritable certificat de naissance de la Bibliothèque cantonale n'apparaît que deux ans plus tard. Le rapport de gestion de l'Instruction publique pour l'année 1853 comporte, pour la première fois, une rubrique «Bibliothèque cantonale» que je cite *in extenso*:

«Le local est disposé pour sa destination future. Le Département y a fait transporter tous les ouvrages appartenant à l'Etat qu'il est parvenu à retirer de la circulation, mais il en manque un grand nombre que les détenteurs, malgré des invitations réitérées, ne s'empressent aucunement de restituer. Y a aussi été placé un choix d'ouvrages scientifiques légué par M. l'abbé Elaerts, pour en former le noyau.»

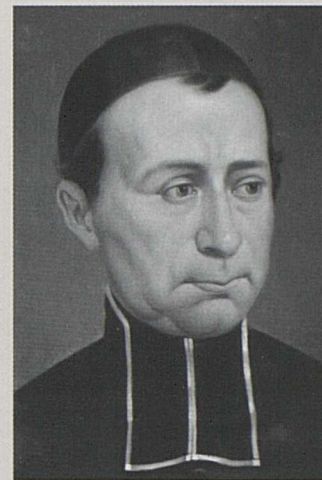


Le tout premier donateur:
Etienne Elaerts 1795-1853

Né à Bruxelles «d'une famille justement estimée qui lui procura les bienfaits d'une solide éducation», Etienne Elaerts manifesta du goût pour l'étude des domaines les plus divers: philosophie, mathématiques, jurisprudence, sciences naturelles et médecine. Le souci de concilier les dogmes de la religion catholique avec les principes de la philosophie lui fit approfondir plus spécialement l'étude de cette discipline et détermina sa vocation ecclésiastique.

Après sa formation théologique au séminaire de Malines, il fut envoyé par la Société de Jésus à Hildesheim, dans le Hanovre, pour y enseigner les humanités. De ce poste, où il resta quatre ans, il fut appelé à Sion pour y diriger un cours de philosophie et de sciences physiques. Frappé par l'étonnante variété des productions de la nature qu'offrait le Valais, il entreprend dès 1830 la création d'un cabinet d'histoire naturelle, auquel il joint un cabinet de physique et un cabinet d'antiquités, pour tenter d'enrayer l'évasion des

biens culturels achetés par les antiquaires et exportés au dehors. Il enrichit progressivement cette institution de la modeste allocation cantonale et parfois aussi de ses deniers. Etienne Elaerts était, aux dires de l'abbé Jérôme Zimmermann, «d'un caractère très entreprenant et d'une intelligence très vive. Mais son indépendance de caractère lui fit du tort dans l'estime de ses supérieurs et de ses collègues». Il quitte en 1842 la Compagnie mais demeure professeur de sciences naturelles au collège de Sion. Une cabale, probablement orchestrée par ses anciens confrères et les milieux ultra-réactionnaires, tenta, en 1844, de lui enlever la



direction du musée, qu'il assumait pourtant bénévolement, pour la remettre aux RR.PP. Jésuites.

Il s'en suivit une polémique. Le *Courrier du Valais* prit la défense de l'abbé Elaerts dans son numéro du 28 septembre 1844: «Si les R.R.P.P. Jésuites avaient au collège un homme plus éclairé, plus zélé, plus dévoué aux sciences naturelles que M. l'abbé Elaerts, nous concevions ce remplacement, mais aussi longtemps qu'il a fait partie de leur société, c'est à lui que l'enseignement de ces branches a été confié.

A une époque très rapprochée de nous, en 1842, lorsque les passions politiques n'avaient pas encore aveuglé notre sombre vallée, on récompensait autrement les vertus du prêtre, la probité de l'homme, les lumières du savant. Quand l'abbé Elaerts quitta l'ordre des Jésuites, il fut reçu gratuitement bourgeois de la ville de Sion et citoyen valaisan, faveur qui lui fut accordée à titre de récompense

nationale. Il occupe depuis deux ans la place de recteur de l'hôpital, et s'acquitte de ces pénibles fonctions avec la charité du chrétien et la persévérance du philanthrope.

Sa destitution que rien ne justifie lui donne un titre de plus à l'estime et à la sympathie de ceux qui ont à cœur l'indépendance des pouvoirs souverains de l'Etat.» Non seulement l'abbé Elaerts se verra bientôt rendre la direction du musée, mais il sera nommé architecte du gouvernement en 1844, et, en 1849, après l'expulsion de ses anciens confrères, préfet du collège et des études et professeur de philosophie. C'est dans ces fonctions qu'il mourra en 1853, après avoir légué une partie de sa bibliothèque à l'Etat du Valais.

«Cet établissement, qui sera ouvert sous peu, compte environ 600 volumes. C'est un bien modeste commencement, mais il y a lieu d'espérer que, soit au moyen des subsides annuels de l'Etat, soit au moyen de legs ou de donations, il finira par remplir le but qu'on a eu en le créant, c'est-à-dire, par procurer aux personnes qui désirent s'instruire, le moyen de le faire sans être obligées d'acheter elles-mêmes des ouvrages souvent dispendieux. L'organisation de cet établissement sera fixée par un règlement qui ne tardera pas à paraître²⁴».

On pourrait s'attendre dès lors à voir nommer pour s'occuper de la Bibliothèque, un bibliothécaire. A la fin de 1853, le Conseil d'Etat examine une offre pour le moins alléchante: M. Sinner, ancien bibliothécaire à la Sorbonne, céderait une bibliothèque composée de quatre mille volumes, à condition d'être nommé à vie. Le Département est autorisé à proposer à M. Sinner un traitement de fr. 1000.- avec logement, si, après examen du catalogue, il résulte que les ouvrages sont adaptés aux besoins du public valaisan. Le tout sous réserve de ratification par le Grand Conseil.

On ne retrouve plus d'autre trace de cette proposition qui n'aboutit pas. Quand on sait qu'il s'agissait de Louis de Sinner (1801-1860), de Berne, sous-bibliothécaire à Paris de 1842 à 1850, docteur en philologie et helléniste, auteur de la *Bibliographie der Schweizergeschichte 1786-1851*, on ne peut que regretter avec André Donnet que la Bibliothèque «ait manqué un départ qui aurait pu être beau sous l'impulsion d'un homme du métier²⁵».

Après ce bien modeste début, la Bibliothèque cantonale ne fait guère parler d'elle durant ses premières années. Le 18 novembre 1856 néanmoins, le *Courrier du Valais* consacre un gros article à faire mieux connaître ce qu'il nomme encore la Bibliothèque nationale. L'auteur (Elie Gay, gérant du journal) relève le peu d'intérêt que suscite encore cette institution. S'il regrette «l'apathie de nos populations en face d'une source si abondante de connaissances et d'agréables loisirs», il peut se réjouir de «l'empressement que mettent les élèves de nos établissements d'instruction



publique à fréquenter la Bibliothèque nationale. Que la jeunesse des écoles s'habitue à y venir puiser fréquemment, qu'elle augmente ainsi la somme de ses connaissances, qu'elle prenne le goût de l'étude et de la lecture, voilà certes – personne ne le contestera – un beau résultat. Au reste, le besoin d'un semblable établissement se faisait généralement sentir et quoique cela semble diminuer le mérite des citoyens éclairés à qui nous en devons l'initiative, le fait n'en est pas moins à constater. En effet, le Valais était, jusqu'à ces derniers temps, le seul canton peut-être de la Suisse qui ne possédât point de bibliothèque publique, et cependant nulle part plus que chez nous il était de rigoureuse nécessité qu'il en existât une. » L'auteur regrette aussi la modicité de l'allocation annuelle consentie par le budget et rappelle que jusqu'à ce jour ce sont M. le conseiller d'Etat de Bons et M. Mabillard, secrétaire au Département de l'Instruction publique, qui ont rempli officieusement la fonction de bibliothécaires. Il signale que la Bibliothèque est ouverte tous les jeudis de 2 à 4 heures, donne un aperçu des ouvrages qu'elle possède et mentionne l'exemple (à suivre) du P. Elaerts²⁶.

Le contenu de l'article du *Courrier du Valais* est confirmé en tous points par le rapport de gestion pour 1857. On y lit en effet sous le titre «Bibliothèque cantonale»: «Cet établissement s'est accru, pendant l'année, des livres que l'allocation restreinte du budget a permis d'acquérir. Comme, à l'exception des étudiants, le public le fréquente encore assez peu, il a été tenu compte de cette circonstance dans le choix des ouvrages, et le Département s'est attaché essentiellement aux livres écrits en vue de la jeunesse studieuse. Le secrétaire du Département remplit les fonctions de bibliothécaire, conformément au règlement de la Chancellerie d'Etat²⁷. »

Un registre des emprunts à la «Bibliothèque nationale du Valais», tenu entre 1855 et 1862, et conservé aux Archives cantonales, permet de se faire une idée du public qui fréquente alors la bibliothèque et des livres qui ont sa faveur.

Les lecteurs se recrutent essentiellement dans la région sédunoise. Sur les cent septante-trois lecteurs enregistrés entre le 29 octobre 1857 et le 21 juillet 1861, dix seulement sont indiqués comme résidant ailleurs dans le canton (Bagnes, Brigue, Granges, Lens, Martigny, Nendaz, Riddes, Savièse). Quatre autres, pour lesquels on n'a pas d'indication, résident probablement ailleurs. Tous les autres, soit 91 %, résident à Sion.

Sur ce nombre, on compte vingt-trois représentantes du sexe dit faible, soit treize dames mariées et dix "demoiselles", soit femmes célibataires. Le gros de la troupe des lecteurs est constitué par les "étudiants" au nombre de cent cinq. Sous cette dénomination, on range tous les âges de l'enseignement secondaire et tertiaire, depuis les élèves de principes jusqu'aux étudiants de l'école de droit. Pour le reste, la composition socio-professionnelle du lectorat est assez typique d'une petite ville de province dans la seconde moitié du XIX^e siècle: quelques notables du droit et de la politique (deux conseillers d'Etat, un ancien préfet, deux députés, cinq avocats et six notaires), de l'armée (un colonel, un major et un capitaine), quelques membres du clergé ou religieux (un chanoine, deux capucins, deux curés de campagne, un marianiste), quelques fonctionnaires et employés (deux secrétaires de département, un professeur, un préfet de lycée, un régent, deux institutrices, un gendarme, deux employés au chemin de fer) et quelques représentants des professions libérales (trois médecins, un pharmacien, trois ingénieurs, un négociant, un horloger, un tapissier). L'absence totale des paysans et des ouvriers n'a rien de surprenant

Entre mai et fin décembre 1855, trois cent treize ouvrages sont prêtés à huitante-quatre lecteurs. Parmi les ouvrages les plus empruntés pendant ces huit mois, viennent en tête les romans de Walter Scott (vingt-six emprunts) suivis par la *Revue des deux mondes* (vingt-deux emprunts). En troisième position, le poète Casimir Delavigne jouit d'un beau succès d'estime avec onze

emprunts. Les *Lectures journalières* d'Emile Souvestre sont empruntées sept fois et, du même auteur, les *Mémoires d'un ouvrier* le sont six fois. Chateaubriand fait l'objet de cinq emprunts, tout comme les *Leçons de morale et de littérature* de Noël et Delaplace, Paris 1819. Corneille est emprunté quatre fois, ainsi que le *Roland furieux* et un ouvrage du marquis de Custine sur la Russie.

Examinons d'un peu plus près les choix des lecteurs de ces premières années de la Bibliothèque. On ne sera pas surpris, par exemple que Mademoiselle Moret, institutrice à Lens, ait emprunté en 1857 *Simon de Nantua, ou le marchand forain* de Laurent Pierre de Jussieu, un ouvrage de la collection *Bibliothèque instructive et amusante à l'usage de la jeunesse*. A la fois roman d'apprentissage et livre de lecture et de morale civique, où se mêlent les principes de 1789 et ceux de la monarchie constitutionnelle de la Restauration, ce manuel, paru en 1818, évoque les droits et devoirs des citoyens, plaide pour des réformes sociales, pour l'enseignement mutuel et pour l'éducation des filles. La même année, Mademoiselle Moret emprunte deux autres livres dont le contenu éducatif ne fait aucun doute : *Modèles des jeunes personnes* et *Conseils aux enfants du peuple*. Le gendarme Fellay, pour sa part, fait preuve de goûts plus éclectiques : il emprunte un ouvrage sur Christophe Colomb, un volume de la Bibliothèque universelle de Genève, un *Don Quichotte philosophe*, ou encore les *Veillées du presbytère* ou le *Livre des Communes*.

Les curés de Savièse et de Vex ont des lectures plutôt "professionnelles" : ils empruntent tous deux *La Croix dans les deux mondes*. M. le député Carron s'intéresse aux plantes phanérogames ou encore à l'architecture. L'avocat Louis Ribordy (qui sera, en 1885, l'auteur des *Documents pour servir à l'histoire contemporaine du canton du Valais*) emprunte un volume des *Mémoires* publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande. Monsieur le préfet et ancien conseiller d'Etat Zen Ruffinen choisit à la fois des lectures austères, comme les conférences de Lacordaire, et d'autres, plus divertissantes, comme les *Souvenirs et impressions de voyages* de

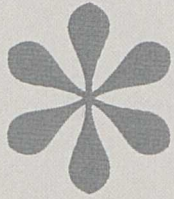
Joseph Alexis Walsh. Le Docteur Bonaventure Bonvin lit la *Revue des deux Mondes*, la *Divine Comédie* ou Chateaubriand, tandis que son confrère le Dr Grillet se délecte des *Récits des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry, de *Robinson Crusoé* ou encore des *Récréations dramatiques*. Tous deux sont de grands lecteurs : entre 1857 et 1862 Bonvin procède à cinquante et un emprunts et Grillet en effectue septante et un. Madame De Bons, née de Rivaz, l'épouse du chef du Département de l'Instruction publique, emprunte tour à tour un *Dictionnaire des sciences*, *l'Histoire du canton de Vaud*, d'Auguste Verdeil, le *Tableau de Paris*, la *Description du Département du Simplon, ou de la ci-devant république du Valais* d'Hildebrand Schiner, la revue *L'Illustration*. M. Auguste Bruttin, professeur, emprunte cinquante-six ouvrages, en tête desquels la *Revue des deux mondes*; figurent aussi au nombre de ses emprunts, *l'Histoire du Valais* de Furrer, la description du Département du Simplon, d'Hildebrand Schiner, un traité élémentaire d'astronomie, *l'Histoire de la révolution française* de Thiers ou le *Jardin des racines grecques*.

On voit par les quelques exemples qui précèdent que, dès ses débuts, la Bibliothèque cantonale remplit, dans la mesure de ses modestes moyens, les rôles complémentaires du divertissement, de l'éducation et de l'instruction.

Celui qu'on peut bien qualifier de père de la Bibliothèque cantonale, Charles-Louis de Bons, conseiller d'Etat chargé de l'Instruction publique (1853-1861), est conscient de l'importance du développement des bibliothèques, à quelque niveau scolaire que ce soit. C'est lui qui, dans le rapport de gestion pour 1854, indique au Grand-Conseil comme une initiative à soutenir la création d'une bibliothèque au collège de Brigue: « Ces professeurs [du gymnase de Brigue] ont encore à vaincre une difficulté inhérente à cette partie du pays. Les élèves allemands, sous le rapport de l'aptitude native, ne le cèdent en rien à leurs condisciples des

districts français, mais appartenant pour la plupart à des vallées où l'on ne connaît que la vie pastorale, et placés à leur arrivée au collège dans des pensions où ils retrouvent à peu d'exceptions près, le milieu dans lequel ils ont vécu jusqu'alors, ils sont généralement dépourvus des notions courantes que donne la société. De là la sécheresse d'idées qui se fait remarquer dans les compositions, une tendance invincible au genre emphatique et une affectation outrée dans les gestes et dans la voix, en déclamant ou même seulement en récitant. Une bibliothèque d'ouvrages bien choisis compenserait, dans une certaine mesure, ces conditions défavorables, en formant le jugement et le goût des élèves. Malheureusement celle des étudiants de Brigue a été dispersée, en 1847, et n'a pas été remplacée. Il est vrai que l'année dernière, on a jeté les fondements d'un établissement de ce genre, au moyen de valeurs prélevées sur le produit des places du théâtre. Cette création, due à l'initiative des élèves, est digne de l'intérêt du législateur, aussi sommes-nous assurés que vous ne refuserez pas une légère allocation pour venir en aide à une entreprise qui peut exercer une influence si directe sur la prospérité du collège de Brigue²⁸.»

Mais ce n'est pas qu'au lycée qu'il convient de créer des bibliothèques. Le rapport de gestion de l'Instruction publique pour 1856 rompt une lance en faveur de la création de bibliothèques rurales: «Pour que l'instruction primaire soit une vérité, – écrit-il – il faudra songer dans un avenir prochain, à fonder des bibliothèques paroissiales ou communales, composées d'ouvrages à la portée des villageois, et propres à populariser les connaissances utiles au plus grand nombre. Cette institution nous semble le corollaire obligé des écoles primaires. A quoi sert à nos campagnards de savoir lire, s'ils n'ont rien à lire? évidemment l'utilité de cette science préliminaire, base de toutes les autres, sera une chose problématique, tant que l'on ne fournira pas à nos populations l'occasion d'en tirer parti, dans l'intérêt de leur développement religieux, social et agricole.²⁹»



Les bibliothèques publiques en Valais. **Etat en 1868**



En 1872, le D^r Ernst Heitz, de la Société Suisse de Statistique dresse, dans un ouvrage intitulé *Les Bibliothèques publiques de la Suisse en 1868*, un tableau de la lecture publique, canton

après canton.

Le canton de Vaud figure parmi les bons élèves. Le D^r Heitz le qualifie (p. 41) de «terre promise des bibliothèques» [...] «canton où tout ce qui touche aux bibliothèques a pris dans toutes les directions une extension que l'on ne rencontre dans aucune autre partie de la Suisse». L'auteur ne peut malheureusement pas être aussi enthousiaste quand il aborde (p. 44) le cas du Valais: «Les chiffres de la table principale sont aussi incomplets que petits, d'abord parce que de Sion seule manquent les rapports de l'évêché, du séminaire, de la société littéraire et du club alpin, puis aussi parce que quelques bibliothèques ont beaucoup souffert pendant le Sonderbund, l'ancienne et célèbre abbaye de St.Maurice enfin par de fréquentes [sic] incendies. – Toutefois on peut constater que les gymnases de Sion (bibliothèque cantonale), de Brigue et de St.Maurice possèdent des collections de livres et que, dans plusieurs localités, le clergé s'occupe avec zèle à en former, autant que cela est possible dans ce pays qui en moyenne est très pauvre. Il se passera bien encore quelque temps avant que l'attention des autorités et des particuliers genereux se tourne d'une manière efficace vers ce côté de la vie publique. – Les moyens dont la

bibliothèque cantonale a pu disposer jusqu'à ce jour étaient trop minimes, pour pouvoir créer quelque chose de considérable.»

Ces moyens apparaissent encore plus misérables si on les compare avec ce qui se passe dans d'autres lieux. Alors que la Bibliothèque cantonale du Valais, riche de 4281 volumes, dispose d'un budget annuel de 500 francs, dont 350.– pour les achats et la reliure et 150.– pour les frais d'administration, la Bibliothèque communale de Cossonay (fondée en 1854 et qui possède déjà 2800 volumes) peut dépenser annuellement 560 francs, soit 400.– pour les achats et la reliure et 160.– pour les frais d'administration.

L'ensemble des 15 bibliothèques que compte alors le canton possède 33479 volumes et dépense annuellement pour ses acquisitions et son administration 2089 francs. Le Tessin avec ses dix-neuf bibliothèques possède 29321 volumes et n'accuse que 100 francs de dépense annuelle... Obwald possède 30120 volumes répartis dans ses 12 bibliothèques et dépense annuellement 769 francs pour ses acquisitions. Vaud compte 247 bibliothèques, totalise 284920 volumes et dépense annuellement 26951 francs.

On mesure le chemin qui restait à parcourir pour parvenir, non à égaler les cantons les mieux pourvus, mais à se hisser à un niveau décent.



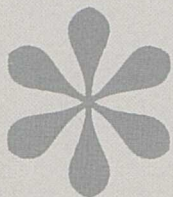
Premier déménagement, premier règlement, premier inventaire sommaire

Les mesures prises en 1850 pour installer la bibliothèque avaient-elles été insuffisantes ou avait-on besoin des locaux de la maison des sels pour une autre destination? Au cours de l'année 1862 déjà, la Bibliothèque connaît son premier déménagement. C'est ce que rappelle le rapport de gestion pour 1862: «La bibliothèque a été transférée à l'hôtel du gouvernement, et l'on a dressé un inventaire des ouvrages qui la composent. Quant au choix des livres, on ne doit pas oublier que cette bibliothèque est spécialement fréquentée par des étudiants; qu'il est donc de toute importance de n'y placer que des livres qui puissent sans inconvénient être mis entre les mains de la jeunesse.»³⁰

Le 14 janvier 1864, le Conseil d'Etat adopte un règlement qui, en quinze articles, fixe les conditions d'utilisation de la Bibliothèque. La bibliothèque n'ouvre que les jeudis après-midi de 14 à 17 heures, du 1^{er} octobre au 31 août. Durant la deuxième quinzaine d'août, la bibliothèque reçoit les livres en circulation mais n'en prête pas. On ne peut emprunter que deux volumes à la fois. Le bibliothécaire veillera notamment «à ne point confier aux jeunes gens des livres dont la lecture pourrait être dangereuse pour eux.»³¹

Première rétrospective

Après vingt ans à peine d'existence, la Bibliothèque fait l'objet d'un premier historique dû à la plume de Stanislas de Lavallaz, bibliothécaire cantonal du 28 janvier 1870 au 18 décembre 1878. Jointe au rapport de gestion pour 1872, cette rétrospective comprend aussi un bilan statistique sommaire des fonds de la Bibliothèque. Nous en donnons ici le texte³², *in extenso*.



Bibliothèque cantonale.

Premier bilan rétrospectif



Afin de se rendre plus facilement compte de l'état actuel de notre bibliothèque cantonale, nous ne croyons pas inutile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur ses com-

mencements et son développement.

Après 1848, les Jésuites, qui possédaient dans leur collège une belle bibliothèque à l'usage des étudiants, ayant été expulsés comme on le sait, leur bibliothèque resta sans possesseur. Une partie fut pillée et beaucoup d'autres volumes restèrent entre les mains de ceux à qui ils avaient été prêtés. L'Etat, pour sauver ce qui restait, fit transporter dans le local actuel de l'Hôtel du Gouvernement les trois ou quatre cents volumes qui avaient survécu. Une fois ce noyau formé, les dons des particuliers et les subventions de l'Etat commencèrent à donner de l'extension à ces modestes commencements. Vers 1851/52, on commença à mettre en ordre les livres réunis jusqu'alors, à les classer par matières, à les numéroter et à en dresser un catalogue manuscrit par rubrique et par ordre alphabétique d'auteurs. On élaborait plus tard le règlement actuel, dont nous ne possédons plus qu'un ou deux exemplaires imprimés. Les principales dispositions consistent dans l'obligation pour le bibliothécaire de tenir la bibliothèque ouverte tous les jeudis de 2 à 5 heures, depuis le 1^{er} octobre jusqu'au 15 août; – à délivrer les livres contre récépissé signé par la personne à qui le livre est remis, etc.

L'accroissement de la bibliothèque, durant la période de 1852 à 1869 est dû à quelques legs et à l'achat d'un assez grand

nombre d'ouvrages de nature et d'importance diverses. Parmi les ouvrages achetés, nous remarquons: une Encyclopédie catholique en dix volumes; – la collection complète des classiques latins, traduits par Nisard; – l'histoire de la Révolution, et celle du Consulat et de l'Empire, par Thiers; – un dictionnaire de théologie catholique, par Goschler, en 26 volumes; une Histoire générale des peuples du Monde, par une Société de savants, en 135 volumes; – l'histoire du Monde, par H. de Riancey, en dix volumes, etc. Parmi les dons, nous devons mentionner celui du P. Jésuite Elaërtz, qui laissa une soixantaine d'ouvrages scientifiques. L'Etat fit encore l'acquisition de la bibliothèque et des manuscrits due M. le chanoine Rion, ainsi que des écrits de M. le chanoine Berchtold.

De 1869 à 1872 furent acquis ou donnés à la Bibliothèque une collection intitulée «*Bibliotek der schoenen Wissenschaften*» en 60 volumes; la collection des commentateurs du droit français, en 63 volumes; 4 volumes du Recueil des historiens des Gaules, au prix de 160 francs; 18 volumes des ouvrages scientifiques de Louis Figuer, un don de 27 volumes des ouvrages du comte de Stolberg.

Les principaux ouvrages suisses, ou par auteurs suisses, sont: l'histoire suisse de Jean de Muller; – Stumpf, Chronik; – *Respublica Helvetiorum*, de Linder; – un recueil des discours latins du cardinal Math. Schinner; – la Suisse historique et pittoresque de Gaullieur; – le recueil des mémoires et documents de la société d'histoire de la Suisse

romande; – diverses histoires cantonales ou concernant la réforme; – la publication intitulée «Annuaire d'histoire et d'antiquités suisses»; – le *Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice*, 2 forts volumes avec planches splendides, par E. Aubert, etc., etc., et quelques vieux ouvrages, quelques uns fort curieux, de l'époque de la Réforme.

La Bibliothèque bourgeoisiale déposée se compose essentiellement d'ouvrages latins ou allemands du XV^e au XVII^e siècle, sur des matières de droit canon et de droit civil, et des anciens commentateurs du droit romain.

La Bibliothèque cantonale possède actuellement 4200 volumes environ, répartis comme suit:

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| 1. Religion et philosophie | 371 vol. |
| 2. Histoire générale | 1310 vol. |
| 3. Histoire suisse | 170 vol. |
| 4. Voyages | 63 vol. |
| 5. Littérature générale | 292 vol. |
| 6. Mélanges scientif. Et littéraire | 946 vol. |
| 7. Recueil des lois, journaux, etc. | 236 vol. |
| 8. Sciences et arts | 794 vol. |
| | 4182 vol. |
| Bibliothèque bourgeoisiale | 95 vol. |
| Total | 4277 vol. |

La moyenne des ouvrages achetés annuellement s'élève à 50 volumes. La moyenne des livres donnés, de 1869 à 1872, est de 30 environ.

Nous n'avons pas encore pu livrer à l'impression le catalogue de la Bibliothèque, attendu que le bibliothécaire a dû procéder à un long travail d'épurement pour en retrancher les ouvrages disparus ou égarés, ainsi que ceux qui ne sont pas de nature à figurer dans les rayons d'une bibliothèque cantonale. D'autre part, il a fallu compléter le catalogue et y inscrire les ouvrages nouveaux. Tout ce travail a pris beaucoup plus de temps qu'on ne le pensait d'abord. Nous ne doutons cependant pas qu'il ne soit achevé dans le courant de cette année.»

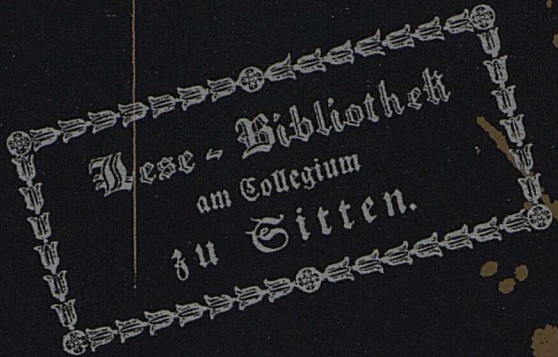


Première analyse, premier catalogue, premières doléances

Le rapport de gestion pour 1873³³ apporte le premier bilan sur la situation de la Bibliothèque, dressé par Philippe Aebischer, alors professeur au collège de Sion et chargé de l'établissement du catalogue de la Bibliothèque. Nous donnons ici *in extenso* le texte du rapport de gestion qui s'inspire largement de celui d'Aebischer :

« On s'est fait jusqu'à ce jour de grandes illusions sur la nature de ce que l'on a appelé par anticipation la *Bibliothèque cantonale*. A parler vrai, cette bibliothèque est encore à créer. Comme le dit fort bien M. Seizinger³⁴, on ne saurait donner le nom de bibliothèque à un assemblage même considérable de livres réunis sans ordre ni classification, pas plus qu'il ne serait loisible de faire passer pour un champ cultivé des terrains laissés en friche. Un dépôt de livres n'est pas de lui-même une bibliothèque. Il n'y a que les matériaux nécessaires pour en former une. Tel est le cas de la bibliothèque cantonale. Encore, ici, les matériaux amassés ne sont-ils qu'en bien petit nombre. Pour arriver aux 4277 volumes, chiffre indiqué dans notre rapport de l'année dernière, il a fallu réunir le ban et l'arrière-ban des doublets et des non-valeurs. En défalquant ceux-ci, les indications de la statistique subiraient une réduction énorme.

» Cette situation, qu'un examen superficiel ne peut pas prévoir, mais dont l'évidence se révèle par les détails d'une inspection minutieuse, a sa cause dans l'abandon où s'est trouvée la bibliothèque, faute d'une direction spéciale et constante. Malheureusement, ici encore, les limites trop étroites du budget n'ont jamais permis à l'autorité de vouer à l'établissement naissant la sollicitude nécessaire même à son maintien dans son état normal. Comment dès lors exiger qu'il réponde au but que l'on s'est proposé et qu'il répande dans le public les bienfaits que l'on en devrait attendre ? Il faut, avant tout résultat possible comme



Entwurf

einer

Kantonal-Bibliothek.

Geschichte von Wallis.

1850

Herausgegeben vom

Hochw. P. Sigismund Furrer

Sitten,
gedruckt bei Calpini-Albertazzi.
1850.

von Wallis.



avant toute critique, assurer, ainsi que cela se pratique ailleurs, par des ressources et des mesures suffisantes, la conservation et l'augmentation rationnelle de la Bibliothèque. On ne se fait pas, en général, une idée juste de l'importance majeure qui s'attache à une institution de ce genre, des services qu'elle est appelée à rendre et de la grandeur du but qu'elle doit atteindre au triple point de vue de l'histoire nationale, du progrès scientifique et du développement intellectuel et moral.

» Tandis que l'on compte en Suisse une moyenne de 93 livres déposés dans les bibliothèques publiques par cent âmes de population, cette moyenne n'arrive qu'à 23 en Valais, qui occupe le dernier rang, même avec les exagérations que nous avons signalées ci-dessus. Bâle-Ville, qui occupe le premier rang, possède 390 volumes par 100 habitants; Genève 252, Obwalden 209 etc.

» On voit par ces rapprochements combien il est urgent de sortir de l'indifférence gardée en ces matières et quelle déconsidération doit résulter pour le pays d'un état de choses qu'il serait cependant facile d'améliorer avec de la bonne volonté.

» L'allocation qui alimente annuellement la Bibliothèque cantonale est dérisoire. Si l'on en défalque la moitié, qui est affectée au traitement du *bibliothécaire* le reste ne suffit pas même à la reliure et aux réparations les plus nécessaires, de sorte que les dégradations s'accumulent et finissent par amener bientôt la perte du livre. Dans les cantons voisins, les moyens financiers, dont disposent les bibliothèques, s'élèvent pour chacune à plusieurs milliers de francs, bien que leur état florissant doive réduire de beaucoup les acquisitions et qu'elles n'aient plus à combler de lacunes importantes. Il n'en est pas de même en Valais, où notamment les sources historiques font presque absolument défaut.

» On ne saurait trop le redire, une bibliothèque n'est pas une agglomération accidentelle de livres, mais bien un organisme véritable, dont l'existence dépend de prévisions bien définies.

» Quelles sont donc les considérations qui ont présidé à l'établissement de la Bibliothèque cantonale? Sans doute il y avait un but général, qui était de favoriser dans le canton le développement moral, scientifique et littéraire, mais à côté de ce but, il y en avait un autre particulier au Valais. L'histoire du Valais n'est-elle pas encore à écrire? Nous n'en possédons que les grandes lignes, un résumé, une chronique incomplète, alors pourtant que la sève est puissante, que les faits abondent et que la poussière des archives cache tant de trésors inexplorés. Le champ était vaste: les moyens presque nuls. Le budget, fort malheureusement, conserva ses rigueurs, et le poste de bibliothécaire demeura réduit à celui de simple distributeur de livres. Ce n'était pas une organisation sérieuse. Une organisation sérieuse, en effet, demandait l'emploi de tous ses moments à celui qui était appelé à diriger un service d'une nature minutieuse et compliquée. Elle lui imposait une préoccupation principale, celle d'arriver à offrir un centre de renseignements aux amis de l'histoire, à leur faciliter leur travail d'exploration et à mettre petit à petit à leur disposition tous les matériaux propres à étendre la connaissance des anciens âges de la patrie. Or ce n'est pas une tâche simple et facile. Les lacunes constatées par l'examen de la situation actuelle sont énormes. Une réorganisation complète est devenue nécessaire. Le nombre des écrits nationaux est dérisoire.

» Du reste ce n'est pas en Suisse seulement, c'est à l'étranger surtout qu'il faut chercher les matériaux de l'histoire du canton. La Savoie, le Val d'Aoste, le diocèse de Novarre, Turin et Chambéry possèdent de nombreux documents inédits; ils ont publié de nombreux écrits, propres à jeter du jour sur l'état ancien de notre pays.

» Il faut que nous soyons en mesure de conserver et d'acquérir les documents originaux, et pour le faire il faut non-seulement les ressources pécuniaires destinées à l'achat, mais encore la vigilance constante d'un bibliothécaire permanent. L'industrie des antiquaires fait chaque

année au milieu de nous des ravages considérables. C'est par cinquante et cent francs qu'ils cotent ensuite dans leurs catalogues les manuscrits et les parchemins qu'ils obtiennent à vil prix. Plusieurs bibliothèques de famille sont déjà devenues la proie de brocanteurs étrangers.

»De même qu'il est nécessaire d'explorer les archives des grands pays qui nous environnent pour avoir la clef des nôtres, de même il y a des ouvrages dont l'étude doit précéder celle de l'histoire de notre patrie. Les chroniques allemandes, italiennes, françaises du moyen-âge, les résumés d'histoire universelle de Muller, de Schlosser, etc., quelques ouvrages modernes d'auteurs en renom rempliront ce but. Enfin, la plupart des historiens secondaires et des chroniqueurs suisses formeront une série d'acquisitions qui donnera peu à peu un caractère au petit groupe d'écrits réunis sous la rubrique: histoire nationale.

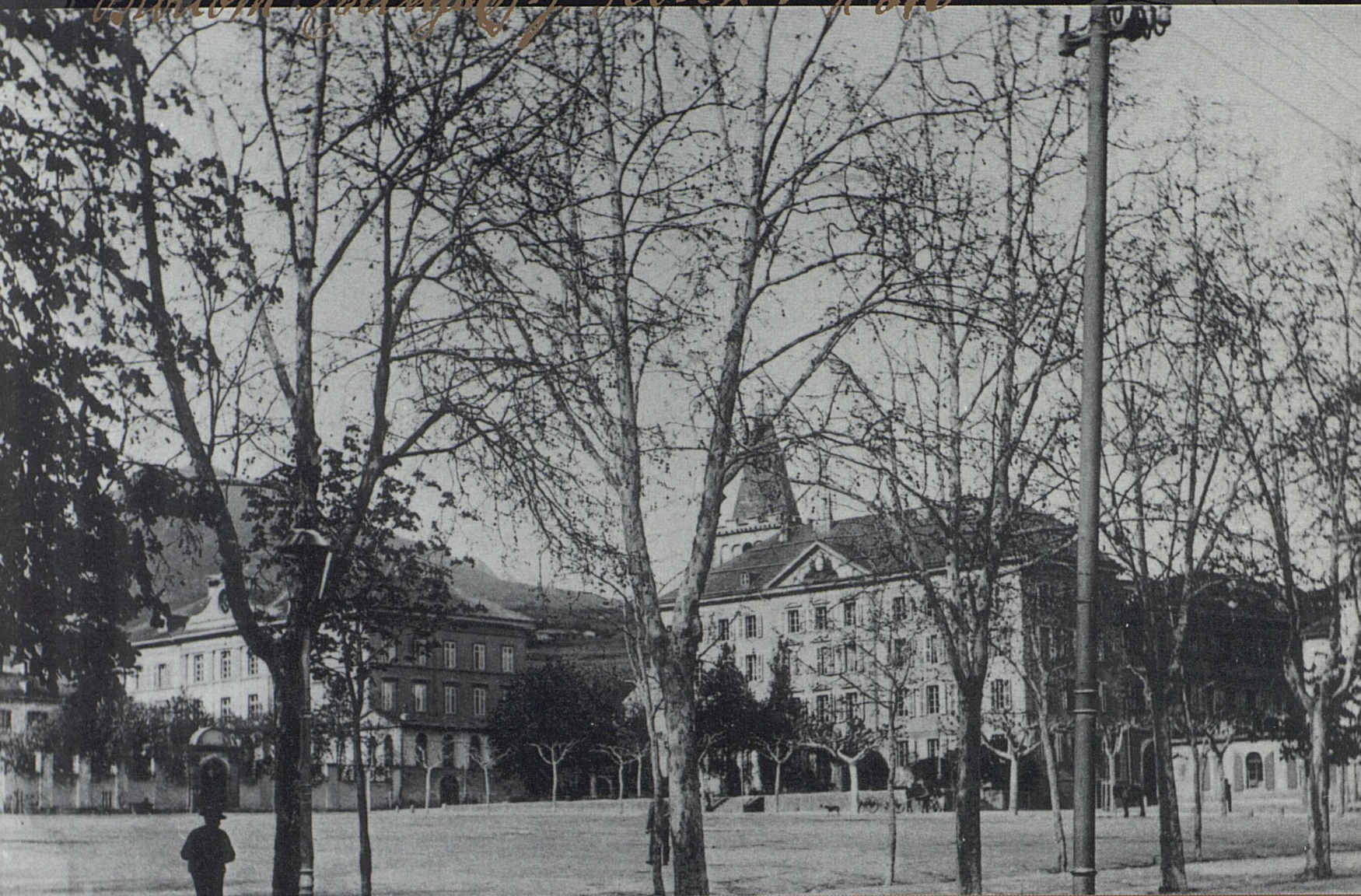
»Nous ne doutons pas que de cette manière, c'est-à-dire en suivant un plan nettement établi à l'avance et en l'étendant successivement aux sciences auxiliaires, puis aux autres différentes branches des connaissances humaines, on ne parvienne plus ou moins prochainement à fonder une institution vigoureuse, qui donnera un nouvel élan à l'activité intellectuelle dans notre canton.

»Mais pour assurer cette réussite, pour que l'on ne s'égaré point dans le dédale, la première mesure à prendre, nous ne saurions trop le répéter, est d'élever le poste de bibliothécaire à la hauteur d'une direction; alors seulement vous pourrez lui imposer des devoirs.

»Le transfert de la bibliothèque devient aussi une nécessité. On a reconnu l'insuffisance du local actuel et le danger d'accumuler un poids considérable sous les combles de l'hôtel du Gouvernement. Nous avons également, dans le plan du nouveau collège, ménagé un nouveau local pour installer la Bibliothèque cantonale.

»Nous devons maintenant dire quelques mots sur la confection du catalogue depuis si longtemps réclamé. Le catalogue manuscrit dressé en 1864 n'est ni assez clair ni assez complet

Biblioth. Collegii of Tenn. 1810



pour assurer l'ordre et le bon emploi de la Bibliothèque. Il renferme des erreurs de classification et de copie qui le rendent à peu près inutile. Aussi n'a-t-il été d'aucun secours dans les travaux préparatoires du nouveau catalogue.

Le nouveau catalogue, dont l'élaboration première, dans ses principales parties, est achevée, sera composé :

- 1° D'un catalogue par *cartes mobiles* portant la copie authentique du titre de chaque ouvrage et servant de base à la rédaction des autres catalogues;
- 2° D'un premier catalogue général ou table alphabétique des *matières*;
- 3° D'un second catalogue général, ou table alphabétique des *auteurs* et des *ouvrages anonymes*;
- 4° D'un *catalogue systématique ou raisonné* classant les ouvrages d'après leur contenu, c'est-à-dire d'après l'ordre des branches, et renfermant pour chaque branche tous les ouvrages de la Bibliothèque, soit qu'ils se composent d'œuvres complètes, soit de traités particuliers insérés dans une collection d'œuvres quelconques.

»Quant à l'ordre systématique l'on a pris pour guide le *Manuel bibliographique* de Brunet, qui a adopté le système dit des libraires de Paris, résultat des expériences de plusieurs siècles et de plus d'un pays. C'est le système qui sert aujourd'hui au classement des bibliothèques les plus importantes non-seulement de France et de Belgique, mais encore d'Allemagne. Des modifications s'imposaient naturellement, une bibliothèque nationale exigeant des rubriques spéciales consacrées au pays où elle est fondée. Leur exposé et leur justification trouveront leur place dans les préliminaires du catalogue que nous espérons livrer sans trop de retard à l'impression. C'est un travail de longue haleine que la confection d'un catalogue. Celui de la Bibliothèque de Lausanne (60'000 volumes) entrepris en 1849 n'a été achevé qu'en 1856, bien qu'il ait occupé constam-

ment un personnel nombreux. En Valais la tâche est encore compliquée par le mauvais état des collections et le remaniement complet qui en résulte. Les publications périodiques ont particulièrement souffert du délaissement de la Bibliothèque. Il y a même des interruptions dans les séries des journaux valaisans. Comme toutes les lacunes doivent être désignées sur les cartes du catalogue mobile, le seul examen d'une collection est quelquefois une occupation de plusieurs jours.»

Les bases de la réflexion pour l'avenir étant ainsi jetées, il ne restait plus qu'à continuer à travailler et à attendre... Le rapport de gestion pour 1875 ne se fait pas d'illusion :

«La situation de la bibliothèque cantonale est presque la même que l'année dernière, Les quelques achats de livres qui ont eu lieu depuis lors n'ont pas été assez considérables pour la modifier. Ce que nous disions dans notre rapport de 1874 est encore vrai en ce moment-ci.

»Aucune amélioration véritable n'est possible si les allocations du budget pour la bibliothèque ne sont pas augmentées, et si les acquisitions de livres ne se font pas de manière à répondre au but déterminé. Nous espérons beaucoup de la publication du catalogue qui va se faire incessamment. Elle aura pour effet principal de montrer les lacunes existantes, et les pouvoirs publics se feront sans doute un devoir d'y remédier.»

Le rapport pour 1876 fait état d'un rapport extraordinaire joint à celui du Département et présenté au Grand-Conseil³⁵ prévoyant une réorganisation complète. Comme c'est souvent le cas, le rapport n'eut aucun effet.

Pour 1877, la rubrique «Bibliothèque cantonale» n'est suivie que d'un laconique : *Pro memoria*, qui nous semble trahir une certaine lassitude.

L'année 1877 voit paraître l'œuvre de Philippe Aebischer, le *Catalogue de la Bibliothèque cantonale*³⁶, attendu depuis plusieurs années. L'état des collections, tel qu'il ressort du Catalogue de 1877 est le suivant : généralités : 133 ; théologie : 148 ; jurisprudence : 125 ;

sciences, arts: 478; histoire: 378; belles lettres: 329, soit un total de 1591 numéros ou unités bibliographiques³⁷.

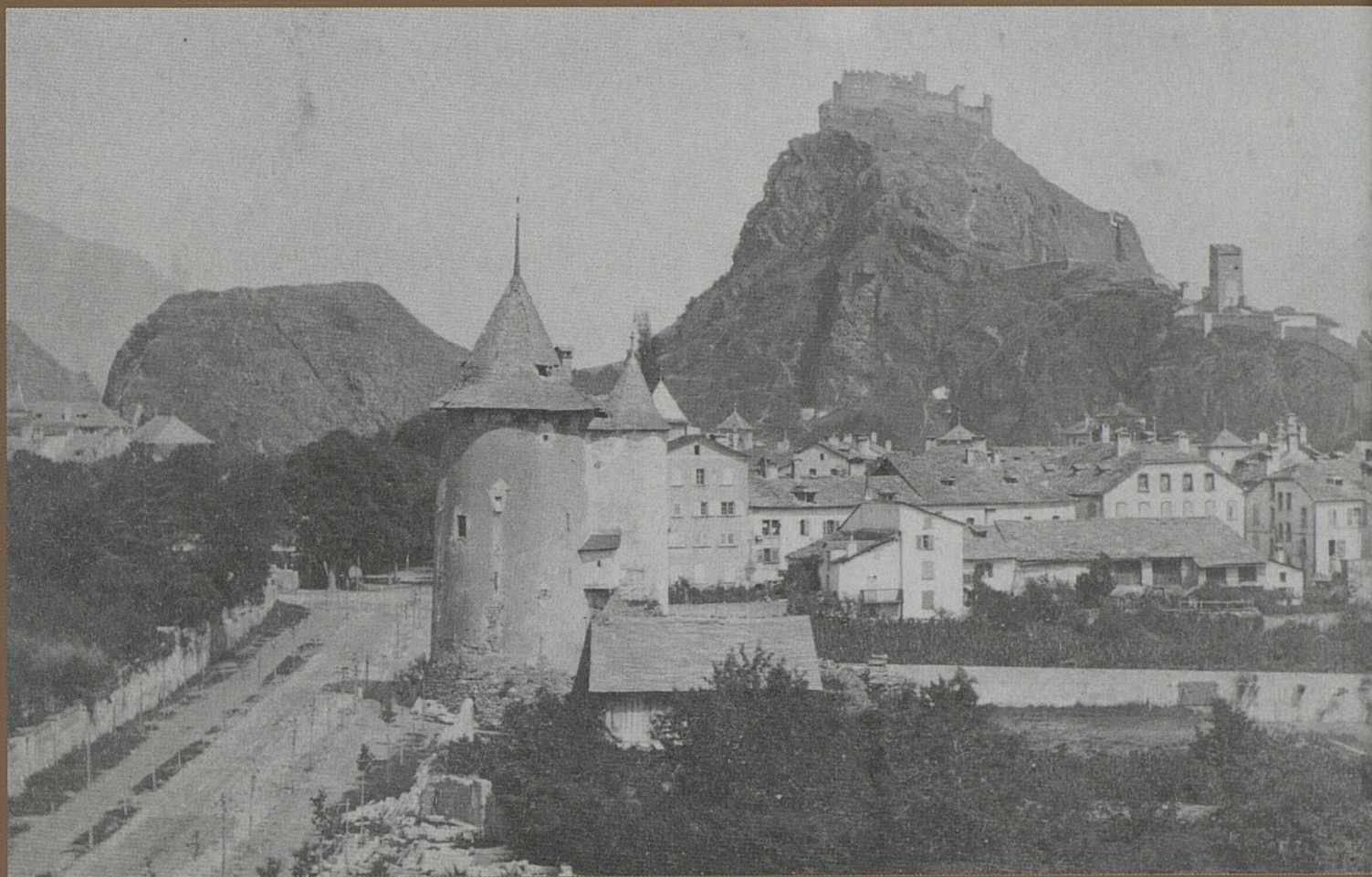
Dans sa préface au Catalogue, Philippe Aebischer reprend et développe les idées déjà exposées dans le rapport de 1873. Après avoir abondamment évoqué l'utilité d'une bibliothèque et les services qu'elle pourrait rendre à l'administration, au corps enseignant, à la magistrature, au commerce et à l'industrie, tout comme à la jeunesse et aux populations agricoles, l'auteur insiste sur les mauvaises perspectives d'avenir de la Bibliothèque, telle qu'elle est organisée: « On a fait du poste de Bibliothécaire un emploi dérisoire qui ne permet pas à celui qui l'occupe de s'initier à la science si complexe du bibliophile. » Les graves lacunes des collections, qui ne rassemblent même pas l'intégralité de la production valaisanne, s'expliquent selon Aebischer, « par l'abandon où la Bibliothèque s'est trouvée pendant si longtemps et le manque de ressources qui entravait toute amélioration ». Comme c'est souvent le cas dans les rapports administratifs, l'auteur termine sur l'idée de la nécessité de l'appui des pouvoirs publics. « C'est une œuvre patriotique et populaire que nous leur conseillons d'aborder et de soutenir. Toutes les classes de la société y sont intéressées, et avec elles le culte des lettres et des sciences, l'honneur et la prospérité du canton³⁸. » Ce vibrant appel ne semble pas avoir suscité un élan particulier de la part des autorités concernées. Le rapport du Département de l'Instruction publique pour 1878 mentionne pour la Bibliothèque cantonale une dépense totale de Fr. 900.– comprenant l'allocation ordinaire du budget et un crédit supplémentaire de Fr.400.– affecté à des paiements d'arriérés et à l'alimentation et à l'entretien de la bibliothèque. Les achats sont limités et ciblés en vue d'éviter de faire de l'institution une « bibliothèque populaire ».

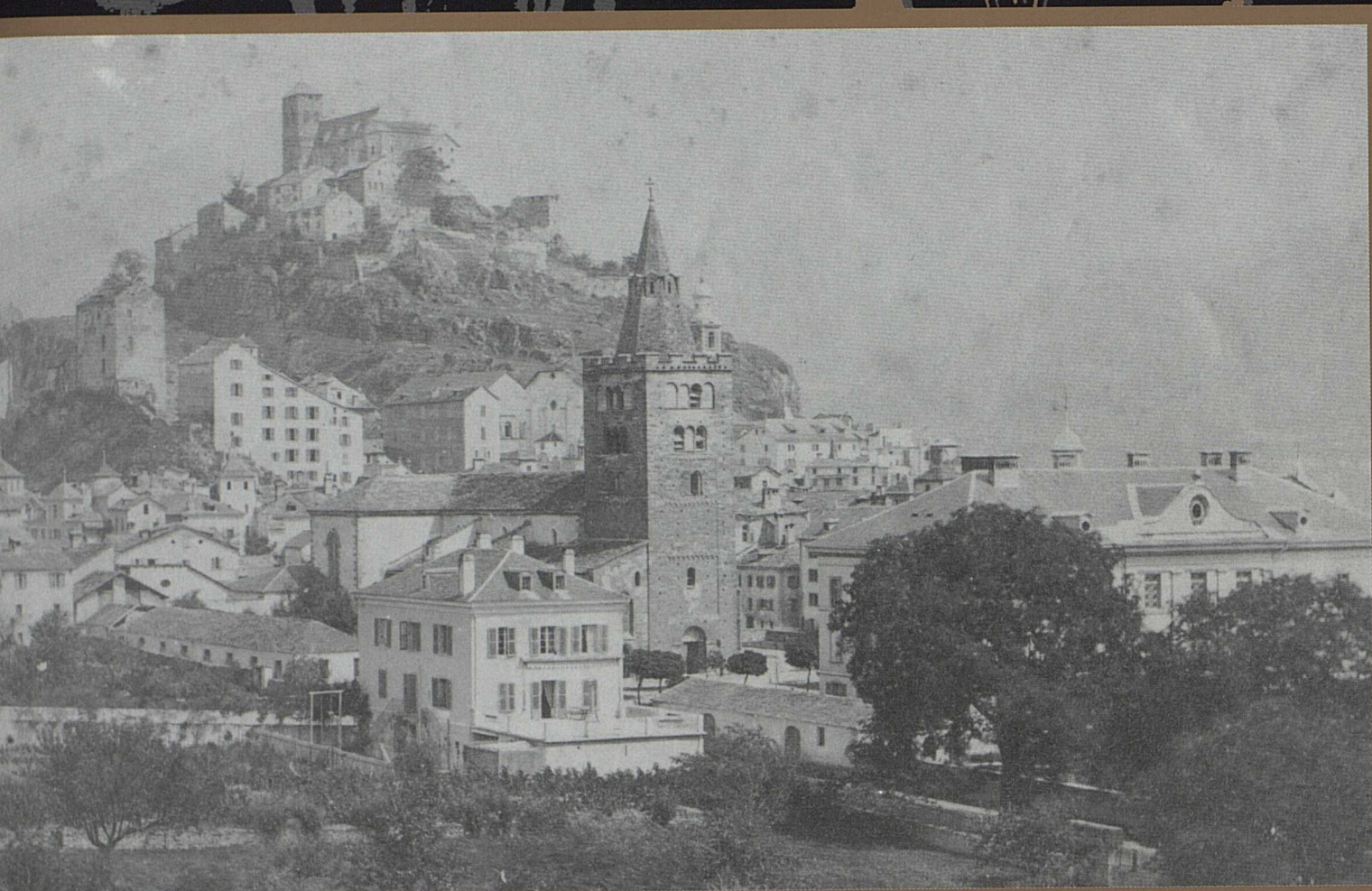
Le rapport fait état de la démission de M. Stanislas de Lavallaz, qui remplissait depuis plusieurs années les fonctions de bibliothécaire. Son remplacement par le secrétariat du

département permettra, estime-t-il, une économie dont bénéficiera la bibliothèque. L'autorité politique ne semble pas avoir compris que le premier bienfait pour une bibliothèque était d'être confiée à un bibliothécaire...

L'économie prévue n'interviendra pas tout de suite: il reste à assumer des frais de reliure d'ouvrages brochés et il convient de procéder au numérotage des ouvrages dans l'ordre suivi par le catalogue. En conclusion, le rapport mentionne avec reconnaissance les dons faits à la Bibliothèque par l'abbé Tscheinen, Rvd Curé de Grächen, par M. Etienne-Marie Dorsaz, président de la commission scolaire de Bourg-Saint-Pierre, et par M. Lommel, directeur technique de la compagnie du Simplon³⁹.

L'année suivante le chef du Département peut constater avec satisfaction que le travail du numérotage des ouvrages d'après le catalogue, retardé par la maladie d'un des secrétaires du Département, est désormais achevé. Mais la question qui préoccupe le département est, en réponse à un postulat du Grand Conseil, celle de trouver des locaux appropriés pour y loger aussi bien le musée que la bibliothèque: « Dans sa session de novembre dernier, le Grand Conseil ayant invité le Conseil d'Etat à chercher un local plus convenable pour y installer le musée en y réunissant, si possible, la bibliothèque cantonale et la collection archéologique, nous nous sommes empressés de donner suite à cette invitation, afin d'en faire mention dans notre présent rapport. Malheureusement le résultat de nos recherches n'est pas de nature à répondre à l'attente de la Haute Assemblée. En effet, après avoir examiné tous les bâtiments appartenant à l'Etat, nous n'y avons point trouvé de locaux assez spacieux pour y installer en même temps la bibliothèque, ainsi que le Grand-Conseil en avait exprimé le désir. Il ne s'agissait donc plus que de trouver pour le musée seul un local convenable et adapté à ce but. Or nous ne saurions guère le placer hors du bâtiment du lycée-collège sans occasionner une perte de temps aux élèves





La maison du sel vers 1870

qui l'utilisent lors des expériences, et pour l'y laisser, il faut choisir entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Quant au maintien du premier de ces emplacements plaiderait cette circonstance qu'une des salles est déjà garnie et que la dépense occasionnée par son aménagement serait en grande partie perdue. D'autre part il serait à craindre que les objets placés au rez-de-chaussée, soit à proximité immédiate de deux rues très fréquentées, se détériorassent par la poussière, bien que cet inconvénient soit moins grand ici, attendu que les fenêtres pourront rester fermées, outre que des vitrines préservent encore les objets.

»L'inconvénient signalé n'existerait pas pour le premier étage qui, bien plus, aurait encore cet avantage que tous les objets, y compris les minéraux, seraient classés dans plusieurs salles contiguës et présenteraient ainsi un meilleur aspect aux visiteurs. Mais cette installation aurait pour conséquence la nécessité d'utiliser comme salles de classe les locaux du rez-de-chaussée, exposés à la poussière, au bruit, en un mot peu appropriés à une destination semblable. Il est conséquemment fort difficile de prendre à cet égard une décision définitive et il serait ainsi à désirer que votre commission de gestion opérât une vision locale, afin d'émettre assez tôt son avis pour permettre de faire à l'époque des vacances prochaines les changements ou installations qui seraient reconnues nécessaires.

»L'installation, dans des locaux attenants, du musée et de la bibliothèque, telle que le postulat paraît l'avoir eue en vue, ne pourrait donc se faire qu'en éloignant l'école normale du bâtiment du collège, ou en faisant l'acquisition, par échange, du bâtiment entier de l'arsenal⁴⁰, qui appartient à la bourgeoisie de Sion. Mais une mesure de ce genre est d'une nature trop grave pour que nous ayons cru pouvoir vous la proposer déjà dans la présente session⁴¹.»

Les années passent, apportant chacune leur modeste lot d'acquisitions ou de dons. En 1880, les secrétaires du Département, ont « moyennant une modeste gratification, achevé en dehors

de leurs heures de bureau, le travail complémentaire du catalogue en numérotant les ouvrages mentionnés dans celui-ci et les classant dans l'ordre qui y est suivi⁴². En 1881, la Bibliothèque s'enrichit «d'un certain nombre d'ouvrages assez importants et dont la plupart proviennent de la bibliothèque de M. le chanoine Beck, desservant de la paroisse catholique d'Aigle⁴³».

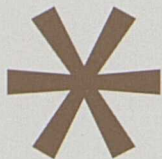
Parfois perce une certaine lassitude: «Pas d'observations spéciales à présenter» dit succinctement le rapport pour 1883. L'année suivante, on rappelle l'insuffisance du local: «force sera de déménager dans un avenir prochain, surtout que, par le fait d'une collocation, l'Etat est devenu propriétaire d'une bibliothèque d'une certaine importance à laquelle il faudra trouver une place. La Société Murithienne est de son côté disposée à céder la jouissance de sa belle bibliothèque à l'Etat lorsque celui-ci disposera d'un local plus convenable et plus spacieux⁴⁴.»

En 1885, on se fait plus pressant: «Le local actuel, dont l'insuffisance a déjà été signalée, ne peut absolument convenir plus long-temps à sa destination. Faute de place, en effet, l'on a dû remiser provisoirement la bibliothèque de feu M. Henzen, dont l'Etat est devenu propriétaire par collocation, dans des armoires situées dans le sous-sol de l'hôtel du Gouvernement. Or, cette collection d'ouvrages est importante et il serait regrettable que, faute d'espace, elle ne pût être prochainement réunie à la bibliothèque cantonale. La construction d'un édifice spécial pour loger celle-ci ainsi que le musée s'impose donc d'urgence, dans l'intérêt des objets à conserver⁴⁵.»

Même refrain pour 1888: sous la rubrique «Cabinet de physique et bibliothèque cantonale», le chef du Département indique sobrement: «Nous n'avons aucune observation importante à présenter sous ce double rapport, sauf qu'à rappeler que soit le musée, soit la bibliothèque sont toujours mal logés et à l'étroit, et qu'il serait grand temps de leur assigner des locaux plus spacieux, ainsi que nous en avons démontré la nécessité dans de précédents rapports⁴⁶».

Un an plus tard, rien n'a encore changé: sous le titre «Bibliothèque cantonale et cabinet de physique et chimie» le rapport indique: «Nous pouvons sans inconvénient conglober pour cette fois ces deux institutions dans le même chapitre car nous n'avons à dire autre chose à leur sujet, qu'elles continuent à être logées dans des conditions insuffisantes et défectueuses». Le rapport mentionne encore avec reconnaissance le don fait à la Bibliothèque par M. le Rvd curé Tscheinen, à Grächen⁴⁷.

Le rapport pour l'année 1891 fait état d'un questionnaire adressé aux autres cantons pour connaître la situation des bibliothèques. Un tableau comparatif, tiré des réponses de seize cantons, et montrant pour chacun les budgets d'acquisition, le personnel, les traitements, les heures d'ouverture et l'équipement (salle de lecture ou non) démontre que le Valais est bon dernier en tous points⁴⁸.



Un généreux donateur:

l'abbé Moritz Tscheinen 1808-1889

Moritz Tscheinen peut à bon droit être qualifié, tout comme le Père Sigismund Furrer, de pionnier de l'ethnographie et de l'histoire haut-valaisanne.

Né à Naters le 23 novembre 1808, fils de Johan-Anton et d'Anna-Maria née Troenlin, il était l'aîné d'une nombreuse famille dont il partagea la

charge avec ses parents. Esprit curieux et enthousiaste, il fait d'abord ses études classiques sous la férule des Jésuites du collège de Brigue. Puis il entre en 1834 au séminaire de Sion, pour y étudier la théologie.

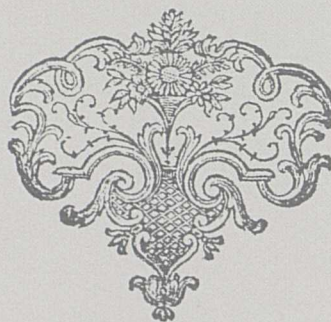
Ordonné prêtre en 1837, il sera tour à tour vicaire de Tourtemagne (1837-1839), curé de Zermatt (1839-1845),

curé de Rarogne (1845-1847), de Sankt-Niklaus (1847-1848), préfet et professeur au collège de Brigue (1848-1849), curé de Törbel (1849-1856) et enfin curé de Grächen de 1856 à sa mort en 1889).

L'abbé Tscheinen manifeste tout au long de sa carrière un intérêt pour les sciences naturelles aussi bien que pour les sciences humaines

En 1872, l'abbé Tscheinen et son confrère Peter Joseph Ruppen font paraître à Sion (imprimerie Schmid) les *Walliser-Sagen*, un recueil de légendes valaisannes d'expression germanique.

Le 8 septembre 1878, la *Gazette du Valais* [n° 107] fait savoir à ses lecteurs que «M. Tscheinen, révérend curé de Grächen a offert au Conseil d'Etat de léguer à la bibliothèque cantonale un certain nombre d'ouvrages sur l'histoire naturelle etc., qui ont du mérite, Humbolt, Perey...»



NOUVEL ESSOR ET ACCROISSEMENT CONTINU 1893-1941

Après l'abandon d'un premier projet en 1873 et sa reprise une quinzaine d'années plus tard, la construction du nouveau collège (actuel Palais de Justice) eut lieu de 1891 à 1892⁴⁹. Vingt ans tout juste après avoir été réclamé comme une nécessité, le transfert de la Bibliothèque se fit en décembre 1893 au rez-de-chaussée du corps central du nouveau bâtiment du Lycée-collège. Il fut suivi de celui des Archives de l'Etat, installées au sous-sol du même édifice. En raison des travaux de la nouvelle installation, la réouverture au public ne put se faire qu'au commencement de novembre 1894. Dès lors, la bibliothèque fut ouverte deux jours par semaine, soit les mardi et jeudi de 14 à 16 heures du soir.

Le rapport pour 1894 se réjouit de l'amélioration de la situation de la Bibliothèque «qui dispose de trois grandes salles, dont celle du milieu est uniquement utilisée comme bureau et comme salle de lecture pour le public. Les deux autres salles N^{os} I et II sont destinées à la bibliothèque proprement dite et elles peuvent contenir, d'après leur aménagement actuel, 5000 volumes environ chacune». Le rapport fait état d'un accroissement de 4993 volumes depuis le catalogue Aebischer. Cet accroissement, qui porte le nombre de volumes total à 7393, se répartit comme suit : généralités 613volumes; jurisprudence 107; sciences et arts 788; histoire 550; littérature 360; théologie 1375; belles-lettres, romans 1200; total : + 4993 volumes.

Nommé le 30 juin 1893, après une vacance du poste de quinze ans, le nouveau bibliothécaire est l'ancien conseiller d'Etat Alphonse Walther (1836-1898), de Selkingen, à qui le Conseil d'Etat confia en même temps le soin des Archives cantonales, détachées alors de la Chancellerie⁵⁰. En fonctions jusqu'à la fin de 1896, il eut soin de faire relier les ouvrages qui ne l'étaient pas encore et proposa d'améliorer et d'adapter le règlement datant de 1864.

Le rapport de gestion pour 1896 rappelle ainsi son bref passage et l'arrivée de son successeur : « Longtemps il n'y eut pas de bibliothécaire attitré, si bien que pendant quelques



Le collège de Sion

années la Bibliothèque fut desservie par un personnel de bonne volonté et cela à titre provisoire, contre une modeste indemnité prise sur le crédit restreint accordé pour la Bibliothèque. Les changements également survenus dans ce personnel durant ce laps de temps ont été cause de la rentrée irrégulière ou incomplète, signalée par la commission, des livres prêtés. Plus tard, un titulaire spécial a été nommé, mais que l'on ne put conserver que peu de temps, en raison de la difficulté de chauffer l'immense salle affectée à cet usage et aussi de l'état de sa santé. Depuis, nous avons procuré au nouveau bibliothécaire un bureau convenable, et, d'après les instructions qu'il a reçues, il ne se conforme pas seulement aux désirs exprimés par la commission, mais il s'occupe encore à réviser et à compléter le catalogue de la Bibliothèque⁵¹.»

C'est pour la Bibliothèque une ère nouvelle qui commence: l'heureux mortel bénéficiant désormais d'un bureau chauffé, et qui restera en fonction de janvier 1897 à août 1905, se nomme Gustave Oggier (1866-1921), notaire, de Varone, précédemment premier secrétaire au Département militaire. Il opère un nouveau classement des Archives de l'Etat, selon le découpage suivant: A. Souveraineté des Evêques jusqu'en 1628; B. Souveraineté de la République de 1628

à 1798; C. République helvétique et rhodanique de 1798 à 1802; D. République indépendante de 1802 à 1810; E. Département du Simplon et Médiation de 1810 à 1815; F. Période de 1815 à 1847; G. Période de 1847.

A la Bibliothèque, Gustave Oggier entame la rédaction d'un nouveau catalogue de la Bibliothèque, dont voici les principales articulations et subdivisions, telles qu'elles figurent dans le rapport de gestion pour 1901:

A. Généralités : 114 volumes. [148 titres en 1905]



- B. Sciences et arts 271 vol. [153 titres en 1905]
- B². Agriculture: 114 vol. [94 titres en 1905]
- C. Classiques grecs et romains, avec les traductions et commentaires: 452 vol. [108 titres en 1905]
- D. Philosophie; Education: 238 vol. [161 titres en 1905]
- E. Mathématiques: 51 vol. [41 titres en 1905]
- E². Physique et chimie, 86 vol. [resp. 22 et 25 titres en 1905]
- E³. Sciences naturelles, 34 vol. [hist.nat. 38, zool. 27, botan. 71, géol. 68, minéralogie 8 en 1905]
- F. Géographie, voyages statistiques: 320 vol. [149 titres +52 en 1903]
- F². Histoire générale et histoire particulière des Etats.
Histoire ecclésiastique. Biographies: 1133 vol. [455 titres en 1903]
- F³. Histoire suisse: 565 vol. [264 titres en 1903]
- F⁴. Valais: 96 vol. [93 titres en 1903]
- G. Théologie: 1212 vol. [622 titres en 1905]
- H. Jurisprudence: 713 vol. [358 titres en 1905]
- I. Sciences politiques et sociales : 112 vol. [81 titres en 1905]
- J. Littérature. – Histoire de la littérature: 870 vol. [709 titres en 1905]
- K. Sciences médicales et vétérinaires: 76 vol.⁵² [93 titres en 1905]

[Soit un total de 6457 volumes et brochures pour 3840 ouvrages ou unités bibliographiques]. Notez qu'une partie des volumes ne doit pas avoir été prise en compte dans le catalogue, puisqu'en 1894 déjà, la Bibliothèque possédait 7393 volumes et brochures et s'était accrue chaque année des dons ou des acquisitions nouvelles. Faut-il voir là le premier résultat



BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

DU

VALAIS

CATALOGUE

DE LA

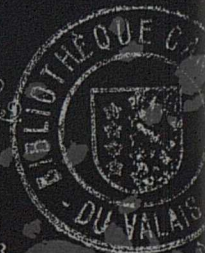
Bibliothèque cantonale

DU

VALAIS



- F. 1. — Géographie, voyages, statistique.
F. 2. — Histoire générale et histoire particulière des Etats. Histoire ecclésiastique. Biographies.
F. 2^a — Histoire de la Suisse.
F. 2^b — Voyages. Statistique. Géographie.
F. 3. — Histoire du Valais.



SION
IMPRIMERIE BEEGER

1902

des éliminations projetées et effectuées par la Commission? La Bibliothèque, tout comme les Archives, voit arriver régulièrement des dons de privés et procède, année après année, dans les limites du modeste budget, à des acquisitions. En 1903, la bibliothèque du conseiller d'Etat Chappaz, comprenant entre autres la bibliothèque dite «d'Angreville» devient propriété de la Bibliothèque cantonale. Le «bibliothécaire cantonal» comme l'appelle désormais le Rapport de gestion, prend part, le 8 novembre 1903, à la V^e réunion des bibliothécaires suisses. On y traite entre autres, de l'accord sur les règles à suivre dans le catalogue. La question est jugée «d'un grand intérêt pour la confection de notre nouveau catalogue⁵³». Le premier fascicule du nouveau catalogue paraît en 1903; les quatre autres suivront en 1905.

L'ère Léo Meyer (1905-1941): petits moyens, notables résultats

La Bibliothèque acquiert un statut et une organisation avec l'arrêté du 23 février 1904, abrogé et remplacé par celui du 4 novembre 1904, concernant l'administration de la Bibliothèque cantonale⁵⁴. La deuxième version insiste un peu plus sur la position hiérarchique et la fonction du Département, de la Commission pour la Bibliothèque et du bibliothécaire. Pour le reste, le contenu est semblable. Le texte définit la composition et les attributions de la commission, ainsi que celles du bibliothécaire.

Aux termes de l'arrêté, c'est la Commission, composée de trois membres, qui joue un rôle de tout premier plan dans la direction de la Bibliothèque. Elle dispose des crédits et préavis sur le choix des acquisitions. Le bibliothécaire n'a qu'une voix consultative aux séances de la Commission, auxquelles il n'assiste que lorsqu'elle le lui demande.

On voit que le souhait exprimé en 1873 par Philippe Aebischer de voir «élever le poste de bibliothécaire à la hauteur d'une direction» n'est pas encore tout à fait exaucé.

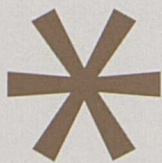
Composée de M. l'abbé Dionys Imesch, professeur à Brigue, d'Isaac Marclay, juge-instructeur à Monthey, et d'Oscar Perrollaz, télégraphiste à Sion, la Commission déploie, dès sa création, une intense activité. Peu de temps après, en août 1905, Gustave Oggier ayant été nommé secrétaire à la Chancellerie, le Conseil d'Etat désigne pour lui succéder, l'abbé Léo Meyer (1870-1942), de Tourtemagne, alors professeur de Rhétorique au Collège de Brigue.

En étroite collaboration avec le nouveau bibliothécaire chargé en même temps des archives de l'Etat, la Commission commence ses travaux qu'elle résume elle-même de six mots: «économie, élimination, classification, reconstitution, augmentation, fréquentation⁵⁵.»

Une enquête auprès d'une dizaine de bibliothèques de Suisse permet au secrétaire Perrollaz de recueillir des renseignements et de faire, dans le rapport pour 1904, les propositions suivantes, qui touchent à la fois aux mesures d'économie et d'augmentation des fonds: «Pour augmenter le fond de livres de la bibliothèque, en diminuant les frais, je proposerais

1. d'obtenir des imprimeries du Valais un exemplaire gratuit des ouvrages qu'elles publient, de même que de toutes les brochures, proclamations, etc.;
2. d'agir auprès des familles de personnes notables décédées, en vue de se faire délivrer, en don ou en dépôt, les imprimés du défunt (Frauenfeld);
3. d'acheter dorénavant en antiquariat, tout ce qui peut être acquis par cette voie. Il est en effet contraire au bon sens commercial, de payer fr. 3, 50 un livre broché, neuf, quand on peut l'avoir à fr. 1,50, une année plus tard, en très bon état.⁵⁶»

Toujours au chapitre des économies et de l'accroissement des fonds, la Commission obtient un abonnement gratuit de tous les éditeurs de journaux valaisans.



Un infatigable pionnier:

l'abbé Léo Meyer 1870-1942

directeur de la Bibliothèque et des Archives

Unies depuis 1893 sous la responsabilité du Département de l'Instruction Publique, les fonctions d'archiviste et de bibliothécaire cantonal sont confiées en 1905 à l'abbé Léo Meyer.

Né à Tourtemagne le 17 novembre 1870, et originaire d'une famille paysanne, Léo Meyer étudie d'abord à Sion, à Brigue et à nouveau à Sion, avant d'aller s'inscrire en théologie à Innsbruck, où il est ordonné prêtre en 1895. Revenu au pays, il commence sa carrière en enseignant au collège de Brigue, le latin, l'allemand, la rhétorique. En 1898, il fonde un périodique pédagogique au titre évocateur: *Erziehungsfreund der Oberwalliser Jugend* dont il sera le rédacteur pendant quatre ans et qui paraîtra jusqu'en 1915. Devenu archiviste et bibliothécaire cantonal en 1905, il n'abandonne pas pour autant sa passion pour l'histoire et la philologie. Il publiera en 1914 sa thèse sur le dialecte d'Anniviers («Untersuchungen über die Sprache von Einfisch im 13. Jahrhundert nach dem Urkundenregister der Sittner Kanzlei: ein Beitrag zur mittelalterlichen Kanzleisprache von Sitten und zur Ortsnamenforschung»).

L'abbé Meyer eut une vie extrêmement remplie. A la Bibliothèque, il s'agissait d'ordonner et surtout de compléter des collections bien lacunaires. Il s'y attela avec succès: à son entrée en fonction, la Bibliothèque comptait environ 9000 volumes dont une part sans valeur. A son départ à la retraite, elle en comptait 40000. Les *Vallesiana* qui représentaient à peine 98 numéros en 1903, sont au nombre de



700 en 1906 déjà et de 1036 deux ans plus tard. En 1915, la *Bibliographie valaisanne* contient 1371 numéros de livres et brochures et 60 numéros de périodiques et ce nombre ne cessera d'augmenter.

Aux Archives aussi, presque tout était à faire. Il fallait ordonner, classer et inven-

torier des fonds conservés en vrac, mais surtout rassembler des fonds dispersés et accueillir les fonds contemporains, ce qui créa bientôt de gros problèmes de locaux, problèmes qui ne furent résolus que quinze ans après sa mort, lors du transfert des Archives et de la Bibliothèque dans leurs locaux de la rue des Vergers.

En 1918, il devient membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Trois ans plus tard, il est nommé vice-président de cette commission, c'est-à-dire seul maître à bord après le chef du Département et «préfet des études» comme on disait alors. Il le demeurera jusqu'à la fin de sa carrière en 1941.

L'abbé Meyer déploya aussi une grande activité philanthropique en s'occupant du Sankt-Josefsheim d'Agarn, un asile pour vieillards et nécessiteux, auquel il consacra beaucoup de temps et d'énergie.



Appel au public. Aux amis connus et inconnus de la **Bibliothèque cantonale du Valais**



Le Haut Conseil d'Etat, voulant témoigner sa sollicitude vis-à-vis de la Bibliothèque cantonale, a nommé une commission de trois membres, chargée de s'occuper spécialement de cet établissement. La commission, après mûr examen, s'est dit qu'avec les ressources dont elle dispose, elle ne peut agrandir beaucoup les cadres de la bibliothèque valaisanne et imitant ce qui se fait dans les autres cantons suisses, avec le plus grand succès, elle adresse aux amis de la Bibliothèque un chaleureux appel.

Elle les prie instamment, s'ils avaient des ouvrages, des imprimés, des brochures, des proclamations, intéressant le Valais, s'ils possédaient des collections de journaux ou des numéros épars, de bien vouloir les conserver et, s'ils avaient l'intention de les reléguer dans un galetas ou de les jeter au feu, de les signaler avant à la commission de la Bibliothèque cantonale ou à M. le Bibliothécaire.

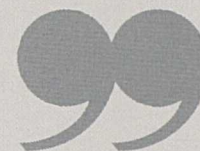
Combien de personnes, en effet, par voie d'héritage ou par dons, ou par une circonstance quelconque, sont devenues propriétaires de bouquins, d'imprimés, de vieux journaux, auxquels elles n'ajoutent aucune importance, lesquels, cependant, seraient une précieuse trouvaille pour la Bibliothèque cantonale.

La commission est à l'œuvre pour reconstituer les collections actuellement dépareillées, des journaux valaisans. Elle attire donc spécialement l'attention des lecteurs sur le service qu'ils pourraient rendre à la Bibliothèque en lui envoyant les vieux numéros de journaux. Elle les prie d'en faire de même avec les proclamations électorales, libelles, pamphlets, couplets, chansons, satires. Cette collection de journaux et d'imprimés, lorsqu'elle sera complète, sera des plus précieuses pour l'histoire, pour le mouvement politique, industriel, agricole, commercial du pays. Elle reflétera la vie au jour le jour, elle sera consultée avec avantage par l'historien, l'homme politique, le littérateur et le journaliste.

Les éditeurs de journaux valaisans, sans exception, sur la demande de la commission, ont bien voulu assurer un abonnement gratuit à la Bibliothèque. Aucun ne s'y est refusé. Nous les remercions sincèrement et publiquement de leur dévouement et de leur patriotisme.

Aux auteurs qui publieraient leurs ouvrages en Valais, ou sur le Valais, nous adressons de même la prière d'un exemplaire gracieux en faveur de la Bibliothèque cantonale.

La commission ne doute point que les amis de la bibliothèque seront aussi généreux qu'ils le sont ailleurs et elle attend avec confiance les effets du présent appel.



La commission de la Bibliothèque cantonale.

N.B. – Les frais de port seront remboursés. Les personnes qui voudraient s'adresser à un membre isolé peuvent écrire à M. Imesch, Naters, M. Marclay, juge d'Appel, à Monthey, et M. Oscar Perrollaz, à Sion⁵⁷»



payable
si toute
12 francs
3 mois, 3
l'étranger
imprime-
dans les
des

COURRIER DU VALAIS.

PRIS D'INSERTION : 15 cen-
times la ligne. — Les insertions
répétées paient la moitié.
Les lettres, etc., doivent être
adressées franco au bureau du jour-
nal, à Sion.
Les annonces, avec leur coût,
doivent être adressées à l'imprime-
rie du journal.

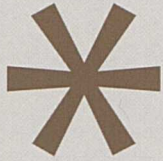
Quant à l'élimination d'ouvrages inappropriés aux buts fixés pour la Bibliothèque, la Commission décide ainsi d'éliminer des revues illustrées telles que *Gartenlaube* ou *Das Buch für Alle, Lectures pour tous*. Quant à la classification, le nouveau catalogue est achevé par quatre fascicules publiés en 1905 et l'on prévoit un supplément à brève échéance.

La Commission se préoccupe aussi de l'accessibilité et du confort des locaux, ainsi que de la bonne marche du service de prêt. Un *Règlement* pour les relations avec le public est approuvé par le Département le 21 septembre 1905. Il fixe en détail les modalités de prêt, ainsi que de la fréquentation de la salle de lecture, et prévoit les sanctions en cas d'inobservation des règles ou de retards dans la restitution des livres. Une statistique sommaire du nombre de prêts à l'extérieur est tenue à partir de 1906. Elle permet d'estimer l'accroissement de la fréquentation par le public.

Pour la reconstitution des collections incomplètes (essentiellement les journaux), tout comme pour obtenir un accroissement économique des collections, la Commission n'hésite pas, en septembre 1905, à recourir à la publicité et à lancer dans la presse un vibrant appel aux donateurs.

L'appel de la Commission ne reste pas sans écho: l'année suivante on enregistre deux dons importants: les archives et la bibliothèque de M. Charles de Rivaz (soit 1977 ouvrages, c'est-à-dire 3596 volumes et brochures⁵⁸) et la collection de journaux du colonel Adolphe Fama⁵⁹.

Afin, sans doute, de susciter une certaine émulation, la Commission relève publiquement le geste des donateurs. La *Gazette du Valais* consacre au don de Rivaz un entrefilet dans son numéro du 8 novembre 1906, sous le titre «Don à l'Etat»: «Nous apprenons avec plaisir que M. Charles de Rivaz, député de Sion et président du Grand-Conseil, vient de céder à l'Etat du Valais les documents et livres de sa belle bibliothèque. Le Conseil d'Etat a exprimé au généreux donateur ses vifs remerciements pour ce legs précieux tout en décidant de lui affecter un local spécial des archives cantonales, sous le nom de 'Salle de Rivaz, archives et bibliothèque'⁶⁰.»



Le rassembleur de la Bibliothèque de Rivaz:

Charles-Emmanuel de Rivaz 1753-1830

Charles-Emmanuel de Rivaz est incontestablement le Valaisan le plus éminent de son époque. «Gloire de sa famille et orgueil de ses descendants» comme l'écrira en 1883 l'un de ceux-ci [son arrière-petit-fils Roger de Bons, fils de Charles-Louis et d'Amélie, née de Rivaz], il naît à Saint-Gingolph le 20 octobre 1753. Il étudie le droit à Turin et – nous dit son biographe – cultive les sciences et les lettres avec un soin égal.

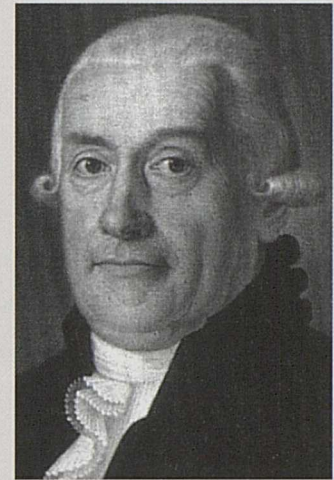
Le Bas-Valais était alors sous la domination du Haut et ses ressortissants, si nobles fussent-ils, n'avaient aucune chance d'accéder aux charges importantes du pays. Il en sera tout autrement lorsque les effets de la révolution française se firent sentir et incitèrent le Bas-Valais à réclamer puis à conquérir son indépendance. Charles-Emmanuel jouera dans ces événements un rôle de tout premier plan.

«Charles de Rivaz – ajoute son arrière petit-fils et biographe – n'était cependant nullement l'homme de la Révolution, mais il fut l'un de ces esprits perspicaces du Bas-Valais qui, comprenant l'impossibilité de résister aux idées nouvelles, réussirent à en maîtriser la violence, à en atténuer les effets, à faire respecter les personnes et les propriétés, et

à empêcher tout ce qui eût été de nature à laisser des ferments de haine et de division entre les deux parties du pays ».

De 1798 à sa mort en 1830, Charles-Emmanuel de Rivaz va mener une carrière bien remplie. Membre du comité de Saint-Maurice puis du Directoire provisoire du Valais

en 1798, membre également du Tribunal cantonal, il sera désigné comme préfet national du Valais sous la République Helvétique (1798-1802). Sous la République du Valais il sera député à la Diète dès 1801, conseiller d'Etat, ministre de la Justice (1802-1805), rédacteur du nouveau code civil et criminel en 1804, président du Tribunal suprême en 1806, et directeur général de la diligence dès 1808. L'incorporation du Valais à la France, sous le nom de Département du Simplon lui donnera l'occasion d'être représentant du Valais à Paris, membre du Corps législatif de 1811 à 1813.



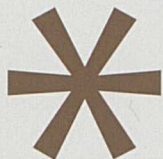
C'est au cours de ce mandat qu'il eut l'occasion de défendre l'Abbaye de Saint-Maurice, dont l'empereur envisageait la suppression. Bien en cour auprès de l'empereur, De Rivaz eut le privilège d'assister au baptême du roi de Rome et de recevoir la croix de la Légion d'honneur.

La chute de Napoléon n'interrompt pas la carrière du brillant magistrat. Elu à nouveau député de son dizain, il se voit offrir un siège au Conseil d'Etat. Il sera grand-bailli à deux reprises, en 1817-1818 et en 1825-1826 et député à la Diète fédérale [conseiller aux Etats, comme on dira plus tard]. Il est fait comte en 1823 par Charles-Félix, roi de Sardaigne.

En marge d'une vie publique déjà fort remplie, ce magistrat éclairé développe une activité de lettré et de mémorialiste et préside, de 1829 à sa mort, la Société helvétique des sciences naturelles. On lui doit entre autres une dissertation savante sur le passage d'Annibal à travers les Alpes, publiée sous le titre «Variétés» dans le *Moniteur Universel* du jeudi 30 décembre 1813, et quelques œuvres manuscrites plus conséquentes: «Mémoires historiques sur l'occupation militaire en Valais par le général Turreau» (qui seront publiés

en 1890); «Mes souvenirs de Paris (1810-1814)», publiés en 1967 par Michel Salamin ou sa «Relation sur le sacre de Mgr Joseph-Xavier Preux, évêque de Sion, le 8 novembre 1807» publiée en 1955 par André Donnet.

Charles-Emmanuel de Rivaz rassemble en collection et réunit à sa bibliothèque personnelle diverses bibliothèques d'au moins deux générations antérieures. Ce fonds compte 3747 volumes. La langue dominante est le français, représenté par 2678 volumes; le latin est représenté par 641 volumes; l'allemand en compte 151 et l'italien est représenté par 94 volumes, et l'anglais en présente 135. Les domaines les plus fortement représentés dans le fonds sont l'histoire, avec 789 volumes et les belles-lettres, pour lesquelles on dénombre 678 volumes. Les périodiques rassemblent 594 volumes. Viennent ensuite, le droit avec 504 volumes, la théologie avec 430, les sciences 417, la géographie 238, la philosophie 74 et les arts 23.



Le donateur de la Bibliothèque de Rivaz:
Charles de Rivaz 1850-1914

Arrière-petit-fils du grand Charles-Emmanuel, Charles de Rivaz naît à Sion en 1850. Après ses études au collège de la ville, il accomplit à Lyon un stage de banque. De retour dans son pays natal, il se lance à corps perdu dans les luttes politiques.

Ardent conservateur, il parcourt les étapes traditionnelles de la carrière politique : conseiller municipal en 1880, après une bataille électorale qui vit la défaite des libéraux de Sion,

juge de sa commune en 1882, député au Grand-Conseil dès 1885. Il préside aux destinées de la Cible de Sion, de 1886 à 1889. Elu président de la ville de Sion en 1892, il le demeure jusqu'en 1898. Enfin, il sera président du Grand-Conseil de 1905 à 1906.

Frappé d'une congestion le 20 juin 1914, il fait une chute et succombe à ses blessures deux jours plus tard.

Le volume des collections s'accroît donc considérablement et en 1907, la Bibliothèque peut s'enorgueillir de posséder, par dons, dépôts ou achats ordinaires, environ 20 000 volumes et brochures. La même année, on signale une innovation: un premier catalogue sur fiches «grâce auquel tout livre appartenant à la bibliothèque peut être trouvé aussitôt⁶¹».

Ce complément indispensable du catalogue imprimé, frappé d'obsolescence dès sa parution, accompagnera l'accroissement du volume des collections durant les trente-cinq ans que durera la carrière de l'abbé Léo Meyer.

La Commission a le souci de développer et de faire connaître au public son action: ainsi pour l'année 1908, le rapport de la Commission de la Bibliothèque cantonale et du bibliothécaire, fait état de la décision de participer à l'exposition industrielle de 1909. Y seront principalement exposés : la précieuse collection des catalogues des trois collèges, sous vitrine, de même que les incunables et l'album du Simplon, collectionné par les soins de M. Meyer, bibliothécaire. La même année, le rapport rappelle des tentatives de diffusion de livres dans les communes, tentatives qui se sont heurtées à des difficultés d'application. «Des essais ont été

tentés à Nendaz et à Conthey, mais les ouvrages prêtés ne sont pas rendus dans le délai réglementaire». La commission envisage aussi la fondation d'un périodique littéraire, historique et scientifique, paraissant une fois par année, sous le nom d'*Etrennes valaisannes* (*Walliser Neujahrsblätter*). «Ce serait – estime-t-elle – un excellent moyen de stimuler la jeunesse et d'encourager les talents cachés. De plus, cette publication, par voie d'échange avec des établissements similaires, fournirait un moyen économique d'enrichir notre bibliothèque⁶²». Faute de moyens, cette publication ne vit jamais le jour, comme le rappelle un an plus tard le rapport de la commission : «La commission de la bibliothèque a examiné en 1909, entre autres, la question de la publication des *Etrennes valaisannes*, à laquelle nous avons fait allusion dans notre dernier rapport. Tout en saluant l'idée d'une telle création littéraire, la commission ne sait comment faire face aux dépenses d'une telle publication. Le Conseil d'Etat n'ayant, de son côté, pas cru pouvoir engager sa responsabilité, la publication des *Etrennes valaisannes* est remise à des temps meilleurs⁶³».

En 1910, deux gros dépôts viennent accroître considérablement le volume des collections : la Murithienne qui, en 1884, se déclarait «disposée à céder la jouissance de sa belle bibliothèque à l'Etat lorsque celui-ci disposera d'un local plus convenable et plus spacieux», passa à l'acte, tout comme la section Monte-Rosa du Club Alpin Suisse. Le rapport ajoute : «Les deux bibliothèques du Club alpin et de la Murithienne, logées dans une salle attenante aux Archives, forment une digne annexe de la Bibliothèque cantonale, spécialement en ce qui concerne les sciences naturelles⁶⁴».

Durant les sept années d'activité de la Commission, l'accroissement du volume des collections est particulièrement spectaculaire. De 1905 à 1912 il est d'environ 600 ouvrages par an, soit 4000 unités bibliographiques qui se répartissent comme suit : sciences naturelles, 600 ; théologie et philosophie, 500 ; généralités, 70 ; philologie 200 ; histoire suisse, 700 ; vallesiana, 1400 ; histoire générale, 200 ; littérature française, 200⁶⁵.

De la Bibliothèque de Nob.
Charles Emmanuel de Rivaz,
Seigneur du Miroir, Capitaine
général de la Bannière de
Monthey.

Ex Bibl. P. L. de Rivaz de Romainmôtten
Index 1818

Bibliothèque Cantonale du Valais
Sion

Don Charles de Rivaz
1906

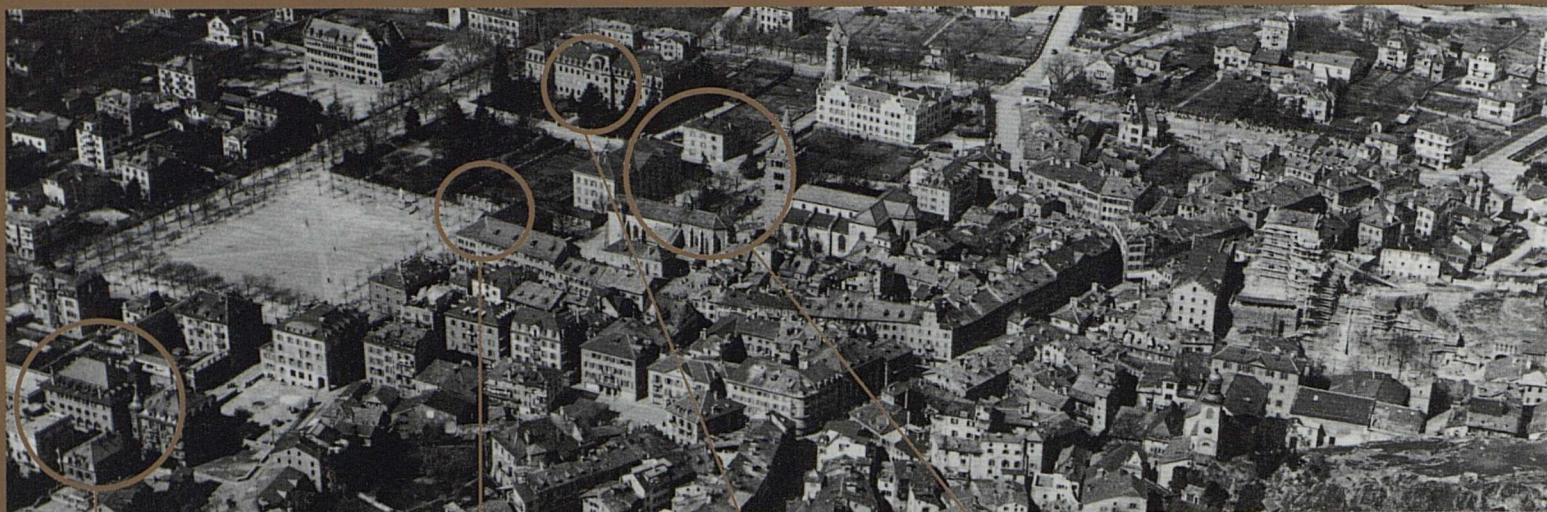
Joseph Louis Auguste
Gamon
Grand L. Sireme, sous la
suprême de Monsieur Marguerite
de Chazallet Com. Duché de Savoie
1790

Bibliothèque de Caplain
1790

Donum Hⁿⁱ Jos. Morand
pictoris
Martiniaci
descriptis.
1913

Morand
Martiniaci





Rue des Vergers 9



Palais du Gouvernement



Ancien Collège



Maison du Sel

Ex Libris Joannis Thomae

Sito Vicary

1799

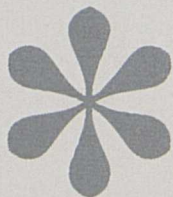
*Ex Libris Francisci
Sacerdotis Curie ad
Viennam Austria 1799*

Stimulées par l'exemple des de Rivaz, plusieurs familles patriciennes déposeront en mains de l'archiviste et bibliothécaire aussi bien leurs archives que leurs bibliothèques. C'est en 1913 le cas des familles Philippe de Torrenté et Philomin de Riedmatten, à Sion. Les familles de Werra et de Courten font également des dons de livres cette année là. Pour la première fois, le rapport de gestion fait état d'un «Livre d'or» des généreux donateurs. Jusqu'en 1913, l'activité de l'archiviste bibliothécaire sera encadrée et dirigée par celle de la Commission. Sans doute l'abbé Léo Meyer avait-il démontré sa capacité à diriger l'institution sans tutelle d'aucune sorte. Le 26 juillet, le chef du Département l'informe que le Conseil d'Etat, plein de confiance dans son savoir et son zèle, a estimé que «le contrôle de la Commission n'était plus nécessaire⁶⁶».

Le rapport de gestion pour 1913 rappelle que «la commission de la Bibliothèque, instituée par arrêté du 4 novembre 1904, n'a plus été renommée en 1913, le conseil d'Etat s'étant réservé à l'avenir un contrôle direct des acquisitions importantes de la Bibliothèque, laissées jusqu'ici à l'appréciation d'une commission de trois membres. Nous ne devons pas moins remercier, ici, les anciens membres de cette commission pour les services rendus⁶⁷».

La mobilisation de 1914, si elle retarde la parution du premier volume des Abscheids, jusqu'en 1916, n'empêche pas la Bibliothèque de poursuivre son accroissement. La collection des *Vallesiana* enrichie de nombreux dons et acquisitions, est de plus en plus complète: «notre Bibliothèque ne tardera pas à contenir tous les ouvrages ou travaux publiés sur le Valais au cours des siècles⁶⁸».

Le rapport pour 1915 est encore plus affirmatif: «La *Bibliographie valaisanne* touche à sa fin. Elle contient aujourd'hui 1371 numéros de livres et brochures et 60 numéros de périodiques, sans compter les 300 à 400 travaux qui se trouvent parsemés dans des ouvrages qui ne font pas absolument partie de la *Collectio vallesiana*⁶⁹».



Les bibliothèques publiques du Valais en 1911



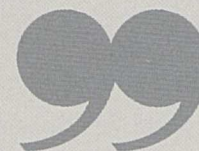
La publication du Bureau de statistique du Département suisse de l'intérieur, parue en 1915 à Berne, *Les bibliothèques publiques de la Suisse en 1911*, dresse un

tableau chiffré de la lecture publique en Suisse. On peut y mesurer le progrès accompli en la matière, par les cantons en général et par le Valais en particulier, depuis la statistique établie en 1868.

La moyenne suisse est de 1,5 bibliothèque(s) pour 1000 habitants ou encore de 2482 volumes pour 1000 habitants. Le Valais se situe à 1,0 bibliothèque et à 901 volumes pour 1000 habitants, le district le plus défavorisé est celui de Conthey avec 0,3 bibliothèque et 55 volumes pour 1000 habitants, et le mieux loti est celui de Sion avec 1,4 bibliothèques et 4367 volumes pour 1000 habitants. Le nombre des bibliothèques du Valais a passé de 15 à 128 et

le nombre total de volumes est passé de 33479 à 116201. La situation du Valais est comparable à celle de Bâle-campagne (1,1 bibliothèques et 783 volumes pour 1000 habitants) ou encore d'Appenzell Rhodes intérieures (respectivement 1,0 et 1637).

Consolation des damnés, il y a pire: le Tessin ne compte que 0,8 bibliothèque et 675 volumes pour 1000 habitants. Mais il y a aussi bien mieux: le canton de Vaud continue de jouer les premiers de classe avec 1,6 bibliothèque(s) pour 1000 habitants (comme Zurich!) et 3338 volumes (plus que Zurich qui n'en possède que 2770, mais moins que Genève qui en compte 4724) pour 1000 habitants. Le canton de Fribourg, quant à lui, a moins de bibliothèques (0,9 bibliothèque pour 1000 habitants) mais elles sont bien fournies puisqu'il compte 3244 volumes pour 1000 habitants.



L'année suivante, le rapport annonce que «la *Bibliographie valaisanne* est à son achèvement et sera livrée sous peu à l'impression. Tout le catalogue de la Bibliothèque est à jour sur une double série de fiches permettant le classement méthodique et le classement alphabétique. Avec le temps on pourra faire imprimer le supplément préparé⁷⁰».

En 1918, le catalogue sur fiches, commencé depuis quelques années, est désormais terminé et tenu à jour. La *collectio vallesiana* a subi une réorganisation complète: les périodiques, revues, journaux, catalogues, almanachs, etc. ont trouvé une place spéciale dans le corridor de sortie des archives. L'inventaire en a été achevé; le répertoire des doublets est sur le point de se terminer. La «salle de Rivaz» a été l'objet d'une réorganisation complète; l'inventaire de la bibliothèque est dressé. Il reste encore à inventorier 100 cartons contenant 2196 numéros répartis sous une dizaine de rubriques. En outre l'archiviste et bibliothécaire cantonal a été chargé par la Société d'Histoire de la Suisse romande de compléter les *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, publiés par l'abbé Jean Gremaud. Arrêtée à l'année 1457, cette publication devra continuer jusqu'à 1500, date du premier volume des Abscheids. L'abbé Dr. Meyer ayant en outre été désigné comme correspondant du Valais pour le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, on songe à lui adjoindre, provisoirement au moins, un collaborateur: «Si nous voulons que nos archives ne demeurent pas de riches mines inexplorées et inexploitées, mais qu'elles soient accessibles au public sous forme de travaux imprimés, il faudra probablement en arriver à créer ce poste de sous-bibliothécaire dans un avenir assez rapproché⁷¹».

Le Conseil d'Etat accède à ce désir deux ans plus tard, en nommant à la fonction d'Archiviste bibliothécaire adjoint, Léon Hallenbarter, d'Obergesteln. Devenu député au Grand-Conseil en mars 1921, ce dernier se retire, son statut de fonctionnaire étant incompatible avec son mandat⁷².

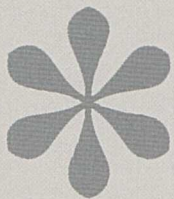
Le Conseil d'Etat sépare alors le service de la Bibliothèque de celui des Archives. Léo Meyer est désigné comme archiviste cantonal et Jean-Charles de Courten (1880-1934), juge cantonal, non-réélu en mai 1921⁷³, devient bibliothécaire cantonal. Une commission de surveillance est mise sur pied, composée de Léo Meyer, à Sion, de Joseph Morand (1865-1932), archéologue cantonal, à Martigny, et de Charles In-Albon (1870-1934), professeur, à Sion.

Le rapport pour 1922 se félicite de cette innovation sans aller cependant jusqu'à proposer de la pérenniser. Il préconise d'engager un secrétaire-copiste au cas où l'on fusionnerait les deux postes⁷⁴.

La séparation des deux fonctions permettait d'améliorer sensiblement le service au public et la fréquentation de la Bibliothèque. En effet, alors que de 1906 à 1920, la moyenne annuelle des prêts se situait à 1540, elle est à 2510 pour les trois ans durant lesquels Jean-Charles de Courten fut en charge de la Bibliothèque. Hélas, en 1923 déjà, le bibliothécaire cantonal est mis en demi-solde et n'ouvre plus la Bibliothèque que trois jours par semaine. Deux ans plus tard, le Conseil d'Etat réalise l'économie que, sous la pression du Grand-Conseil, il se disait prêt à réaliser: le poste de bibliothécaire n'est pas repourvu; il est de nouveau rattaché à celui d'archiviste⁷⁵. On peut imaginer l'amertume que dut éprouver Jean-Charles de Courten devant ce nouveau crève-cœur⁷⁶.

C'est donc l'abbé Léo Meyer qui se trouve à nouveau investi de la double fonction d'archiviste-bibliothécaire cantonal, qu'il assumera jusqu'en 1941.

Le rapport pour 1926 donne un tableau récapitulatif des dépenses consacrées aux archives et à la bibliothèque depuis 1906, que nous reproduisons ci-dessous. On peut y voir l'incidence financière occasionnée entre 1921 et 1925 par l'intermède du dédoublement des services. En 1926, on est revenu à un niveau de dépenses de Fr 2000.- inférieur à celui de 1920.



Extrait du *Rapport de gestion* pour 1922

Bibliothèque et Archives cantonales



1. Personnel

Il n'y a pas ici de changement à signaler.

En 1921, profitant de circonstances spéciales, nous avons dédoublé le poste d'Archiviste et de Bibliothécaire cantonal, non pas en créant un nouveau service, mais simplement en transformant en poste de Bibliothécaire, le poste déjà existant, au traitement initial de frs. 5,500.- d'Archiviste-Bibliothécaire adjoint, occupé précédemment par M. Léon Hallenbarter et qui avait été introduit, en 1920, sur les demandes itératives de l'Archiviste principal. Cette opération s'étant faite sans augmentation de personnel, il n'en était résulté aucun accroissement de dépenses, hormis une majoration de traitement de frs. 1500.- en faveur de M. Jn.-Ch. De Courten, pour tenir compte, conformément d'ailleurs au règlement sur la matière, des 25 ans environ de services que ce dernier avait consacré à l'Etat.

Sans être onéreuse au point de vue financier, la séparation des postes d'Archiviste et de Bibliothécaire a été très favorable à l'un et à l'autre service en raison de l'heureuse division du travail qu'elle y a introduite.

On sait que, depuis l'entrée en vigueur de l'arrêté du 17 juin 1922 concernant la réorganisation des archives commu-

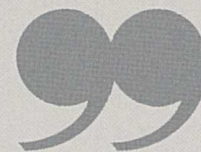
nales et bourgeoises, un nouveau champ s'est ouvert à l'activité de notre archiviste, devenu l'organe de la surveillance du Département sur les dites archives. Quiconque est un peu introduit dans ce domaine, sait qu'il y a encore beaucoup à y défricher; nombreux seront donc les conseils et les directions que M. le D^r Meyer sera appelé à donner aux archivistes communaux et bourgeois. D'autre part, le nombre tend à s'accroître des familles qui déposent, aux Archives cantonales, à l'abri des dangers et des vicissitudes, le trésor de leurs documents et de leurs vieux parchemins. Ce fut le cas, tout récemment encore, de la famille de Preux, d'Anchette. Or, ces réceptions d'archives imposent, chaque fois, un travail de classement et d'inventaire, qui vient s'ajouter à la besogne courante de l'archiviste, telle que la correspondance, les renseignements à donner aux visiteurs, etc. Mentionnons aussi la continuation de l'œuvre de Gremaud, qui absorbe également une partie de son temps et à laquelle il devrait peut-être renoncer si la direction de la Bibliothèque lui incombait encore.

De son côté le Bibliothécaire ayant son domaine propre, peut plus aisément l'enrichir et le mettre à la disposition d'une clientèle toujours grandissante. C'est une conception aussi erronée que simpliste, de se figurer ce fonctionnaire comme un simple prêteur de livres. A une tâche si banale,

quiconque même dépourvu de culture générale ou spéciale, pourrait aisément suffire. Mais l'activité du directeur de la Bibliothèque est d'un ordre plus élevé, plus intellectuel, plus spéculatif. Son rôle est de se tenir au courant de la littérature paraissant dans les divers domaines des connaissances humaines, et dans nos deux langues nationales. Il doit s'en rendre compte, par la lecture rationnelle, parfois approfondie, non seulement de critiques et d'extraits, mais souvent des œuvres *in extenso*, de façon à pouvoir en connaissance de cause, donner un préavis à la Commission sur les ouvrages dont l'acquisition se recommande ou même s'impose. A cette tâche de liseur permanent, s'ajoute le souci d'orienter judicieusement les recherches de la clientèle, de lui servir de guide et de conseil, d'expédier les affaires courantes et la correspondance – le bibliothécaire étant son propre secrétaire –. D'autre part, c'est dans notre institution cantonale que se centralisent les organisations de la «Bibliothèque pour tous», œuvre d'éducation du peuple, appelée à inculquer à ce dernier le goût de la lecture et des passe-temps élevés. Nous envisageons aussi pour un avenir très prochain, l'introduction d'un troisième jour de prêts par semaine, afin de faciliter toujours plus la fréquentation de la bibliothèque. Dans ces conditions, nous avons le sentiment très net que le temps que les deux fonctionnaires doivent consacrer,

chacun dans sa sphère, au service de l'Etat et du public, est un temps fort bien rempli.

Néanmoins, donnant suite à un postulat voté par le Grand Conseil, en sa session prorogée de novembre 1922, le conseil d'Etat a étudié la question d'une nouvelle jonction des deux postes d'archiviste et de bibliothécaire. Et il est arrivé à la conclusion qu'avec le travail qui incombe actuellement à ces deux services et dont notre rapport donne un bref mais suffisant aperçu, le retour pur et simple à la situation d'avant 1920 – comportant un poste unique d'Archiviste-Bibliothécaire, sans adjoint ni personnel auxiliaire quelconque – sauf l'aide préposé à l'entretien des locaux – ne peut absolument pas être envisagé et recommandé, car il paralyserait le fonctionnement des deux services. Il n'est donc pas possible, dans ce domaine, de faire l'économie totale d'un archiviste ou d'un bibliothécaire, se chiffrant par frs. 7000.–. En opérant à nouveau la fusion des deux postes, il faudrait nécessairement adjoindre au fonctionnaire unique, un Secrétaire-copiste au traitement normal d'environ 4000.– francs, ce qui permettrait une économie de frs. 3000.– au maximum, que le Conseil d'Etat est prêt à réaliser, à la première occasion.



Extrait du *Rapport de gestion* pour 1926
Archives et Bibliothèque cantonales
 Compte des 21 dernières années

| Année | Dépenses totales |
|-------|------------------|
| 1906 | 6093,85 |
| 1907 | 5029,80 |
| 1908 | 5966,45 |
| 1909 | 5462,64 |
| 1910 | 5492,15 |
| 1911 | 5492,98 |
| 1912 | 5404,55 |
| 1913 | 5884.- |
| 1914 | 5698.- |
| 1915 | 5299,80 |
| 1916 | 5448,45 |
| 1917 | 5583,29 |
| 1918 | 5610,05 |
| 1919 | 8293,25 |
| 1920 | 12701.- |
| 1921 | 18164,35 |
| 1922 | 19627,35 |
| 1923 | 17866,60 |
| 1924 | 14772,75 |
| 1925 | 12647,80 |
| 1926 | 10799,60 |

A partir de 1926 et jusqu'en 1940, le bibliothécaire tient une statistique un peu plus détaillée des prêts, qui permet de se faire une idée de l'usage des fonds par le public. On constate d'abord une nette prédominance des ouvrages de littérature. Les ouvrages d'histoire et de géographie tiennent la deuxième place dans le goût et les curiosités des lecteurs. Viennent ensuite diverses revues comme la *Revue des Deux-Mondes*, *Le Correspondant*, *l'Alte und Neue Welt*. Plus on s'approche de la guerre et plus l'intérêt se porte de la littérature vers l'histoire et la géographie et vers les revues. De 1936 à 1940, ce sont ces catégories d'ouvrages qui l'emportent. Sans doute la dureté des temps engageait-elle les lecteurs à se détourner de lectures considérées comme plus futiles... et à concentrer leur intérêt sur la compréhension du monde et de l'actualité.

Le bibliothécaire cantonal continue à se préoccuper de collecter tous les imprimés valaisans. Il se réjouit en 1929 de voir s'installer en Valais la coutume du dépôt volontaire par les imprimeurs et auteurs: «c'est d'abord une louable et très recommandable «lex consuetudinaria» que toutes les

imprimeries ou les auteurs valaisans déposent un ou deux exemplaires de leurs productions littéraires aux Archives ou à la Bibliothèque cantonale, où ces ouvrages et toutes ces collections seront reliés et pieusement conservés au bénéfice de tous ceux qui auront des recherches à faire dans le passé de notre canton. Aussi ce sont ces collections valaisannes qui ont l'honneur d'être bien fréquemment consultées, jusqu'aux comptes des banques et aux libretti des théâtres. Un vœux bien légitime et permis, c'est que pas d'auteur, pas d'institut, pas d'imprimerie, pas de rédacteur ne veuillent à l'avenir oublier de faire tenir leurs imprimés au dépôt cantonal de toutes les productions littéraires du Valais. Ainsi une loi expresse, telle qu'elle existe dans plusieurs cantons concernant le dépôt obligatoire de tous les imprimés, en un ou deux exemplaires, deviendra superflue⁷⁷».

Avec l'appui de la Commission, puis seul dès 1913, l'abbé Meyer a imprimé aux acquisitions de la Bibliothèque une ligne de plus en plus cohérente. Avoir dès l'origine une politique définie était difficile, la Bibliothèque devant compter plus pour son accroissement sur la générosité des donateurs que sur celle du budget. De 1853 à 1940 néanmoins, se font progressivement jour les deux axes de la politique d'acquisition et de développement des collections : il s'agit en premier lieu d'éviter la littérature de divertissement (romans et autres frivolités) et d'acquérir des ouvrages de fond; en second lieu, on veut offrir un «centre de renseignements aux amis de l'histoire»; il faut pour cela acquérir aussi exhaustivement que possible tout ce qui a trait au Valais dans la production littéraire indigène et exogène. Ainsi la Bibliothèque cantonale est conçue à la fois comme une bibliothèque de formation et d'étude, et comme la seule bibliothèque visant à posséder tout (ou presque) sur le Valais. La mise en place d'un accord tacite coutumier («lex consuetudinaria») avec les imprimeurs et éditeurs permet, tout en évitant la lourdeur d'une législation sur le dépôt légal, d'atteindre ce but.

L'année 1930 est sans doute l'un des grands moments dans la carrière de l'abbé Léo Meyer. Cette année-là, il peut inscrire pour la postérité dans le rapport de gestion l'acquisition de la Bibliothèque Supersaxo, achetée par l'Etat du Valais grâce aux bons offices du Dr Rudolf Riggenschach, de Bâle : «La Bibliothèque commencée par l'Evêque Walter Supersaxo (1457-1482) et enrichie par sa famille, particulièrement par Georges Supersaxo, le grand adversaire du cardinal M. Schiner, vient d'être logée aux Archives cantonales, dans la salle dite de la Bourgeoisie de Sion.

»Elle est composée d'une pièce en dépôt et du reste de la Bibliothèque qui est devenue, par achat, dans son entier, propriété de l'Etat du Valais.

»Le Dépôt a été fait par la Fondation de Gottfried Keller, dont le dévoué président, M. le Dr Meyer-Rahn l'a lui-même honoré de sa visite. C'est la «Biblia Pauperum» ou «Les six âges du monde», «Cette histoire cy a été extraite de la bible». Ce manuscrit écrit en un français de transition, vers 1370, forme un rouleau de 8 m de long et de 46,5 cm de large; il est orné de 39 dessins coloriés, en commençant par la création du monde, pour terminer avec la Croix de N. S. Acheté pour 8000 frs., il constitue comme dépôt généreux de la Fondation Gottfried Keller, une précieuse partie intégrale [sic] de la Bibliothèque Supersaxo.

»L'autre partie de cette Bibliothèque est composée de:

1. Manuscrits (livres) numérotés 1 à 20 (Rubrique M);
2. Incunables, numérotés 1 à 72 (Rubrique J);
3. Livres postérieurs à l'an 1501, numérotés 73 à 132 (Rubrique L).

»Le transfert de ce trésor littéraire s'est effectué le 2 et 3 décembre de cette année. Nettoyés, contrôlés et classés par formats et, pour autant qu'il fut faisable, par matières, ces livres ont été installés dans un buffet vitré, dans la salle dite de la Bourgeoisie de Sion. Le prix d'achat de cette Bibliothèque, le rouleau taxé à part, s'élève à 32 000 frs, crédit alloué par le Haut Conseil

d'Etat. Selon entente et ordre des Autorités compétentes, et suivant en cela un patriotisme éclairé et une attention bien méritée de nos excellents confédérés de Genève, le Département de l'Instruction a cédé les deux incunables N° 3 *Appolin de Tir* et N° 42 *Olivier de Castille et Artus d'Algarbe*, imprimés à Genève, à la Ville de Genève, leur cité natale. La Bibliothèque Supersaxo, mise au net, est désormais accessible au public aux heures règlementaires; elle incorpore des temps passés bien mouvementés du Pays du Valais, des gloires et des luttes épiques: *Discite moniti!*⁷⁸.

Trente-cinq ans durant, l'abbé Léo Meyer accomplit une tâche qui aujourd'hui encore nous laisse admiratifs. Avec les moyens financiers limités qui furent les siens, il réussit à porter le volume des collections de la Bibliothèque, de 9000 à 40 000 volumes et brochures. Dans le même temps, comme le rappelle André Donnet dans l'article nécrologique qu'il lui consacre en 1942, il a «pour ainsi dire créé de toutes pièces les Archives cantonales; il a récupéré les documents en désordre et jusqu'alors disséminés, analysé ou fait analyser les pièces qu'il a ensuite classées; il les a aussi enrichies de précieuses collections⁷⁹...»

Quand on sait qu'en outre, Léo Meyer était depuis 1918 membre, puis de 1922 à 1941, vice-président du Conseil supérieur de l'Instruction publique, qu'il enseigna l'histoire dès 1919 au Grand Séminaire de Sion, et qu'il consacra beaucoup de son temps à l'Asile des Vieillards de la Souste, on ne peut que s'incliner devant l'inlassable force de travail de ce pionnier.

Evoquant son activité, son successeur André Donnet cite à ce propos l'avis d'un orfèvre, Marcel Godet, alors directeur de la Bibliothèque Nationale à Berne: «On ne peut que rendre hommage à l'œuvre que M. Meyer a réussi à accomplir avec les moyens budgétaires extrêmement modestes mis à sa disposition⁸⁰».



DE 1941 À NOS JOURS : CROISSANCE ET MODERNISATION CONSTANTES

André Donnet (1941-1968): ouverture, renouveau et croissance

Les objectifs d'André Donnet sont conformes aux deux axes que nous avons déjà évoqués ci-dessus : la Bibliothèque « doit contenir d'abord les *Vallesiana*, c'est-à-dire les publications qui concernent le Valais et celles qui ont pour auteur des Valaisans. » Mais elle doit aussi impérativement devenir une bibliothèque publique, un « instrument de travail à l'usage de n'importe quel lecteur³¹ ».

Le nouveau directeur s'attaque donc à une réforme en vue de donner à la Bibliothèque une organisation plus rationnelle et plus technique, « en tenant mieux compte des intérêts et des besoins du public ». Les bases légales de l'activité de la Bibliothèque sont renouvelées. L'arrêté du 28 juillet 1943 abroge celui du 4 novembre 1904. Il énonce la mission de l'institution : recueillir « les imprimés intéressant le Valais, et les ouvrages qui offrent de l'intérêt pour la culture générale du Canton ».

Abrogeant celui du 21 septembre 1905, un nouveau règlement concernant la Bibliothèque cantonale est adopté le 7 août 1943. Il prévoit un temps d'ouverture de la salle de lecture beaucoup plus large : désormais la salle de lecture est ouverte « pendant l'horaire d'été de l'administration cantonale, chaque jour de 10 à 12 heures, et de 14h30 à 19 heures sauf le samedi après-midi; pendant l'horaire d'hiver, chaque jour du mardi au vendredi de 10 à 12 heures, et de 14 h 30 à 19 heures, et le samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures ».

Adoptée le 18 août 1949, une nouvelle version de ce règlement ajoutera deux heures et demie à l'horaire journalier d'ouverture, soit de 8 à 12 heures et de 14 à 19 heures. Sur le terrain des collections, le premier acte sera une révision sommaire, au cours de laquelle on sort pour une

salle de lecture les ouvrages consultatifs et on élimine pour un triage postérieur «d'innombrables bouquins et brochures inutilisables ou insolites». On crée ensuite cinq catégories: collections et périodiques; ouvrages consultatifs; réserve (incunables, ouvrages rares et précieux etc.); brochures (ouvrages isolés de moins de 100 p.); ouvrages isolés (qui n'entrent dans aucune des catégories précédentes).

La salle de lecture prévue, «dès que les circonstances le permettraient», par l'arrêté du 4 novembre 1904, est créée et inaugurée le jeudi 3 décembre 1942, au cours d'une cérémonie présidée par le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud, chef du Département de l'Instruction publique, et à laquelle assistait M. Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale à Berne.

Le *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires suisses* du 25 janvier 1943 rend compte en termes élogieux de l'événement, en mettant l'accent sur les nouveautés introduites dans la gestion de la Bibliothèque: [...] «Le chef de l'Instruction publique, qui se fait une haute idée de sa tâche, caractérisa le sens de cette manifestation, laquelle marque, en Valais, le début d'une campagne en faveur des valeurs intellectuelles et artistiques.

Rendant un juste hommage à la compréhension et à l'appui qu'il trouve auprès de son chef, le nouveau et actif bibliothécaire-archiviste, M. André Donnet, fit un fort intéressant historique de la Bibliothèque depuis sa fondation en 1853, jusqu'à nos jours, exposa la conception qu'il se fait de sa mission et la réorganisation qu'il a entreprise avec la collaboration de Mlle Lugin, bibliothécaire de la faculté de droit de Lausanne. Tandis que l'érudit abbé Meyer s'est surtout efforcé de faire de la Bibliothèque un centre d'études spécialisées, son successeur, sans négliger les collections savantes, entend tenir compte en toutes choses (locaux, acquisitions, catalogues, etc.) des intérêts et besoins du grand public, rendre la Bibliothèque plus accueillante, plus utile, plus vivante. Une sensible majoration des crédits officiels, l'ins-

tallation d'une salle de lecture commode, pourvue d'ouvrages de consultations, l'augmentation du personnel et du nombre des heures d'ouverture, l'accroissement déjà notable des chiffres de la fréquentation et du prêt sont les premiers effets de ce net changement d'orientation, les premiers succès qu'enregistre le nouveau programme⁸²...».

André Donnet se penche aussi sur la question des catalogues. Il commence un nouveau catalogue sur fiches, selon les règles en usage à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Ce catalogue sera tenu à jour et aussi complété par la reprise des anciens fonds, de sorte que l'ensemble soit catalogué selon les mêmes principes.

Sont tenus en parallèle un catalogue alphabétique général des noms d'auteurs, éditeurs, traducteurs, collaborateurs, anonymes, et un catalogue méthodique en trois sections: *Vallesiana*, non-*Vallesiana* et ouvrages consultatifs de la salle de lecture.

A cela s'ajoute un nouveau registre d'entrées dans lequel sont inscrites les acquisitions faites dès la réorganisation mais qui reprendra, au fur et à mesure de leur re-catalogage, les anciens fonds. Sont établis aussi des répertoires topographiques correspondant au classement matériel des livres sur les rayons et permettant d'en faire rapidement l'inventaire.

Ce travail de triage et de reclassement va se poursuivre pendant plusieurs années. Le 31 décembre 1944, le nouveau catalogue compte 19 000 fiches. Deux ans plus tard, au 31 décembre 1946, il en compte 34 667, qui se répartissent comme suit entre les diverses sections du catalogue: alphabétique, 19 046; méthodique, 9737; *Vallesiana*, 2657; salle de lecture, 448; bio-bibliographique [dès 1945], 1650; partitions musicales⁸³, 1129.

A la fin de 1948, les catalogues compteront 48 000 fiches et six ans plus tard, à raison d'une augmentation moyenne annuelle d'environ 6000 fiches, ils en compteront environ 85 000 à la fin de 1954 et dépasseront les 100 000 fiches en 1957. En conséquence de cette vaste

opération de triage, de reclassement et de recatalogage, est constituée, dès 1943, une «Réserve» où vont être réunis peu à peu tous les ouvrages de valeur, rares ou précieux⁸⁴.

Homme de communication, André Donnet manifeste son désir d'ouvrir au public l'activité des services culturels de l'Etat (Bibliothèque, Archives et Musée) en créant, dès 1946, la revue *Vallesia*. Outre la publication annuelle des comptes-rendus administratifs, celle-ci offrira au public «des rapports scientifiques qui feront connaître et apprécier nos collections».

Pour ce qui est de la Bibliothèque, la politique d'acquisition est d'emblée clairement fixée: compléter autant que possible les collections indispensables dans les principales disciplines mais en même temps acquérir « tout ce qui concerne le Valais, aussi bien les ouvrages (livres, brochures, rapports, journaux) qui ont pu échapper jusqu'à maintenant, que les nouveautés»⁸⁵.

En 1947, André Donnet se voit secondé par deux adjoints: aux archives cantonales Grégoire Ghika, Dr en droit, entre en fonction le 1^{er} septembre; à la Bibliothèque, c'est Anton Gattlen, D^r ès-lettres, qui remplace à la même date, M^{lle} Marie-José de Rivaz, bibliothécaire démissionnaire⁸⁶. En 1953, les Archives et la Bibliothèque se séparent après quarante-quatre ans de bons et loyaux services, d'Adolphe Favre, de Bramois, remplacé par M. Jean-Marc Biner, également de Bramois.

Dès 1945, André Donnet avait attiré l'attention du Conseil d'Etat sur la question de l'exiguïté et de l'insalubrité des locaux affectés à la Bibliothèque et aux Archives. En 1950 encore, il rappelle que la question avait déjà été posée en 1922 et à plusieurs autres reprises. Lors de la construction du collège, en effet, on n'avait guère prévu le développement futur des diverses institutions qu'il allait abriter. Ainsi le contingent d'élèves et le nombre des classes du collège ont quadruplé. «Les Archives et la Bibliothèque – poursuit André Donnet – ont, elles,

augmenté dans une proportion plus grande encore. Cela tient non pas au fait que les moyens financiers dont elles disposent aient été multipliés d'une manière anormale et inconsiderée, loin de là.»

Ce sont bien évidemment les dons et dépôts qui ont contribué le plus à l'accroissement de la Bibliothèque et des Archives. André Donnet décrit sobrement l'exiguïté et l'inconfort des locaux avant d'exprimer le souhait que «la question des locaux de la Bibliothèque et des Archives ne soit pas omise lorsqu'on établira un plan à longue échéance des futures réalisations de l'Etat»⁸⁷.

L'Etat ne demeura pas sourd aux souhaits de son archiviste-bibliothécaire. Le 16 mai 1952, le Grand-Conseil adopte un décret autorisant le Conseil d'Etat à acheter les deux bâtiments de la Banque cantonale, à la rue des Vergers à Sion. Cet achat devrait permettre à l'Etat «de réunir des services actuellement dispersés en ville, en particulier de donner de nouveaux locaux à la Bibliothèque cantonale et aux Archives de l'Etat»⁸⁸.

Il faudra quelques années pour laisser le temps à la Banque de construire son nouveau siège et à l'Etat d'aménager l'ancien. C'est au cours de l'automne 1957 que les collections et les bureaux de la Bibliothèque et des Archives s'installent dans les locaux aménagés à leur intention dans les anciens bâtiments de la Banque cantonale. Le service de la Bibliothèque et des Archives occupe le rez-de-chaussée et le sous-sol des deux bâtiments (la bibliothèque à l'est et les archives à l'ouest). Les étages supérieurs sont attribués à divers services du Département des Finances, dont celui des Contributions⁹¹. Cette cohabitation avec le Département des Finances durera jusqu'en juillet 1964, date à laquelle le service des contributions évacue les trois étages (un à l'ouest et les deux autres à l'est) qu'il occupait dans les bâtiments. Le Service des Bâtiments s'occupe d'aménager ces nouveaux locaux à l'intention de la Bibliothèque et des Archives. Ce sera chose faite en septembre 1965⁹².



Un inlassable chercheur:
André Donnet 1913-1989

«L'œuvre d'André Donnet dépasse de beaucoup ce qui apparaît dans la bibliographie de ses propres travaux» écrivait Olivier Reverdin dans l'épître dédicatoire du volume de Mélanges offerts pour son 65^e anniversaire au savant valaisan. Il ajoutait qu'à l'exemple de son maître Paul-Edmond Martin, André Donnet avait consacré «une part notable de son temps à favoriser les travaux d'autrui. Mieux que cela, à les susciter».

La bibliographie des travaux d'André Donnet, déjà bien imposante, suffirait pourtant seule à justifier notre admiration. Elle permet d'évaluer sa contribution à la connaissance historique du Valais. Du moyen âge le plus lointain à la période la plus contemporaine, André Donnet a mené avec la même rigueur des recherches et publié des études et des documents de première main. Mieux que de longs discours, l'énumération de quelques-uns des nombreux titres d'une fructueuse moisson scientifique, montre la variété des objets de recherche et celle des

périodes étudiées. La riche palette va des *Notes pour servir d'introduction à la préhistoire du Valais à l'âge de la pierre* [œuvre de jeunesse publiée en 1937] à *La Société du Casino de Sion, 1861-1904* [publication posthume en 1990], en passant par *Saint Bernard et les origines de l'Hospice du Mont-Joux: (Grand-St-Bernard)* [thèse de lettres, 1942], *Le Musée de Valère et la protection des monuments d'art et d'histoire en Valais jusqu'en 1935* [1946], le *Guide artistique du Valais* [1954], l'édition des *Mémoires historiques sur le Valais (1798-1834)* d'Anne-Joseph de Rivaz, en 1961, celle des «Documents pour servir à l'histoire de la révolution valaisanne de 1798», étalée sur seize ans



[1964-1980], sans oublier l'«Inventaire de la Bibliothèque Supersaxo»; suivi de «Inventaire des incunables conservés à la Bibliothèque cantonale et dans les autres fonds des Archives cantonales du Valais, à Sion» [1974], *La véritable histoire de Joseph-Samuel Farinet, faux-monnayeur* [1980], ni *La Révolution valaisanne de 1798* [1984].

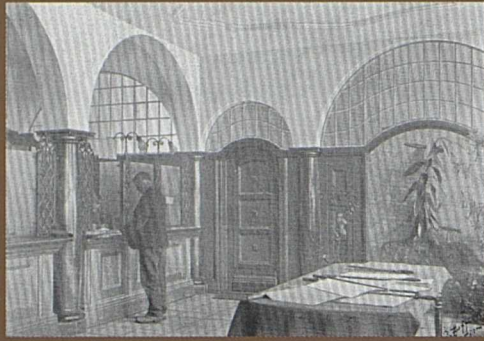
Mais l'activité d'André Donnet ne se borna pas à ses travaux de recherche et de publication, pourtant nombreux. Il fit des Archives et de la Bibliothèque des instruments propres à faciliter et à stimuler les travaux sur le Valais. Il sut intéresser des chercheurs renommés comme par exemple Louis Blondel ou Marc-R. Sauter et procura un lieu de publication à leurs travaux en fondant, en 1946, la revue *Vallesia*. Celle-ci assurera la diffusion des rapports officiels des services culturels de l'Etat, et se propose dès l'origine d'apporter «d'importants matériaux à l'édification d'une histoire de notre canton⁹⁹». Ces matériaux, ce seront aussi bien des sources de première main que des études scien-

tifiques. Un simple survol du catalogue des articles de *Vallesia*⁹⁹ montre la diversité des points de vue et des approches que, depuis un demi siècle, la revue a permis à la recherche historique sur le Valais. Aucun domaine n'est laissé de côté: archéologie, histoire de l'architecture civile et religieuse, histoire urbaine, histoire du droit et des institutions, histoire ecclésiastique, politique, économique et sociale, histoire militaire, histoire des techniques, biographies fouillées, histoire de l'art ou histoire culturelle. Une place importante est faite à la publication de sources valaisannes inédites ainsi qu'aux disciplines auxiliaires de l'histoire: philologie, dialectologie et toponymie, historiographie, histoire des archives, généalogie, sigillographie, numismatique et bibliographie.

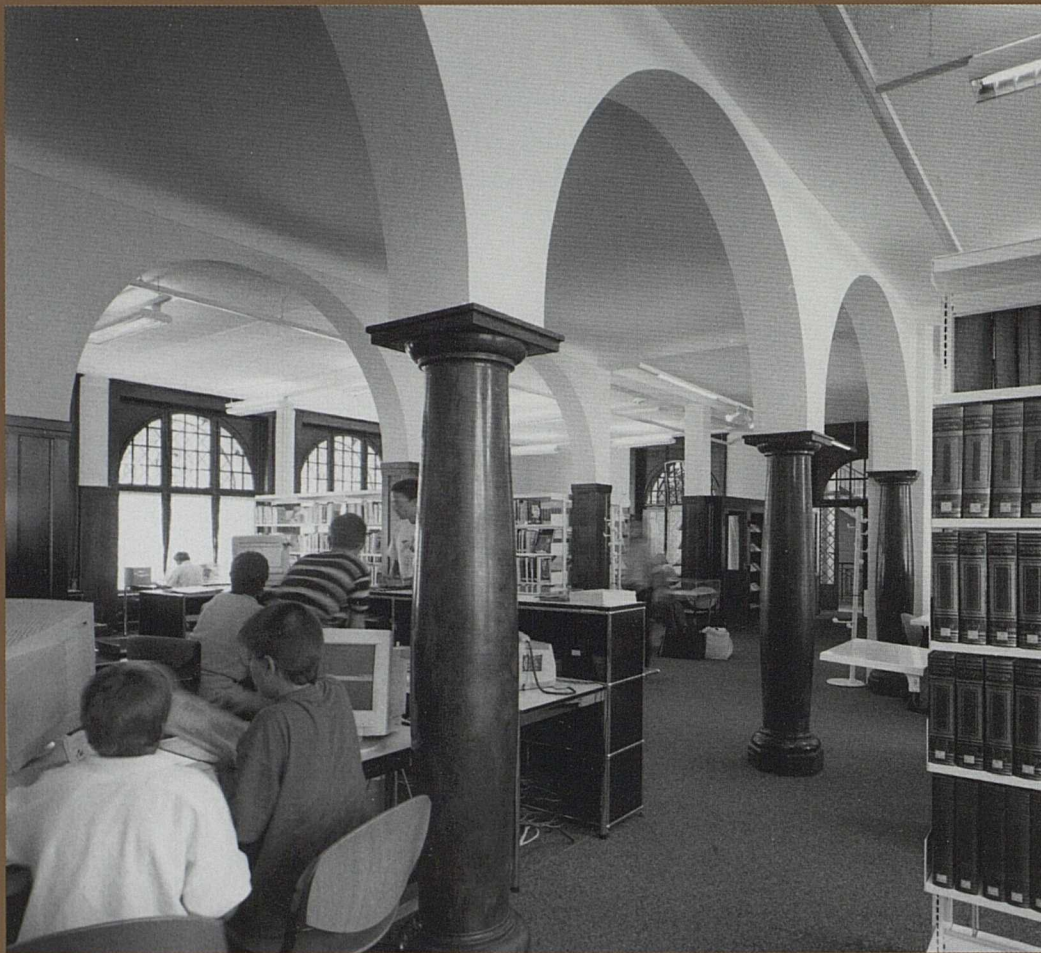
Parallèlement, André Donnet fonda la *Bibliotheca Vallesiana*, une collection qui, de 1961 à 1985, accueillit vingt volumes d'œuvres littéraires, de chroniques, souvenirs, mémoires inédits et études historiques consacrés au Valais.

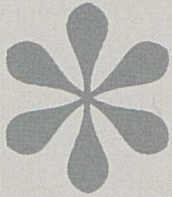
En 1968, André Donnet demande au Conseil d'Etat d'être libéré, à partir du 30 juin, de sa fonction de directeur de la Bibliothèque et des Archives, qu'il occupait depuis 1941. Mis au bénéfice d'un subside personnel par le Conseil national de la recherche scientifique, il est nommé chargé de recherches *ad personam* aux Archives cantonales. Le 4 juin, le Conseil d'Etat décide la séparation administrative provisoire des Archives et de la Bibliothèque et désigne comme archiviste cantonal Grégoire Ghika, D^r en droit et comme bibliothécaire cantonal, Anton Gattlen, D^r ès-lettres, tous deux adjoints depuis 1947. Si l'on voulait dresser un bilan sommaire de l'activité d'André Donnet à la tête du service des Archives et de la Bibliothèque, quelques mots s'imposent d'eux-mêmes : ouverture et modernisation du service, amplification de l'offre au public.

Grâce au dynamisme et à l'initiative d'André Donnet, la Bibliothèque est devenue un instrument de formation et de culture au service du public, connu au loin par la diffusion de *Vallesia*, apprécié localement pour ses nouveaux locaux et ses nouvelles possibilités d'accueil (plus d'ouvrages, plus de personnel et plus de temps à disposition du public). Le programme esquissé en 1942 de «rendre la Bibliothèque plus accueillante, plus utile, plus vivante» a été rempli au-delà de toute espérance.



L'ancienne Banque cantonale, rue des Vergers 9





Les bibliothèques publiques en Valais en 1959-1960



Pour répondre aux exigences de la statistique internationale de l'UNESCO, le Bureau fédéral de statistique est chargé en 1958 par le Conseil Fédéral de procéder à un

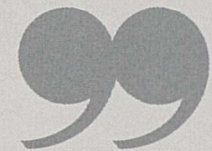
recensement de l'ensemble des bibliothèques du pays, ce qui n'avait plus été fait depuis 1911. Le résultat de ces travaux est publié en 1963 dans le cahier N° 340 de la *Statistique Suisse* intitulé *Les bibliothèques en Suisse: 1959/60*.

Le Valais a accompli depuis 1911 un énorme progrès. Il compte alors 109 bibliothèques (79 en Valais romand et 30 en Valais germanophone) pour un total de 386 192 volumes soit en moyenne 1,6 bibliothèque et 2172 volumes pour 1000 habitants. Au nombre de volumes par habitants, il se classe avant Uri (1952/1000), Appenzell Rhodes-Extérieurs (1896/1000), Thurgovie (1838/1000) et le Tessin (1746/1000), mais loin derrière les premiers (Bâle-Ville 15 528/1000, Fribourg 9508/1000, Neuchâtel 5904/1000, Zurich 5626/1000, Berne 5211/1000).

Sur les 109 bibliothèques que compte alors le canton du Valais, 54 ont moins de 500 volumes, 30 en possèdent entre 501 et 2000, 10 en ont entre 2001 et 5000, 8 se situent entre 5001 et 10 000, 3 entre 10 001 et 20 000, 2 entre 20 001 et 50 000, 1 entre 50 001 et 100 000 et 1 entre 100 001 et 200 000.

Outre la Bibliothèque cantonale, on recense 56 bibliothèques de lecture publique, 31 bibliothèques scolaires (tous degrés confondus), 7 bibliothèques d'établissements religieux, 6 bibliothèques d'hôpitaux, 1 de prison, et 7 bibliothèques de l'administration (archives, musées et autres).

La comparaison des situations des bibliothèques publiques en Valais en 1868, en 1911 et en 1960, permet d'affirmer qu'en un siècle, le Valais est sorti du dénuement pour commencer à faire bonne figure parmi les cantons les moins bien lotis. Il restait du chemin à faire pour s'approcher de la moyenne suisse. Ce sera l'œuvre de la seconde moitié du XX^e siècle.



Anton Gattlen (1968-1987) : approfondissement, élargissement et diversification de la mission

Entré comme adjoint à la Bibliothèque cantonale en 1947, M. Anton Gattlen, originaire de Bürchen, y consacre quarante années, dont vingt à la direction. Dans l'hommage qu'il lui dédie à l'occasion de sa retraite⁹³ Alain Cordonier rappelle que «le déroulement de sa carrière a suivi de très près le développement de la Bibliothèque cantonale, que M. Gattlen a profondément marquée de son rayonnement et de son dynamisme». Il ne s'agit point de vaine flatterie, comme le démontrent les faits.

Ce dynamisme et ce rayonnement apparaissent à l'évidence à travers les domaines les plus variés des services de la Bibliothèque.

Dès ses débuts comme adjoint, M. Gattlen s'efforça d'enrichir l'offre de la Bibliothèque cantonale. En vue de pouvoir mieux répondre aux demandes de documentation spécifiquement valaisanne, il entreprit le dépouillement rétrospectif systématique des revues et périodiques valaisans mais également, à partir de 1950, le dépouillement quotidien de la presse valaisanne et des périodiques auxquels la Bibliothèque était abonnée. Il s'agissait de repérer, de sélectionner et de signaler à travers quatre fichiers corrélés (lieux, matières, personnes et auteurs) tout ce qui dans la presse valaisanne ou dans celle extérieure au Valais avait quelque importance pour le Valais. C'est ainsi qu'est née la *Bibliographie valaisanne*, vaste instrument de documentation et de recherche locale qui n'a guère d'équivalent en Suisse.

A cette réalisation qui, en 1987, comptait plus de 250 000 fiches, M. Gattlen a travaillé quasiment seul jusqu'au début des années septante. Alain Cordonier souligne avec raison «la somme de travail et de persévérance qu'un tel ouvrage a exigée⁹⁴».

A côté de ce patient labeur d'enrichissement du contenu, M. Gattlen a su faire de la Bibliothèque un instrument toujours plus performant et au service du plus grand nombre.

Dès son accession à la direction de la Bibliothèque, en juillet 1968, il fait connaître, dans une série de rapports au Conseil d'Etat, sa vision de la mission de la Bibliothèque et les principaux objectifs de son action: accroissement des crédits d'achat, meilleure dotation en personnel, amélioration des conditions d'acquisition des imprimés valaisans, décentralisation des services de la Bibliothèque et animation de la lecture publique en Valais. Tout ce vaste programme a été réalisé pas à pas, avec une patiente constance et une méthodique ténacité.

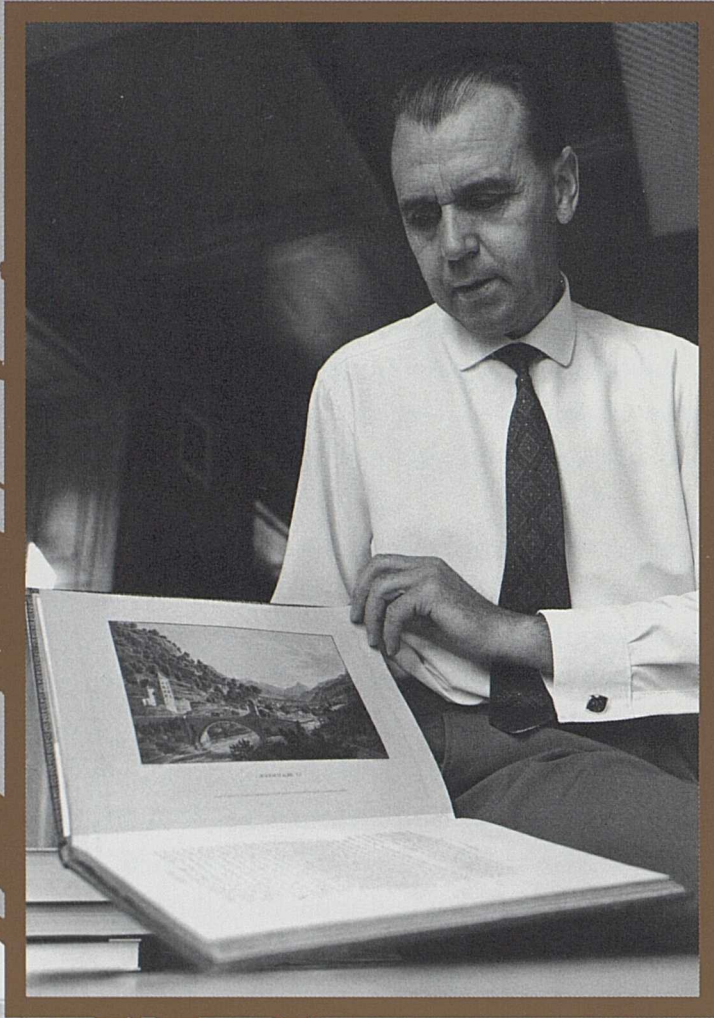
Dans un rapport général concernant la bibliothèque cantonale adressé le 12 février 1969 au conseil d'Etat, M. Gattlen justifie une augmentation des crédits en soulignant, chiffres à l'appui, que si les dépenses pour les collèges sont soixante-huit fois (septante fois à Brigue) plus élevées qu'en 1900, les crédits d'achat de la Bibliothèque n'atteignent qu'une somme trente fois supérieure à celle de 1900. En outre, les augmentations de crédit accordées depuis 1942 sont devenues illusoires à cause du renchérissement et de la dévaluation de l'argent.

Mieux que de longs discours, quelques chiffres permettent de juger sur le long terme l'efficacité de l'action du nouveau bibliothécaire cantonal: le crédit annuel d'achat situé à Fr. 30 000.- en 1968, est à 140 000.- en 1976 et à Fr. 280 000.- en 1987.

Parallèlement, les fonds de la Bibliothèque s'accroissent: de 78 000 volumes et brochures en 1960 à 142 000 en 1976 et 196 000 en 1987.

La dotation en personnel est de deux personnes en 1942, de trois en 1950, de cinq en 1968, de douze en 1976 et de 15,66 postes en 1987.

Pour résoudre le problème que posait, en raison du grand développement de l'imprimerie, l'acquisition des imprimés valaisans, M. Gattlen, plutôt que d'imposer une loi sur le



Anton Gattlen

dépôt légal, jugée trop coercitive, choisit de fixer par une convention écrite avec les imprimeurs la *lex consuetudinaria* qui s'était progressivement mise en place du temps de l'abbé Léo Meyer. En 1969, les membres valaisans de la Société suisse des maîtres imprimeurs prennent l'engagement de déposer à la Bibliothèque tous les imprimés sortant de leurs presses. La Bibliothèque, quant à elle, se charge de réunir, classer et conserver lesdits imprimés et de constituer une collection complète des imprimés de chaque entreprise.

C'est ainsi que la Bibliothèque a pu compléter les collections les plus diverses de règlements, statuts, rapports, livrets de fêtes, prospectus touristiques etc., et en constituer de nouvelles: affiches, cartes postales, menus, publicités, faire-part, images mortuaires. Comme le souligne fort justement Alain Cordonier, «en cette matière, M. Gattlen a véritablement fait œuvre de pionnier. Rares étaient, en effet, les bibliothèques qui, à cette époque, portaient grande attention à ce genre de document⁹⁵.»

Enfin, et ce n'est certes pas son moindre mérite, M. Gattlen a mis les services de la Bibliothèque cantonale à la portée des citoyens de tout le canton. Voyant que l'essentiel du prêt (95 %) se faisait sur place, au profit de la seule population du bassin sédunois et que les régions périphériques du canton étaient gravement défavorisées, M. Gattlen mit tout en œuvre pour doter les régions périphériques de services décentralisés.

Le 20 mars 1970, le bibliothécaire cantonal rend le Conseil d'Etat attentif à la situation plus que précaire des bibliothèques locales et propose «une solution qui tienne compte à la fois de nos besoins, de notre situation particulière et de nos possibilités financières». Il faut, selon M. Gattlen, «créer en premier lieu un centre de coordination et un réseau d'information». Il propose donc, avec l'appui de la Fondation suisse de la Bibliothèque pour Tous, d'engager un responsable chargé d'organiser une bibliothèque-modèle, de contacter les administrations en vue de créer ou

de réorganiser des bibliothèques locales ou des centres de renseignement, d'organiser le circuit des livres, d'orienter et de former des responsables locaux. Cette expérience-pilote est prévue pour trois ans et devrait se faire à Brigue, où les travaux préliminaires sont plus avancés. L'Etat se chargerait de nommer et d'assurer le salaire du responsable régional, rattaché à la Bibliothèque cantonale. La Bibliothèque pour Tous se chargerait de la formation du responsable et de ses frais de déplacement et mettrait à disposition les volumes nécessaires à la création de la bibliothèque-modèle et à l'alimentation des bibliothèques locales. La ville de Brigue mettrait à disposition des locaux, de l'entretien desquels elle se chargerait.

Le Conseil d'Etat donna au projet une suite favorable. Par décision du 14 mai 1970, il crée un Office haut-valaisan de documentation et d'information, pour lequel sont désignés un préposé, en la personne de M. Hugo Zenhäusern, et une secrétaire-bibliothécaire, en la personne de M^{lle} Monika Steiner, de Bâle.

Soucieux de desservir une autre région périphérique et fort de l'excellent accueil qu'avait reçu le Centre de Brigue, M. Gattlen entreprit aussitôt de doter le Bas-Valais d'un centre régional de documentation et d'information, établi à Saint-Maurice, sur le modèle de celui de Brigue. Ce fut chose faite par décision du Conseil d'Etat du 9 août 1972. S'ensuivirent les nominations de M. Maurice Parvex comme préposé à cet office et celle de M^{me} Mary-Clotilde Berthouzoz-Hitter comme secrétaire-bibliothécaire. Les travaux préparatoires, commencés en 1973, aboutirent à l'ouverture de l'office bas-valaisan qui fut inauguré le 18 janvier 1974.

Président de l'Association des bibliothécaires suisses (ABS) de 1976 à 1979, Anton Gattlen était bien placé pour faire entrer la Bibliothèque dans le réseau des bibliothèques de Suisse. Comme un premier pas vers cette intégration, en 1977, la Bibliothèque cantonale adopte pour le catalogage les normes ISBD (International Standard Bibliographic Description).

Deux ans avant de prendre sa retraite, Anton Gattlen crée et préside une commission chargée d'étudier et de rapporter sur la question de l'informatisation de la Bibliothèque cantonale.

L'activité inlassable de M. Gattlen a donc contribué à enrichir et à diffuser plus largement dans le canton le contenu de la Bibliothèque, et à préparer son intégration au réseau élargi des bibliothèques. Il n'a cessé de mener en parallèle des recherches historiques et des publications. La parution, entre 1987 et 1992, de son magistral catalogue de *L'estampe topographique du Valais* en constitue le couronnement.

Vers la Médiathèque Valais : expansion, modernisation et accélération

Coïncidant avec l'arrivée à sa direction de Jacques Cordonier, le 1^{er} janvier 1988, c'est un vent de modernité et de progrès qui va souffler sur la Bibliothèque cantonale du Valais. La maison va encore croître, muter sans cesse et se développer en s'adaptant. La Bibliothèque cantonale adhère en 1988 au Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises (RERO) et procède dans ce cadre à l'informatisation de son catalogue (dès 1989) et des fonctions locales au moyen du logiciel VTLS dès 1993. La connexion à l'internet intervient dès 1994 et l'année suivante voit la mise en œuvre du système VTLS pour le prêt et l'OPAC. La décentralisation des services aux usagers commencée sous la direction d'Anton Gattlen est poussée plus avant et intensifiée. Pour répondre aux besoins en locaux des offices haut-valaisans de la Bibliothèque cantonale et de l'ODIS, la commune de Brigue-Glis proposa de les héberger dans un nouveau bâtiment qu'elle désirait construire au lieu-dit «Weri». Le 31 juillet 1992, elle déposait un



Jacques Cardonis

projet définitif auprès du Département de l'Instruction publique. Le 13 mai 1993, le Grand-Conseil adopte un décret en vue de cette construction, dont les travaux commencèrent en novembre. Le nouveau bâtiment (1350 m² dont 1200 accessibles au public) qui représente un équipement sans égal dans le reste du canton, est inauguré le 18 septembre 1995. Le 22 septembre de la même année l'office bas-valaisan réintègre le bâtiment Lavigerie à Saint-Maurice, entièrement rénové.

Au siège de Sion, suite à une analyse des problèmes de sécurité, une série de mesures d'urgence sont prises. Un système de transport de livres est mis en place entre le bâtiment principal et les dépôts situés dans les sous-sols du bâtiment de la Croisée (au sud de la rue des Vergers). Cette mesure permet de soulager de la surcharge les différents niveaux du bâtiment principal. Un nouvel aménagement des locaux de service et des espaces publics au 9 de la rue des Vergers est désormais possible. Il sera achevé en juillet 1996. Il offre au public quelque vingt-cinq places de travail supplémentaires et permet une séparation bienvenue entre la consultation des périodiques et la salle de lecture et d'étude.

L'ensemble de ces travaux et aménagements contribue, tant dans les offices décentralisés qu'au siège principal, à une progression spectaculaire de l'utilisation des services par les usagers.

Parallèlement à la mise sous toit d'une loi sur la promotion de la culture, le Conseil d'Etat statue le 26 juin 1996 sur une réorganisation des services culturels prenant effet au 1er janvier 1997. Cette mesure aura deux incidences sur l'histoire de la Bibliothèque.

Le Centre valaisan du film et de la photographie (CEVAF), créé en 1987 en vue de rassembler, conserver et diffuser le patrimoine audiovisuel du Valais, et rattaché administrativement depuis lors aux Archives, se voit rattaché à la Bibliothèque cantonale et devient, le 1^{er} janvier

1997, le Centre valaisan de l'image et du son (CEVIS). La phonothèque et les collections de cartes postales de la Bibliothèque cantonale de Sion sont alors transférées au CEVIS à Martigny. Dans le cadre de la mission patrimoniale que la Loi sur la promotion de la culture attribue à la Bibliothèque cantonale, ce centre n'est pas seulement une forteresse de la mémoire, mais aussi un lieu d'accueil et de travail. A la fois cinémathèque, photothèque et phonothèque valaisanne, il se préoccupe de mettre en valeur les documents recueillis en les montrant au public et aux écoles et en participant à l'animation culturelle dans les régions du canton.

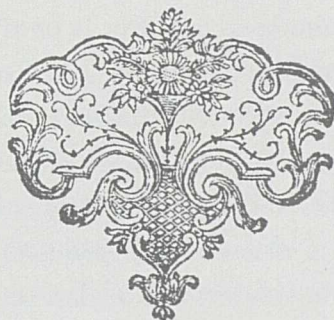
Autre conséquence de ce remaniement des services culturels de l'Etat, le démembrement du Service des Musées, Monuments Historiques et Recherches Archéologiques apporte à la Bibliothèque, en la personne du responsable *ad intérim* (1992-1996) de ce service, un poste supplémentaire de scientifique. En vue de stimuler les recherches sur le patrimoine culturel valaisan, et plus particulièrement celui détenu par les services de l'Etat, la Bibliothèque peut ainsi disposer, dès le 1^{er} janvier 1997, d'une cellule d'appui à la recherche historique sur le Valais. Menant des travaux en rapport avec les activités et collections des institutions cantonales, élaborant des outils destinés à la recherche en histoire, cette antenne s'applique aussi à développer et à maintenir des contacts avec les chercheurs et les universités. Elle accueille et oriente les personnes désireuses d'effectuer une étude en lien avec le patrimoine valaisan. Enfin, à travers un programme d'animation, elle fait connaître à un public plus large les travaux menés sur le Valais.

La conception générale des locaux de l'Etat prévoyait, en 1987 déjà, l'utilisation de la zone des arsenaux pour la Bibliothèque. Une première phase de réalisation de cette conception est terminée au cours de l'été 2000 avec l'ouverture de la succursale de Pratifori, médiathèque et libre-accès à 40 000 ouvrages. La dernière année du millénaire est aussi celle d'un autre important changement. Dès le 20 novembre 2000, date de l'inauguration du libre-accès de

Pratifori, la Bibliothèque cantonale du Valais officialise sa nouvelle dénomination de Médiathèque Valais, que portent également ses succursales de Brigue, de Saint-Maurice et celle, vouée tout spécialement à l'Image et au Son, de Martigny.

Quelques chiffres permettent de jauger sur le long terme le dynamisme de l'institution et l'efficacité de ceux qui l'animent: le crédit annuel d'achat situé à Fr. 280 000.- en 1987, est aujourd'hui (2001) à 424 000.-.

Parallèlement, les fonds de la Bibliothèque se sont accrus: de 196 000 volumes et brochures en 1987, ils ont passé à plus de 300 000 aujourd'hui. La dotation en personnel, de deux personnes en 1942, de trois en 1950, de cinq en 1968, de douze en 1976 et de 15,66 postes en 1987 en est aujourd'hui (2000) à 22,4.





Le personnel des 4 sites, avril 2002

LES ESSAIS

DE MICHEL SEI-
GNEUR DE MONTAIGNE.

EDITION NOUVELLE, TROUVÉE APRES
*le décès de l'Autheur, revue & augmentée par luy d'un
tiers plus qu'aux précédentes Impressions.*



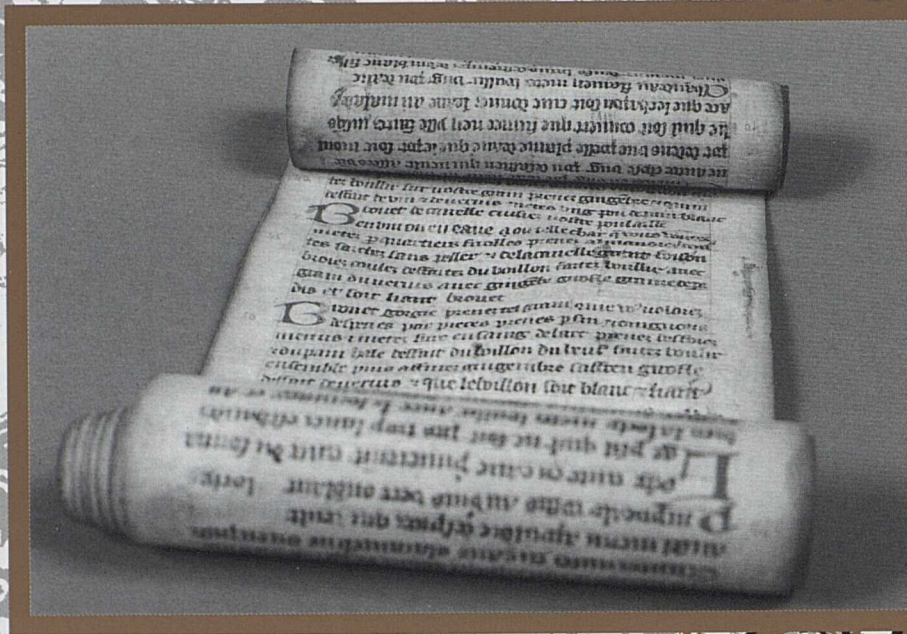
A PARIS,

Chez ABEL L'ANGELIER, au premier pilier
de la grande salle du Palais.

CIC. IC. XCV.

AVEC PRIVILEGE.

APERÇU SUR LES FONDS DE LA MÉDIATHÈQUE VALAIS



Le Viandier

LES COLLECTIONS PATRIMONIALES IMPRIMÉES DE LA MÉDIATHÈQUE VALAIS

Alain Cordonier

Dès son origine et tout au long de son histoire, de manière souvent implicite mais cependant bien réelle, la Médiathèque Valais a considéré qu'elle avait un double mandat: être d'une part une bibliothèque d'étude et d'information de type encyclopédique et d'autre part une bibliothèque patrimoniale, dépositaire de fonds concernant le Valais.

Les fonds encyclopédiques de la Médiathèque Valais ne sont guère différents de ceux d'une bibliothèque cantonale de même taille et de même nature et ne présentent pas une originalité qui mériterait à elle seule une description particulière. Ils concernent essentiellement les sciences humaines et la littérature, avec un accent particulier mis sur l'histoire – suisse notamment – le droit et les beaux-arts. Sans se limiter, tant s'en faut, à la production helvétique, ces fonds couvrent cependant assez bien, en langue française et allemande, les ouvrages de base publiés en Suisse ces cent cinquante dernières années, aussi bien dans les monographies que dans les périodiques. Certains domaines sont particulièrement bien représentés: l'alpinisme et la civilisation alpine, les régions périphériques du Valais – la Savoie et la vallée d'Aoste notamment – les récits de voyage en Suisse des XVIII^e et XIX^e siècles; il est vrai que nous sommes ici à la limite des collections patrimoniales. Les fonds patrimoniaux, de par leur nature propre et leur ancienneté, sont plus originaux et présentent un intérêt historique et documentaire tout à fait remarquable. C'est eux qui retiennent notre attention ici et qui font l'objet de cette étude.

Les collections patrimoniales imprimées de la Médiathèque Valais peuvent se diviser en deux parties relativement distinctes:

- Les documents qui concernent directement le Valais par l'auteur, les collaborateurs, le sujet, l'imprimeur ou l'éditeur: il s'agit des *Vallesiana*, dans le sens traditionnel de ce terme.
- Les fonds de la Réserve précieuse dont l'essentiel est constitué de bibliothèques anciennes de familles valaisannes léguées à la Médiathèque ou acquises par elle.

Les *Vallesiana* ou les fonds documentaires valaisans

Traditionnellement, la Médiathèque Valais a défini sa mission de conservation de la mémoire du pays en ces termes: rassembler, acquérir, répertorier, mettre en valeur et rendre accessibles les documents concernant le Valais. C'est ainsi qu'elle a voué tous ses soins à constituer des collections aussi complètes que possible des imprimés de toute nature et de toute destination. Ces collections sont très abondantes et très diverses: des fonds relativement classiques de livres, brochures, revues, journaux, ainsi que des collections plus particulières et inattendues, telles qu'affiches, cartes topographiques et divers petits imprimés (prospectus, programmes, livrets de fête, catalogues, étiquettes de vin, etc.).

L'imprimerie en Valais Parmi les fonds d'imprimés valaisans, les collections les plus précieuses et les plus rares sont celles sorties des premières presses actives dans notre canton. Il faut dire que l'imprimerie, mise au point vers 1440 par Jean Gutenberg à Strasbourg et Mayence, mit plus de deux siècles avant de parvenir en Valais. Le premier imprimeur valaisan, Heinricus Streler, possédait sa propre imprimerie à Sion de 1644 à 1647 et cinq ouvrages sortis de ses presses sont encore en notre possession. En 1647, il quitta le Valais, emportant avec lui son matériel typographique. Les impressions sédunoises de Streler sont parmi les plus belles et les plus soignées de l'art typographique valaisan sous l'Ancien Régime.

Le second imprimeur, Johann Strack, originaire d'Allemagne, s'installa à Sion en 1647 et y œuvra jusqu'en 1652 dans des conditions difficiles. En 1648, son imprimerie est reprise par la Bourgeoisie de Sion. A partir de cette date, tous les ouvrages imprimés en Valais jusqu'en 1803 sortent d'une seule et unique imprimerie, celle des «Hauts magistrats de la Bourgeoisie de Sion».



RVDIMENTA

LINGVAE

GRÆCÆ

EX

PRIMO LIBRO INSTITVTIONVM.

IACOBI GRETSERI
SOCIETATIS IESV.



Cum Permissu Superiorum
Impressa Seduni
1646.

Impressa Seduni

1646



Ant. de m. de Leon. Roma.

La nature des premiers imprimés valaisans n'est guère variée. Ce sont pour la plupart des ouvrages religieux, des livres scolaires, des almanachs. L'imprimerie reste encore étroitement liée aux pouvoirs politique et religieux qui exercent une sévère censure sur ce nouveau moyen d'expression, souvent jugé dangereux. Le livre représente avant tout un moyen privilégié de promouvoir la foi catholique et de faire connaître les décisions de la Diète. Rares sont les particuliers qui peuvent se permettre de faire imprimer des textes à leurs frais. Durant les XVII^e et XVIII^e siècles, aucun roman n'est sorti des presses valaisannes et les seules œuvres de fiction parvenues jusqu'à nous sont des pièces de théâtre à thèmes religieux ou patriotiques. On ne sera pas étonné, dans ces conditions qu'au temps de la Révolution de 1798, bien des pamphlets ou des placards «litigieux» furent imprimés hors des frontières valaisannes.

Il est difficile d'estimer la production typographique de l'imprimerie de la Bourgeoisie de Sion. On peut raisonnablement penser que nombre de petits imprimés de circonstance, que nul d'ailleurs ne songeait à conserver, ont définitivement disparu, mais que les plus importants ont survécu aux ravages du temps. C'est ainsi que des imprimés valaisans du XVII^e siècle, trente seulement sont encore connus aujourd'hui et conservés à la Médiathèque Valais. Parmi eux, un livre sort de l'ordinaire et cela pour plusieurs raisons: il est écrit en français, l'auteur en est valaisan, le sujet également, et il dépasse les quatre cents pages. Il s'agit de l'*Histoire du glorieux Saint Sigismond, martyr, Roy de Bourgogne, fondateur du célèbre monastère de Saint Maurice*. Ecrit de la plume de Sigismond Bérodi, chanoine de Saint-Maurice, chroniqueur et hagiographe, il fut imprimé à Sion en 1666 par les soins de Henri Louys Escrivain.

Les almanachs A côté des collections de livres et de brochures valaisannes de cette période, la Médiathèque Valais possède un fonds incomplet mais très représentatif des almanachs

imprimés à Sion. Le premier almanach connu fut imprimé en 1720. Il s'agissait d'un ouvrage de format et de contenu fort modestes, à la fois almanach de poche et agenda, qui servait d'abord de calendrier. On y trouvait la description des quatre saisons de l'année, des fêtes principales, ainsi que la nomenclature des autorités religieuses et civiles. Imprimé d'abord en allemand, le *Neuer Schreib-Calendar* eut rapidement une édition française.

Trois ans plus tard, en 1723, sous les presses du même imprimeur, sortit un nouvel almanach d'une tout autre envergure : grand format, illustrations, nombre élevé de pages; édité seulement en allemand, le *Neuer verbesserter Haus-Calendar* contient, en plus du calendrier et des rubriques astrologiques habituelles, des prévisions à propos du temps de l'année en cours, des maladies, des guerres et autres événements.

Il ne fait pas de doute que ces almanachs avaient un grand succès auprès de larges couches de la population. Avec les catéchismes et autres ouvrages édifiants, c'était là les rares imprimés qui pénétraient dans les familles modestes. A côté de son usage pratique, l'almanach servait à l'éducation des enfants comme syllabaire et livre de lecture de la famille. De plus, les nombreuses annotations des exemplaires conservés à la Médiathèque Valais démontrent qu'on l'utilisait également comme agenda pour y consigner les menus événements de l'année.

Les journaux et les revues Parmi les fonds de la Médiathèque Valais, la collection des revues et des journaux valaisans constitue sans aucun doute une source d'information sans pareille sur tous les aspects de l'histoire et de la vie quotidienne de notre canton et de ses habitants.

Si le premier livre imprimé en Valais sortit des presses sédunoises de Heinricus Streler en 1644, il fallut attendre encore bien longtemps la naissance d'une presse d'information. Avant



Le Valais

1839.

1 MAI.

L'Echo des Alpes

Journal du Valais.

PREX D'ABONNEMENT :
(payable d'avance)
Pour un an 10 fr.
Pour 6 mois 5 fr. 50 rp.
Pour 3 mois 3 fr.
Le port sera payé en sus.

PREX D'INSERTION :
1 batz la ligne.

Les demandes d'abonnement pour le Valais se feront directement au rédacteur à Sion, pour les cantons et l'étranger aux bureaux de postes.
Les lettres, annonces et argens seront envoyés francs de port.

96... 1.

le XIX^e siècle, le Valais ne connaissait guère d'autres périodiques que les almanachs astrologiques dont nous avons parlé. La véritable presse d'opinion valaisanne doit son origine à l'effervescence politique qui agitera le Valais de 1839 à 1848 et aux luttes qui opposèrent le mouvement radical au pouvoir conservateur. C'est ainsi que le 4 mai 1839 parut *L'Echo des Alpes*, porte-parole du mouvement libéral. Un an plus tard, en avril 1840, naquit son adversaire, *Le Défenseur de la religion et du peuple*, organe des conservateurs. Instruments de propagande au service d'idéologies violemment opposées, ces deux journaux marquèrent les premiers pas de la presse d'opinion, sinon d'information, dans notre canton. A leur suite, et jusqu'à nos jours, de nombreux autres journaux furent publiés, reflétant les diverses facettes de la vie valaisanne. Certains d'entre eux, notamment dans la deuxième partie du XX^e siècle, parvinrent peu à peu à se dégager de la tutelle des partis et s'efforcèrent de donner à leurs lecteurs une information objective et diversifiée.

En plus de la collection des journaux, la Médiathèque Valais possède un fonds quasiment complet de toutes les revues publiées en Valais. Y figurent notamment d'importantes revues du début du XX^e siècle, telles que *En Valais*, première revue touristique valaisanne (dès 1926), *L'Ecole primaire* (1881-1956), ancêtre de *Résonances*, ou encore *Les Echos de Saint-Maurice*. La seconde moitié du XX^e siècle voit paraître et se développer la grande revue touristique-culturelle *Treize Etoiles*. Plus rares et moins connues, les innombrables revues des stations touristiques, les bulletins d'information des municipalités, des associations et groupements divers, les journaux satiriques, les journaux humoristiques de carnaval représentent plusieurs centaines de titres, parfois éphémères, souvent les seuls exemplaires encore conservés et disponibles.

Somme indispensable et souvent unique de renseignements, les collections de journaux et de revues de la Médiathèque Valais sont des instruments de travail privilégiés pour les

chercheurs, les historiens et toute personne en quête d'informations sur le Valais. L'étude des mentalités, l'histoire locale, la connaissance de l'environnement font de plus en plus appel à la lecture des périodiques, dont chacun donne, pour un même événement, une interprétation différente. Ainsi apparaissent les diverses nuances interprétatives du réel. A titre d'exemple, déjà en 1905, le même événement peut être «lu» à travers quatre journaux du Valais romand, *La Gazette du Valais*, *Le Confédéré*, *Le Journal et Feuille d'avis du Valais*, *L'Ami du peuple*.

Bien des journaux et revues valaisans conservés à la Médiathèque Valais sont devenus, au fil des années, des exemplaires uniques : leur perte ou leur destruction serait irréparable. Ces collections sont particulièrement fragiles et l'engouement actuel pour l'histoire locale ne va pas sans poser de sérieux problèmes au bibliothécaire, partagé entre son devoir de protéger ce patrimoine et son désir de le rendre accessible aux lecteurs. Ce problème, commun à l'ensemble des collections patrimoniales, est heureusement résolu pour les collections des journaux : le microfilmage de tous les journaux valaisans permet à la fois de sauvegarder les originaux tout en donnant entière satisfaction à nos usagers.

Les affiches La collection d'affiches de la Médiathèque Valais commence de manière systématique en 1970. Elle rassemble actuellement près de dix mille affiches valaisannes dont les plus anciennes datent de la fin du XIX^e siècle. Environ six cents pièces appartiennent à la grande période lithographique qui s'achève à la fin des années cinquante.

L'influence réciproque du développement des moyens de communication et de l'essor touristique amène l'éclosion des premières affiches valaisannes à la fin du XIX^e siècle. Les compagnies de chemin de fer, soucieuses d'attirer le voyageur, sont les principales commanditaires de cette période. Réalisés pour la plupart à l'étranger, ces «incunables» de l'affiche

représentent des paysages composites : juxtaposition de sites célèbres dans un décor imaginaire, surcharge de vues réduites et précises sur un fond de paysage réel. Les Conrad, d'Alési, Recksiegel, Pfluger excellent dans ce type d'affiches très prisées des collectionneurs et créent un style courant dans toute l'Europe.

Plus tard, dès le début du XX^e siècle, l'affiche suisse connaît une grande période, marquée par un style nouveau, sobre, épuré, majestueux. Emile Cardinaux est le parfait exemple de cette école et ses créations sont bien représentées dans nos collections. Il suffit de mentionner ici le célèbre paysage lémanique pour les CFF avec les Dents du Midi en arrière-plan, la plaine du Rhône vue de la ligne du Lötscherg, la célèbre série pour le chemin de fer de la Jungfrau et surtout, sommet de son art, le Cervin de 1906.

Avec la fondation de l'Union valaisanne du tourisme (UVT) en 1937, débute une période publicitaire directement axée sur le développement touristique du canton. L'UVT confie sa publicité aux grands noms de l'affiche touristique de cette période, Hermès, Libiszewski, Peikert, Monticelli, Vuilleumier. Cette collaboration débouche sur la production d'une série de lithographies d'une valeur incontestable.

Industrie et commerce ne sont pas absents de l'affiche valaisanne. La vigne et le vin, les premières industries du canton, les foires et expositions occupent une place importante dans la collection, L'Office de propagande pour l'agriculture valaisanne (OPAV), fondé en 1953, poursuit une politique publicitaire axée sur les produits du sol valaisan. Enfin, l'affiche s'est trouvée très tôt mêlée aux manifestations culturelles et populaires. Théâtre, fêtes cantonales de chant, des costumes, de musique, expositions d'art, contribuent à la diversité de l'affiche valaisanne.

A l'instar de toutes les collections patrimoniales, le fonds des affiches est une collection vivante. En collaboration avec les imprimeurs du canton, la Société générale d'affichage et les

CHAMPÉRY

VALAIS · SUISSE · 1050 m.



SEIKER

PRINTED IN SWITZERLAND
AND MADE AVAILABLE IN U.S.A. BY SEIKER

artistes, par des échanges avec des musées, des bibliothèques, des privés, par des achats, la collection d'affiches s'accroît chaque année d'environ trois cents pièces.

Les cartes géographiques La Médiathèque Valais possède une importante collection de cartes. Sans être encore tout à fait complet, ce fonds contient néanmoins la plupart des grandes cartes du passé, celles qui ont marqué la naissance et le développement de la cartographie du canton, ainsi que les feuilles valaisannes de la *Carte Dufour*, de la *Carte Siegfried* et de la *Carte nationale* avec toutes les mises à jour.

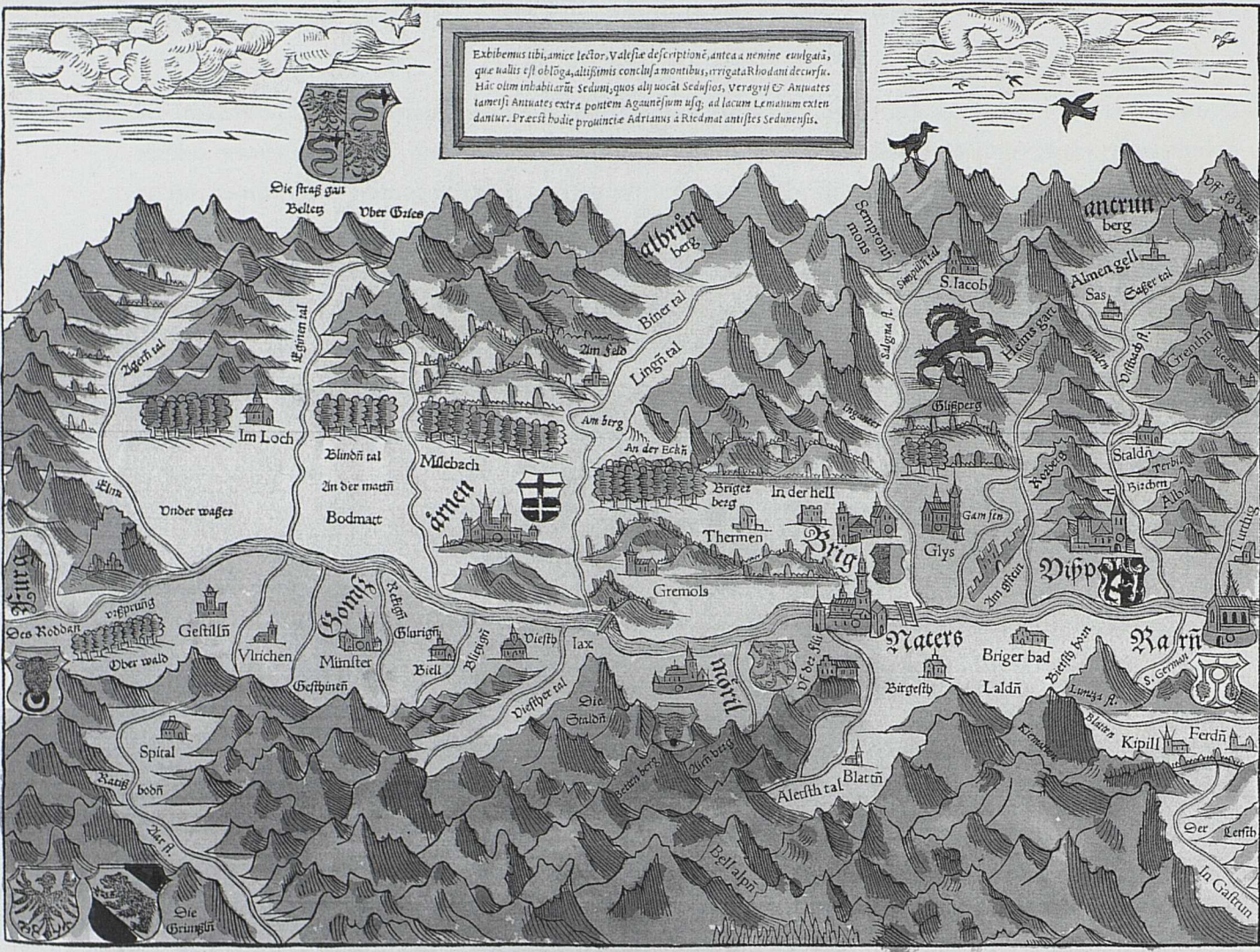
La première carte véritablement valaisanne fut publiée en 1545 dans l'ouvrage de l'humaniste bâlois Sebastian Münster intitulé *Cosmographia: Beschreibung aller Lender...* Cette carte du Valais est l'œuvre de Johann Schalbetter, un Valaisan inconnu à ce jour mais dont on trouve le patronyme dans la vallée de Zermatt. Cette œuvre est très intéressante. Editée en deux feuilles – le Valais oriental, de la Furka jusqu'à Rarogne et le Valais occidental, de Sierre à Saint-Maurice – elle est gravée sur bois et admirablement coloriée à la main. Elle est orientée au sud et utilise la perspective cavalière (les montagnes sont représentées de profil).

Il est évident au premier coup d'œil, qu'à côté des qualités cartographiques, l'œuvre de Schalbetter frappe par sa beauté, son élégance, sa fantaisie décorative. Il s'agit en outre de la première carte suisse représentant un «canton» et l'une des plus anciennes cartes alpines. Mais en dépit de toutes ces qualités, la carte de Schalbetter influença peu la cartographie valaisanne et tomba rapidement dans l'oubli.

Trois ans après la parution de la carte de Schalbetter, le savant zurichois Johannes Stumpf publia à son tour une carte valaisanne. Stumpf, qui préparait une chronique de la Suisse, avait visité le Valais en 1544 et recueilli le matériel géographique et historique pour son

La carte de Johann Schalbetter

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24



Exhibemus tibi, amice lector, valesia descriptionē, antea a nemine euulgatā, que uallus est oblonga, altissimis conculis a montibus, irrigata Rhodani decursu. Hic olim inhabitatus Sedunus, quos alij uocat Sedasios, Veragios & Aniuates iamēsi Annuates extra pontem Aganensium usq; ad lacum Lemanium exten dantur. Præcū hodie prouincie Adriani a Riedmat antistes Sedunensijs.



1853 BSB München

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

œuvre. Que dire du résultat? Pour l'essentiel, Stumpf s'est largement inspiré du travail de Schalbetter, réunissant en une seule partie les deux cartes de ce dernier, produisant une œuvre moins riche et moins détaillée que lui. La carte de Stumpf, par contre, donne une impression de rigueur et de clarté. Aussi connut-elle un très grand succès, marquant de son style la cartographie valaisanne durant deux siècles. C'est ainsi, par exemple, que la carte du Valais de Pierre Du Val d'Abbeville (milieu du XVII^e siècle) et celle du Valaisan Lambien (fin du XVII^e siècle) ont bien des liens de parenté avec celle de Stumpf.

En plus de ces premières cartes, rares et prestigieuses, la Médiathèque Valais possède la *Carte Dufour*, *L'Atlas Siegfried*, ainsi que toutes les éditions aux différentes échelles de la carte nationale et une série de feuilles cadastrales fournissant une documentation précise sur l'ensemble du territoire valaisan.

L'élaboration de la carte Dufour dura trente-deux ans, de 1848 à 1873. Elle est composée de vingt-cinq feuilles gravées sur cuivre, dont cinq concernent le Valais. Œuvre vraiment magistrale, la *Carte Dufour* fut considérée à l'époque comme la plus belle jamais réalisée.

A partir de 1864 fut publié l'*Atlas topographique de la Suisse* ou *Atlas Siegfried* (548 feuilles dont 48 pour le Valais). Quant à la carte nationale suisse éditée à partir de 1941 à trois échelles différentes par le Bureau topographique fédéral, 70 feuilles concernent le Valais. Les différentes feuilles de cette carte sont régulièrement mises à jour, de façon à donner l'état le plus récent d'une ville, d'un paysage, d'une zone viticole, etc.

A côté des grandes cartes historiques typiquement valaisannes (du XVI^e au XVIII^e siècle), des grands projets topographiques de la Confédération, la collection de la Médiathèque Valais comporte également un grand nombre de cartes spéciales, telles que cartes piscicoles, cartes de chasse, cartes viticoles, ferroviaires, politiques, panoramas et cartes en relief.

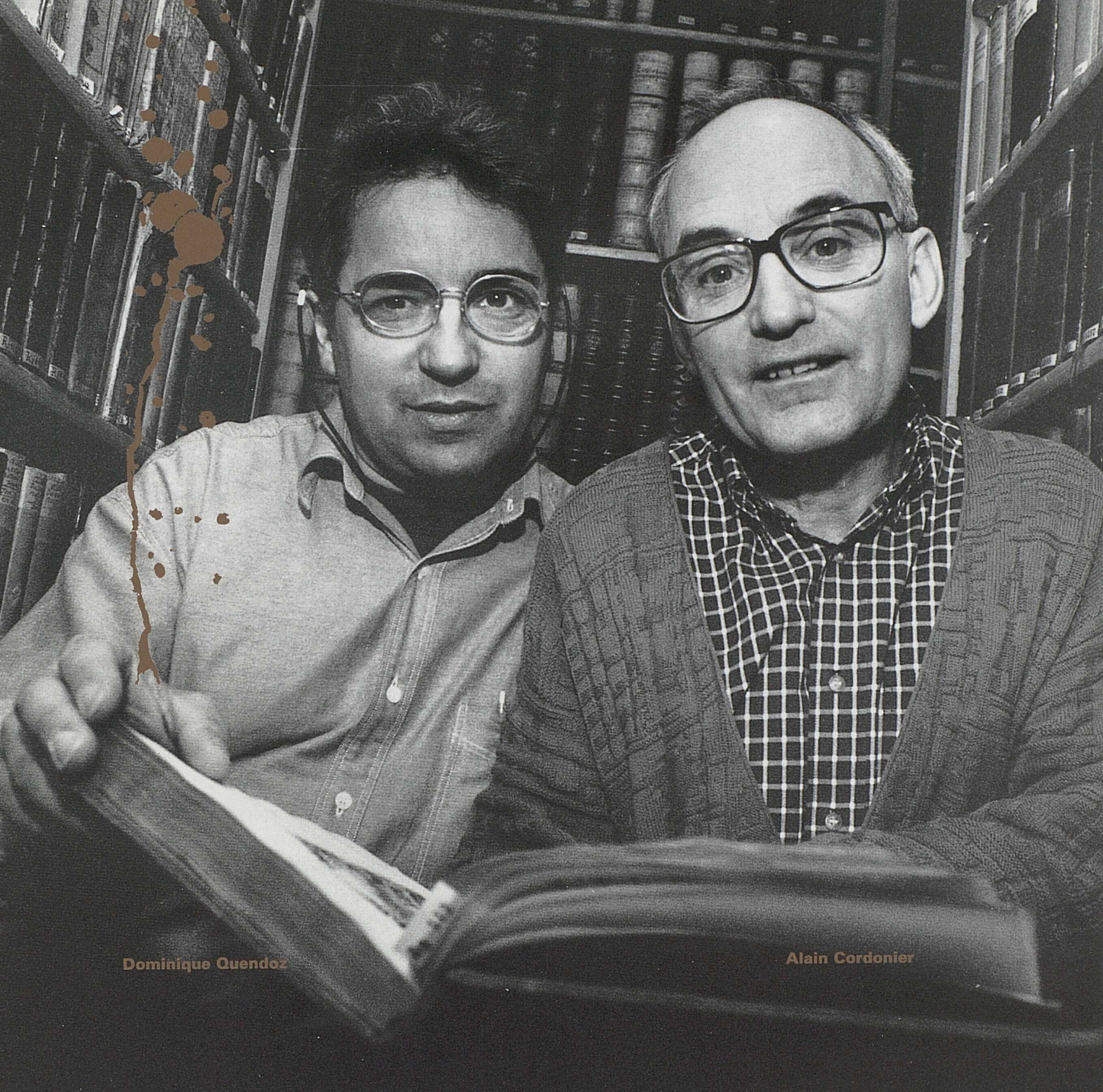
Les cartes touristiques, très nombreuses, qui commencent à être éditées au début de ce siècle, constituent l'un des aspects les plus attrayants de la collection. Ces cartes, souvent de forme panoramique, étaient fréquemment conçues et réalisées par des artistes de renom, tels que Martin Peikert, Max Bieder, Eric de Coulon, Louis Koller. Elles reflètent et illustrent à leur manière le développement touristique du canton.

La collection des petits imprimés En plus des fonds imprimés relativement classiques décrits ci-dessus, la Médiathèque Valais a voué un grand soin à la constitution de collections plus originales, moins fréquemment conservées dans les bibliothèques, et nommées, faute d'une terminologie consacrée, collection des petits imprimés.

Cette collection comprend des prospectus – notamment un impressionnant fonds de prospectus touristiques – des programmes de manifestations, des livrets de fête, des catalogues d'exposition, cartes d'invitation, menus, publicités commerciales, étiquettes de vins, etc.

Ce fonds est considérable, plus de 70 000 pièces, conservées sans doute en raison de leur contenu documentaire, mais également de leur valeur graphique, de leur originalité, de leur représentativité. Il couvre une période de plus de cent cinquante ans, touche tous les domaines de l'activité humaine et représente la création graphique valaisanne ou en relation avec le Valais.

Ces documents, d'apparence fort modeste lorsqu'ils sont considérés isolément, prennent tout leur sens lorsqu'ils sont vus dans un ensemble plus vaste et comparés à des documents de même nature sur plusieurs années. Ils permettent d'étudier, par exemple, l'évolution des goûts, des techniques, des styles dans la publicité d'une station touristique sur plusieurs décennies, de comparer des menus de noces du début du siècle à ceux d'aujourd'hui, de suivre, sur les étiquettes de vin, l'évolution des appellations, des modes, des producteurs.



Dominique Quendoz

Alain Cordonier

La Réserve précieuse

La Réserve précieuse de la Médiathèque Valais comprend traditionnellement deux parties : les fonds anciens (XIV^e-XIX^e siècle) et la bibliophilie moderne (XX^e siècle).

Bibliothèques historiques de familles valaisannes léguées à la Médiathèque

Valais Il s'agit de fonds privés, constitués par des familles valaisannes conservés tels que légués ou acquis. Les principaux sont ceux de la famille de Rivaz (3747 volumes), le fonds de Riedmatten (591 volumes), le fonds de Torrenté (256 volumes), le fonds d'Angreville (239 volumes). La bibliothèque de Rivaz est particulièrement remarquable et regroupe diverses bibliothèques d'au moins deux générations antérieures, rassemblées en collection à la fin du XVIII^e siècle et réunies à sa bibliothèque personnelle par l'homme d'Etat Charles-Emmanuel de Rivaz (1753-1830). Il s'agit d'ouvrages, tous admirablement reliés en cuir ou maroquin, du XV^e au XIX^e siècle (dont un peu plus de la moitié du XVIII^e siècle), en français, latin, allemand, anglais et italien. Les points forts de la collection sont les écrivains classiques français du XVIII^e siècle, parfois dans des éditions originales ou largement illustrées d'estampes, les livres d'histoire et de géographie helvétique, et une collection de journaux français de la période révolutionnaire.

La Bibliothèque Supersaxo La Bibliothèque Supersaxo constitue le fleuron de la Réserve précieuse. Elle fut acquise en 1930 par l'Etat du Valais et déposée à la Bibliothèque cantonale. Commencée par Walter Supersaxo (évêque de Sion de 1457 à 1482) elle fut augmentée par son fils Georges qui commença à acquérir des ouvrages à l'époque où il étudiait le droit à l'Université de Bâle (vers 1480), non seulement pour son usage personnel, mais également pour celui de

son père. Après la ruine et la mort de Georges Supersaxo (1529) et celle de son fils, l'ensemble n'est plus guère augmenté. Le fonds déposé à la Bibliothèque cantonale ne représente qu'une petite partie de la bibliothèque d'origine, qui fut démembrée au cours des siècles, au gré des héritages et des ventes. Telle qu'elle se présente aujourd'hui, la bibliothèque Supersaxo comprend 2 rouleaux de parchemin (*Le Viandier* et *Les six âges du monde*) et 108 volumes regroupant 188 titres, soit: 44 titres de manuscrits; 78 titres d'incunables et 66 titres d'imprimés du XVI^e siècle.

Fonds anciens acquis par la Médiathèque Valais La Médiathèque Valais a pour sa part acquis régulièrement des ouvrages anciens, soit pour compléter les collections existantes, soit pour enrichir ses collections documentaires sur le Valais. Les œuvres les plus représentatives en ce domaine concernent les livres d'histoire et de géographie sur les Alpes, les récits de voyages des XVIII^e et XIX^e siècles liés à la découverte du Valais par les classes cultivées européennes, les livres d'histoire naturelle, d'alpinisme ou de glaciologie.

Fonds d'Helvetica Ces collections sont en lien étroit avec le Valais et la découverte de la montagne. Des humanistes, tels Sebastian Münster, auteur de la célèbre *Cosmographie* (1544), ou Aegidius Tschudi – connu pour avoir dessiné l'une des premières cartes de Suisse – ont formé ce cercle restreint des premiers amateurs de la montagne, deux siècles et demi avant sa redécouverte par les naturalistes et les artistes, à la fin du XVIII^e siècle. Le fameux poème d'Albrecht de Haller, *Les Alpes*, datant de 1732 et traduit en français en 1750, marque le début de ce renouveau, qui s'épanouit avec Rousseau dans sa 23^e lettre de *La Nouvelle Héloïse* publiée en 1761. Ensuite, le mythe de la montagne a été répercuté tant par des scientifiques que par des peintres et des

Sexta die beatus, pauca terra aliam videtur, tumeta, et reptilia, et bestias terre iuxta species suas. Et vidit deus quod esset bonum: ait, faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. Et sunt piscibus maris, et volatilibus celi, et bestijs vniuersae terre. Et creauit deus hominem ad imaginem et similitudinem suam. Omnia sunt generibus mundi partibus: tunc sexta die terra generibus animalium ornauit. Inter animalia terra tria memorat moyses, in meta, reptilia, et bestias. In quibus tres diuersas virtutes inordinabilium in corde nobis insinuat. Sunt enim bestiae quae perfecta sunt per beatitudinem: medij iter inordinabilia locum fornicationem in ab homine aut maleficere nesciunt. Sunt reptilia quae perfecta sunt per beatitudinem: quae media iter bruta et plures. Sunt tumeta quae si carere ratione: disciplina in humane generis capaces cum sunt rationis aliquid participare videtur: media quae fornicationem iter bruta et boies. Alia autem varij generis diuisibilibus formis, et magis et minoribus fuerit in partibus. Et facta sunt diuisa, et diuersi sexus, singula. Et sunt bestiae: et aer: et terra: et maria completa sunt. Et dicitur his omnibus generibus deus, alimeta de terra, et vniuersi est hominibus possent. Alia nimirum ad cibos, alia vero ad vestimenta. Quae autem magis sunt vniuersi in terra, et vniuersi in vniuersa. Vniuersa sunt tumeta. Et actus de mundi modis: suspensio: celestis: et vniuersi. Tunc agendum de homine, ut de quanto modo. Ita res omnibus mirabilis perfectione: et possit in regnum sibi eternum pare consistit. Et innumerabiles alias per creare. Quibus immortalitate daret. Tunc fecit ipse simulacrum sensibilem ars intelligens. Et ad imaginem suae formae, quae nihil sit esse perfectum: hominem figuravit ex limo terre: vniuersum hominem nuncupat. Et quod sit factus ex humo. De rebus omnium machinatus fecit hominem: quod Cicero quibus corpus celestium laus: vidit tamen quod libro de legibus primo hunc tradidit quod ipse est: verba haec sunt. Hoc animal, primum: sagax: multiplex: acutus: memor: plenus rationis et sensus: quae vocantur hominem: per se: quae dicitur dicitur dicitur generatum esse a summo deo solui. Est enim ex tota animalium generibus: atque naturis: princeps rationis: et cogitationis: cetera sunt omnia experta. Est autem plerumque consuetudo a regibus usurpata et principibus terre: ut si forte magnificus et nobilitate dicitur dicitur. Ita verbe absoluta imagine sua in medio illi visenda omnibus spectanda: quae consistit. Sed aut alter princeps omnium deum fecisse videtur. quod tunc modum machina constructa: postremum omnium hominem in medio illi statuit ad imaginem suam et similitudinem formatum. ut libeat exclamare illo mercurij. Magni quod ascepi mit ractum est homo. Hoc pro pro noie gloriari humana ordinis per quod et ferri: ut fure illi nulla creatura sibi redigunt: hunc terra et celestia: hunc bruta sunt plures: famulatur. hunc multat caeli. hunc salutem percurat aeglece metes. Nec mit rui alicui videri debet: amari illi ab omnibus. In quo omnia sunt aliquid: immo de tota et sua omnia agnoscant.



écrivains anglais, allemands et français. Il en est résulté un grand nombre d'ouvrages, notamment des récits de voyages illustrés, dont l'itinéraire passait régulièrement par le Valais.

A côté du fonds ancien, la Médiathèque Valais possède un fonds d'ouvrages de bibliophilie moderne en lien direct avec le Valais, par l'auteur, l'illustrateur, ou les sujets.

Parcours historique à travers les collections de la Réserve précieuse

Les livres manuscrits Les collections les plus importantes et les plus précieuses en Valais sont la propriété des Archives de l'Etat, des congrégations religieuses et des couvents: le fonds du Chapitre de la cathédrale de Sion est célèbre.

Les manuscrits de la Médiathèque Valais font tous partie de la Bibliothèque Supersaxo: on en compte 15 volumes, et deux rouleaux de parchemin. De plus, on trouve encore 4 manuscrits qui sont reliés avec des incunables. Toutefois, parmi les 15 volumes de manuscrits, 9 contiennent une seule œuvre, alors que six sont des recueils collectifs. Au total, on relève 44 titres. Parmi eux, 2 sont célèbres.

Le plus ancien de ces manuscrits, le plus connu est le *Viandier*, un petit rouleau de parchemin (13 x 194 cm) en français. Ce manuscrit est considéré comme le plus ancien livre de cuisine en français. Le caractère solennel de son écriture gothique et certaines de ses particularités orthographiques incitent en effet à en faire remonter la copie assez haut dans le quatorzième siècle. Ce manuscrit contient ce qui va devenir le grand classique de la littérature culinaire française à la fin du Moyen Age: le *Viandier*. Malheureusement, le début du texte

manque, ce qui ne permet pas de vérifier s'il portait déjà le nom de *Viandier* et si Taillevent était déjà présenté comme son auteur – ce qui paraît hautement improbable, le manuscrit de Sion étant antérieur au début de l'activité de Taillevent. Bien qu'il soit de loin le plus ancien des manuscrits du *Viandier*, ce rouleau contient une version déjà évoluée de ce recueil, mais par ses formules elliptiques et par sa présentation en rouleau – format courant pour les textes pratiques – il représente bien toutefois ce que fut la première littérature culinaire française.

Un autre traité de cuisine est aussi fort connu. Il s'agit de l'ouvrage intitulé *Du fait de cuisiner*, un manuscrit sur papier en français de 1420. Ce manuscrit contient une seule œuvre, un recueil de menus, de recettes de cuisine et de conseils culinaires pratiques, avec préambule, table et post-scriptum accessoires. On ne connaît pas d'autres exemplaires de cette œuvre.

L'auteur, qui est mentionné quatre fois dans l'ouvrage, est maître Chiquart, cuisinier du duc de Savoie Amédée VIII. A la fin de sa longue carrière au service du prince et sur la demande de ce dernier, désireux de célébrer les fastes attachés à son tout nouveau titre ducal, Chiquart a dicté à un scribe, Jehan de Dudens, la somme de ses connaissances culinaires. La complexité et le raffinement des recettes du *Fait de cuisiner* attestent le niveau élevé d'exigence technique et esthétique atteint par la cuisine aristocratique à la fin du Moyen Age. Contrairement à tous les manuscrits culinaires de cette époque, le *Fait de cuisiner* ne présente pas une simple suite de plats, mais une série de menus complets. Pour Chiquart, ce qui compte, c'est le menu, ce qu'il offre à son seigneur à chaque repas, à chaque service même : c'est cela qui va déterminer le choix des plats et la sélection des recettes. De plus, il faut dire que ce n'est pas un simple recueil de recettes traditionnelles que Chiquart a légué, mais également une suite de conseils pratiques (diététique, hygiène, décoration des tables, choix et présentation des plats, recherche des épices, des viandes, des légumes etc.), une tentative de transmettre un métier, un véritable art du cuisinier.



OSMOGRA
phia designa
trix imitatio
toti⁹ cogniti o
bis cū his q̄ se
re vniuersalite
sibi iunguntur
A corographi

nec differt. Nā corographia particularius
oto loca abscidens p̄ se de quolibet ipso
git. describēs ferme singula: etiā minima cō
eptorū a se locorū. quē admodū portus. vi

Les incunables La Médiathèque Valais possède 108 titres d'incunables. Ce sont les premiers ouvrages imprimés en Occident: des origines, vers 1455, jusqu'à l'année 1500 (*incunabulum*: langes, berceau, origine). L'ouvrage le plus ancien est une Bible lyonnaise de 1479. Le fonds comprend des ouvrages de droit, des classiques latins en nombre appréciable, et également des livres de théologie, de philosophie et de morale. Deux ouvrages sont particulièrement remarquables et constituent, à bien des égards, des chefs-d'œuvre de l'art typographique naissant, à la fois par la qualité du texte et de l'illustration: la «Cosmographie de Ptolémée» et le «Livre des chroniques de Hartmann Schedel».

La «Cosmographie» de Ptolémée, savant alexandrin du II^e siècle, resta inconnue de l'Occident médiéval jusqu'à ce que, vers 1400, Palla Strozzi en eût rapporté à Florence un manuscrit byzantin. Aussitôt traduite en latin, elle connut un immense succès et fut rapidement diffusée sous forme manuscrite d'abord, puis imprimée, sous le titre de *Cosmographia*. Cette édition de 1482 est la quatrième édition imprimée, mais la première avec des cartes gravées sur bois, établie à partir d'un manuscrit achevé le 4 octobre 1468 à Florence. Il s'agit d'un livre prestigieux, de grand luxe, parfaitement imprimé, d'une lisibilité remarquable. Il n'en reste qu'un trentaine d'exemplaires connus dans le monde.

La «Chronique de Nuremberg» de Schedel est un ouvrage extrêmement célèbre et fort courant. Si cet imprimé est le moins rare des livres anciens, il est l'un des plus prestigieux par ses illustrations et par l'ampleur de l'entreprise éditoriale qu'il représente. L'auteur, Hartmann Schedel, médecin, vécut de 1440 à 1514. Dans cet ouvrage, il retrace l'histoire universelle à travers les sept âges du monde, de la Création au Jugement dernier. Il s'agit en fait d'une sorte d'encyclopédie, essentiellement «historique» et géographique, ouvrage de vulgarisation pour un large public: on y trouve même quelques lignes sur la naissance de l'imprimerie à Mayence vers 1440.

L'imprimeur, Anton Koberger, employait jusqu'à cent ouvriers autour de vingt-quatre presses. Remarquable homme d'affaires, il dirige un réseau de distribution étendu à toute l'Europe. L'édition latine est tirée à mille cinq cents exemplaires; elle a donné lieu à de nombreuses contrefaçons. Sept cents exemplaires de cet incunable sont conservés dans les collections publiques.

Les auteurs des illustrations sont Michael Wolgemut et son gendre Wilhelm Pleydenwurff; ils ont dessiné les six cent quarante-cinq gravures sur bois, certaines répétées plusieurs fois. Leurs noms figurent au colophon du livre, ce qui est très rare pour l'époque. Dans leurs ateliers, qui ont préparé l'illustration dès 1488, l'élève Albrecht Dürer a exercé son art de 1486 à 1490.

Ouvrages avec estampes topographiques Nombre d'ouvrages illustrent l'engouement des voyageurs cultivés à la découverte des Alpes. Le plus célèbre parmi eux est sans conteste le *Voyage pittoresque de Genève à Milan par le Simplon*, dessiné par Gabriel Lory, père et fils. La première édition de cet ouvrage prestigieux, le fleuron de l'aquatinte du XIX^e siècle, parut à Paris, chez Didot, en 1811. En plus d'un texte de huitante-quatre pages, dont l'auteur est resté inconnu, cet ouvrage contient trente-cinq gravures topographiques – des aquatintes sur papier vélin – la plupart magnifiquement coloriées: quatre concernent Genève et sa région, cinq la vallée du Rhône, treize la route du Simplon jusqu'à Gondo, treize le trajet d'Iselle à Sesto Calende. L'ouvrage connut rapidement un très grand succès et déjà en 1819 parut la deuxième édition à Bâle. L'«album du Simplon» – comme on prit l'habitude de le nommer – est le chef-d'œuvre des Lory et fit leur renommée dans toute l'Europe. Ce livre fit connaître le Valais: profitant de l'ouverture de la route du Simplon, voyageurs, écrivains et paysagistes visitent le

pays et diffusent dans les milieux cultivés de l'époque une version romantique des paysages valaisans.

Bibliophilie moderne Les collections modernes de la réserve précieuse contiennent essentiellement des ouvrages en relation avec le Valais. Il s'agit de livres à tirages numérotés, éditions avec gravures originales, éditions rares et recherchées, dont le sujet, les auteurs ou les illustrateurs (graveurs, photographes, peintres), sont liés au Valais. Des écrivains comme Maurice Chappaz, Corinna Bille, Maurice Zermatten, Pierre Courthion, C.-F. Ramuz, des peintres et graveurs comme Edmond Bille, Gérard de Palézieux, Paul Monnier, Albert Chavaz, Hans Erni, sont bien représentés.

S'il fallait ne retenir qu'un seul ouvrage parmi ce fonds important par le nombre et la qualité, ce serait sans doute le chef d'œuvre de Marguerite Burnat-Provins, *Petits tableaux valaisans*.

Cet ouvrage est unanimement considéré comme un fleuron de l'art typographique du début du siècle en Suisse. A sa parution, il déchaîne l'enthousiasme de toute la critique spécialisée: «Bibliophiles mes amis, réjouissez-vous! Artistes exultez! Car voici un nouveau volume qui fera votre joie; création d'art pur, il n'est pareil à nul autre livre connu. Nous, imprimeurs, regardons et apprenons. Cette publication marquera dans les annales de la typographie suisse comme l'œuvre la plus originale qui ait jamais vu le jour dans le pays » (G. Brooke, *Patrie suisse*).

L'auteur décrit l'originalité de son œuvre : « ... je termine à présent un ouvrage intitulé *Petits tableaux valaisans*. C'est une série de cinquante chapitres, illustrés de cent quatorze dessins gravés sur bois en couleurs. J'ai fait ce livre absolument pour moi, texte et dessins, je le

considère comme une chose intime... La gravure de 380 bois, le papier spécial, les caractères, le format en font un livre de luxe, qui coûtera beaucoup et rapportera peu (Bernard Wyder, *Marguerite Burnat-Provins*, exposition au Manoir de la ville de Martigny, 1980, p.17). Il est vrai que dans cet ouvrage, inspiré par le Valais, plus précisément par Savièse, tout est original, comme fait main: les encres, le papier, les initiales gravées sur bois, les caractères typographiques, la mise en page en font un objet d'art et une admirable réussite technique dont l'écrivain et l'illustrateur, réunis en un seul personnage, surveillèrent la réalisation avec un soin amoureux.





PETITS TABLEAUX VALAISANS

marguerite burnat-provine

LE CRÉTIN



PRES de la porte, le Crétin casse du bois
se plaignant. Il se plaint comme l'eau
comme le vent, comme les rameaux de
noyers qui caressent le bord du toit.

Il se lève et s'abat, non point droite, ma
mortueux d'inconscient, et fait au cœur de
la bâille, où le tranchant plonge de nouveau

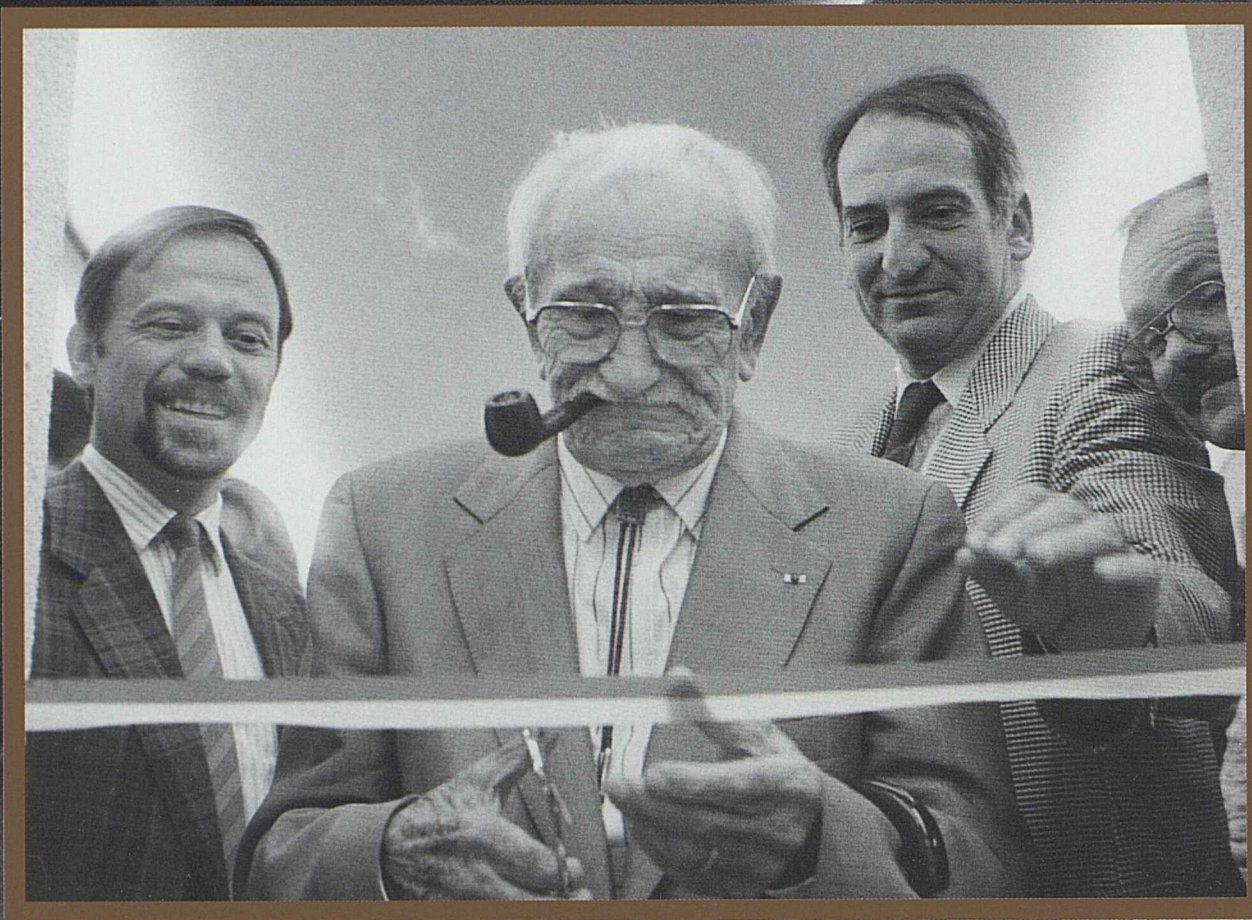
LES COLLECTIONS AUDIOVISUELLES DE LA MÉDIATHÈQUE VALAIS

Jean-Henry Papilloud, collaboration Mathieu Emonet

Canton alpin par excellence, le Valais est devenu, dès le XIX^e siècle, un lieu privilégié pour les artistes, les photographes, puis les cinéastes. Il leur offre, dans un cadre grandiose, à la fois l'exemple d'une société traditionnelle et toutes les facettes d'une région en mutation. Dès le milieu du XIX^e siècle, avec la construction du chemin de fer et l'endiguement du Rhône, le Valais entre dans une nouvelle ère; les moments les plus importants de son histoire s'enchaînent: l'installation des grandes industries, le désenclavement par le Simplon, la grande révolution économique d'après 1950, le développement du tourisme de masse...

Les permanences et les changements, étudiés par les historiens et les ethnologues, ont été également enregistrés par les photographes et les cinéastes. Longtemps négligées, leurs œuvres, dont la valeur documentaire et culturelle est enfin reconnue, font maintenant partie du patrimoine dont on se préoccupe.

Les archives audiovisuelles relatives au Valais sont riches. Elles sont aussi fragiles et menacées. C'est pour les sauvegarder qu'a été créé, en 1987, le Centre valaisan du film. Progressivement, les missions du Centre ont été étendues et aujourd'hui, ce qui est devenu la Médiathèque Valais – Martigny gère l'ensemble du patrimoine audiovisuel du canton. L'évolution des tâches de la Médiathèque reflète bien celle de l'intérêt porté aux archives contemporaines et l'importance qu'on leur a progressivement accordée dans la constitution de la mémoire collective. En retracer l'histoire, c'est aussi décrire une prise de conscience et suivre la concrétisation d'une idée.



Bernard Comby

Charles Vanel

Pascal Colchepin

Jean-Henry Papilloud

Du Centre valaisan du film à la Médiathèque Valais – Martigny

Dès l'invention des techniques qui permettent de graver sur un support des éléments audiovisuels, l'idée de leur conservation est lancée. Les premiers photographes considèrent que leur art est un moyen incontournable pour fixer une réalité et conserver le souvenir de paysages, de monuments, de visages, de situations. En 1851 déjà, le gouvernement français lance une vaste opération de mémoire sur les paysages et les monuments du pays: la *Mission héliographique* à laquelle participent les plus grands photographes du temps. De même, en 1898, trois ans après l'invention du cinéma, un obscur opérateur, Boleslaw Matuszewski, préconise la création d'une institution qui serait chargée de conserver «l'épreuve cinématographique qui, déroulée entre un foyer lumineux et un drap blanc, fait se dresser et marcher les morts et les absents...».

En Valais, les nouvelles inventions s'acclimatent lentement. L'idée de mettre en mémoire et de conserver par l'image une parcelle de la réalité est pourtant reprise en 1937. Raymond Schmid propose au chef du Département de l'instruction publique de réaliser des petits films qui immortaliseraient les principaux monuments historiques du canton.

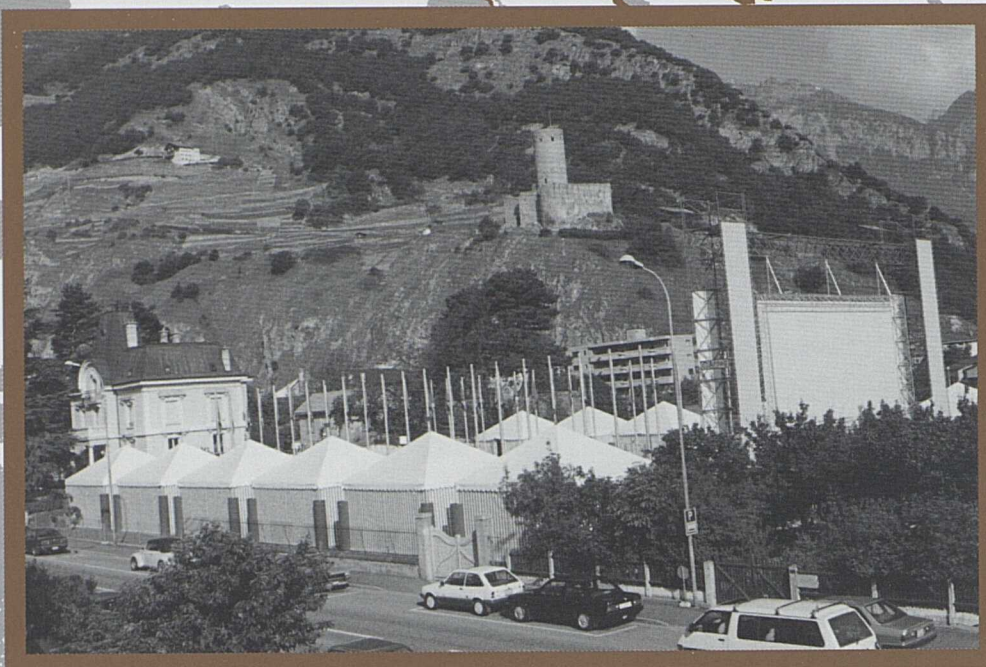
Sur le plan des archives, rien de systématique n'est accompli. Les institutions en charge des documents traditionnels admettent dans leurs fonds des éléments audiovisuels. Ainsi, les Archives cantonales reçoivent des fonds de photographies au milieu des années 1950 et, dans les années 1960, elles en acquièrent lorsque des photographes les contactent pour assurer la pérennité de leurs œuvres. Dans le même ordre d'idée, la Bibliothèque cantonale étend aux cartes postales sa mission de conservation du patrimoine imprimé valaisan et constitue un

premier fonds important. D'autres institutions, tels les Musées cantonaux ou l'Office de documentation pédagogique rassemblent également, au hasard de leurs activités, des sources audiovisuelles. C'est donc sur un terrain assez vague que la question de la conservation des archives audiovisuelles est posée en termes nouveaux. La déclaration de l'Unesco du 27 octobre 1980, qui invite les membres de l'organisation à prendre des mesures concrètes pour la sauvegarde des «images en mouvement», rencontre un écho favorable en Valais. En décembre 1981, la question est soumise à un groupe de travail et, le 14 juin 1984, le Département de l'instruction publique crée une commission consultative en vue de la sauvegarde et de la conservation de l'image et du cinéma. Les tâches liées à ce secteur sont confiées aux différents services culturels en collaboration avec des spécialistes du film. La commission du Conseil de la culture lance, en avril-juin 1985, une première campagne d'information et de sensibilisation du public. Les «Images en danger», sur un fond d'affiche d'Emile Gos, intéressent les Valaisans. La tournée de présentation et de projections du Centre valaisan du film dans onze villes du canton est un succès. Près de mille spectateurs assistent aux représentations et des documents sont signalés ou déposés. L'embryon des archives cinématographiques conservé aux Archives cantonales connaît un premier développement spectaculaire. Le responsable des archives modernes peut alors inventorier soixante films et deux cent cinquante-trois bobines. Si le démarrage de la nouvelle structure est satisfaisant, son rayonnement est limité par l'absence de structures fixes et permanentes. C'est la raison pour laquelle, le 15 janvier 1986, le Conseil d'Etat décide de décentraliser cette activité et attribue le siège du Centre à la Ville de Martigny qui met à sa disposition des locaux qu'elle rénove au N° 4 de l'Avenue du Grand-Saint-Bernard. Le 23 mars 1987, un nouvel organigramme est adopté. Il comprend un conseil de direction, présidé par M. Jean-Pierre Rausis, qui est assisté d'un organe consultatif composé de représentants des milieux

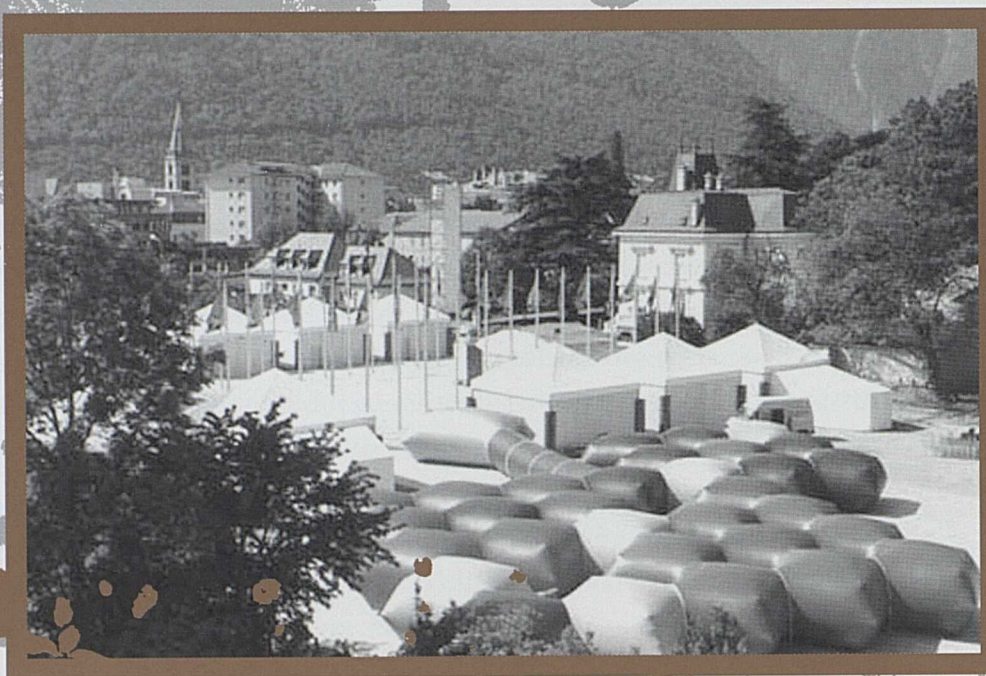
intéressés et présidé par M. Michel Darbellay; un directeur à mi-temps, M. Jean-Henry Papilloud, est responsable de la gestion; l'association des amis, «La mémoire à manivelle», apporte son soutien. Le 10 septembre 1987, les locaux du Centre valaisan du film sont inaugurés en même temps qu'est présentée la première du film de Claude Goretta, *Si le soleil ne revenait pas*. En présence des autorités politiques, religieuses et culturelles, Charles Vanel coupe le ruban de la nouvelle institution. Au fil des ans et des collaborations, le Centre valaisan du film accroît le volume de ses archives et de ses contacts. Des dépôts importants sont enregistrés et le Centre met sur pied des expositions et des projections dans ses locaux et à l'extérieur. C'est alors que les manifestations du 700^e anniversaire de la Confédération lui donnent une nouvelle impulsion.

Dans le cadre de la Fête des quatre cultures, le Valais est choisi pour accueillir les manifestations en rapport avec l'audiovisuel. Tout naturellement, le Centre valaisan du film participe à la fête. Il est chargé d'organiser une grande exposition audiovisuelle, «Les Images en folie», sur un concept de M. Xavier Bellprat. Avec l'aide de l'Etat du Valais et de la Commune de Martigny, la Villa des Cèdres et ses alentours sont transformés par l'architecte Michel Voillat en parc d'attraction audio-visuel. La manifestation rencontre un beau succès; elle reçoit cinquante mille visiteurs.

Consciente que cette opération peut constituer une vitrine exceptionnelle pour ses archives, l'équipe du Centre, renforcée pour l'occasion, intègre ses préoccupations patrimoniales dans la fête. La Villa des Cèdres est ainsi transformée en une vaste maison des images qui montre, sur tous ses murs, des photographies du Valais et, dans une salle de projection spécialement aménagée à cet effet, des films d'archives. Tout un chacun peut effectuer des recherches précises dans le nouveau système de consultation des photographies qui, à l'aide



La villa des Cèdres



d'un vidéodisque, permet de visualiser instantanément des images d'un lieu, d'un sujet, d'une personne... Des projections en plein air dans le parc, ainsi qu'une tournée à travers le Valais, approfondissent les contacts avec les propriétaires d'archives et les amateurs de films anciens.

Si, l'année suivante, le Centre valaisan du film doit abandonner le cadre somptueux de la villa des Cèdres et regagner ses anciens locaux, auxquels la Ville adjoint un nouvel étage, le bilan de la manifestation est extrêmement positif. Le Centre valaisan du film dispose désormais d'archives importantes, d'une petite équipe aux compétences reconnues et d'un système de gestion de ses archives qui en font une institution pionnière en Suisse. Comme il est chargé de la mise en valeur des fonds de photographies, toujours conservés aux Archives cantonales, il prend alors le nom de Centre valaisan du film et de la photographie.

Les turbulences et les remises en question provoquées par la volonté de réorganiser les tâches des services de l'Etat, aboutissent, en 1997, au rattachement du Centre à la Bibliothèque cantonale. Dans une volonté de rationalisation, la gestion des collections patrimoniales est repensée. Ainsi, deux éléments importants constitués par la Bibliothèque cantonale sont transférés à Martigny: la collection des cartes postales (cinquante mille environ) et les enregistrements sonores. Pour bien refléter ses nouvelles fonctions, le Centre s'appelle désormais Centre valaisan de l'image et du son, et lorsque, par souci d'unité, la Bibliothèque cantonale devient Médiathèque Valais, son centre spécialisé dans le patrimoine audiovisuel, prend, en 2000, l'appellation de Médiathèque Valais – Image et Son.

Loin de s'infléchir, le rayonnement et les activités de la Médiathèque Valais – Image et Son bénéficient des fortes synergies avec ceux de la nouvelle maison-mère. La collaboration avec les principales institutions suisses en charge du patrimoine audiovisuel dans le cadre de Memoriav ouvre également un nouveau chapitre de l'histoire de l'institution.

En 1998, Memoriav confie au Centre valaisan de l'image et du son la réalisation d'un projet pilote pour le traitement des photographies. En collaboration avec une dizaine d'institutions suisses, il s'agit de numériser 20 000 photographies, de les rendre accessibles au public et de monter une exposition de sensibilisation. Le projet, «La vie quotidienne en Suisse au fil du temps», bouleverse les méthodes de travail du Centre. En raison de l'obsolescence qui frappe le matériel, le développement du vidéodisque est arrêté; le passage au numérique, décidé. Le Centre se dote d'un système professionnel de numérisation qui lui permet de traiter les documents de manière à répondre à la plupart des besoins des utilisateurs.



Pour la mise à disposition des archives, le Centre poursuit sa politique d'ouverture et d'accessibilité lancée avec le vidéodisque. Son nouveau catalogue s'inscrit dans celui de la Médiathèque Valais. Il est en effet important que les utilisateurs puissent trouver sur un seul instrument de recherche des documents qui proviennent des différentes unités de la Médiathèque. Ainsi, les photographies sont enregistrées dans le catalogue RERO des bibliothèques de la Suisse romande. Un accès Internet permet la visualisation des images.

La réalisation de l'exposition «Au fil du temps» a aussi d'importantes retombées. Pour la présentation au public du projet de Memoriav, la Ville de Martigny met à la disposition de la Médiathèque Valais – Image et Son les locaux qu'elle vient d'acquérir à l'Avenue de la Gare 15, soit le bâtiment de l'ancienne «Innovation» qui comprend d'importantes surfaces sur trois niveaux, ainsi que des bureaux dans la villa attenante.

L'exposition, qui présente les collections des institutions partenaires avec un accent mis sur les archives valaisannes, est visitée par près de dix-huit mille personnes et satisfait pleinement aux souhaits de Memoriav, qui voulait en faire une vitrine pour ses activités et son mode de fonctionnement. Pour la Médiathèque Valais – Image et Son qui a beaucoup investi dans l'opération, c'est aussi le couronnement d'une démarche: l'importance de ses collections est reconnue dans toute la Suisse.

Dernière conséquence, plus inattendue, les autorités de Martigny, sensibilisées par la révélation de l'intérêt culturel du bâtiment, souhaitent le consacrer entièrement à ce but. Elles autorisent la Médiathèque Valais – Image et Son à y rester et décident d'y déplacer également la Bibliothèque municipale ainsi que la Fondation Bellanger et les réserves de la Fondation Guex-Joris. Une convention est signée le 8 juillet 2002, qui met les locaux à la disposition de la Médiathèque Valais et lui confie la gestion de la Bibliothèque municipale. Tout naturellement, la nouvelle institution prend le nom de Médiathèque Valais – Martigny.

L'évolution de la Médiathèque et son ouverture au public ne changent pas ses préoccupations fondamentales qui restent centrées sur la sauvegarde du patrimoine audiovisuel du canton. A cet effet, la Médiathèque classe ses archives en trois secteurs importants: les photographies (cote ph), les images en mouvement (cote f) et les enregistrements sonores (cote s).

Les photographies

L'invention de la photographie est à peine diffusée, en 1839, que de nombreux photographes viennent en Valais. Les registres des permis de séjour délivrés par le Département de justice et police mentionnent des daguerréotypistes et des photographes ambulants. Dès les

Charles Krebsler et sa famille aux Pontis



années 1860, nous trouvons des traces de photographes qui ouvrent un studio et ont pignon sur rue, à l'instar d'un Hermann Brauns à Sion qui, né à Berlin en 1815, exerce simultanément les professions de chimiste, pharmacien, professeur et photographe.

A partir des années 1880, chaque ville importante du canton a son ou ses photographes installés (Fumex à Monthey, Fontaine à Saint-Maurice, Denier à Martigny, Pasche à Sion, Zufferey à Sierre, Ruggeri à Brigue, etc.). Malheureusement, la plus grande partie de leurs archives ont disparu. Pour leurs successeurs, la situation est variable. Si les archives d'un Raymond Schmid sont particulièrement riches et complètes, en revanche, le temps a fait un tri sévère pour celles d'Oscar Darbellay, d'Edouard Mussler, des Pollenghi ou des Dorsaz.

Du côté des amateurs, les familles ou le hasard ont révélé des photographes de talent. La Médiathèque Valais – Martigny a ainsi le bonheur de pouvoir archiver les œuvres d'Albert Nyfeler, Charles Krebsler, Pierre de Rivaz, Jean Simonot, Pantaléon Binder, Pierre Odier, etc.

Enfin, des photographes extérieurs au canton ont réalisé des documents importants dont nous avons reçu les originaux ou acquis des copies, et qui constituent quelques-uns des fonds les plus riches, tels ceux de Charles Paris, Theo Frey, Rudolf Zinggeler, Fernand Perret, Max Kettel, etc. Les archives photographiques de la Médiathèque Valais – Martigny comprennent aujourd'hui deux cents fonds différents qui regroupent les œuvres de professionnels ou les archives d'une famille, d'une institution ou d'un collectionneur. Quelques-uns d'entre eux méritent d'être plus particulièrement signalés.

Charles Krebsler (11 ph) (1885-1967) est né le 5 août 1885 à Zurich. Employé de la fabrique de machines Oerlikon, il effectue un voyage aux Indes en 1912-1914 et participe, à son retour, au montage de la Centrale électrique de Bramois. Marié à une Valaisanne, Angèle

Cortello, il s'installe à Chippis en 1925 et travaille en qualité d'ingénieur à l'Alusuisse. De 1938 à 1945, il assume la direction de la Centrale de Bramois. Il meurt le 11 août 1967 à Zurich.

Les photographies de Charles Krebsler ont été confiées à l'Etat du Valais entre 1969 et 1986 par son ami de Vissoie, Edouard Florey, ainsi que par la veuve et le fils du photographe.

Le fonds Charles Krebsler comprend environ deux mille négatifs sur plaques de verre et autant de diapositives dont certaines coloriées à la main. Les sujets valaisans sont classés par lieux et thèmes (activités agricoles, industrielles, fêtes...). Ils concernent essentiellement la région de Sierre et du Val d'Anniviers pour la période 1914-1940 et sont en grande partie accessibles dans le catalogue RERO.

Les photographies de Krebsler ont été exposées, de 1987 à 2002, à Sierre, Le Châble, Vollèges et Sembrancher, Mission, Ittingen, Szombathely en Hongrie, Restoroute de Martigny, Grimetz, Martigny, Bienne.

Bibliographie: Jean-Henry Papilloud: *Charles Krebsler*, Monographic, Sierre, 1987 ; «Charles Krebsler», dans le catalogue *Au fil du temps*, Martigny, 2001.

Charles Paris (20 ph) est né à Onnens (Vaud) en 1886; il est mort à Lausanne en 1975. Pendant la Première Guerre mondiale, il sert comme artilleur et, cantonné aux frontières, il a l'occasion de se familiariser avec les ballons d'observation et les appareils photographiques. Charles Paris est conscient de la valeur du patrimoine sous toutes ses formes et il mesure ce que la photographie peut apporter à sa conservation. Avant d'être le pionnier de l'introduction du microfilm en Suisse (dès 1948), il se passionne pour les montagnes du Valais. Avec ses amis, il y fait de fréquentes excursions qu'il documente au moyen de plaques stéréoscopiques. Dans les années 1920, il découvre les bisses et décide d'en faire un inventaire photographique. Avec

Louis Girard et Charles Brugger, il les parcourt et les photographie en stéréo. Par la suite, il effectue des reportages suivis pour les grands chantiers des barrages (Cleuson, Salanfe, Grande-Dixence...), des entreprises agricoles, et pour les institutions culturelles du Valais.

Charles Paris a légué l'essentiel de ses photographies à l'Etat du Valais qui lui a versé un montant symbolique. Son fonds, qui comprend environ dix mille sujets, est organisé thématiquement: montagnes et paysages, agriculture, barrages et industrie, monuments historiques, bisses... Le fonds est inventorié et une partie déjà accessible dans le catalogue RERO. Les présentations des œuvres de Charles Paris ont permis de récolter de nouveaux documents et de réunir des éléments que le photographe avait confiés à des amis, tels les négatifs du bisse de Savièse, remis à M. Fernand Luyet.

Expositions et projections, de 1988 à 2001, à Ecublens, Martigny, Restoroute du Grand-Saint-Bernard, Vétroz, Savièse, Sion. **Bibliographie**: Jean-Henry Papilloud, «L'épopée des bisses» dans *Les bisses du Valais*, Monographic, Sierre, 1999; «Charles Paris», dans le catalogue *Au fil du temps*, Martigny, 2001.

Raymond Schmid (43 ph) est né le 30 septembre 1900 à Sion. Sa formation professionnelle, il la reçoit à la section beaux-arts de la Kunstgewerbeschule de Zurich qui dispense aussi des cours de photographie. De retour à Sion, il ouvre, en 1922, un atelier et poursuit la tradition familiale dans les arts graphiques. Ses premiers «grands reportages», Raymond Schmid les effectue à la fin des années 1920, en particulier pour la construction de la Dixence qu'il suit étape par étape pour le compte de l'entreprise. A partir de 1932, sa réputation est faite. Il réalise des portraits dans son atelier à la rue de l'Eglise et devient le photographe incontournable de Sion et de la région. Il se crée une large clientèle en développant une activité extraordinaire qui fait appel à tous les aspects de la photographie.

Profondément enraciné dans la cité – il est par ailleurs fondateur des scouts de Sion, pompier, tireur – Raymond Schmid fixe sur pellicule les rites apparemment immuables des grandes cérémonies religieuses: Fête-Dieu, premières communions, ordinations, mariages, obsèques. Il suit, de manière tout aussi systématique, des manifestations plus profanes: le carnaval, les combats de reines, les spectacles. Peu d'événements, petits ou grands, échappent en définitive à sa curiosité.

De son vivant, Raymond Schmid a cédé ses archives à la Bourgeoisie de Sion et aux Archives cantonales. Son fils, Philippe, a déposé à la Médiathèque Valais – Image et Son ce qu'il lui restait de son père (plus de cent albums représentant huit mille cinq cent cinquante-cinq tirages positifs et cartes postales et cinquante boîtes de négatifs sur verre).

Les photographies composant le fonds Raymond Schmid sont classées soit selon leur provenance (Musée, Pierrette Schmid, Philippe Schmid...), soit selon leur format (reportages Contax 24 x 36, photos passeports, deuils,...), soit leur sujet (prises en studio, Fête-Dieu, première communion, mariages...).

Une convention, signée le 10 juillet 2002 entre la Bourgeoisie de Sion et l'Etat du Valais, confie à la Médiathèque Valais – Martigny, la conservation et la gestion de l'ensemble des archives de Raymond Schmid. Grâce à l'appui de Memoriav, l'ensemble du fonds sera numérisé et catalogué de manière à être consultable à distance.

Bibliographie: *L'épopée des barrages*, Grande-Dixence, 1999; «Raymond Schmid», dans le catalogue *Au fil du temps*, Martigny, 2001.

Albert Nyfeler (63 ph). Né à Lüniberg en 1883, Albert Nyfeler perd son père lorsqu'il a dix ans. Il fait un apprentissage de peintre en bâtiment et de peintre-décorateur auprès de son frère.

En 1906, il vient à Kippel pour la décoration de l'église. Il poursuit sa formation de peintre à Munich, voyage, présente ses premières œuvres. En 1922, il revient à Kippel où il se fait construire une vaste maison qui lui sert d'atelier. Dès lors, il vit et crée dans le Lötschental, ne quittant la vallée que pour des voyages à l'étranger ou pour exposer ses toiles à Zurich, Berne, Bâle...

A la mort d'Albert Nyfeler, en 1969, son ancien secrétaire, Arnold Niederer, devenu entre temps professeur à l'Université de Zurich, prend en charge la conservation des photographies qu'on découvre dans l'atelier du peintre. Avec ses étudiants, il procède à un important travail sur place. Les lieux sont déterminés, les personnes identifiées, les circonstances et les sujets documentés et décrits, les dates notées ou estimées.

Contacté par les Archives cantonales, Arnold Niederer accepte de mettre à leur disposition une copie de tous les négatifs. Mieux, quelques années plus tard, ayant constaté que le fonds était davantage mis en valeur en Valais qu'à Zurich, il fait don de l'ensemble de l'œuvre au Centre valaisan du film et de la photographie.

Le fonds est séparé en deux parties, soit environ six cents négatifs sur plaques de verre et autant sur film. Il est presque exclusivement consacré au Lötschental dans la période 1915-1940. Les principaux thèmes abordés sont: la vie quotidienne, les travaux, les cérémonies, les loisirs, les coutumes et les traditions, les portraits.

Les photographies d'Albert Nyfeler sont accessibles dans le catalogue RERO.

Expositions entre 1996 et 2002 à Martigny, Verbier, Brigue, Kippel, Bienne.

Bibliographie: Maurice Chappaz, *Lötschental secret, les photographies historiques d'Albert Nyfeler*, Monographic, Sierre, 1994; «Albert Nyfeler», dans le catalogue *Au fil du temps*, Martigny, 2001.



Emile Gos, 1922

Grande-Dixence (71 ph). La société Grande-Dixence a constitué ses archives photographiques avec soin. Pour documenter ses innombrables chantiers d'altitude et, surtout, les différentes phases de construction du plus haut barrage en béton du monde, elle a fait appel à de nombreux photographes, tels que Charles Paris, Henri Germond, Philippe Schmid, Frank Gygli... Par ailleurs, la société a reçu de nombreux documents des visiteurs venus découvrir «le chantier du siècle». Le fonds a été organisé par un archiviste de la société qui a classé et coté les quelques dix mille photographies suivant un plan qui reflète bien la complexité de l'entreprise.

Grande-Dixence, soucieuse d'assurer la pérennité de ses archives les a déposées au Centre valaisan du film qui a participé à leur mise en valeur dans l'exposition «L'épopée des barrages» présentée en 1999 au Vieil Arsenal de la Fondation Gianadda. **Bibliographie** : *L'épopée des barrages*, Grande-Dixence, Martigny, 1999.

Pierre de Rivaz (72 ph) est le premier enfant d'une famille qui en compte quatorze. A la mort de son père – il a 18 ans et la cadette 2 – il prend une place importante dans la famille. Après sa maturité, il poursuit ses études en Allemagne et effectue des stages de formation en France et en Suisse. Ingénieur en électricité, il travaille successivement à Berlin, à Chambéry, à Saint-Imbert et à Sarreguemines. Pendant et après la guerre, il remplit différentes missions pour le gouvernement français. Il prend sa retraite en Bretagne et meurt, en 1969, à Saint-Père.

Tout au long de sa vie, Pierre de Rivaz a gardé de solides liens avec le Valais et sa famille. Marié à Hélène de Riedmatten, il revient régulièrement au pays et maintient la tradition du séjour d'été aux Mayens-de-Sion. Tout naturellement, les photographies font partie des moyens de communiquer, de se donner des nouvelles, de se rappeler de bons souvenirs. Ainsi, après avoir abondamment photographié ses sœurs dans leurs activités et leurs jeux au début du siècle, Pierre de Rivaz retrouve les mêmes approches avec ses propres enfants dans les années 1930.

Le fonds Pierre de Rivaz a été déposé par ses enfants, Pierre et Geneviève, ainsi que par ses parents du Valais. Il comprend plus de deux-mille six cents négatifs qui traitent essentiellement de la vie familiale entre 1900 et 1940.

Expositions entre 1997 et 1999 à Martigny, Monthey, Sion.

Bibliographie: Jean-Henry Papilloud, *Pierre de Rivaz, la mémoire familiale*, Champ visuel, 1999.

L'Enquête photographique en Valais (89 ph), fondée en 1988 par quatre photographes (Bernard Dubuis, Robert Hofer, Oswald Ruppen, Jean-Claude Brutsch) et un historien (Jean-Henry Papilloud) s'est fixé pour objectif de faire réaliser des reportages qui documentent le Valais d'aujourd'hui.

Les photographes mandatés viennent d'horizons différents et leurs préoccupations habituelles sont variées: la presse, l'industrie, la publicité, les entraînent à regarder le monde sous des angles multiples. Depuis 1988, l'Enquête photographique a fait réaliser des reportages sur les aspects les plus divers du Valais d'aujourd'hui: paysages, événements, manifestations, monde de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme, sports, loisirs, vie familiale, cérémonies religieuses ou laïques... A ce jour, plus de cent soixante reportages ont été effectués. Une trentaine de photographes valaisans et de l'extérieur ont participé à ce travail de longue haleine et ont apporté leurs pièces à ce grand puzzle en construction. Dans les archives de l'Enquête, on trouve déjà près de mille six cents photographies tirées en format d'exposition sur un support garanti pour la conservation de longue durée.

Les travaux de «l'Enquête photographique en Valais» ont été suivis avec intérêt par la presse qui a présenté plusieurs de ses reportages. Ils ont aussi fait l'objet de livres: *Le Valais et vous* (dix-huit portraits de Valaisans, à l'occasion du 175^e anniversaire de l'entrée du Valais

dans la Confédération); *Au fil de l'eau*, (six regards actuels de photographes sur l'eau et ses rapports avec l'homme, édités pour les 75 ans d'EOS).

De nombreuses expositions ont également fait connaître la démarche et les travaux de "l'Enquête", entre 1989 et 2002; elles ont eu lieu à Martigny, Vissoie, Viège, Nyon, Ittingen, Sierre et Salquenen, Monthey, Sion, Fully, Nendaz, Anzère, Savièse. **Les œuvres** de "l'Enquête photographique" sont conservées à la Médiathèque Valais – Martigny et vont être intégrées dans catalogue RERO.

Conthey (108 ph). Le fonds «Conthey – Image en danger» a été constitué par la volonté du Conseil communal de Conthey de rassembler une collection iconographique importante. Désireux de sauvegarder le patrimoine contheysan, il a demandé aux habitants de prêter leurs photographies. Le fonds se constitue depuis 1996 et atteint le nombre de mille six cents photographies dont les reproductions sont déposées à la Médiathèque.

L'exemple de Conthey n'est pas unique: Martigny, Bagnes, Morgins, Troistorrents, Saint-Léonard ont aussi leurs fonds qui ont été constitués sur le même principe de collaboration.

Bibliographie: *Images à Conthey*, Sion, 1999.

Philippe Schmid (144 ph) est né à Sion le 13 mars 1932. Très tôt, il suit son père, Raymond, dans ses reportages photographiques et filmiques à travers tout le Valais. Pendant ses vacances et jours de congé, il l'aide en véhiculant le petit char sur lequel s'entassent appareils à soufflet, plaques, caméras, trépieds et lampes pour rejoindre les gares des lieux de tournage.

Après l'école secondaire et un diplôme commercial au Lycée-Collège, il effectue son apprentissage de photographe chez son père et suit les cours de l'école de photographie de Lausanne. Parallèlement, il obtient, après trois ans, un certificat de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts de Sion.

A l'âge de 19 ans, il réalise son premier grand reportage professionnel: l'incendie de l'usine de la Dixence à Chandoline/Sion pour lequel il donne l'alarme. Il effectue ensuite de nombreuses photographies techniques, puis travaille, dès 1955, pour des journaux et magazines dans les domaines de l'actualité. Dès 1958, la *Feuille d'Avis du Valais* fait l'acquisition d'un appareil à graver les clichés typographiques. Il y est engagé pour travailler journalièrement. Il fournit en parallèle, durant trois ans, des photographies au *Nouvelliste* qui devait, lui, faire graver ses clichés auprès d'une maison spécialisée à Genève.

Dès 1963, la Télévision romande lui demande d'assurer l'actualité valaisanne. Il est le premier reporter d'actualité maniant aussi bien l'appareil de photo que la caméra film.

Pour promouvoir la diffusion de son travail hors canton il fait l'acquisition, en 1967, d'un bélinographe qui transmet, par ligne téléphonique, une photo dans le monde entier en moins de huit minutes. quatre mille photos sont ainsi diffusées aux quatre coins de la planète jusqu'en 1990. Pour faciliter l'illustration des petits journaux, il met en route, en 1971, un clichographe qui grave, jusqu'en 1983, plus de six mille clichés, dont une bonne moitié pour le *Confédéré*. Philippe Schmid s'est éteint en février 2002.

Son œuvre, déposée en 2000, comporte près de deux cent mille documents ordonnés et inventoriés avec un soin et une minutie rares.

Les films

Les premières images en mouvement conservées sur le Valais remontent au début du siècle passé. Les 230 fonds constitués comprennent environ 2000 films dans les différents formats (35 mm, 16, 9½, 8 et Super 8) ainsi que des vidéos dans les principaux standards.

De nombreux films de fiction ont été tournés en Valais; ils comprennent des titres qui ont fait carrière en Suisse et à l'étranger (*Visages d'enfants, Rapt, Derborence...*). Grâce aux contacts établis avec la Cinémathèque suisse et les maisons de production, la Médiathèque Valais – Martigny a pu se procurer des copies de quelques longs métrages. Mais ce sont les films documentaires qui constituent le point fort des collections. Tournés par des professionnels ou des amateurs passionnés, et déposés par leur réalisateur, leur producteur ou leur commanditaire, ils présentent, sous des angles divers, les principaux aspects du canton.

Ils traitent de la conquête des Alpes (OT de Zermatt), de l'agriculture (Robert Parlier d'Ollon), de l'aviation (Air-Glacières), illustrent les grands chantiers du siècle (Grande-Dixence), présentent les activités touristiques (Union valaisanne du tourisme), des portraits de Valaisan(ne)s (Jacques Thévoz, Groupe de Tannen) ou encore l'Hospice du Grand-Saint-Bernard. Par ailleurs, plusieurs cinéastes ont déposé leurs archives filmiques (Michel Darbellay, Roland Muller, Pierre-André Thiébaud, Gérard Crittin, Fernand Reymond, Michel Strobino...).

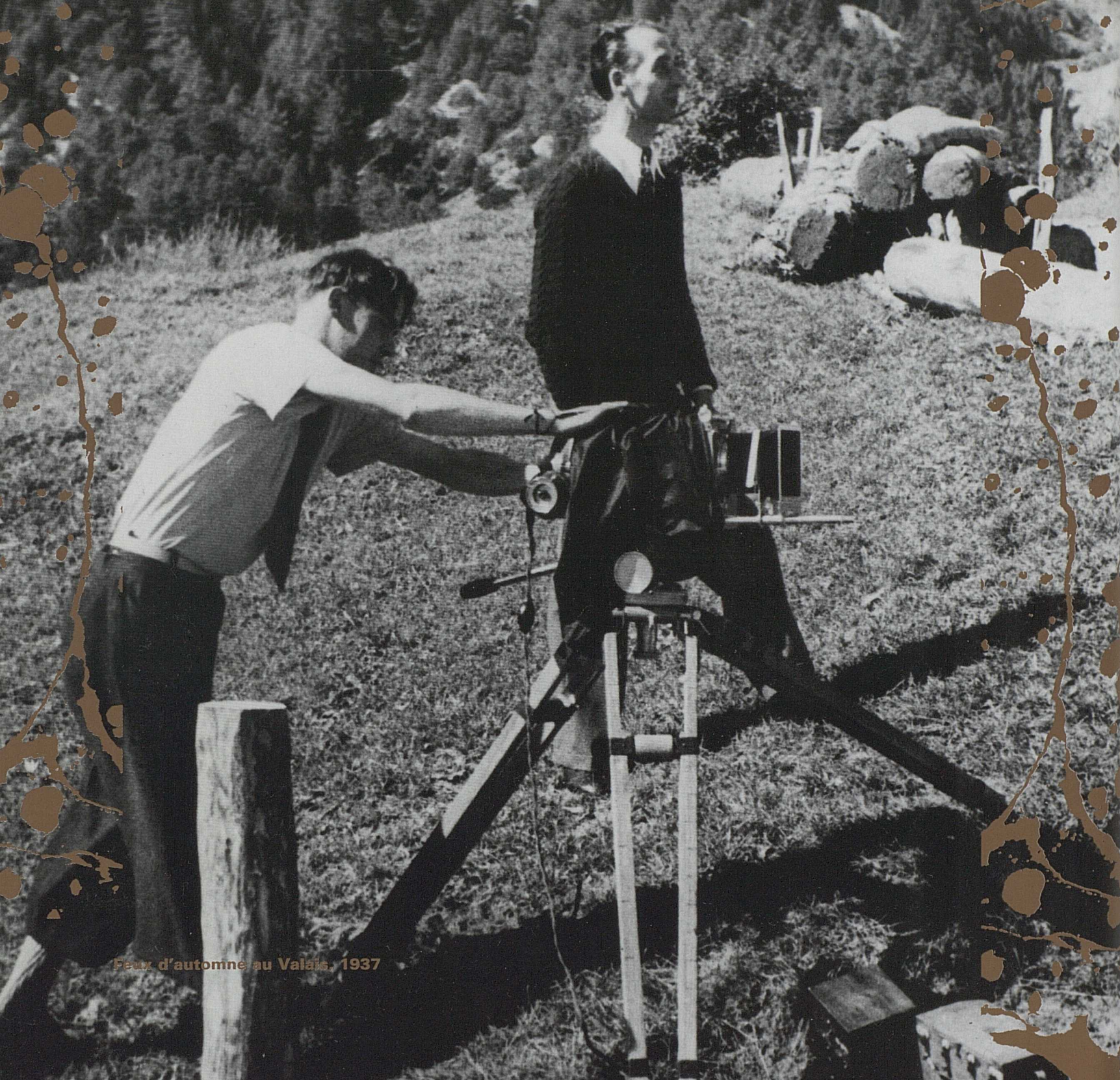
Un effort particulier a été conduit en faveur de la conservation des films de famille. Quelques dépôts extraordinaires apportent un éclairage nouveau sur la vie quotidienne du passé (Edouard Mussler, Otto Titzé, Francis Germanier, Emmanuel Heynen).

Transférés en vidéo, les films sont consultables dans de bonnes conditions sans porter atteinte aux originaux.

Un catalogue en partie informatisé permet les premiers repérages.



Horizons Highs, 1957



Feux d'automne au Valais, 1937

Une étude pour intégrer les films dans le catalogue RERO est actuellement en cours; elle inclut la possibilité de visualisation à distance.

Robert Parlier d'Ollon (f 2). En 1978, lors d'une vente aux enchères à Monthey, M. Eggs, employé d'Etat, remarque un lot de films anciens sur le Valais. Il signale leur existence aux Archives cantonales qui achètent ces œuvres signées Robert Parlier d'Ollon.

Robert Parlier d'Ollon se forme au journalisme à Paris. Il revient en Suisse et réalise plusieurs films en relation et avec l'aide des milieux économiques ou touristiques. En 1937, il tourne *Feux d'automne au Valais* dans lequel il présente les travaux, les récoltes, les fêtes et les coutumes. Il réussit même, dit un critique, à «poétiser les caves coopératives». Puis ce sera, en 1944, *Sierre et le Val d'Anniviers*.

Le matériel d'origine, sur pellicule nitrate inflammable, a été sauvé et recopié sur un support durable.

Roland Muller (f 5). Cinéaste amateur dans le plein sens du terme, Roland Muller découvre la caméra 16 mm pendant la Guerre. Nommé inspecteur de la Régie fédérale des alcools en Valais, en 1946, il y trouve bientôt la matière de ses films et enchaîne les succès avec Aloys Theytaz et Jean Daetwyler: *Terre valaisanne* (1952), *Horizons blancs* (1957), *Barrage* (1959) ... Ses œuvres sont régulièrement primées au Festival international du film amateur à Cannes.

En 1968, il tourne son premier long métrage *Le Président de Viouc*. Il meurt en 1969 en plein tournage d'un film sur les Fêtes du Rhône à Sierre.

Les films de Roland Muller ont été achetés par l'Etat du Valais et déposés au Centre valaisan du film.

Pierre-André Thiébaud et Gérard Crittin (f 9 et f 72). Formé au cinéma et à la production à l'Institut national des arts du spectacle (INSAS) à Bruxelles, Pierre-André Thiébaud a écrit et réalisé, parallèlement à son activité de producteur, quelques films documentaires en relation avec le Valais, dont *L'œil bavard* sur le peintre Ernest Bieler et *La vie continue* sur les ouvriers de Chippis.

Comme Thiébaud, Gérard Crittin fait partie de cette génération qui découvre, avec passion, le cinéma au Collège de Sion. Vainqueur de la première édition de *La course autour du monde* organisée par les télévisions francophones, il se lance d'emblée dans la réalisation et la production. Il fonde une société «Apropos productions» qui travaille pour les entreprises et les institutions du Valais et, à l'occasion pour les télévisions. C'est ainsi qu'il réalise *Le petit corbillard illustré*, *Réussir en Valais*, *La chasse*, une série de magazines télévisuels sur le Valais...

En 1989, les deux cinéastes s'associent et produisent les œuvres de nombreux cinéastes tels Anne Theurillat, Denis Rabaglia, Pierre-Antoine Hiroz... Leur production est archivée à la Médiathèque Valais – Martigny.

Grand-Saint-Bernard (f 33). Le Grand-Saint-Bernard est un lieu mythique connu depuis l'Antiquité. On le retrouve dans de nombreuses peintures, gravures et photographies. Il fait partie des hauts lieux de la montagne et il est surtout connu par son hospice où résident des chanoines qui accueillent les voyageurs avec hospitalité et les sauvent parfois avec l'aide de leurs célèbres chiens.

Dès les débuts du cinéma, des caméramans filment les lieux et diffusent leurs bandes d'actualité dans les cinémas et les foires. L'endroit est l'objet de nombreux films documentaires, dont *Le Grand-Saint-Bernard* de Jean Lehérissey et Jean Périne ; il sert aussi de décor à plusieurs films de fiction tels *L'appel de la montagne* ou le fameux *Barry* avec Pierre Fresnay.

Le Grand-Saint-Bernard a déposé les bobines de films remises à l'Hospice au Centre valaisan du film.

Denis Rabaglia (f 49) est né en 1966 à Martigny. A 15 ans déjà, il réalise des courts et des moyens métrages. Il fête ses 20 ans en collaborant avec la télévision régionale Canal 9. Pour ses 25 ans, il est élu par l'Académie Carat de Paris qui sponsorise chaque année quinze jeunes créateurs de l'audiovisuel européen. Après trois courts métrages (*Le tueur de midi*, *Video Ergo sum* et *Michu*) tous couverts de prix, Denis Rabaglia tourne *Grossesse nerveuse*, œuvre particulièrement remarquée (six prix dont celui de meilleur film de TV européen). Il écrit le scénario de *Farinet, héros et hors-la-loi* d'après Ramuz pour la TSR. Il a enseigné l'écriture de scénario en Afrique francophone et a réalisé, en 2000, ses premiers pas dans la mise en scène de théâtre avec *Novecento* d'Allessandro Barrico. Egalement en 2000, il réalise *Azzuro*, un road-movie initiatique entre deux cultures et deux langues qui reçoit le prix du cinéma suisse 2001 de la meilleure fiction au Festival de Soleure.

Comme beaucoup de réalisateurs, Denis Rabaglia a déposé l'ensemble de son œuvre à la Médiathèque Valais – Martigny.

Pierre-Antoine Hiroz (f 54) est né au Levron, hameau de la commune de Vollèges. Il unit harmonieusement une double vocation de réalisateur et de guide. Passionné de montagne, il exerce en effet, à partir de 1980, divers emplois d'assistant-réalisateur sur de nombreux films et reportages. En 1985, il réalise *Je veux le soleil debout*, documentaire sur son frère, jeune mongolien. Le film est primé à neuf reprises dans différents concours. En 1987, nouvelle réalisation *Séo*, film tourné au Mali, avec la grimpeuse Catherine Destivelle. En 1988, c'est la

réalisation de *Olimpide*, film sous-marin, avec la championne d'Europe de natation synchronisée Muriel Hermine. Egalement en 1988, il réalise *Maxime* retraçant le périple de Maxime Kanter, marchant pour la paix à travers la Corée. Il reçoit, en 1989, le prix d'encouragement de l'Etat du Valais. Son premier long-métrage de fiction *Le Combat des reines* avec Pascale Rocard, son épouse, connaît un large succès.

Michel Strobino (f 55), cinéaste-animalier suisse, étudie et filme la faune sauvage des Alpes depuis plus de trente ans. Reconnu aussi bien en Suisse qu'à l'étranger comme l'un des meilleurs spécialistes de la faune alpine, il signe des documentaires d'une haute valeur scientifique et artistique qui ont obtenu plus d'une vingtaine de prix et distinctions au Festival international du film alpin des Diablerets, au Festival du film alpin et d'exploration de Trento (Italie), etc.

Avec ses films, Michel Strobino a aussi déposé ses archives (rush, photos...).

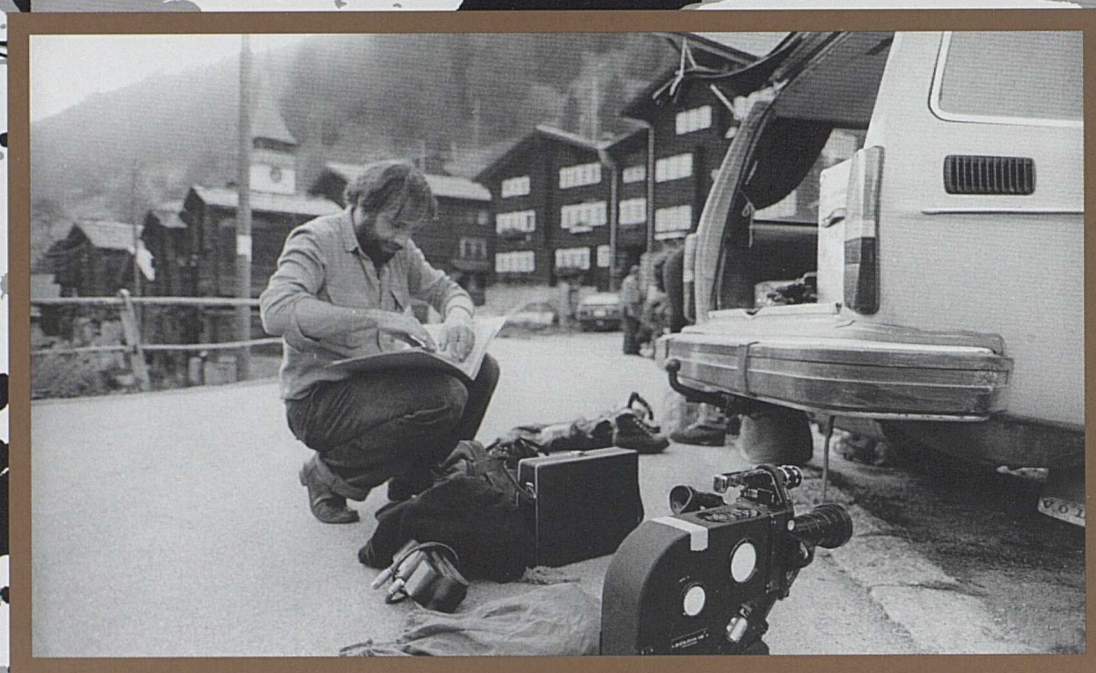
Charles Dubost (f 107) (1900-1965), photographe bien connu à Crans, a réalisé, entre 1920 et 1960, de nombreux films. Il a travaillé sur différents formats (16 mm, 35 mm...) et abordé des sujets variés. Il a, entre autres, tourné des documents sur la vie religieuse (Fête-Dieu à Lens), sportive (courses automobiles, ski, bob...) ainsi que sur les atouts touristiques de la région (bisses, promenades, golf...). Il tourne même des films de fiction : *L'homme a son sana*, *Là-haut sur la montagne...*

Le propriétaire des films, Daniel Dubost, accepte de déposer ces archives fragiles et inflammables pour les mettre à la disposition du public à condition que les mesures de sauvegarde requises soient effectuées.



Le tueur de midi

La Chasse, 1984





Radio-Lausanne, 1967

Les enregistrements sonores

La technique et la pratique de l'enregistrement sonore sont plus tardives. La conservation surtout s'avère plus problématique. De ce fait, nous avons bien en archives quelques rouleaux de cire gravés datant de la fin du siècle, mais l'essentiel des documents sonores concernant le Valais actuellement conservés sont postérieurs à la Deuxième Guerre mondiale. Disques, cassettes, bandes magnétiques, CD..., la variété des supports est ici aussi très grande, sans qu'il soit encore possible de pouvoir en choisir un adapté à la conservation de longue durée.

A côté des achats des productions commerciales mises sur le marché, les collections se constituent grâce aux dons des créateurs et producteurs. La Médiathèque a signé des contrats avec les radios nationales pour la copie d'émissions relatives au canton. Par ailleurs, Rhône FM (Radio-Martigny, puis Radio-Rhône) dépose régulièrement une copie de ses émissions. De même, la Médiathèque est chargée de l'archivage à long terme de *L'Atlas linguistique audiovisuel du Valais romand* conduit par le Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel.

Les fonds entrés depuis 1989 sont enregistrés dans le catalogue collectif RERO. Pour les fonds antérieurs, un catalogue sur fiches ou des inventaires sommaires permettent d'accéder aux documents.

La Médiathèque Valais – Martigny est équipée d'un studio pour l'écoute et le traitement des archives. Un projet, conduit en collaboration avec la Radio suisse romande, est en cours pour assurer la conservation, le catalogage et la mise en valeur de l'important fonds des patois de la RSR.

Rhône FM (s 1). En 1984, lorsque la législation sur les émissions radiophoniques s'assouplit, un groupe de passionnés, emmené par Jean-Luc Ballestraz et Adolphe Ribordy, fonde Radio-Martigny, une antenne qui fait la part belle aux événements locaux. Son succès élargit son audience. En 1990, elle étend son périmètre jusqu'à Sierre et devient Radio-Rhône puis, en 1998, Rhône FM, après une nouvelle modernisation. Son équipe se professionnalise et augmente encore la couverture de tous les aspects de la vie valaisanne.

Dès les premières émissions, l'équipe de la radio est soucieuse de laisser une trace de son travail. Les émissions sont systématiquement copiées et archivées. La tradition est maintenue avec l'évolution de la chaîne et, depuis 1998, les bandes sont transmises au Centre valaisan de l'image et du son. Dès lors, des versements réguliers viennent compléter un des fonds les plus importants de la Médiathèque.

Radio suisse romande (s 4). Si le Valais participe à l'aventure de Marconi, il s'ouvre tard à l'écoute de la radio. Pendant longtemps la barrière de ses montagnes et le dédale de ses vallées sont de sérieux obstacles à la propagation des ondes. Ainsi, lorsque les premiers émetteurs nationaux sont installés, en 1931, la plus grande partie du canton ne peut en capter les émissions. Progressivement, l'isolement radiophonique du Valais est rompu par les émetteurs-relais sur ondes moyennes – celui de Savièse est mis en service en 1948 – et par la distribution des programmes par le réseau téléphonique. Avec l'apparition des ondes ultra-courtes, la diffusion de la radio s'améliore considérablement. De ce fait, le Valais entre aussi davantage dans les programmes.

La Médiathèque collabore avec la Radio suisse romande et lui commande, à des fins d'archives, les émissions concernant le Valais.

Jean Daetwyler (s 6) (1907-1994) est bâlois d'origine, mais valaisan de cœur «à force de boire du fendant et de manger de la viande séchée» disait-il. Ses études parisiennes terminées, il s'établit à Sierre et partage son temps entre ses nombreuses activités musicales de compositeur, chef d'orchestre, de fanfare et chœur, enseignant et journaliste.

Les œuvres de Daetwyler, au nombre de 670, touchent à tous les domaines. Elles possèdent cet indéniable cachet d'authenticité qui seul permet aux créations artistiques de durer.

La fondation Jean Daetwyler a déposé huitante CD et deux cent vingt-quatre bandes magnétiques au Centre valaisan de l'image et du son. Dans ces enregistrements, on retrouve des interviews du compositeur à la verve et à l'humour décapant qui lui fait dire lors d'une entrevue accordée à Jean-Jacques Zuber pour *Treize Etoiles*: «les Valaisans ont des idées aussi hautes que leurs montagnes et aussi étroites que leurs vallées», ainsi que les enregistrements de ses œuvres dont les plus célèbres comme la *Suite anniversaire*, *Marignan*, les *Rilke-lieder*...

Pierre Mariétan (s 9). Né le 23 septembre 1935 à Monthey, Pierre Mariétan accomplit des études au Conservatoire de Genève et de Venise, à la «Hochschule für Musik» de Cologne avec Bernd Aloïs Zimmermann et à la «Musikakademie» de Bâle avec Pierre Boulez et Karlheinz Stockhausen. Simultanément à la composition, il entreprend depuis une vingtaine d'années un travail de prise en compte esthétique du son dans l'environnement. Pierre Mariétan mène de front une activité de création, de pédagogie et de promotion de la musique nouvelle. Il fait de nombreuses tournées en tant que musicien et conférencier en Europe, aux Etats-Unis, au Canada et au Japon.

Pour la Médiathèque Valais – Martigny, Pierre Mariétan a établi une copie de sauvegarde de ses principales œuvres.

Variété des tâches

Dans le cadre de la mission patrimoniale que la Loi sur la promotion de la culture attribue à la Médiathèque Valais, le site de Martigny s'est spécialisé dans le traitement des archives audiovisuelles. A la fois cinémathèque, photothèque et phonothèque valaisanne, il se préoccupe de mettre en valeur les documents recueillis en les montrant au public et aux écoles et en participant à l'animation culturelle dans les régions du canton.

Grâce aux soutiens conjugués de l'Etat du Valais et de la Ville de Martigny, la Médiathèque Valais – Martigny dispose des moyens nécessaires pour remplir ses tâches principales. L'organisation de manifestations importantes – *Les images en folie*, en 1991 – et la collaboration avec Memoriav, l'association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, lui ont donné un rayonnement qui dépasse les frontières cantonales.

La Médiathèque envisage et conduit sa mission patrimoniale dans le sens le plus large possible. Tous les documents qui entrent dans son champ d'activité et qui ont été conservés jusqu'ici sont potentiellement intéressants pour le public et les chercheurs. Qu'ils soient réalisés par des professionnels ou des amateurs, dans un but de diffusion commerciale ou strictement privé, ils sont recherchés, inventoriés et mis à la disposition des intéressés.

Disposant d'un crédit d'acquisition limité, la Médiathèque Valais – Martigny développe les contacts et les collaborations pour obtenir dépôts et dons. Par ailleurs, des liens étroits ont été noués avec les entreprises nationales et régionales de production et les institutions de conservation pour obtenir des copies de documents sélectionnés pour leur intérêt et leur représentativité.

La Médiathèque s'efforce d'atteindre les normes recommandées pour la conservation des documents audiovisuels. Température et degré d'hygrométrie constants, conditionnement

dans des matériaux adéquats: les documents audiovisuels sont traités suivant les normes usuelles dans chacun des domaines.

Accès et utilisation

Afin d'éviter les manipulations fréquentes, une politique systématique de copies de consultation est menée. Ainsi, les films sont transférés en vidéo, les photographies numérisées et les enregistrements sonores copiés sur CD.

Les documents conservés sont accessibles au moyen de trois instruments de recherches complémentaires: la visualisation sur place, le catalogue RERO, et les inventaires.

La première étape de l'informatisation des collections a été menée au moyen du vidéodisque. Depuis 1989, environ cinquante mille photographies ont été cataloguées à l'aide d'un logiciel documentaire qui permet la visualisation instantanée de l'image. La recherche, sur place, peut se faire selon différents critères (auteur, lieu, sujet, personne...).

Grâce au soutien de Memoriav, la Médiathèque Valais – Martigny a pu passer à l'ère du numérique et offrir, par l'intermédiaire du catalogue RERO, à toute personne intéressée la possibilité de visualiser les images en basse définition et d'avoir des informations complémentaires sur les documents qui l'intéressent.

Les fonds qui ne sont pas encore informatisés sont néanmoins partiellement accessibles pour des recherches approfondies. Des instruments, qui vont de la description sommaire à l'inventaire analytique, sont disponibles. Les recherches dans certaines collections, celle des cartes postales par exemple, se font encore par consultation directe des documents classés, pour l'essentiel, par lieux.

Des postes de consultation sont prévus pour les différents supports. Par ailleurs, une salle de projection et une galerie d'exposition permettent des présentations ponctuelles. Une collaboration active est établie avec les différentes institutions culturelles du canton. De ce fait, une dizaine d'expositions sont présentées chaque année en Valais.

La Médiathèque Valais – Martigny a édité ou participé à la publication de plusieurs livres de photographies, tels *Charles Krebsler, Le Valais et vous, Le Tunnel du Mont-Chemin, Au fil de l'eau, L'épopée des barrages, Oswald Ruppen, Les bisces du Valais, Pierre de Rivaz...* Elle utilise également le relais des médias (journaux, télévision, radio) pour sensibiliser la population à la nécessité de sauvegarder le patrimoine audiovisuel du canton et le faire mieux connaître.

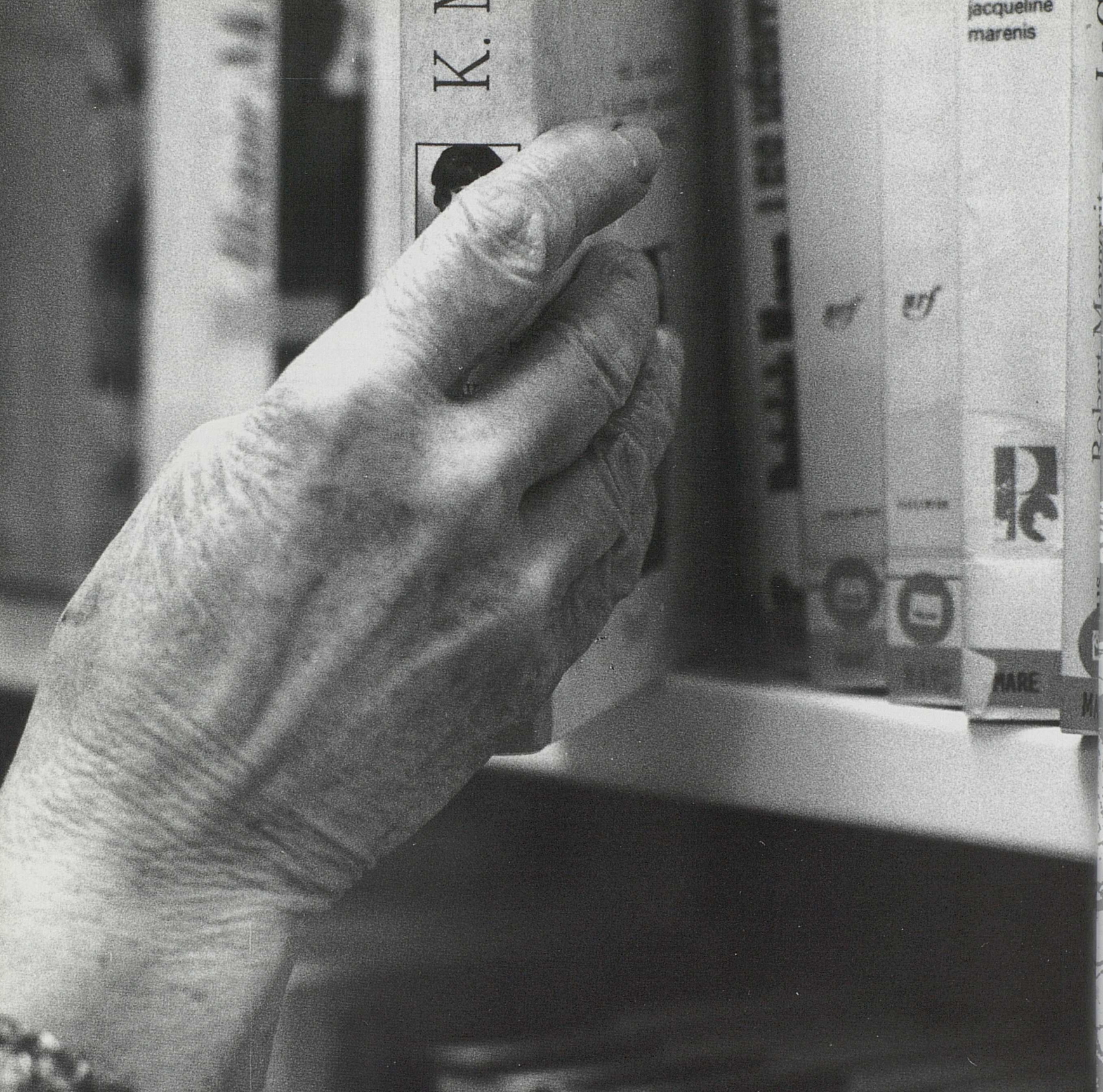
Précisons encore que les documents audiovisuels étant soumis à la législation fédérale sur les droits d'auteurs, les archives conservées sont régies par différents contrats. Pour quelques fonds, la Médiathèque a reçu ou acheté les droits d'utilisation à des fins scientifiques et culturelles, mais une part importante des documents sont soumis à autorisation des ayants droit qui, suivant les cas, perçoivent une redevance pour des publications ou des projections.

Vers une médiathèque virtuelle

L'ère du numérique abolit les frontières entre les supports. Certes, cela ne diminue pas la valeur des documents originaux qui doivent être conservés dans leur état premier avec toute la rigueur nécessaire, mais leur contenu doit, dans une première approche, être consultable. Pour beaucoup de sources, audiovisuelles surtout, l'information transmise est plus importante que le support. Dans ce sens, pouvoir y accéder de manière aisée et sans mettre en péril l'original est un grand pas que la Médiathèque Valais a pu faire grâce à la numérisation de ses collections.

La volonté de donner accès aux documents sous une forme numérique par Internet est au cœur de la politique d'ouverture de la Médiathèque Valais. Les choix qui ont été faits à cette occasion sont cohérents. Ils sont orientés de telle manière que tout un chacun puisse, dans une seule opération, consulter les documents les plus divers sur un lieu, un thème, une période.

Dès lors, on peut rêver d'un monde de l'information où, dans un dialogue écrit ou vocal, l'utilisateur fera part de ses besoins et pourra consulter tout de suite les éléments qui répondent à sa requête. Utopie ? Non, puisque cela commence à être possible pour les photographies, les films, les enregistrements sonores, comme cela est prévu pour les affiches et les livres. Dans cette révolution, les bibliothécaires et les archivistes, transformés en techniciens de l'information continuent d'effectuer le même travail. Ils ont simplement un peu plus d'appareils autour d'eux, mais leur rôle fondamental reste inchangé : ils sont toujours des gardiens qui, d'une main, protègent leurs trésors et, de l'autre, les transmettent à tous ceux qui en ont besoin.



K. N.

jacqueline
marenis

Robert M...

MARE

LA MÉDIATHÈQUE VALAIS: QUELQUES ENJEUX POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN MATIN

Jacques Cordonier



Au cours des vingt premières années de son existence, de 1853 à 1872, la Bibliothèque cantonale constitua une collection de 4200 ouvrages. Ce chiffre correspond aujourd'hui au nombre de livres, à l'exclusion de tous les autres types de documents, que la Médiathèque Valais acquiert en moins de six mois. Cette évolution n'est pas exceptionnelle dans le monde des bibliothèques occidentales. Elle est le reflet d'une société qui est passée d'une époque de rareté de l'information à une période d'abondance en la matière.

Autre différence marquante : en 1872 l'information circulait pour l'essentiel sous forme imprimée, aujourd'hui chacun connaît les supports les plus variés qu'elle peut utiliser pour parvenir à son destinataire. C'est dans ce contexte, caractérisé par une surabondance de l'information et sa «dématérialisation», que les bibliothèques accomplissent désormais leur mission au profit d'un public dont le nombre et les exigences se sont notablement accrus.

Rappelons-nous qu'au milieu du XIX^e siècle, un des enjeux sociaux majeurs était la généralisation d'une éducation primaire de qualité. Le fondateur de la Bibliothèque cantonale, Charles-Louis de Bons, écrivait ainsi en 1843 : «Développer les études supérieures au détriment de l'instruction à laquelle les masses ont droit, c'est créer une espèce de féodalité intellectuelle, la complète supériorité du petit nombre sur le plus grand, c'est organiser une société sans contre-poids et sans garanties. Ce sont les masses et non quelques individus isolés qui font la nation. Si la foule est négligée ou laissée à elle-même, la nation vivra inaperçue, sans avenir et sans gloire⁹⁶».

L'œuvre de Charles-Louis de Bons et de ses successeurs en terre valaisanne a porté des fruits qui se traduisent par l'usage accru que les Valaisans font de leurs bibliothèques dans lesquelles, en une seule année, ils empruntent plus d'un million d'ouvrages, parmi lesquels quelque deux cent quarante-mille volumes auprès de la seule Médiathèque Valais. Ces chiffres

peuvent être mis en relation avec ceux de l'enquête menée à l'échelle de la Suisse en 1868: le nombre de volumes lus en Valais s'élève alors à dix-mille cinq cent quarante-neuf⁹⁷. A cette étape de son existence, 150 ans après sa première ouverture au public, la Médiathèque Valais s'inscrit dans l'évolution d'une société où le niveau moyen de formation n'a jamais été aussi élevé et dans laquelle l'information a crû de manière exponentielle en quantité et s'est diversifiée dans ses supports. Elle demeure fidèle aux idéaux de son fondateur considérant qu'une bibliothèque, comme l'école, a pour ambition d'apporter le meilleur à chaque citoyen.

La Médiathèque Valais en 2003

Depuis 1996, la loi sur la promotion de la culture fixe en ces termes (art. 32) la mission de la Médiathèque Valais:

«La Bibliothèque cantonale (ci-après: la Bibliothèque):

- a) conserve, met en valeur et rend accessibles les collections de documents dont elle a la charge;
- b) rend accessibles les sources d'information utiles aux activités du public et en facilite l'usage.»

D'emblée sont posés les deux piliers principaux sur lesquels repose l'ensemble de son activité, à savoir:

- contribuer de manière essentielle, avec les autres institutions patrimoniales que sont notamment les musées et les archives, à la constitution de la mémoire du Valais;
- offrir, avec tout le système valaisan de bibliothèques, une ouverture vers les sources d'information utiles, indépendamment de leur forme ou de leur origine.

Pour accomplir cette mission, le législateur assigne à la Médiathèque Valais les buts spécifiques suivants (art. 33):

«a) rassembler, acquérir, répertorier, conserver, mettre en valeur et rendre accessibles les documents imprimés et audiovisuels, notamment les photographies, documents cinématographiques et enregistrements sonores, ainsi que les informations fixées sur d'autres supports, concernant le Valais;

b) rendre accessibles au public des collections de documents, d'autres sources d'information et un service de référence nécessaires à la formation et à la culture générale;

c) mettre en valeur ses collections par des publications, des expositions ou par tout autre moyen;

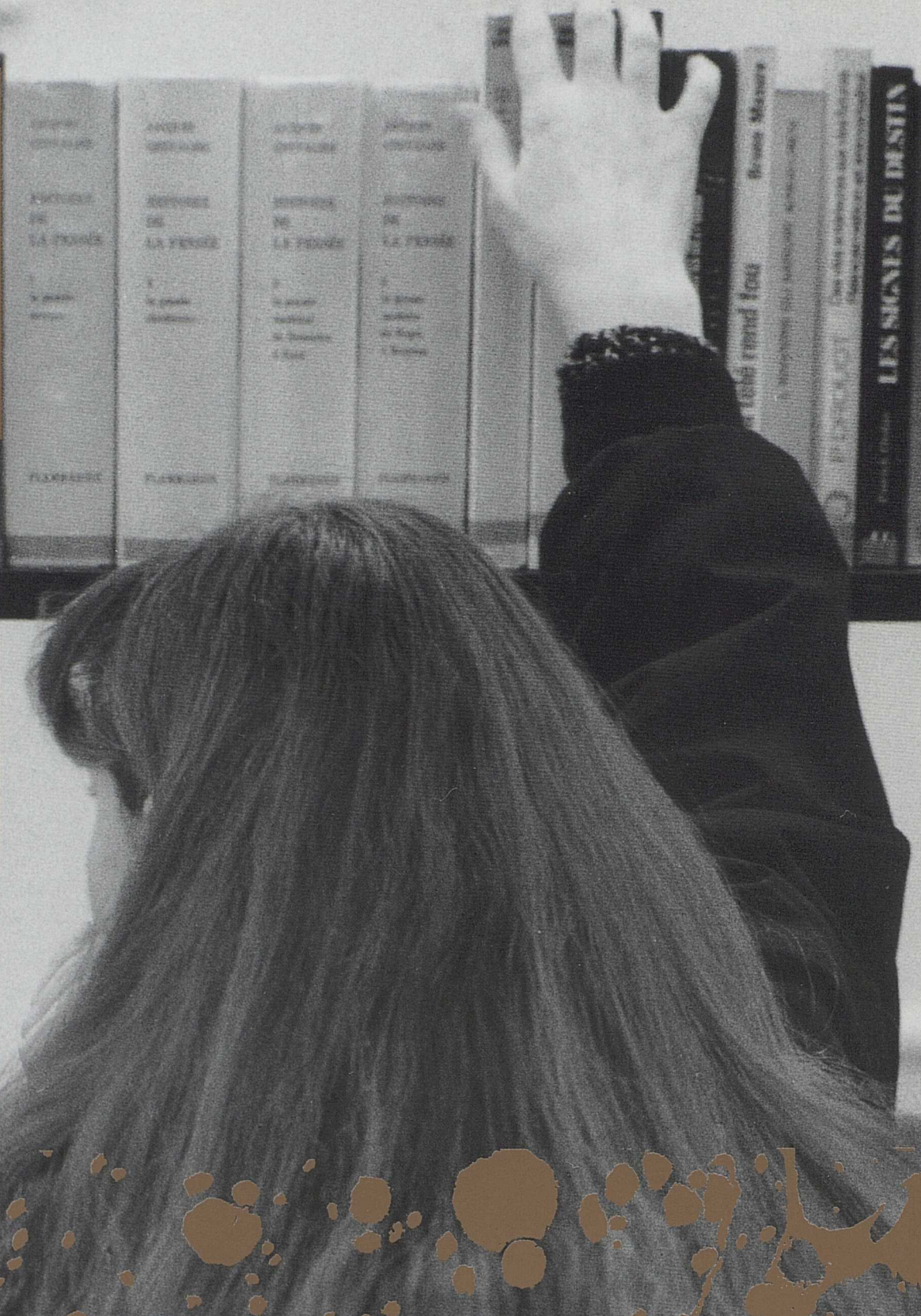
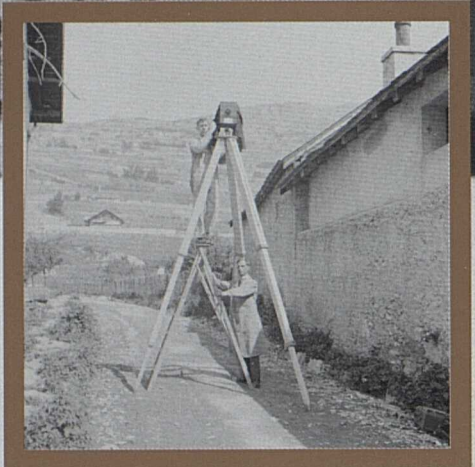
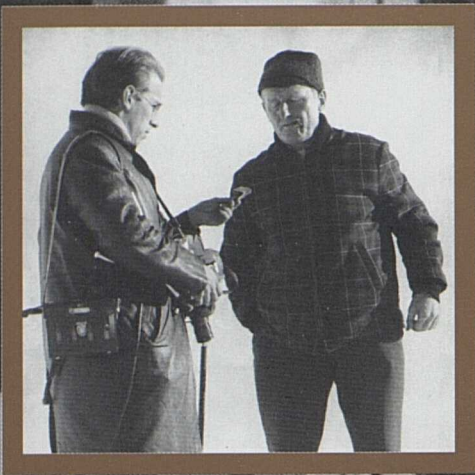
d) contribuer à la promotion des productions littéraires et audiovisuelles du Valais;

e) donner accès et participer aux réseaux d'échanges d'information et de coopération entre bibliothèques au niveau national et international;

f) favoriser le développement et la coordination de la lecture publique dans le canton;

g) assurer la coordination des bibliothèques, des centres de documentation et des fonds iconographiques relevant de l'Etat.»

Cultiver ses racines et s'ouvrir au monde, cette double préoccupation, au cœur du chemin de vie de tout être humain, est fondatrice de l'action de la Médiathèque Valais. Outil au service de la formation générale, de la recherche et de la culture, elle participe à la construction du sens pour chacun dans sa singularité, mais également pour le canton entendu comme un ensemble qui s'interroge sur son histoire, sa destinée et sa place dans le monde contemporain. Examinons ici quelques enjeux concrets en lien avec cette ambition.



La Mémoire du Valais

Située dans un canton historiquement moins bien doté que d'autres en centres culturels prestigieux, disposant elle-même longtemps de maigres crédits pour l'achat de ses collections, la Bibliothèque cantonale a consacré un effort particulier à récolter les témoins de l'activité sociale et culturelle du Valais, sous les formes allant des plus modestes aux plus prestigieuses, de l'étiquette de vin à l'ouvrage de bibliophilie. C'est ainsi qu'en Valais, la recherche en histoire et en sciences humaines peut s'appuyer aujourd'hui sur des collections fort bien développées dont l'exploitation est facilitée par des instruments anciens et complets, tels que la Bibliographie valaisanne⁹⁸. Faisant de pauvreté richesse, le Valais a, en matière de documentation cantonale, une longueur d'avance sur d'autres régions de Suisse. Mais s'agit-il là d'un ensemble aisé à définir et dont le contenu demeure immuable ?

Reflet d'un pays à maints égards homogène, la «Documentation valaisanne» pouvait, à ses débuts, être constituée de manière pragmatique, sans exiger des critères complexes pour s'assurer de la nature «valaisanne» d'un document. L'identification d'un auteur porteur d'un patronyme connu en Valais ou d'un lieu théâtre d'un événement, suffisait à le ranger dans la catégorie des *Vallesiana*: était valaisan tout ce qu'écrivaient des «Valaisans», le terme n'exigeant pas d'être défini avec davantage de précision, ou qui concernait le Valais au sens large. Et puis, les Valaisans sont devenus au fil des années de plus en plus nombreux au-delà des frontières cantonales, leurs liens avec la terre d'origine plus ténus, ils ont traité de multiples sujets. Les bibliothécaires se sont alors interrogés, par exemple, sur le caractère valaisan de tel photographe célèbre, au nom de famille d'origine «concharde», mais dont la vie et la source d'inspiration se situent entre Léman et Moléson. Que dire d'un José Giovanni ou d'un Karl Zuckmayer, qui ne

sont pas nés sur cette terre mais qui ont choisi d'y habiter, d'y développer tout un réseau de relations sociales et culturelles sans négliger leur origine? Soudain, le «Valaisan» devient insaisissable, pluriel.

Définir ce qui «concerne le Valais» pose également problème. Terre de tourisme, il accueille de nombreux événements – pensons aux congrès réunis dans nos stations – qui n'entretiennent avec ce canton d'autre lien que celui d'y trouver une infrastructure agréable et performante. Les actes du Congrès de microbiologie de Crans-Montana participent-ils de la mémoire de ce canton? Habitué à l'implicite et à l'évidence, le bibliothécaire est alors confronté au choix et à la responsabilité qui en découle. A la Médiathèque Valais, c'est une question qui nous a préoccupés au moment de rédiger, pour la première fois en 2000, le Plan de développement des collections⁹⁹. Dans ce document qui fixe, pour tous les domaines couverts par le mandat de collection, les critères de choix des nouveaux ouvrages, telle est, par exemple, la définition retenue pour la Documentation valaisanne appelée également «collections patrimoniales»: «Les collections patrimoniales ont pour but de fournir sur le Valais et sous tous ses aspects – géographiques, historiques, culturels, économiques, sociaux, etc. – une documentation cohérente, représentative et significative. Dans ce cadre, priorité est donnée aux documents traitant de sujets valaisans, la notion d'auteur valaisan étant subsidiaire, sauf dans les œuvres de création».

Du primat accordé jusque là à l'auteur comme critère essentiel du caractère valaisan d'un document, nous sommes passés à une approche qui met le sujet au centre : est valaisan, ce qui évoque le canton.

La partie n'était pas totalement jouée et il faudra encore définir avec précision ce qu'est un sujet valaisan, à savoir: «(...) le Valais dans son espace géographique et toutes les activités qui s'y déroulent ainsi que les relations qu'il entretient avec d'autres espaces géographiques

[ainsi que] les personnes établies durablement en Valais ou qui n'y sont pas établies mais qui entretiennent avec lui des liens dont la nature et la profondeur sont avérées. Il en résulte qu'une personne peut, dans certaines circonstances, être considérée comme sujet valaisan seulement pour une durée déterminée».

Bien que devenant secondaire, le caractère valaisan d'un auteur a mérité, lui aussi, une redéfinition que l'on qualifiera «à géométrie variable», dans la mesure où il nous a paru important d'avoir une approche extensive pour les auteurs qui font œuvre de création littéraire pour lesquels, plus que pour l'auteur d'un ouvrage technique ou scientifique, le pays où leur personnalité s'est développée, affirmée ou accomplie, est source d'inspiration et matrice de leur œuvre. Voici la définition retenue: «(...) les personnes, auteurs de textes littéraires ou non, établies durablement en Valais ou qui n'y sont pas établies mais qui entretiennent avec lui des liens dont la nature et la profondeurs sont avérées. Il en résulte qu'une personne peut être considérée comme auteur valaisan, dans le sens patrimonial, seulement pour une durée déterminée. Parmi les auteurs valaisans, sont considérés comme écrivains, les auteurs de textes littéraires, nés en Valais et ayant gardé un lien avec le Valais».

Si la définition et les critères de constitution du patrimoine ont pu longtemps demeurer implicites, il est également évident qu'une fois établis, il sera nécessaire, de manière régulière et récurrente, de les revisiter, de les remettre en cause. Quelle sera demain la place, dans l'organisation de notre pays, des entités que sont nos cantons? Aujourd'hui, l'accélération des modes et des changements techniques ou sociaux amène notre société, par contrecoup, à considérer un événement, somme toute peu éloigné dans le temps, comme faisant déjà partie de l'histoire et à l'intégrer à moult rétrospectives. Ce phénomène alimente un intérêt public et politique pour les institutions en charge du patrimoine socio-culturel. Qu'en sera-t-il demain de cette soif, parfois

superficielle, de tout ce qui fait mémoire de son environnement immédiat ? Ce besoin nostalgique de se rassurer qu'éprouve l'homme pris dans le tourbillon de la globalisation, fera-t-il place à davantage de confiance dans le présent ? Dès lors, le soutien que la fonction patrimoniale d'une médiathèque obtient aujourd'hui auprès du public et des autorités pourrait en être remis en question.

Aujourd'hui, c'est en tous les cas dans cette tension entre l'intérêt du public – focalisé à court terme sur un certain nombre de sujets – et la nécessité d'une conservation à long terme, au-delà des modes et des intérêts passagers, que s'inscrit le travail de la Médiathèque Valais. Plus que tout autre, le bibliothécaire en charge du patrimoine doit alors se confronter au dilemme situé au cœur de son métier : comment communiquer, faire connaître les « trésors » d'un pays tout en veillant à les bien conserver pour le futur.

Autre enjeu du travail de mémoire, celui de veiller à tenir la balance égale entre les différentes formes de l'information. Dans notre institution, l'imprimé reste le support privilégié, celui à qui nous consacrons une part essentielle de notre attention. Mais le canton s'est préoccupé aussi des autres supports matériels de la connaissance. La Bibliothèque cantonale a ainsi posé, dès les années septante, les bases d'une phonothèque cantonale et le Conseil d'Etat, en créant en 1987 ce qui fut tout d'abord le Centre valaisan du film, devenu aujourd'hui la Médiathèque Valais – Martigny, a reconnu la nécessité d'une mémoire audiovisuelle. Qu'en sera-t-il de la mémoire disponible dans les sites internet ? Où pourra-t-on, en 2056, consulter l'information qui fut disponible sur le site du Comité de candidature sédunois aux Jeux olympiques 2006 ? Les outils techniques (comment conserver de manière à la fois sûre et propre à être restituée le moment venu ?) et conceptuels (quels critères appliquer pour sélectionner la documentation numérique digne d'être conservée ?) font encore largement défaut.

Constituer la mémoire du canton, la faire connaître à travers des expositions ou des publications : voilà donc une tâche essentielle de la Médiathèque Valais. En la matière, notre responsabilité va cependant au-delà. Dans un canton qui ne possède pas d'université active en sciences humaines et historiques, les institutions culturelles cantonales ont la responsabilité de susciter et soutenir la recherche sur le patrimoine qu'elles gèrent. Elles n'ont pas en la matière à agir en «portiers», autorisant, voire orientant telle recherche, mais bien plutôt en un lieu ouvert, un «forum» où chercheurs d'horizons et d'intérêts divers peuvent échanger expériences et connaissances. C'est un nouveau champ d'action que la Médiathèque Valais investit désormais, en étroite collaboration avec les Musées et les Archives ainsi que l'Association pour le Réseau scientifique valaisan (VSnet)¹⁰⁰.

Si les bibliothèques sont dépositaires et gestionnaires de la mémoire, il leur appartient quelquefois d'être initiatrices d'œuvres nouvelles. C'est dans cet esprit, par exemple, que la Médiathèque Valais – Martigny a participé activement au projet d'Enquête photographique valaisanne qui, à l'instar de la démarche similaire conduite par le passé en France par la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), s'est fixé pour objectif non pas seulement de collecter un patrimoine existant, mais dans un travail de collaboration étroite avec les photographes, de susciter des reportages sur les thèmes les plus variés. L'Encyclopédie du Valais sur Internet, dont la Médiathèque assure la production en collaboration avec les autres services culturels cantonaux, va dans le même sens. En cette année jubilaire, la Médiathèque Valais est enfin à l'origine d'une véritable œuvre artistique par l'initiative prise de confier au Théâtre Interface de Sion la création d'un spectacle musical et chorégraphique à partir de l'œuvre majeure de l'écrivain haut-valaisan, Pierre Imhasly, *Rhone-Saga*¹⁰¹.

Conservatoire du patrimoine, centre de documentation, acteur culturel et scientifique : la Médiathèque Valais s'efforce et s'efforcera de jouer son rôle dans tous ces registres de la *Mémoire du Valais*.

L'ouverture sur le monde

Dans une société où l'information est devenue surabondante, dans un canton qui dispose d'un réseau de bibliothèques communales et spécialisées performantes, la Médiathèque n'est plus d'abord le point d'accès à des œuvres littéraires et documentaires, rôle qu'elle a pu jouer dans un contexte de rareté. Bien évidemment, sa fonction n'est pas non-plus d'être un prescripteur de lecture ; si elle a une tâche pédagogique, celle-ci réside d'abord dans l'aide qu'elle va apporter à l'usager pour cheminer dans le labyrinthe de la documentation.

Porte d'accès au monde, à la connaissance et à l'imaginaire, la Médiathèque Valais se caractérise d'abord par le souhait d'offrir un choix large, aussi complet que possible, adapté aux besoins de son public. Le double respect de la diversité du public et de la variété de la production éditoriale fonde sa politique d'offre documentaire dans un esprit de liberté et de pluralisme que le Plan de développement des collections définit ainsi : «Les acquisitions de la Médiathèque Valais sont équilibrées. Elles reflètent la diversité des tendances, des opinions, des points de vue, permettant ainsi une approche plurielle de la réalité, dans une perspective d'ouverture et d'éducation à la réflexion critique. Aucune contrainte politique, idéologique ou religieuse n'infléchit ses choix¹⁰²».

Ce souci ne signifie pas que la Médiathèque, institution généraliste d'étude et d'information, est à même d'acquérir, dans les deux langues cantonales, toutes les publications

disponibles sur le marché et c'est bien le sens d'un plan de développement des collections que de préciser comment, dans la production foisonnante, intervient le choix qui apportera la documentation utile en priorité à la formation, à l'exercice de la profession et à la culture générale. Cette restriction de l'offre distingue la Médiathèque Valais des bibliothèques communales dont la mission met davantage l'accent sur les activités de loisir¹⁰³; elle explique également le fait qu'aujourd'hui les usagers qui fréquentent la Médiathèque Valais recourent parallèlement aux services d'autres bibliothèques, notamment communales, ce qui va dans le sens de la complémentarité souhaitée.

Proposer des documents, fût-ce dans des espaces en libre-accès agréables et où les livres côtoient disques, DVD, partitions de musique ou postes de consultation internet, n'épuise plus aujourd'hui le champ de l'action de la Médiathèque.

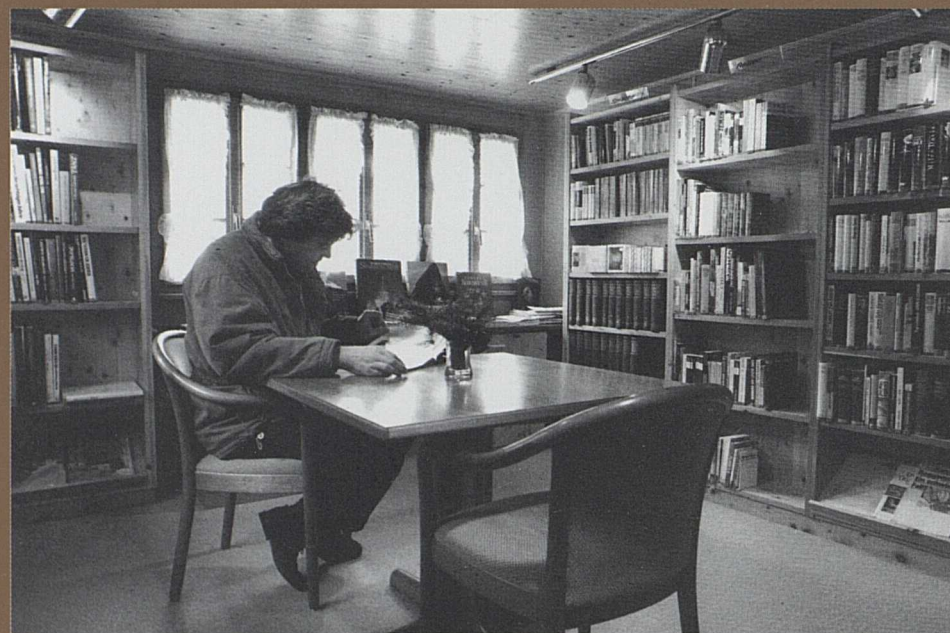
Son rôle va plus loin : elle doit apporter une « valeur ajoutée » à la documentation, entre autres, à travers la cohérence qui guide la constitution des collections, qui ne sont pas seulement juxtaposition de volumes isolés, mais bien un ensemble nouveau où chaque titre est en relation avec les autres pour offrir une image de la connaissance disponible à un moment donné. Ici la somme est à l'évidence davantage que la simple addition de toutes les parties.

Deuxième élément de la valeur ajoutée qu'apporte la médiathèque : la compétence de son personnel dans l'accueil et le conseil. Le temps n'est plus où le bibliothécaire pouvait choisir cette profession pour se retirer dans un colloque singulier avec le livre. Il est aujourd'hui au front, en contact régulier avec les usagers qui recourent à ses services pour mieux exploiter les ressources des catalogues de bibliothèques, des bases de données internet, des systèmes de classification, mais également pour effectuer leurs choix. Le bibliothécaire n'est plus seulement un gestionnaire de la documentation, il est également un pédagogue qui en facilite l'accès. Dans



Hérémenche

Zermatt

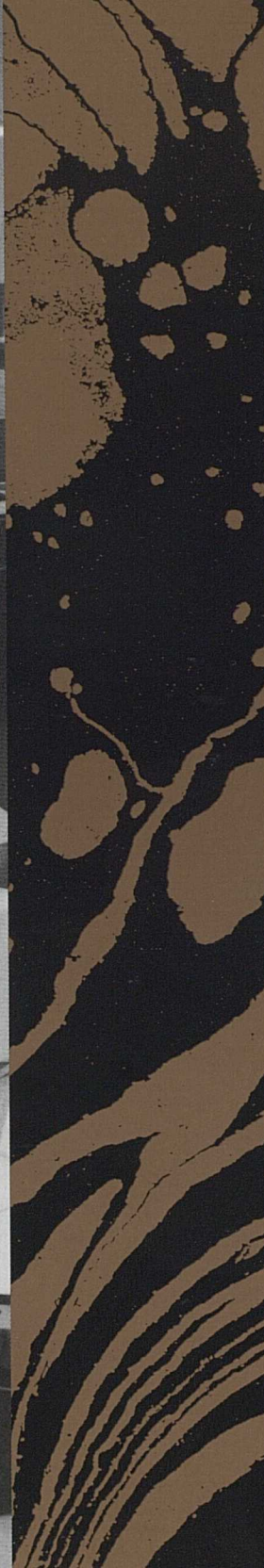


cette optique, la Médiathèque Valais propose depuis plusieurs années des cours structurés de recherche documentaire ou d'initiation à la consultation des réseaux internet.

Troisième élément, la médiathèque est un lieu physiquement identifiable où l'utilisateur se sent bien et aime à venir. Il est intéressant de prendre le temps d'observer la «vie» d'un site de la Médiathèque Valais, de voir les habitués de la première heure se plonger dans la lecture attentive de l'*International Herald Tribune* ou de la *Presse Riviera*, accompagner les lycéens qui s'y donnent rendez-vous en fin de matinée, ne pas déranger le chercheur affairé à nourrir son ordinateur portable des données qu'il récolte dans ses lectures du jour, l'étudiant chinois ou maghrébin rechercher de l'information sur internet pour s'informer de l'actualité de son pays. A Brigue, Sion, Martigny ou Saint-Maurice, la Médiathèque Valais est désormais un lieu de la vie sociale de la cité, un point de rencontre, un élément de référence dans la ville. Au moment où l'information se dématérialise, en contrepoint, elle est un espace privilégié où, même devant un écran d'ordinateur, s'informer demeure un acte communautaire.

Quatrième valeur ajoutée, la Médiathèque se définit désormais également comme une institution où l'on débat des idées, de la marche du monde. Dépassant le dialogue solitaire entre l'auteur et son lecteur, on y vient suivre conférences, discussions, rencontres avec des écrivains et des chercheurs dans le programme des «Café philo» de Brigue ou des «Cafés littéraires» de St Maurice ainsi qu'au fil des «Midi rencontres» ou des causeries de «Valais en recherches» de Sion. Créer le lien entre les sources d'information qu'elle propose sur ses rayons et les enjeux de la société: telle est une de ses ambitions.

Rue des Vergers, espace public



Le cœur d'un réseau¹⁰⁴

Compte tenu de la nature parfois unique ou tout au moins fragile des collections, de la nécessité de constituer des outils de travail spécialisés et de disposer de compétences professionnelles spécifiques, il n'est pas souhaitable de disperser les collections patrimoniales qui sont centralisées pour l'ensemble du canton, à Sion pour l'imprimé et à Martigny pour l'audiovisuel. Néanmoins, les autorités politiques ont depuis un quart de siècle voulu que la Médiathèque Valais soit présente dans les trois régions du Valais avec une offre étoffée en documentation générale. C'est le cas à Brigue depuis 1971 et à St-Maurice depuis 1974. Cette décentralisation est apparue rapidement insuffisante et il s'est avéré nécessaire d'encourager les communes à se doter de leurs propres infrastructures documentaires.

Il y a trente ans, l'on définissait volontiers le Valais comme un canton «riche en bibliothèques pauvres»: éparpillement de structures faibles et vieillies, absence de centre culturel et scientifique puissant, apte à soutenir des bibliothèques d'étude solides. Aujourd'hui, l'équipement demeure certes celui d'un canton dont les moyens sont limités par sa faiblesse économique, cependant il est performant puisqu'une étude conduite par Demoscope en 2000 a montré que quarante-sept Valaisans sur cent déclarent fréquenter une bibliothèque au cours de l'année, les moyennes romande et nationale étant de trente-sept, respectivement 41 %. Avec le recul, on peut observer trois étapes récentes dans cette démarche qui a vu l'émergence d'un réseau de bibliothèques sur le sol valaisan.

Une fois créées quelques bibliothèques de qualité dans des communes pionnières telles que Sierre (1976), la première décennie a été celle de la démarche politique. L'objectif était d'impliquer le canton dans le développement de la lecture publique afin qu'il soit en quelque

sorte le garant de la qualité des équipements (respect des standards) et apporte un soutien (conseils et argent) aux autorités et aux personnes qui, dans les communes, allaient initier des projets. Le levier choisi fut l'introduction, en 1986, dans la loi scolaire cantonale, d'une disposition allant dans ce sens. Les «nouvelles bibliothèques» se développant dans les différentes régions du canton, l'émulation s'installant également entre elles, sans oublier quelques tiraillements entre les tenants d'un professionnalisme définitif et ceux du bénévolat, le danger existait, à la fin des années quatre-vingt, d'un repli de chacun sur son début de réussite locale. Il importait dès lors de donner une autre dimension au travail en commun. Initiateur de la proposition de loi de 1986, le Groupement valaisan des bibliothèques en étroite collaboration avec la Bibliothèque cantonale lançait en 1989 la première «Semaine de la lecture» que suivront quatre autres éditions jusqu'à ce jour. Après l'appel aux politiques pour construire de nouvelles bibliothèques, le propos était ici de donner à découvrir la variété de leurs services, de proposer une image vivante et moderne, en organisant, sur un thème commun relativement large, un programme de manifestations décentralisées durant une semaine. Initiatives locales, animation et coordination par le Groupement des bibliothèques, soutien logistique et financier de la Bibliothèque cantonale: trois piliers qui permettent à ces manifestations de s'inscrire profondément dans le terrain tout en garantissant une visibilité à l'échelle du canton.

Le travail de communication auprès des autorités et de la population dans son ensemble se poursuit. Depuis quelques années cependant, l'offre plus riche que les bibliothèques valaisannes proposent les amène à développer une communication touchant plus directement la population dans son usage des bibliothèques. Ce fut par exemple, en 1997, la rédaction et la publication d'une charte des bibliothèques spécialisées afin de montrer que ces institutions, parfois méconnues du public, sont à la disposition de chacun¹⁰⁵. Dernière action en date, à fin

2001, le lancement de la carte de lecteur commune «Bibliopass Valais/Wallis» qui se veut à la fois un sésame facilitant aux Valaisans le passage d'une bibliothèque à l'autre et un précieux outil de communication¹⁰⁶. La mise en réseau des structures locales (catalogue commun, carte commune) permet déjà au lecteur de la bibliothèque communale de Vouvry d'utiliser les services de la Médiathèque de Monthey. Demain cette approche devra se généraliser pour doter l'ensemble du canton d'un réseau de bibliothèques accessible à tous

Réunir des énergies diverses, parfois en partie divergentes, dans un projet commun, les ajuster en permanence, jouer sur les forces et les réseaux de chaque partenaire pour permettre à un projet d'aboutir: telle est la trame de la collaboration que tisse le réseau valaisan des bibliothèques. Acteurs locaux avec leur enracinement et leurs contacts sur le terrain, Groupement valaisan des bibliothèques avec sa capacité de fédérer et sa liberté d'action, institutions étatiques avec des moyens matériels et des relais au sein de l'administration: ces trois groupes de partenaires s'efforcent d'agir de concert dans une visée commune et en maintenant des contacts réguliers. Nous avons la conviction que l'utilisateur des bibliothèques valaisannes en tire le bénéfice.

S'intégrant de plus en plus activement dans les réseaux nationaux de toute nature (pensons par exemple aux hautes écoles spécialisées) les bibliothèques valaisannes sont parfois tiraillées dans leur souhait de coopération entre le territoire géographique dans lequel elles se situent et les besoins d'intégration au-delà des frontières cantonales. Résoudre cette contradiction sera l'un des enjeux des années à venir, en particulier pour le domaine des bibliothèques spécialisées.

Pour poursuivre le compagnonnage

Refusant, comme nous le faisons à la Médiathèque Valais, l'étiquette de «temple du savoir», un collègue romand définissait récemment la bibliothèque comme la «boulangerie du savoir». Je reprendrai bien volontiers cette définition à mon compte. Fruit du travail de l'artisan qui sait tout autant travailler en série que répondre à des besoins très personnalisés, lieu de convivialité humaine où tous les sens sont sollicités, source des nourritures essentielles et quotidiennes et non salon pour banquets sophistiqués et élitaires, la bibliothèque est sœur de la boulangerie. Nous nous employons pour qu'il en aille de même à l'avenir.

Une différence peut-être: si le «pain de la veille», n'est guère apprécié en boulangerie, la bibliothèque-médiathèque s'inscrit davantage dans la durée: celle des documents qu'elle transmet de génération en génération, mais également celle des personnes qui l'animent au fil des décennies, usagers qui lui donnent sens, auteurs, éditeurs et imprimeurs qui lui procurent sa matière première, employés, bibliothécaires ou directeurs qui assurent la pérennité du service, autorités politiques et citoyens qui lui fournissent les moyens nécessaires pour remplir sa mission. A toutes ces personnes, à tous ces visages connus ou inconnus, je tiens simplement à exprimer ma profonde reconnaissance: depuis le moment où, en 1853, la Bibliothèque cantonale ouvrait ses portes au public dans l'ancien dépôt du sel à la rue Mathieu Schiner et jusqu'à ce jour, ils ont permis que cette institution vive et se développe. Tous les collaborateurs de la Médiathèque Valais se réjouissent de poursuivre ce chemin.

1 André DONNET, «La Bibliothèque cantonale du Valais» dans *Annales Valaisannes* 1943, 3, pp. 91-112 8 [cité DONNET 1943]; André DONNET, «Un curieux «projet de Bibliothèque cantonale» en 1850» dans *Annales Valaisannes* 1952, 3-4; André DONNET, «Aperçu sur l'histoire et le développement de la Bibliothèque cantonale du Valais (1853-1960)» dans *Nouvelles de l'Association des Bibliothécaires Suisses*, 36^e année, 1960, pp. 161-170; André DONNET, «Quelques aspects de la recherche fondamentale dans un canton non universitaire (Valais)» dans *Etudes de lettres* 1969, n° 1, pp. 38-60; Anton GATTLEN, «La Bibliothèque cantonale du Valais» [Zurich] *Librarium*, 1986.

2 Joseph ESCHASSÉRIAUX, *Lettre sur le Valais et sur les mœurs de ses habitants*, Paris 1806.

3 François BOURQUENOUD, «Relation du voyage fait en Valais en août 1810 par François Bourquenoud le Jeune», [publ. par André DONNET] dans *Annales Valaisannes* 1949, 3, p. 93-128.

4 Au sujet de ce témoignage, voir: Pierre-Alain PUTALLAZ, «A propos des témoignages de François Bourquenoud et d'Eugénie de Treytorrens sur le Valais au début du XIX^e siècle», dans *Vallesia* 1991, pp. 101-112.

5 Philippe-Sirice BRIDEL, *Essai statistique sur le canton de Vallais*, Zurich 1820.

6 *Op. cit.*, p. 297.

7 *Op. cit.*, p. 362.

8 «I Vallesi reputansi a gran ventura di vivere oscuri, poveri, ignoranti. Rifuggono ad ogni innovazione, e contenti del loro stato credon follia il tentar di modificarlo anche

in meglio. «*La Svizzera considerata nelle sue vaghezze pittoresche, nella storia, nelle leggi et ne' costumi*». Lettere di Tullio DANDOLO, Milano 1829, p. 67.

9 Abbé Etienne GARD, «Histoire de mes voyages», publ. par André DONNET, dans *Vallesia* VII, 1952, p. 60.

10 Hildebrand SCHINER, *Description du Département du Simplon ou de la ci-devant République du Valais*; Sion 1812, pp. 21-34 *passim*.

11 *Recueil des lois*, t. II, p. 95.

12 J. B. BERTRAND, *Le Valais. Etude sur son développement intellectuel à travers les âges*, Sion 1909, p.219 ss.

13 BERTRAND, *op. cit.* p. 45.

14 *Recueil des lois*, t. V, pp. 227-243.

15 *Recueil des lois*, t. VIII, pp. 82-90.

16 *Le Confédéré*, 1913, n° 88, p. 1.

17 La Société d'Histoire du Valais romand sera fondée deux ans plus tard, en 1915.

18 Courthion fait sans doute ici allusion à la publication du chanoine X. DE COCATRIX, *Examens pédagogiques des recrues en Valais de 1886 à 1906*, Berne 1907. Dans cet ouvrage, le chanoine de Cocatrix se réjouit (p. 11 notamment) des progrès réalisés par le Valais: «Quelques années encore et le canton du Valais, continuant de progresser, montera sensiblement dans l'échelle des cantons et atteindra presque – à quelques centièmes près – la note moyenne de la Suisse».

19 Sur la biographie de L. Courthion, voir André GUEX, «Louis Courthion et Le Peuple du Valais», dans Louis COURTHION, *Le peuple du Valais*, rééd. Lausanne 1979, pp. 243 ss.

- 20 *Recueil des lois*, t. VIII, p. 13.
- 21 Gaspard STOCKALPER VON THURN, *Entwurf einer Kantonal-Bibliothek*, Sion 1850; André DONNET, «Un curieux «projet de Bibliothèque cantonale» en 1850», dans *Annales Valaisannes* 3-4, 1952, pp. 2-9.
- 22 Rapport de gestion du conseil d'Etat (cité désormais RG) pour l'année 1850, p. 73.
- 23 RG 1851, Instruction publique, p. 82.
- 24 RG 1853, Instruction publique, p. 25.
- 25 Sur Sinner et son projet, voir DONNET 1943, pp. 97-98.
- 26 *Courrier du Valais*, 1856, n° 132, pp. 1-2.
- 27 RG 1857, Instruction publique, p. 75.
- 28 RG 1854, Instruction publique, p. 18.
- 29 RG 1856, Instruction publique, p. 17.
- 30 RG 1862, Instruction publique, p. 63.
- 31 Voir en Annexe le texte complet du Règlement du 14 janvier 1864.
- 32 RG 1872, Instruction publique, p. 39.
- 33 RG 1873, Instruction publique, pp. 35 ss.
- 34 Il s'agit de Johann-Georg SEIZINGER, auteur d'un ouvrage paru à Dresde en 1863 et intitulé *Theorie und Praxis der Bibliothekwissenschaft*.
- 35 RG 1876, Instruction publique, p. 60. DONNET 1943, p. 101, dit n'avoir pas retrouvé ce projet qui semble n'avoir pas eu d'écho.
- 36 Philippe AEBISCHER, *Catalogue de la Bibliothèque cantonale du Valais*, Sion 1877.
- 37 Noter que Philippe Aebischer dans sa Préface, est à peu de chose près d'accord avec ce chiffre, puisqu'il y écrit, en p. 6: «Composée des débris de quelques petites bibliothèques agglomérées par le hasard, elle [la Bibliothèque cantonale du Valais] réunit seulement 1588 ouvrages, dont un certain nombre sont même dépareillés». Dans le RG pour 1894, le bibliothécaire évoquera plutôt le nombre de volumes que le nombre d'ouvrages: «D'après le catalogue élaboré par M. Ph. Aebischer, qui fut imprimé et publié en 1877, la bibliothèque comptait près de 2,400 volumes.»
- 38 AEBISCHER, *op. cit.*, p. 28.
- 39 RG 1878, Instruction publique, p. 52.
- 40 Il s'agit du bâtiment de l'ancienne souste, devenu arsenal, près de la porte de Conthey; voir F.-O. DUBUIS et A. LUGON, «Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles», dans *Vallesia* 1980, pp. 307-308.
- 41 RG 1879, Instruction publique, p. 57.
- 42 RG 1880, Instruction publique, p. 53.
- 43 RG 1881, Instruction publique, p. 60.
- 44 RG 1884, Instruction publique, p. 116.
- 45 RG 1885, Instruction publique, p. 68.
- 46 RG 1888, Instruction publique, p. 90.
- 47 RG 1889, Instruction publique, p. 74.
- 48 RG 1891, Instruction publique, pp. 68-71, et dépliant.
- 49 Voir F. BRUTTIN et G. CASSINA, *L'ancien collège de Sion, 1892-1980*, Sion 1983.
- 50 DONNET 1943, p. 101.
- 51 RG 1896, Instruction publique, p. 9.

- 52 RG 1901, Instruction publique, pp. 14-15.
- 53 RG 1903, Instruction publique, pp. 68-69.
- 54 *Recueil des lois*, t. XX, pp. 308-316 et pp. 356-363.
- 55 RG 1905, Instruction publique, p. 36.
- 56 RG 1904, Instruction publique, pp. 53-58.
- 57 Gazette du Valais, n° 111, 26 septembre 1905; voir aussi le 21 mai 1907, n° 59, liste des journaux manquants.
- 58 Voir Marie-José DE RIVAZ, «Une bibliothèque valaisanne au XVIII^e siècle», dans *Vallesia* II, 1947, pp. 167-178.
- 59 RG 1906, Instruction publique, p. 23.
- 60 Gazette du Valais, 1906, n° 128, 8 nov. 1906.
- 61 RG 1907, Instruction publique, pp. 19-21.
- 62 RG 1908, Instruction publique, pp. 22-25.
- 63 RG 1909, Instruction publique, pp. 16-18.
- 64 RG 1910, Instruction publique, pp. 22-24.
- 65 RG 1912, Instruction publique, pp. 17-19.
- 66 AEV, 2 Instruction publique, 27/83
- 67 RG 1913, Instruction publique, pp. 20-22.
- 68 RG 1914, Instruction publique, pp. 29-30.
- 69 RG 1915, Instruction publique, pp. 23-24.
- 70 RG 1916, Instruction publique, pp. 25-26.
- 71 RG 1918, Instruction publique, pp. 22-25.
- 72 Protocoles du Conseil d'Etat, 23 mars 1921.
- 73 La *Gazette du Valais* relate ainsi la non réélection de J.Ch. de Courten, dans son numéro 60, du 24 mai 1921 : «C'est avec une véritable stupéfaction que nous avons connu le geste du Grand Conseil, signifiant à M. le Juge cantonal Jn-Ch. De Courten qu'il avait cessé de plaire. Type parfait du juge dans la plus belle acception du mot, ne connaissant que le devoir, il appartenait à la noble lignée des magistrats dont s'honorent les Républiques. Rien ne manquera désormais à sa gloire, puisqu'il a éprouvé, à son tour, les rigueurs et les injustices de l'ostracisme, dont on frappait à Athènes les meilleurs citoyens...»
- 74 RG 1922, Instruction publique, pp. 28-33.
- 75 RG 1925, Instruction publique, p. 3.
- 76 Voir à ce propos l'article nécrologique que lui consacre Jules-Bernard BERTRAND dans *Annales Valaisannes*, 2^e série, t. II (1931-1935), pp. 258-259.
- 77 RG 1929, Instruction publique, pp. 18-22.
- 78 RG 1930, Instruction publique, pp. 15-20. La bibliothèque Supersaxo a fait l'objet d'un inventaire détaillé; voir André DONNET, «Inventaire de la Bibliothèque Supersaxo»; suivi de «Inventaire des incunables conservés à la Bibliothèque cantonale et dans les autres fonds des Archives cantonales du Valais, à Sion» dans *Vallesia* 1974, pp. 33-106.
- 79 *Annales Valaisannes* 1942, pp. 449-450.
- 80 *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires suisses*, n° 5, 12 décembre 1941, p. 79; cité par A. DONNET, dans *Annales Valaisannes* 1942, pp. 449-450.
- 81 DONNET 1943, p. 107s.
- 82 *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires Suisses*, n° 1, 25 janvier 1943, pp.9-10.
- 83 RG 1946, Instruction publique, p. 115.
- 84 *Vallesia* I, 1946, p. 8. Ainsi en 1948, les ouvrages dispersés de la bibliothèque d'Angreville sont réunis et catalogués dans la Réserve (*Vallesia* IV, 1949, p. 5).
- 85 *Vallesia* II, 1947, p.5.

- 96 *Vallesia* III, 1948, p. 4.
- 97 *Vallesia* V, 1950, p. V-VI.
- 98 *Vallesia* VIII, 1953, p. V.
- 99 André DONNET, Avant-propos, dans *Vallesia* I, 1946, p. 5.
- 100 Béatrice JORDAN, *Répertoire des articles publiés dans «Vallesia»* Sion 1973. – Alain CORDONIER, *Vallesia : répertoire 1946-1995 = Register 1946-1995*, Sion 1997.
- 101 *Vallesia* XIII, 1958, pp. V-X. Sur ces nouveaux locaux et le déménagement, voir aussi André DONNET, «Les nouveaux locaux de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, à Sion», dans *Nouvelles de l'Association des Bibliothécaires Suisses*, juillet-août 1958, n° 4, pp. 89-94.
- 102 *Vallesia* XX, 1965, p. 295 ; et XXI, 1966, p. IV.
- 103 Alain CORDONIER «Hommage à Monsieur Anton Gattlen à l'occasion de sa retraite», dans *Vallesia* XLIII, 1988, p. Vss.
- 104 *Op. cit.*
- 105 *Op. cit.*
- 106 Charles-Louis DE BONS, *Livre du Village*, 1843, pp. 33-34
- 107 Ernst HEITZ, *Die Öffentlichen Bibliotheken der Schweiz im Jahre 1868 = Les bibliothèques publiques de la Suisse en 1868*; d'après les matériaux recueillis par la Société suisse de statistique. Bâle 1872. p. 69.
- 108 La *Bibliographie valaisanne* répertorie les ouvrages monographiques et une sélection très large des articles publiés dans la presse et les revues dont le sujet concerne le Valais que cela soit sous l'angle de la personne, du lieu ou du thème. Encore sur fiches, elle est en phase d'informatisation.
- 99 On peut consulter le *Plan de développement des collections de la Médiathèque Valais* sur le site internet www.mediathèque.ch.
- 100 A l'adresse www.vsnet.ch l'on peut consulter le «Forum des chercheurs» qui permet de connaître les personnes qui, en sciences humaines et en histoire, travaillent actuellement sur des thèmes valaisans et échanger avec eux des informations.
- 101 Pierre IMHASLY, *Rhone-Saga*. Basel; Frankfurt a.M, 1996. 461 p. version française par Madeleine BRUN-JOURNIAC, Genève, 2001. 461 p.
- 102 *Plan de développement des collections de la Médiathèque Valais*. Sion : MV, 2000. – p. 6.
- 103 Voir notamment les «10 principes pour la lecture publique» dans *Normes pour les bibliothèques de lecture publique*. – Berne: Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique, 1995. – p. 5.
- 104 Ce chapitre reprend de nombreux éléments d'un article d'Evelyne NICOLLERAT et Jacques CORDONIER intitulé «Lobby pour les bibliothèques en Valais: penser réseau à l'échelle d'un canton!» dans *Arbido* 2002, n° 4, p. 11-12.
- 105 «Bibliothèques et centres de documentation spécialisés: huit principes pour un service ouvert à tous» <http://www.mediathèque.ch/cocobib.htm>.
- 106 On trouvera davantage d'information sur Bibliopass Valais/Wallis à l'adresse www.bibliovalais.ch.

Brigue: libre-accès





DEUTSCHE ZUSAMMENFASSUNG
Von der Kantonsbibliothek zur Mediathek Wallis
(1853-2003)

Übersetzung: Curdin Ebnetter



VORWORT

Weshalb feiert man eigentlich das fünfzig-, hundert- oder auch hundertfünfzigjährige Bestehen einer Institution? Kaum zieht in der unwiederbringlichen Flucht der Jahre eine runde Zahl an uns vorüber, da stürzt man sich, als hätte man darauf gewartet, auf die Frage, wie alles entstanden sei und welchen Gang die Unternehmungen genommen haben.

Ja, warum ist man auf Geburtstage angewiesen, um sich an Anfänge, Glanzpunkte und Tiefs zu erinnern? Sind am Ende nur Jubiläen Auslöser menschlichen Gedenkens?

Was immer man solch periodischer Rückschau an gereizten oder skeptischen Einwänden entgegenhält, man vergisst es gleich, sobald man ernsthaft und offen in die Geschichte eintaucht und sie vor dem geistigen Auge Revue passieren lässt. Der kollektive Erinnerungsakt wird so nämlich zu einem Moment des Innehaltens: Man ermisst von dieser Warte die lange Wegstrecke, die zurückgelegt wurde, betrachtet dann prüfend die gegenwärtige Lage und wagt zuletzt einen frischen, erneuerten Ausblick auf die Zukunft.

Genau dies hat sich die vorliegende Schrift über die Kantonsbibliothek, die zur Mediathek Wallis geworden ist, aus gegebenem Anlass vorgenommen. Es wird darin geschildert, wie die Entwicklung der Institution – seit ihren bescheidenen Anfängen vor 150 Jahren – verlaufen ist. Es ist von den Schätzen die Rede, die sie hütet, und von den vielen ehrgeizigen Projekten, die sie vorantreibt, um den Erwartungen der Benutzer/innen weiterhin und besser denn je gerecht zu werden.

Für mich ist das Jubiläum eine willkommene Gelegenheit, um im Namen des Departements, das ich vertrete, all jenen zu danken – den neugierigen Lesern, Zuschauern und Zuhörern wie auch den Bibliothekaren und dem dienstfreudigen Personal –, die aus dieser Institution ein lebendiges Zentrum des geistigen und kulturellen Lebens im Kanton Wallis machen.

CLAUDE ROCH

Vorsteher des Departements für Erziehung, Kultur und Sport des Kantons Wallis

GESCHICHTLICHER ÜBERBLICK

Antoine Lugon

Liest man die gestrengen oder auch wohlwollenden Urteile über das Wallis nach, die fremde Besucher, aber auch Einheimische zu Beginn des 19. Jahrhunderts abgegeben haben, so gewinnt man ein recht zuverlässiges Bild von der geistigen Landschaft. Man ersieht daraus, welche grosse Anstrengungen während der ganzen ersten Jahrhunderthälfte unternommen wurden, um dem Land intellektuelle und sonstige Anstösse zu vermitteln, und kann sich gut vorstellen, in welchem Umfeld sich die Kantonsbibliothek aus zaghaften Anfängen herausgebildet hat.

Bis zur Mitte des 19. Jahrhunderts gab es im Kanton Wallis keine öffentliche Bibliothek. Durch die Aufhebung des Jesuitenordens im Erlass vom 9. Dezember 1847 und die im Jahr darauf folgende Einziehung ihrer Güter gelangte ein Teil von dessen Bibliothek (drei- oder vierhundert Bände, die der Verstreuerung und Plünderung entgangen waren) in staatlichen Besitz. Zusammen mit der «Landesbibliothek» – wie man die Privatbibliothek der Regierung bis dahin nannte – bildeten diese von 1853 an den Grundstock (etwa 600 Bände) einer für die Öffentlichkeit bestimmten Bibliothek.

Der erste Standort

In der allgemeinen Staatsrechnung des Jahres 1850 ist unter den Ausgaben des Erziehungsdepartements zum ersten Mal eine «Kantonsbibliothek» erwähnt. Im Verwaltungsbericht für das Jahr 1851 ist von Arbeiten im Salzmagazin die Rede, einem heute nicht mehr bestehenden Gebäude an der Ecke von Rue Mathieu Schiner und Rue de la Tour, das der Staatsrat um ein Stockwerk erhöhen will, um darin die Bibliothek einzurichten. Die Überführung der dem Kanton gehörenden Druckwerke findet im Jahr 1853 statt. Der Verwaltungsbericht des

Erziehungsdepartements enthält in diesem Jahr zum ersten Mal eine Rubrik *Kantonsbibliothek*, in der darüber berichtet wird. Für die Erweiterung der Bestände war die Bibliothek, bei ihren kargen Budgetmitteln, von Anfang auf die Grosszügigkeit privater Spender angewiesen. Pater Etienne Elaerts (1795-1853), Professor am Kollegium Sitten und erster Kantonsarchitekt, eröffnete eine lange Liste von Gebern und Gönnern, indem er dem Kanton rund sechzig wissenschaftliche Werke vermachte. Wenig später erhielt der Kanton die Büchersammlung und die Manuskripte des Domherrn und Naturforschers Alphonse Rion (1809-1856) und die Schriften des gelehrten Domherrn Joseph Anton Berchtold (1780-1859). Das Reglement vom 29. August 1857 für die Kanzlei und die Büros des Staatsrats war der erste Gesetzestext, in dem die Kantonsbibliothek genannt war.

Schon 1862 zog die Bibliothek ein erstes Mal um: Sie wurde ins Dachgeschoss des Regierungsgebäudes an der Planta verlegt, wo man ein Inventar der vorhandenen Werke erstellte. Aus Anlass dieser Verlegung wurde auch ein erstes Reglement verfasst, das in fünfzehn Artikeln die Öffnungszeiten festlegte (in der Regel jeden Donnerstag von 14 bis 17 Uhr, und zwar vom 1. Oktober bis zum 31. August) und die Rechte und Pflichten der Leser und des Bibliothekars umschrieb. Dieser ist unter anderem beauftragt, « die Lektüre der Studenten zu lenken, indem er ihnen vorzugsweise Werke an die Hand gibt, die sich auf ihre derzeitigen Studien beziehen ». Er soll darauf achten, dass die jungen Leuten keine Bücher erhalten, die ihnen schädlich sein könnten.

Gegen 1870 übergab die Burgerschaft von Sitten der Kantonsbibliothek ein kostbares Depositum: eine Sammlung von 95 lateinischen und deutschen Werken aus der Zeit vom 15. bis zum 17. Jahrhundert (Kirchenrecht, Zivilrecht, Kommentare zum römischen Recht und Theologisches). Stanislas de Lavallaz, Kantonsbibliothekar vom 28. Januar 1870 bis zum 18. Dezember 1878, fügt seinem Rechenschaftsbericht von 1872 eine erste summarische Statistik der



Bibliotheksbestände hinzu. Diese umfassten damals etwa 4.200 Bände, die sich wie folgt aufteilten: Religion und Philosophie 371 Bände, allgemeine Geschichte 1.310 Bände, Schweizer Geschichte 170 Bände, Reiseberichte 63 Bände, allgemeine Literatur 292 Bände, wissenschaftliche und literarische Sammelwerke 946 Bände, Gesetzessammlungen, Periodika usw. 236 Bände, Wissenschaften und Künste 794 Bände, was zusammen mit den 95 Bänden der Burgerschaft ein Total von 4.277 Bänden ergab. Diese Angabe war indes übertrieben, wie der Bericht des folgenden Jahres (1873) zeigt: «Um zur Zahl von 4.277 Bänden zu gelangen, die in unserem letztjährigen Bericht angegeben war, zählte man noch die letzten Dubletten und eine Menge Wertloses mit. Würde man dies abrechnen, ergäbe sich eine sehr viel bescheidenere Statistik.» Der erste, 1877 gedruckte Katalog der Kantonsbibliothek kehrt zu realistischeren Zahlen zurück: Einem Total von 2.400 Bänden entsprechen 1.591 Titelaufnahmen, die sich wie folgt verteilen: Allgemeines 133, Theologie 148, Jurisprudenz 125, Wissenschaften 478, Geschichte 378, Belletristik 329.

Obschon sie zwischen 1878 und 1893 ohne eigenen Bibliothekar auskommen musste und vom Sekretariat des Erziehungsdepartements schlecht und recht betreut wurde, erhielt die Bibliothek eine Reihe von mehr oder weniger bedeutenden Schenkungen. Im Jahr 1881 erwarb sie die Büchersammlung des Domherrn Johann Joseph Beck (1814-1883) und jene des Pfarrers Johann Baptist Henzen (1815-1881); 1889 vermachte ihr Pfarrer Moritz Tscheinen (1808-1889) seine gesamte Bibliothek, mit Ausnahme der religiösen und theologischen Werke.

Der erste Umzug

Nach einem ersten, 1873 aufgegebenen Projekt, das man fünfzehn Jahre später wieder aufgriff, wurde 1891/92 das neue Kollegium (Lycée-collège) von Sitten, der heutige Sitz des Kantonsgerichts, errichtet. Am 30. Juni 1893 beendete der Staatsrat eine Vakanz von fünfzehn Jahren, indem er alt Staatsrat Alphons Walther (1863-1898) zum neuen Bibliothekar ernannte. Er übertrug ihm gleichzeitig die Verantwortung für das Kantonsarchiv, das zu diesem Zeitpunkt von der Staatskanzlei abgetrennt wurde. Zwanzig Jahre, nachdem dies als dringliche Massnahme gefordert worden war, wurde die Bibliothek im Dezember 1893 ins Erdgeschoss des Mittelteils des neuen Kollegiums überführt. Der Bibliothek folgte das Kantonsarchiv, das im Kellergeschoss desselben Gebäudes Platz fand. Der Rechenschaftsbericht von 1894 zeigt sich erfreut darüber, dass die Situation der Bibliothek verbessert worden sei. Diese verfüge jetzt «über drei grosse Säle, deren mittlerer nur als Büro und Lesesaal benutzt» werde. «Die beiden anderen Säle Nr. I und II dienen der eigentlichen Bibliothek und können auf Grund ihrer jetzigen Einrichtung je etwa 5.000 Bände aufnehmen.» Der Bericht gibt an, die Bestände hätten im Zeitraum 1877-1893 um 4.993 Bände zugenommen.

Die Karriere von Alphons Walther als Bibliothekar ging am 31. Dezember 1896 zu Ende. Der Rechenschaftsbericht von 1896 erinnert an seine kurze Tätigkeit und meldet den Amtsantritt seines Nachfolgers, des Notars Gustav Oggier (1866-1921), der seine Aufgabe von Januar 1897 bis August 1905 versehen wird. Gustav Oggier nahm die Erarbeitung eines neuen Katalogs an die Hand, eine Arbeit, die 1905 zum Abschluss kam. Im Jahr 1903 erwarb die Bibliothek die Büchersammlung des Staatsrats Achille Chappaz (1856-1902), zu der auch die Sammlung von Jacques-Etienne d'Angreville (1803-1867) gehörte: etwa 600 Titel, bezogen auf 750 Bände.

Ein neuer Entwicklungsschub

Im Jahr 1904 erhielt die Bibliothek ein Statut, das die Zusammensetzung und das Pflichtenheft einer Bibliothekskommission und des Bibliothekars regelte. Gemäss der Verordnung vom 4. November 1904 spielte die aus drei Mitgliedern bestehende Kommission eine führende Rolle in der Leitung der Bibliothek. Sie verfügte über Kredite und war bei der Auswahl der zu erwerbenden Veröffentlichungen massgebend. Der Bibliothekar nahm an den Sitzungen der Kommission, soweit er zu diesen eingeladen wurde, nur mit beratender Stimme teil. Der 1873 von Philippe Aebischer geäusserte Wunsch, man möchte «den Posten des Bibliothekars zum Rang einer Direktion erheben», blieb also weiterhin unerfüllt. Die Kommission bestand aus Dionys Imesch, Geistlicher und Professor, Isaac Marclay, Untersuchungsrichter, und Oscar Perrollaz, Telegrafbeamter; sie entfaltete von Anfang an eine lebhaftige Tätigkeit. Wenig später, im August 1905, nachdem Gustav Oggier zum Sekretär der Staatskanzlei ernannt worden war, trat Dr. Leo Meyer (1870-1942), Geistlicher und Professor, als Bibliothekar seine Nachfolge an. In enger Abstimmung mit dem neuen Bibliothekar, der gleichzeitig mit dem Kantonsarchiv betraut war, setzte auch die Kommission ihre Arbeit fort, deren Ziele sie selbst mit den folgenden Stichworten umschrieb: Einsparungen, Ausscheiden von Überflüssigem, Erschliessung, Neuordnung und Ausbau des Bestandes, Steigerung der Benutzerzahlen.

Eine Umfrage bei einem Dutzend Schweizer Bibliotheken erbrachte Auskünfte und Anregungen, auf deren Grundlage der Sekretär Perrollaz im Bericht für 1904 eine Reihe von Vorschlägen formulierte, die sich ebenso auf das Sparziel wie auf die Erweiterung der Bestände bezogen: «Um den Buchbestand der Bibliothek kostensparend auszubauen, schlage ich vor: 1. die Druckereien des Wallis zu veranlassen, ein kostenloses Exemplar der von ihnen publizierten

200

Bücher, aber auch Broschüren, Bekanntmachungen usw. abzuliefern; 2. bei den Erben gebildeter Persönlichkeiten und Notabeln darauf hinzuwirken, dass die Druckwerke des Verstorbenen als Geschenk oder Depositum an die Bibliothek gehen (Frauenfeld); 3. inskünftig antiquarisch zu erwerben, was auf diesem Weg beschafft werden kann. Es widerspricht in der Tat der kaufmännischen Logik, für ein broschiertes neues Buch Fr. 3,50 zu zahlen, wenn man es ein Jahr später, in sehr gutem Zustand, für Fr. 1,50 haben kann.» Die Kommission besorgte der Bibliothek dann auch ein Gratisabonnement der Walliser Zeitungen.

Was das Ausscheiden ungeeigneter Titel betraf, beschloss die Kommission, illustrierte Zeitschriften wie *Die Gartenlaube* oder *Das Buch für Alle*, *Lecture pour tous* auszusondern. Der neue Katalog erschien 1905 in vier Faszikeln; eine Ergänzung, so hiess es, werde in Kürze folgen. Der Katalog umfasste 3.840 Titel, bezogen auf 6.457 Bände und Broschüren. Man hatte eine Sortierung vorgenommen und einen Teil der Bände nicht mehr berücksichtigt, was man auch an dem Umstand erkennt, dass die Bibliothek 1894 bereits 7.393 Bände und Broschüren ausgewiesen und den Bestand seither alljährlich durch Schenkungen und Neuerwerbungen erweitert hatte. Im Jahr 1907 kam eine weitere Neuerung hinzu: ein erster Zettelkatalog, «mittels welchem jedes der Bibliothek gehörende Buch sofort gefunden werden kann».

Um lückenhafte Bestände, besonders von Zeitungen, kostengünstig zu vervollständigen, baute die Kommission im September 1905 wiederum auf die Spendefreudigkeit privater Donatoren. In der Presse erschien ein glühender Aufruf, der auch Gehör fand: Im Jahr 1906 schenkte Charles de Rivaz (1850-1915) der Kantonsbibliothek sein Archiv und seine Büchersammlung. Im selben Jahr überliess ihr Adolphe Fama (1853-1939) seine Sammlung von Walliser Zeitungen.

Zahlreiche Donatoren

Zweifellos in der Absicht, für potenzielle Spender einen Anreiz zu schaffen, gab die Kommission deren Namen auch öffentlich bekannt. So berichtete zum Beispiel die *Gazette du Valais* in ihrer Ausgabe vom 8. November 1906 unter dem Titel «Don à l'Etat» (Gabe an den Kanton) über die Schenkung de Rivaz': «Wie wir zu unserer Freude erfahren, hat Charles de Rivaz, Grossrat von Sitten und derzeit Grossratspräsident, dem Kanton Wallis die Dokumente und Bücher seiner schönen Bibliothek übereignet. Der Staatsrat hat dem grosszügigen Spender seinen tief empfundenen Dank für dieses kostbare Sammelgut ausgesprochen und beschlossen, im Kantonsarchiv einen eigenen Raum dafür einzurichten, der den Namen *Saal de Rivaz, Archiv und Bibliothek* tragen soll.» Zur Sammlung gehören auch die von mindestens zwei früheren Generationen angehäuften Bücherbestände, die am Ende des 18. Jahrhunderts vom Staatsmann Charles-Emmanuel de Rivaz (1753-1830) seiner eigenen Bibliothek eingegliedert worden waren.

Im Jahr 1910 kamen zwei weitere umfangreiche Deposita hinzu: Die Murithienne (Naturforschende Gesellschaft Wallis), die schon 1884 erklärt hatte, sie sei «bereit, dem Kanton das Nutzungsrecht ihrer schönen Bibliothek zu überlassen, sobald dieser über ein angemesseneres und geräumigeres Lokal verfüge», setzte ihr Versprechen in die Tat um, ebenso die Sektion Monte Rosa des Schweizer Alpen-Clubs. Der Jahresbericht hält fest: «Die Bibliotheken des Alpen-Clubs und der Murithienne, die beide in einem an das Archiv angrenzenden Raum untergebracht sind, bilden eine würdige Ergänzung der Kantonsbibliothek, zumal im Bereich der Naturwissenschaften.»

In den sieben Jahren, in denen die Kommission tätig war, d.h. von 1905 bis 1912, nahmen die Bestände jährlich um etwa 600 Werke zu, was rund 4.000 bibliographischen Einheiten

LIBER Gabriel Petri. PRIMVS.

Aurelij Augustini Episcopi de civitate
Dei Liber Primus feliciter incipit.

INTEREA QUOD
ma Gothorum irruptione
agentium sub rege Alarico atque
ipetu magne cladis enersa est:
eius eversionem deorum falso
mutorumque cultores: quos
usitato nomine paganos vocamus:
in christiana religione referre
conantes: solito acerbius et ama-
rius deum verum blasphemare
ceperunt. Unde ego exardescens
zeo domini dei: adversus eorum blasphemias
et errores: libros de civitate dei
scribere institui. Quod operi aliquot
annos me tenuit: eo quod alia multa iterum
currerent: que differri non oporteret:
et me prius ad solvendum occupabant.
Hoc autem de civitate dei grade opus
tandem, xii. libris est terminatum: quo-
rum quique primi eos refellunt: qui res
humanas ita preceperunt: ut ad hoc
mutorum deorum cultum: quos pagani colere
consueverunt: necessarium esse arbitrentur:
et prohibentur: mala ista exoriri atque
abundare intendunt. Sequentes autem quicquid
adversus eos loquuntur qui fatentur hec
mala nec desuisse unquam: nec desitura
mortalibus. et ea nunc magna: nunc parva
locis: temporibus: personisque variari.
Sed deorum mutorum cultum quo eis sacrificatur:
propter vitam post mortem futuram
esse utilem disputant. His ergo, x. libris
one iste vane opiniones christiane religioni
adversarie refellunt. Sed ne gratias
nos aliena tantum redarguisse: non autem
nostra afferuisse reprehenderet: id agit pars
altera operis huius: que, xii. libris continetur.
Quamquam ubi opus est: et in par-
tibus, x. que nostra sunt asseramus: et in
xii. posterioribus redarguamus aduersa.
Duodecim ergo librorum sequentium primi
quattuor continent exortum quarum
civitatum: quarum est una dei: altera

huius mundi. Secundi quattuor exortum
earum seu procursum. Tertii vero: qui
et postremi: debitos fines. Ita omnes
xii. libri cum sint de utraque civitate
descripti: titulum tamen a meliore acce-
perunt: ut de civitate dei potius vocarentur.
In novissimo decimo libro non debuit pro
miraculo poni: in abrahe sacrificio flamma
celitus facta inter divinas victimas
curcurisse: quoniam hoc illi in visione
monstratum est. In duodecimo libro
quod dictum est de Samuele non erat
de filio Aaron: videndum potius fuit:
non erat filius sacerdotis. Filios quippe
sacerdotum defunctis sacerdotibus succe-
dere magis legitimum motus fuit. Nam
in filiis Aaron reperitur pater Samuel:
sed sacerdos non fuit: nec ita in filiis:
ut cum ipse genuerit Aaron: sed sicut omnes
illius populi dicuntur filii Iisrahel.

De adversariis nominis Christi: quibus in
nastate urbis propter Christum barbari
pepercerunt vicis. Capitulum primum.

Gloriosissima Civitates
dei: siue in hoc tempore
cursu cum inter impios
peregrinatur ex fide vi-
ves: siue in illa stabilitate
sedis eterne: quam nunc expectat per
patientiam: quoad usque iustitia fuerit
in iudicium: deinceps adeptura per ex-
cellentiam victoria ultima et pace perfecta:
hoc opere ad te instituto: et mea promissione
debito: defendere adversus eos qui con-
ditori eius deos suos preterunt filii carissime
Marcelline: suscepi magnum opus et ar-
dum: sed deus adiutor noster. Nam scio
quibus viribus opus sit: ut pervideatur
superbis quanta sit virtus humilitatis:
qua sit ut omnia terrena cunctis temporalibus
mobilitate mutentur: non humano usur-
pata fastu: sed divina gratia donata cel-
situdine transcendat. Rex eius et conditor
civitatis huius: de qua loqui institui?
a. i.

07EAC4-1.TIF

VAL TERVS

entsprach. Durch das Beispiel de Rivaz' angespornt, übergaben etliche Adelsfamilien dem Archivar und Bibliothekar ihre Archive und Büchersammlungen. Im Jahr 1913 schenkte Lucie de Courten-de Riedmatten aus Sitten der Bibliothek 46 Bände, darunter eine 1479 in Lyon gedruckte Bibel. Im selben Jahr kamen die Archive und Büchersammlungen der Familien Philippe de Torrenté und Philomin de Riedmatten (Vater von Augustin) hinzu.

Zunächst in Zusammenarbeit mit der Kommission, dann, ab 1913, allein und in eigener Kompetenz, verliess Dr. Leo Meier dem Bestandaufbau eine immer klarere Linie. Dies war am Anfang noch schwierig, da die Bibliothek angesichts knapper Eigenmittel in hohem Mass auf die Grosszügigkeit von Donatoren angewiesen blieb, was dem Zufall viel Raum liess. Trotzdem bildeten sich im Zeitraum zwischen 1853 und 1940 nach und nach zwei Hauptachsen der Erwerbungs- und Erweiterungspolitik heraus: Es ging in erster Linie darum, auf so genannte Unterhaltungsliteratur (Romane und ähnliche «Frivolitäten») zu verzichten und den Akzent auf Sachbücher zu legen; in zweiter Linie wollte man «den Freunden der Geschichte ein Informationszentrum» bieten; dazu war es nötig, alles das Wallis Betreffende aus der einheimischen und auswärtigen literarischen Produktion anzuschaffen. Die Kantonsbibliothek wurde als Bildungs- und Studienbibliothek konzipiert, ferner als einzige Bibliothek, die alles – oder fast alles – das Wallis Angehende sammeln sollte. Eine stillschweigende Übereinkunft (eine *lex consuetudinaria*) mit Druckereien und Verlagen sollte die Erreichung dieses Ziels erleichtern; eine schwerfällige Gesetzgebung über die Abgabe von Pflichtexemplaren wollte man lieber vermeiden.

Die Mobilmachung von 1914 hinderte die Bibliothek nicht daran, ihre Bestände weiter auszubauen. Die durch Schenkungen und Erwerbungen wachsende Sammlung der *Vallesiana* wurde immer vollständiger: «Unsere Bibliothek», so der Verwaltungsbericht von 1914, «wird bald alle Werke und Arbeiten enthalten, die im Wallis im Lauf der Jahrhunderte erschienen

sind.» Im Jahr 1920 verlängerte sich die Donatorenliste der Kantonsbibliothek um mehrere Namen: Fräulein F. de Sépibus, die Herren Dr. O. Bayard aus Zermatt, F. Rin[gg]er aus Langnau (Zürich); der Grossrat Jacques de Riedmatten schenkte 300 Bücher und Broschüren, sowie einige Handschriften; Dr. Charles Bonvin übergab ebenfalls eine grosse Zahl Bücher und Handschriften, darunter auch einen Stoss von Gerichtsakten aus dem Zeitraum 1793 bis 1813. Im Jahr 1923 kam als Gabe von Dr. Alfred Comtesse aus Monthey ein Teil der Büchersammlung seines Vaters, des Bundesrats Robert Comtesse, hinzu. Diese 145 Bände und Broschüren bereicherten das Fachgebiet «Sozialwissenschaften».

Ein prestigeträchtiger Ankauf

Die glanzvollste Erwerbung fiel ins Jahr 1930. Durch Vermittlung von Dr. Rudolf Riggenschach, Basel, gelangte die Büchersammlung Supersaxo, bis dahin Eigentum der Familie de Lavallaz, in den Besitz des Kantons Wallis und damit ins Kantonsarchiv. Das Erziehungsdepartement verkaufte der Stadt Genf, auf deren Ansuchen, die Inkunabeln Nr. 3 – “Apollonius von Tyrus” – und Nr. 42 “Oliver von Kastilien und Artus von der Algarve”, zwei Genfer Drucke. Dies war weniger eine freundeidgenössische Geste als eine Möglichkeit für den Kanton, den Ankauf der 32.000 Franken teuren Sammlung Supersaxo, zusammen mit einer Bundessubvention von 10.000 Franken, zu finanzieren. Der Transport dieses bedeutenden Bücherschatzes fand am 2. und 3. Dezember 1930 statt. Nach Reinigung, Kontrolle und Unterteilung nach Formaten und – soweit möglich – nach Sachgebieten oder Stoffen wurden die Bücher in einem verglasten Schrank des «Saals der Burgerschaft Sitten» aufgestellt. In der Zeit von 1905 bis 1940 bewältigte Dr. Leo Meyer als Archivar und Bibliothekar seine Aufgabe auf

eine Weise, die uns bis heute Respekt abnötigt. Mit beschränkten finanziellen Mitteln ist es ihm gelungen, die Zahl der Bände und Broschüren in den Sammlungen der Bibliothek von 9.000 auf 40.000 anwachsen zu lassen.

Rekatalogisierung und Schaffung einer Reserve

Leo Meyers Nachfolger André Donnet, Archivar und Kantonsbibliothekar von 1941 bis 1968, war bestrebt, der Kantonsbibliothek den Stellenwert zu verschaffen, der ihr im Kulturleben zukommt. Er setzte sich zwei Hauptziele: Die Bibliothek müsse «erstens die *Vallesiana* umfassen, d.h. jene Veröffentlichungen, die das Wallis betreffen oder von Walliser Autoren stammen». Zweitens müsse sie unbedingt zu einer öffentlichen Bibliothek werden, zu einem «Arbeitsinstrument zum Nutzen jedes beliebigen Lesers». Was die Sammlungsteile anging, so veranlasste der neue Bibliothekar als Erstes eine summarische Revision, in deren Verlauf Nachschlagewerke für einen Lesesaal ausgewählt wurden; bei dieser Gelegenheit wurden «viele unbrauchbare oder ausgefallene Bücher und Broschüren» beseitigt. Danach wurden fünf Kategorien geschaffen: Reihen und Periodika, Nachschlagewerke, «Reserve» (Inkunabeln, seltene und kostbare Drucke usw.), Broschüren (Einzelwerke von weniger als 100 S.), Einzelwerke (die zu keiner der übrigen Kategorien gehören).

Die Verordnung vom 4. November 1904 hatte die Einrichtung eines Lesesaals vorgesehen, «sobald die Umstände es gestatten» würden. Erst jetzt, am Donnerstag, dem 3. Dezember 1942, konnte er eingeweiht werden. Die *Nouvelles* [de l'] *Association des Bibliothécaires suisses* berichteten am 25. Januar 1943 (S. 9-10) lobend über das Ereignis, wobei vor allem die betrieblichen Neuerungen hervorgehoben wurden, die man gleichzeitig eingeführt hatte. Die Bibliothek sei

«besucherfreundlicher, praktischer, lebendiger» geworden, und zwar dank einer spürbaren Erhöhung der staatlichen Kredite, aber auch durch die Einrichtung eines bequemen Lesesaals, die Aufstockung des Personals und die Erweiterung der Öffnungszeiten.

Im Zuge einer umfassenden Sortierung, Neuordnung und Rekatalogisierung entstand von 1943 an eine «Reserve», in die nach und nach alle seltenen oder kostbaren Werke gelangten. Im Jahr 1948 wurden die bis dahin verstreut aufgestellten Bücher der Sammlung d'Angreville in der «Reserve» vereinigt und katalogisiert. Die Altbestände der Walliser Kantonsbibliothek bestehen also aus *disjecta membra*, die im Lauf der Zeit durch Schenkungen und Erwerbungen und nach Massgabe der vorhandenen Budgetmittel zusammenkamen. Sieht man die jährlichen Verwaltungsberichte des Staatsrats und die seit 1946 in der Zeitschrift *Vallesia* erschienenen Berichte durch, stellt man fest, in welchem Mass der Ausbau der Bestände auch weiterhin von der Freigebigkeit vieler Donatoren abhing.

Neuer Umzug

Im Herbst 1957 wurden die Bestände und Büros der Bibliothek und des Archivs in die ihnen zugedachten Räume in den früheren Gebäuden der Kantonalbank an der Rue des Vergers überführt. Bibliothek und Archiv wurden im Erdgeschoss und im Kellergeschoss der beiden durch einen Korridor verbundenen Gebäude untergebracht (im Ostteil die Bibliothek, im Westteil das Archiv). Die «Reserve» fand ihren Platz im ehemaligen Tresorraum der Bank. In die oberen Stockwerke zogen verschiedene Sektionen des Finanzdepartements, darunter die Steuerverwaltung. Diese Hausgemeinschaft mit dem Finanzdepartement dauerte fast sieben Jahre; erst im Juli 1964 räumte die Steuerverwaltung die drei von ihr belegten Stockwerke.

1968 ersuchte André Donnet den Staatsrat darum, ihn auf den 30. Juni hin von seinem seit 1941 versehenen Amt als Direktor der Bibliothek und des Archivs zu entbinden. Am 4. Juni beschloss der Staatsrat eine vorläufige administrative Trennung zwischen Archiv und Bibliothek und ernannte Grégoire Ghika zum Kantonsarchivar, Anton Gattlen zum Kantonsbibliothekar; beide waren von 1947 an als Adjunkte tätig gewesen. Archiv und Bibliothek sind von 1968 bis heute zwei administrativ getrennte Einheiten geblieben.

Regionale Dokumentation und Sondersammelgebiete

Unter der Ägide von Anton Gattlen, Kantonsbibliothekar von 1968 bis 1987, wurden in Brig und Saint-Maurice dezentrale Dienste und Standorte der Kantonsbibliothek eingerichtet. Gleichzeitig wurde mit dem Ziel einer verbesserten spezifisch kantonalen Dokumentation die systematische retrospektive Erschliessung der Walliser Zeitschriften und Periodika eingeleitet, von 1950 an auch die tägliche Erschliessung der Walliser Presse und Periodika. Es ging darum, in vier aufeinander bezogenen Karteien (Orte, Sachgebiete, Personen und Autoren) alles zugänglich zu machen, was in der einheimischen oder auswärtigen Presse für den Kanton von Belang sein konnte. Aus diesen Anfängen entstand die *Walliser Bibliographie*, ein lokales Dokumentations- und Forschungsinstrument, das in der Schweiz kaum seinesgleichen hat.

Anton Gattlen ging auch daran, ein Problem zu lösen, das sich – für die Erwerbung von Walliser Druckerzeugnissen – aus der starken Entwicklung des Druckereiwesens ergeben hatte. Statt auf eine gesetzliche Verpflichtung zur Abgabe eines Pflichtexemplars hinzuwirken, zog er es vor, zusammen mit den Druckereien die bisherige Usanz (*lex consuetudinaria*), die sich seit der Zeit von Dr. Leo Meyer eingebürgert hatte, in einer schriftlichen Übereinkunft festzulegen.



Im Jahr 1969 verpflichteten sich die Walliser Mitglieder des Schweizerischen Buchdruckervereins dazu, der Bibliothek ein Exemplar der von ihnen produzierten Druckerzeugnisse abzuliefern. Die Bibliothek verpflichtete sich im Gegenzug dazu, diese zu erschliessen und aufzubewahren und die Produktion jedes Druckereibetriebs zu sammeln. Mit Hilfe dieser neuartigen Erwerbspolitik konnte die Kantonsbibliothek die unterschiedlichsten Bestände von Reglementen, Statuten, Berichten, Festbroschüren, touristischen Prospekten usw. ergänzen und neue Sammlungen anlegen, etwa von Plakaten, Postkarten, Menüs, Werbemitteln oder Totenbilder.

Vernetzung und Ausbau neuer Standorte

Unter der Leitung von Jacques Cordonier (seit dem 1. Januar 1988 im Amt) trat die Kantonsbibliothek 1988 dem RERO (Réseau romand) bei und führte im Rahmen dieses Verbunds die Digitalisierung ihres Katalogs und, ab 1993, auch der Ausleihe durch.

Die unter der Leitung von Anton Gattlen begonnene Dezentralisierung der Standorte wurde weiter vorangetrieben und verstärkt. In Brig konnte am 18. September 1995 ein in Zusammenarbeit mit der Gemeinde erstelltes neues Gebäude eröffnet werden; mit seiner Grundfläche von 1.350 m² (davon 1.200 für das Publikum frei zugänglich) verfügt es über eine im Kanton unerreichte Infrastruktur. Am 22. September desselben Jahres zog die Unterwalliser Zweigstelle wieder in das inzwischen vollständig renovierte Haus Lavigerie in Saint-Maurice ein.

Am Hauptsitz Sitten wurden Sicherheitsmassnahmen getroffen, indem die einzelnen Stockwerke von «Übergewichtigem» befreit wurden. Die Neugestaltung der Diensträume und der öffentlich zugänglichen Bereiche gelangte im Juli 1996 zum Abschluss. Die Leseecke für Periodika und der Lese- und Studiensaal wurden räumlich auf willkommene Weise getrennt;

dem Publikum stehen seither 25 zusätzliche Arbeitsplätze zur Verfügung. Die Gesamtheit dieser Arbeiten und Anpassungen führte an den dezentralen Standorten wie auch am Hauptsitz zu einer spektakulären Zunahme der Benutzerzahlen.

Parallel zur Ausgestaltung eines Kulturgesetzes nahm der Staatsrat am 26. Juni 1996 eine Reorganisation der kulturellen Dienststellen vor, die am 1. Januar 1997 in Kraft treten sollte. Diese Massnahme wirkte sich auf die Zukunft der Bibliothek in doppelter Hinsicht aus.

Die Neugliederung der Dienststelle für Museen, Denkmalpflege und Archäologie trug der Bibliothek eine zusätzliche wissenschaftliche Arbeitsstelle ein. Dadurch kann die Bibliothek seit dem 1. Januar 1997 historische Forschungen, die das Wallis betreffen, wirkungsvoller unterstützen. In Zusammenarbeit mit den kantonalen Institutionen und Sammlungen kann diese Stelle Rechercheinstrumente ausbauen und gleichzeitig Kontakt zu Forschern und Universitäten halten. Sie empfängt und orientiert Personen, die auf diesem Gebiet arbeiten wollen und unterrichtet ein breiteres Publikum über laufende Projekte.

Eine weitere Folge der Neugliederung der mit Kultur befassten kantonalen Dienststellen bestand darin, dass das 1987 geschaffene und damals administrativ dem Archiv angegliederte Film- und Fotoarchiv des Kantons Wallis (CEVAF) am 1. Januar 1997 als Walliser Ton- und Bildzentrum (CEVIS) der Kantonsbibliothek unterstellt wurde. Die Phonotheek und die Postkartensammlung der Kantonsbibliothek Sitten wurden in der Folge ins CEVIS, d.h. nach Martinach verlegt.

Im November 2000 wurde in Sitten/Pratigora eine Freihandbibliothek mit über 40.000 Bänden eröffnet. Seit diesem Datum ist die Walliser Kantonsbibliothek unter dem Namen "Mediathek Wallis" bekannt. Der Name gilt auch für die Filialen in Brig und Saint-Maurice und für die Mediathek Wallis – Bild und Ton in Martinach.

MEDIATHEK WALLIS: DIE SAMMLUNGEN REGIONALER DRUCKERZEUGNISSE

Alain Cordonier

Die Bestände der Mediathek Wallis unterscheiden sich, soweit sie allgemeine Literatur betreffen, kaum von jenen einer vergleichbaren Kantonsbibliothek und bedürfen daher in dieser Hinsicht keiner ausführlichen Beschreibung. Die Bestände an Regionalliteratur sind dagegen durch ihr Alter und ihre Eigenart bemerkenswert und von eindeutigem historischem und dokumentarischem Interesse. Ihnen wollen wir uns im Folgenden zuwenden.

Die Sammlungen regionaler Druckerzeugnisse der Mediathek Wallis lassen sich in zwei grosse Kategorien unterteilen:

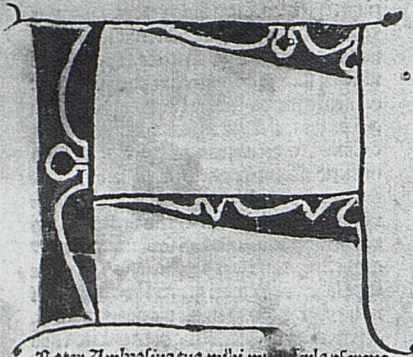
- die *Vallesiana*, das sind Bestände, die hinsichtlich Verfasser, Mitarbeiter, Thema, Druckerei oder Verlag einen unmittelbaren Bezug zum Wallis haben;
- die Bestände der *Reserve*, die zur Hauptsache aus alten Büchersammlungen von Walliser Familien stammen und der Kantonsbibliothek geschenkt oder vermacht oder von dieser angekauft wurden.

Die Vallesiana

In dieser Kategorie war die Mediathek bestrebt, möglichst umfassende Sammlungen von Druckerzeugnissen jeder Art und Bestimmung anzulegen. Diese Bestände sind ebenso umfangreich wie vielfältig.

Alte Drucke Zu den kostbarsten und seltensten Beständen alter Drucke gehören jene, die von 1644 an aus den ersten im Kanton tätigen Druckereien hervorgingen. Von den Walliser Druckwerken des 17. Jahrhunderts sind heute nur etwa dreissig bekannt und in der Mediathek Wallis vorhanden. Die Mediathek besitzt ausserdem eine unvollständige, aber repräsentative

Incipit epistola sancti Hieronymi ad Pauli
num presbyterum: de omnibus diuine histo-
rie libris. Capitulum primum.



Pater Ambrosius tua mihi in nauicula pferens
deculit simul et inuicissimas litteras: que a priuati
piorum: amicitiarum sidem probate (tam fidei: et ue-
teris amicitie noua preserebant. Vera enim illa
necessitudo est: et charissimi glutino copulara: quam si
utilitas rei familiaris: non pfecta tunc corporum: non
subdola et palparia adulatione: sed dei timore: et di-
uina: et scripturarum studia coaduant. Legimus: iue-
reris? hystoritis: quosda lustrasse: pinctas: mouos
ad uisibilia: ppositos: maria: trasilisse: ut eos quos ex libris
nonerant: coram quosq: uideret. Sic pythagozas me-
phiticoa nates: sic plato egyptu et archyia careret
num eaz q: ozam italie q: quonda magna grecia di-
cebatur: laboriosissime pagauit: ut q: athenis ma-
gist: r erat: et patens: cuiusq: doctrinas achademie
gymnasia per sonabatur: fieret peregrin? atq: disci-
pulus: malens aliena ueritate discere q: sua im-
pudens ingerere. Deniq: eu lias q: toto orbe su-
gientes plequitur: captus a piratis et uenudat: ty-
ranno erud: in mo paruit: ductus captiu? uinet?
et h? tui q: philosphus: maior emete se fuit. Ad-
titum limum lacteo eloquentie fonte manentes:
de uicinis hispanie galliaruq: sinibus: quosdam
uenisse nobiles legimus: et quos ad contemplantione
sui roma non arerant: unius hois fama pouit.
Habuit illa ceas (in uicinis oibus seculis: celebra-
das miraculose in urbe tanta ingressi: alio extra
urbem querent. Apolloni? siue ille magus ut
uulgus loquitur: siue philosphus ut pythagorici

tradit: intrauit per sas: ptransiuit caucasum: al-
banos: sythas: massagetas: opulentiissima in die
regna penetravit: et ad extreme latissimo phiso
ane transiit: puenit ad bragmanas: ut hiarbā
in throno sedentem aureo: et de tantali forte po-
tante inter paucos discipulos: de na de morib?
ac de arsu diez et syderu audiret docente. In p-
elamitas babilonios: ebalocos: medos: alyticos:
partios: syros phenices: arabes: palestinos: reuer-
sus ad alexandriam: pexit ad ethiopia: ut gym-
nosophistas et famosissima solis mesa uideret in
sabulo. Inuenit ille uir ubiq: qd disceret: et sepe
pfectis: semp se melior fieret. Scripsit sup hoc
plenissime octo uoluminib? philostratus. II

Quid loquar de se et hoibus cum ap-
tius paulus: uas electionis et magister gen-
tium: q: de concilia tanti in se hospitis loq-
batur: oicas: an experimentu querit: eiusq: in me
loquit: xps: post da masculu arabiaq: lustrata: ascē-
dit hierosolimā ut uideret petrum: et mansit apud
eu dieb? quidecim? hoc. n. mysterio hebreo: ad il-
et ogdoadis: futuris gentium picator: instruedus
erat. Rursusq: p? anos quatuordecim? assumpto baz-
naba et tito: exposuit cu aptis euangelium: ne forte
in uacuum curret: et aut euacurisset. Sed nescio qd
latentis energie: inue uocis actus: et aures disci-
puli de auctoris ore transfusa foris sonat. Unde
et efebines cu rhodi exulare: et legeretur illa de-
molentis oro qua aduer sus eu habuerat: miran-
tib? ceteris atq: laudantib? suspirans ait. Quid si
ipsa audissetis: delicta: sua uerba resonant? III

Ec hoc dico: q: sit aliquo i me tunc: qd e-
possis ame audire: uel uelis discere: sed
quo ardore: tuis et discendi studiū etiam
abiq: nobis p se: pbari debeat. Ingeniu docile:
sine doctore: laudabile e. Non quito inuentas: sed
quid q: as ostideram? Adhuc cetera et ad formadu
facilis: et si artificis et plaste cesset manus: tui uirtu-
te totu e: q: qd ee pot. Paulus ap-
tus ad pedes galatilis leg? moysi et pphetas didicisse: se glia-
ut armatus pualib? et lliis: postea doceret ostiden-
ter. Arma. n. tunc militie non carnalia sunt: s: potē-
tia deo: ad destructione munitionum: cogitantes
destruentes: et oem altitudinē extollente se aduer-
sus scias dei: et captiuas oes intellectū ad obediē-
tia dñi christo: et parati subjugare oem inobediētia
Timotheu scilicet ob infantia sacris lris eruditus

Lötschen

das ist:

Landes- u. Volkskunde
des Lötschentales.

Text von

Dr. phil. Hedwig Anneler,

Bilder von

Kunstmaler Karl Anneler.



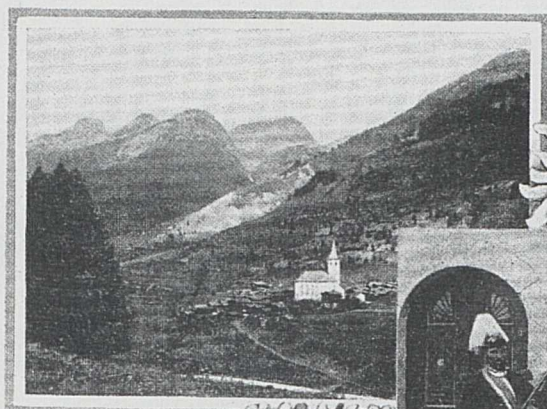
Akademische Buchhandlung
von Max Drechsel / Bern 1917

Sammlung der in Sitten ab 1720 gedruckten Kalender. Die Sammlung von Walliser Meinungs- und Informationsblättern bildet von 1839 an, dem Jahr, in dem erste dieser Zeitungen, *L'Echo des Alpes*, erschien, eine unvergleichliche Quelle in Bezug auf sämtliche Aspekte der Walliser Geschichte und des Walliser Alltagslebens. Der Bestand umfasst sozusagen alle im Wallis publizierten Zeitschriften, seien sie touristischer, pädagogischer oder kultureller Natur.

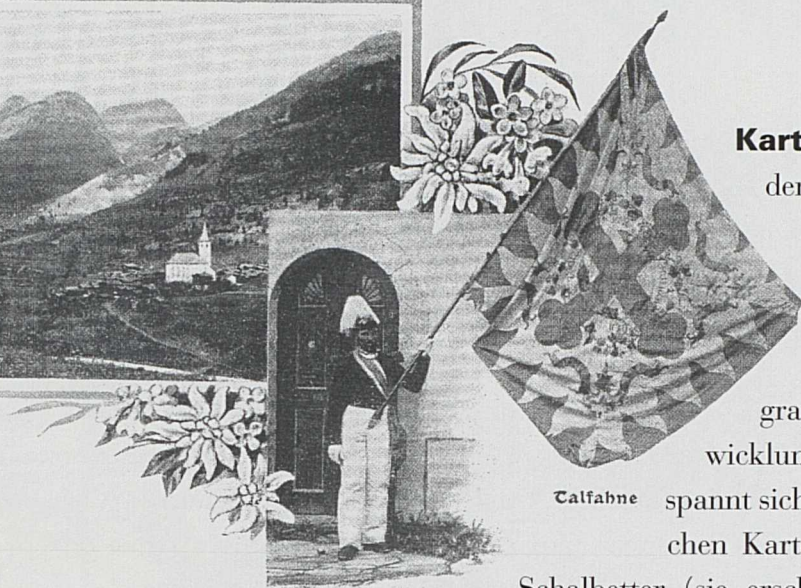
Zeitungen und Zeitschriften Als unentbehrliche und oft einzige Informationsquelle sind die Zeitungs- und Zeitschriftenbestände der Mediathek Wallis ein erstrangiges Arbeitsinstrument für Forscher, Historiker und alle anderen an Walliser Themen interessierten Benutzer. Viele der in der Mediathek Wallis aufbewahrten Zeitungen und Zeitschriften stellen inzwischen die einzigen noch vorhandenen Exemplare dar; ihr Verlust, ihre Zerstörung wäre irreparabel.

Die Mikroverfilmung aller Walliser Zeitungen der Mediathek Wallis schont die Originale und erleichtert den Benutzern gleichzeitig den Zugang.

Plakate Die Plakatsammlung der Mediathek Wallis wurde von 1970 an systematisch aufgebaut. Sie umfasst mittlerweile gegen 10.000 Plakate, deren älteste vom Ende des 19. Jahrhunderts stammen. Etwa 600 davon gehören zur grossen Zeit der Lithographie, die sich bis in die 50-er Jahre des verflossenen Jahrhunderts erstreckte. Als wichtigste Themenkreise sind zu nennen: Tourismus, Verkehrswesen, Industrie und Handel, Rebbau und Wein, landwirtschaftliche Produkte. Die Plakatsammlung ist, wie die übrigen Sammlungen regionaler Druckerzeugnisse, aber auch gegenwartsbezogen. Dank der Zusammenarbeit mit den Künstlern, den Druckereien des Kantons und der Allgemeinen Plakatgesellschaft, durch den Austausch mit Museen, Bibliotheken und Privaten, aber auch durch Ankäufe wächst die Plakatsammlung Jahr für Jahr um rund 300 Einheiten.



Rippel



Talfahne

Karten Die grosse Kartensammlung der Mediathek Wallis ist zwar nicht vollständig, umfasst aber die Mehrzahl jener bedeutenden Karten der Vergangenheit, die am Anfang der Walliser Kartographie standen und für deren Entwicklung bestimmend waren. Der Bogen

spannt sich von der ersten wirklich einheimischen Karte eines Wallisers namens Johann Schalbetter (sie erschien 1545 in der Kosmographie Sebastian Münsters) über die Walliser Blätter der Dufour-Karte und der Siegfried-Karte bis hin zur heutigen Landeskarte in all ihren Auflagen und Massstäben.

Kleinschrifttum Neben den eher klassischen Druckerzeugnissen, wie sie oben beschrieben wurden, hat die Mediathek Wallis auch Sondersammlungen aufgebaut, die man in Bibliotheken seltener findet. Wir bezeichnen sie als Kleinschrifttum.

Dazu gehören etwa Tourismusprospekte, Veranstaltungsprogramme, Festbroschüren, Ausstellungskataloge, Einladungskarten, Menükarten, Werbeträger, Weinetiketten usw.

Die Sammlung umfasst mehr als 70.000 Einheiten, erstreckt sich über einen Zeitraum von über 150 Jahren und beschlägt alle Bereiche menschlicher Tätigkeit. Mit ihrer Hilfe lässt sich beispielsweise die Entwicklung des Geschmacks, der Techniken und Stile im Längsschnitt durch mehrere Jahrzehnte studieren.

Die Reserve

Die Reserve der seltenen und kostbaren Bücher der Mediathek Wallis besteht traditionell aus zwei Teilen: den Albeständen (14. bis 19. Jh.) und den modernen bibliophilen Werken.

Albestände Die Bestände alter Druckwerke umfassen die historischen Büchersammlungen, die der Kantonsbibliothek (Mediathek Wallis) von Walliser Familien geschenkt oder vermacht wurden. Die wichtigsten Schenkungen oder Nachlässe stammen von den Familien de Rivaz (3747 Bände), de Riedmatten (591 Bände), de Torrenté (256 Bände) und d'Angreville (239 Bände).

Die Büchersammlung Supersaxo stellt das Glanzstück der Reserve dar. Sie wurde 1930 vom Kanton Wallis erworben und in der Kantonsbibliothek deponiert. Der hier vorhandene Bestand stellt nur einen kleinen Teil der ursprünglichen Sammlung Supersaxo dar, die im Lauf der Jahrhunderte durch Erbgänge und Verkäufe zerstückelt wurde. In ihrer heutigen Zusammensetzung umfasst sie neben zwei Pergamentrollen (*Le Viandier* und *Les six âges du monde*) 108 Bände, bestehend aus: 44 Handschriften; 78 Inkunabeln und 66 Drucken aus dem 16. Jh.

Ausser diesen Nachlässen und Schenkungen hat die Kantonsbibliothek/Mediathek Wallis regelmässig alte Druckwerke erworben, um bestehende Sammlungen zu ergänzen oder um ihre dokumentarischen, das Wallis betreffenden Sammlungen zu erweitern. Dies betrifft insbesondere Bücher zur Geschichte und zur Geographie der Alpen, ferner Reiseberichte des 18. und 19. Jahrhunderts, die von der Entdeckung des Wallis durch die gebildeten Schichten Europas zeugen, und schliesslich Bücher zur Naturgeschichte, zum Alpinismus, zur Gletscherkunde.

Diese Sammlungen hängen eng mit dem Wallis und der allmählichen «Eroberung» seiner Bergwelt zusammen. Humanisten wie Sebastian Münster, Verfasser der berühmten *Kosmographie*

(1544) oder Aegidius Tschudi – dem wir eines der ersten Kartenwerke der Schweiz verdanken – bildeten den kleinen Kreis früher Bergliebhaber, zweieinhalb Jahrhunderte vor der Wiederentdeckung der Bergwelt durch Naturkundler und Künstler am Ende des 18. Jahrhunderts. Das berühmte Gedicht Albrecht von Hallers, *Die Alpen*, das 1732 entstand und 1750 ins Französische übersetzt wurde, bezeichnet den Anfang dieses neu erwachten Interesses, das im 23. Brief von Rousseaus *Nouvelle Héloïse* (1761) zu einem nächsten Höhepunkt findet. Später erhielt der Mythos Berg durch Wissenschaftler und nicht zuletzt durch englische, deutsche und französische Maler und Schriftsteller weiteren Auftrieb. Dies schlug sich in vielen Büchern nieder, zu denen insbesondere illustrierte Reiseberichte zählten, deren Route immer wieder durch das Wallis führte.

Moderne bibliophile Werke

Der moderne Teil der Reserve besteht hauptsächlich aus Büchern, die sich auf das Wallis beziehen. Es handelt sich um nummerierte Auflagen, Ausgaben mit Originalradierungen, seltene und gesuchte Ausgaben, deren Thematik, deren Autoren oder Illustratoren (Radierer, Fotografen, Maler) mit dem Wallis zu tun haben. Schriftsteller wie Maurice Chappaz, S. Corinna Bille, Maurice Zermatten, Pierre Courthion, C.-F. Ramuz, Maler und Radierer wie Edmond Bille, Gérard de Palézieux, Paul Monnier, Albert Chavaz oder Hans Erni sind besonders gut vertreten.

Wenn es gälte, nur ein Werk aus diesem quantitativ und qualitativ gewichtigen Sammlungsteil hervorzuheben, dann wäre wohl das Meisterwerk von Marguerite Burnat-Provins, *Petits tableaux valaisans*, zu nennen.

DIE AUDIOVISUELLE SAMMLUNGEN DER MEDIATHEK WALLIS

Jean-Henry Papilloud und Mathieu Emonet

Die auf das Wallis bezogenen audiovisuellen Archive sind ein reichhaltiger Bestandteil unseres kulturellen Erbes und tragen zur Erkenntnis von Konstanten und Wandlungen bei, wie sie etwa von Historikern und Ethnologen untersucht werden. Die hier gemeinten Datenträger sind in ihrem physischen Bestand gefährdet. Zum Zwecke ihrer Erhaltung wurde im Jahr 1987 das Walliser Filmzentrum gegründet. Die Aufgaben des Zentrums wurden nach und nach erweitert. Mittlerweile kümmert sich die Mediathek Wallis–Martinach um das gesamte audiovisuelle Erbe des Kantons.

In dieser Entwicklung des Aufgabenspektrums spiegelt sich das neu erwachte Interesse an zeitgenössischen Archiven und die wachsende Bedeutung, die diesen bei der Formung des kollektiven Gedächtnisses zukommt. Beginnen wir mit einem kurzen Rückblick.

Vom Walliser Filmzentrum zur Mediathek Wallis–Martinach

Im Wallis hat man mit der Bewahrung des audiovisuellen Erbes recht spät begonnen. Ab Mitte der 50-er Jahre nahmen die mit herkömmlichen Dokumenten befassten Institutionen (Archive, Bibliotheken, Museen usw.) zwar schon gelegentlich audiovisuelle Medien in ihre Bestände auf, aber es geschah noch auf zufällige, unsystematische Art.

Erst die UNESCO-Erklärung vom 27. Oktober 1980, die dazu aufforderte, konkrete Massnahmen zur Erhaltung der «bewegten Bilder» zu ergreifen, sorgte für ein Umdenken und wirkte gleichsam als Initialzündung.

Eine erste Informations- und Sensibilisierungskampagne, die der Kulturrat im April/Juni 1985 unter dem Titel «Bild in Gefahr» durchführte, erwies sich als Erfolg. Über tausend

Personen nahmen an Filmvorführungen teil, es gab Hinweise auf noch unbekannte Dokumente, und nicht wenige gelangten als Depositum ins Kantonsarchiv. Die Zahl der im Kantonsarchiv aufbewahrten Filme nahm schlagartig zu. Der Leiter des zeitgenössischen Archivs konnte damals 60 Filme und 253 Filmrollen in sein Inventar aufnehmen.

Am 15. Januar 1986 beschloss der Staatsrat, diesen Sammelbereich auszulagern und den Sitz des künftigen Zentrums nach Martinach zu verlegen, das Räumlichkeiten in der Avenue du Grand-Saint-Bernard 4 zur Verfügung stellte. Am 10. September 1987 wurden die Räume des Walliser Filmzentrums eröffnet; bei dieser Gelegenheit fand die Premiere von Claude Goretta's Film *Si le soleil ne revenait pas* (Wenn die Sonne nicht wiederkäme) statt. Im Beisein von Vertretern aus Politik, Kultur und Kirchen durchschnitt Charles Vanel das Band der neuen Institution.

Im Lauf der Jahre und der Kontakte gelang es dem Walliser Filmzentrum, seine Bestände stetig auszubauen. Anlässlich des 700-jährigen Bestehens der Eidgenossenschaft erhielt das Filmzentrum den Auftrag, eine grosse audiovisuelle Ausstellung vorzubereiten. Sie hiess «Les Images en folie» (so etwa: Bilder ausser Rand und Band) und war mit 50.000 Besuchern ein Grosse Erfolg.

Die Nachwirkungen dieses Ereignisses waren ausserordentlich positiv. Das Walliser Filmzentrum verfügte inzwischen über bedeutende Bestände, ein kompetentes Team und ein Archivverwaltungssystem; es konnte auch landesweit als modellhaft gelten. Nachdem es den Auftrag erhalten hatte, auch die bis dahin im Kantonsarchiv aufbewahrten fotografischen Bestände zu übernehmen, bezeichnete es sich neu als «Walliser Film- und Fotozentrum».

Die Neuordnung der kulturellen Dienststellen des Kantons führte 1997 zum Anschluss des Zentrums an die Kantonsbibliothek. Bei dieser Gelegenheit wurde auch die Zuständigkeit für die angestammten Sammlungen neu geregelt. So gelangten zwei wichtige Bestandsgruppen der Kantonsbibliothek nach Martinach: die Postkartensammlung (rund 50.000 Stück) und die

auditiven Medien, also die Tonträger. Um seine neuen Funktionen auch im Namen zu spiegeln, nannte sich das Zentrum fortan «Walliser Zentrum für Bild und Ton». Als die Kantonsbibliothek ihren Namen, um der Einheit in der Vielfalt willen, in «Mediathek Wallis» änderte, wurde ihr Zentrum für audiovisuelle Medien im November 2000 neu zur «Mediathek Wallis – Bild und Ton».

Die starken Synergien mit der neuen übergeordneten Zentrale tragen viel zur Ausstrahlung und zu den Aktivitäten der Mediathek Wallis – Bild und Ton bei. Vor kurzem haben die Behörden von Martinach, durch die Ausstellung «Au fil du temps» (Der Zeiten Lauf) auf den kulturellen Wert des alten Gebäudes der Innovation aufmerksam geworden, der Mediathek Wallis – Bild und Ton ermöglicht, dort zu bleiben und beschlossen, auch die Gemeindebibliothek und die Deposita der Stiftungen Bellanger und Guex-Joris dorthin zu verlegen. Eine am 8. Juli 2002 unterzeichnete Vereinbarung stellt die Räumlichkeiten der Mediathek Wallis zur Verfügung und überlässt ihr die Führung der Gemeindebibliothek. Die so erweiterte Institution trägt seither den Namen «Mediathek Wallis – Martinach».

Die Entwicklung zur Mediathek Wallis – Martinach und die beschriebene Öffnung gegenüber dem Publikum ändert nichts an der grundlegenden Bestimmung. In Martinach geht es vorrangig um drei grosse Bestandsgruppen: Fotografien, bewegte Bilder und Tonträger.

Die Fotografien

Von den 60-er Jahren des 19. Jahrhunderts an sind im Wallis Fotografien nachweisbar, und von den 80-er Jahren an hat jeder grössere Ort seinen oder seine ansässigen Fotografen. Dafür stehen Namen wie etwa Fumex in Monthey, Fontaine in Saint-Maurice, Denier in Martinach, Pasche in Sitten, Zufferey in Siders, Ruggeri in Brig usw.

Bedauerlicherweise sind ihre Fotoarchive grösstenteils verschollen. Bei ihren Nachfolgern ist die Lage unterschiedlich. So ist etwa das reichhaltige Archiv von Raymond Schmid fast vollständig erhalten, während in den Archiven von Oscar Darbellay, Edouard Mussler, Pollenghi und Dorsaz sehr viel verloren ging.

Was die Fotoamateure betrifft, so haben uns ihre Nachkommen oder ‹Genosse Zufall› talentierte Fotografen entdecken lassen. Die Mediathek Wallis – Martinach freut sich, in ihren Beständen Werke von Albert Nyfeler, Charles Krebsler, Pierre de Rivaz, Jean Simonot, Pantaléon Binder, Pierre Odier u.a. aufbewahren zu dürfen.

Natürlich verdanken wir auch ausserhalb des Kantons lebenden Fotografen wichtige fotografische Zeugnisse. Durch Schenkung oder Ankauf gelangten wir in den Besitz von Abzügen, die einige unserer umfangreichsten Nachlässe bilden. Zu diesen Fotografen zählen u.a. Charles Paris, Theo Frey, Rudolf Zinggeler, Fernand Perret, Max Kettel.

Die Bestände der Mediathek Wallis – Martinach umfassen heute 200 Nachlässe, zu denen die Werke von Fotografen oder Fotoarchive von Familien, Institutionen und Sammlern gehören.

Die Filme

Die ersten – auf das Wallis bezogenen – bewegten Bilder, die sich erhalten haben, gehen auf den Anfang des vergangenen Jahrhunderts zurück. Die 230 vorhandenen Fonds umfassen etwa 2.000 Filme in diversen Formaten: 35 mm, 16, 9, 8 und Super 8, ausserdem Videofilme in den führenden Systemen.

Im Wallis sind recht viele Filme nach literarischen Vorlagen gedreht worden, darunter auch Titel, die im In- und Ausland erfolgreich waren; ich nenne als Beispiele *Visages d'enfants*,

Visages d'enfants 1923



Rapt, Derborence. Dank ihren Kontakten mit der Cinémathèque suisse und den Filmproduzenten konnte sich die Mediathek Wallis – Martinach auch Kopien einiger Spielfilme beschaffen. Den Kernbestand der Sammlung bilden jedoch die von professionellen Filmschaffenden oder begeisterten Amateuren gedrehten Dokumentarfilme, die der Mediathek vom jeweiligen Regisseur, Produzenten oder Auftraggeber überlassen wurden. Als Themen erscheinen etwa die Eroberung der Alpen (Verkehrsbüro Zermatt), die Landwirtschaft (Robert Parlier aus Ollon), die Fliegerei (Air Glaciers), die grossen Baustellen des 20. Jahrhunderts (Grande Dixence), der Tourismus (Walliser Tourismusverband), Porträts von Walliser/innen (Jacques Thévoz, Gruppe von Tannen) oder das Hospiz des Grossen St. Bernhard. Mehrere Filmschaffende haben der Mediathek ihre Filmarchive überlassen (Michel Darbellay, Roland Müller, Pierre-André Thiébaud, Gérard Crittin, Fernand Reymond). Einige aussergewöhnliche Familien-filme, die der Mediathek übergeben wurden, werfen ein neues Licht auf das Alltagsleben von einst (Edouard Mussler, Otto Titzé, Francis Germanier, Emmanuel Heynen).

Die Tonträger

Technik und Praxis der Tonaufzeichnung haben sich im Vergleich etwas später entwickelt. Hier stellt vor allem die Erhaltung der Datenträger ein Problem dar. In unserem Archiv sind zwar einige Phonographen-Wachsrollen vom Ende des 19. Jahrhunderts vorhanden, die meisten das Wallis betreffenden Tondokumente stammen jedoch aus der Zeit nach dem Zweiten Weltkrieg. Dazu gehören u.a. Schallplatten, Kassetten, Magnettonbänder und Compact Discs. Auch hier ist die Vielfalt der Tonträger sehr gross, ohne dass es schon möglich wäre, ein Trägermedium auszuwählen, das langfristige Erhaltung garantiert.

Die Sammlung vergrössert sich durch Ankäufe aus kommerzieller Produktion, Geschenke von Produzenten und Vertreibern, aber auch dank Verträgen mit den national ausstrahlenden Radiosendern, die der Mediathek Kopien ihrer das Wallis betreffenden Sendungen zur Verfügung stellen; ferner kommt regelmässig das Tonarchiv von Rhône FM (erst Radio Martigny, dann Radio Rhône) hinzu.

Die seit 1989 gesammelten Bestände sind über den RERO-Verbundkatalog zugänglich. Für die älteren Bestände bestehen Grobinventare und ein Zettelkatalog.

Die Mediathek Wallis – Martinach verfügt über ein Tonstudio für das Anhören und die Bearbeitung von Tondokumenten. Zusammen mit dem Radio der Suisse romande (RSR) ist ein Projekt im Gange, das Erhaltung, Katalogisierung und Nutzung der zahlreichen Dialektaufnahmen des RSR zum Ziel hat.

Die Mediathek hat ausserdem den Auftrag, die Tondokumente des *Audiovisuellen Sprachatlas des Welschwallis*, der vom Zentrum für Dialektologie der Universität Neuenburg betreut wird, langfristig zu erhalten.

Vielfalt der Aufgaben

Die Mediathek Wallis – Martinach ist Kinemathek, Fotothek und Phonothek in einem. Wichtig ist ihr auch die Vermittlung der Bestände an die Benutzer, seien dies Schulen oder ein breiteres Publikum. Sie beteiligt sich daher rege am Kulturleben der einzelnen Regionen.

Ihren Bewahrungsauftrag nimmt die Mediathek möglichst umfassend wahr. Alle in ihren Tätigkeitsbereich gehörenden und bis dahin gesammelten Dokumente sind für das Publikum und für Forscher von potenziellem Interesse. Ob sie von Profis oder Amateuren stammen, von

kommerzieller oder privater Herkunft sind, sie werden eifrig gesucht, inventarisiert und zugänglich gemacht.

Im Auftrag der *Memoriav* führt die Mediathek Wallis – Martinach ein nationales Pilotprojekt durch, das unter dem Namen *La vie quotidienne au fil du temps* (Das Alltagsleben im Laufe der Zeiten) die elektronische Erfassung von Fotografien vornimmt. Der Auftrag umfasst drei Teile: die Digitalisierung, die Katalogisierung und die Vermittlung an die Benutzer.

Die Mediathek Wallis – Martinach setzt auch die Informationsmedien (Zeitungen, Fernsehen, Radio) ein, um die Bevölkerung für die Erhaltung des audiovisuellen Erbes des Kantons zu sensibilisieren.

Zugang und Benutzung

Um die Originale möglichst zu schonen, werden systematisch Benutzungskopien erstellt. So werden Filme auf Videoband übertragen, Fotografien auf Videoplatten gespeichert oder digitalisiert, Tonaufnahmen auf CDs kopiert. Die so reproduzierten Dokumente sind auf drei sich ergänzende Arten zugänglich: über den RERO-Katalog, durch Einsichtnahme vor Ort und schliesslich mittels der Inventare.

Hin zu einer virtuellen Mediathek

Die Absicht, den Internet-Zugriff auf die Dokumente – in ihrer digitalen Aufbereitung – zu ermöglichen, steht im Zentrum der Öffnungspolitik, wie sie von der Mediathek Wallis betrieben wird. Nach Möglichkeit soll jeder Benutzer in einem Suchvorgang die Dokumente konsultieren

Au fil du temps, mai 2001



können, die er über einen Ort, ein Thema oder einen bestimmten Zeitraum benötigt. Die digitale Ära hebt die Grenzen zwischen den Datenträgern auf. Dies macht die Originaldokumente aber nicht überflüssig. Den Zugang zu ermöglichen, ohne die Originale zu gefährden, das ist ein grosser Fortschritt, den die Mediathek Wallis auf dem Wege der Digitalisierung erzielen konnte.

DIE MEDIATHEK WALLIS: ZIELE FÜR HEUTE UND MORGEN

Jacques Cordonier

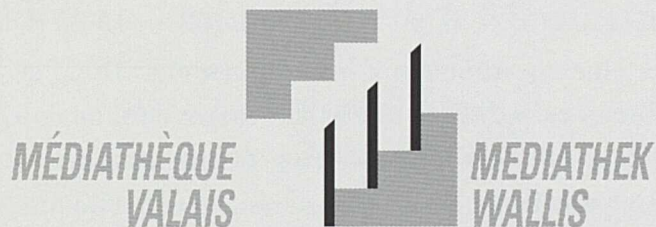
Als die Kantonsbibliothek vor 150 Jahren gegründet wurde, war die flächendeckende Einführung guter Primarschulen noch eines der vorrangigen politischen und sozialen Ziele. Heute ist die Mediathek Wallis Bestandteil einer gesellschaftlichen Entwicklung, die zu einem noch nie dagewesenen mittleren Bildungsniveau geführt hat; die Menge an Information hat im Lauf der Jahrzehnte massiv zugenommen, und neben dem Medium Buch hat sich in jüngerer Zeit eine Reihe neuer Datenträger etabliert. Dennoch bleibt die Mediathek den Idealen ihrer Gründer verpflichtet. Auch eine öffentliche Bibliothek hat – wie die Schule – das Ziel, möglichst viele Mitglieder der Gesellschaft nach Kräften zu fördern.

Die Mediathek Wallis im Jahr 2003

Das Kulturförderungsgesetz von 1996 umschreibt den Zweck der Mediathek Wallis sinngemäss wie folgt:

- a) Sie soll die eigenen Dokumentensammlungen aufbewahren, erschliessen und zugänglich machen;
 - b) den Zugriff auf andere frei zugängliche Informationsquellen und Datennetze erleichtern.
- Traditionspflege und Besinnung auf die Wurzeln einerseits, eine weltoffene Haltung

andererseits – das sind die beiden Ziele, die das Handeln der Mediathek Wallis bestimmen. Als Werkzeug des Wissens hilft sie dem Einzelnen bei der Sinnstiftung, aber auch dem Kanton als Ganzem bei der Reflexion über seine Geschichte,



seinen Ort und seine Rolle in der Gegenwart. Werfen wir einen Blick auf die konkrete Umsetzung dieser Ziele.

Das Gedächtnis Wallis

Die Kantonsbibliothek hat seit jeher besonders viel Mühe darauf verwendet, Zeugen der kulturellen und gesellschaftlichen Vergangenheit zu sammeln, von der schlichten Weinetikette bis hin zum bibliophil ausgestatteten Werk. Das Wallis gehört denn auch, was die kantonale Dokumentation angeht, landesweit zu den Spitzenreitern.

In ihren Anfängen wurde die «Dokumentation Wallis» rein pragmatisch aufgebaut, noch ohne exakte Kriterien zur Bestimmung der «Walliser» Natur eines Dokuments. Später wurden diese dann präzisiert und verfeinert. Die Arbeit der Mediathek Wallis vollzieht sich, allgemein gesagt, im Spannungsfeld zwischen einem kurzfristigen Publikumsinteresse für einzelne Themen und der Notwendigkeit einer langfristigen Erhaltung jenseits flüchtiger Moden und Interessen.

Ein weiteres Ziel ihrer Arbeit am kollektiven Gedächtnis besteht darin, die wünschbare Balance zwischen gedruckten Medien und anderen Datenträgern herzustellen. Der Staat hat sich auch um diese anderen Medien gekümmert. Die Kantonsbibliothek legte schon in den 70-er Jahren den Grund zu einer kantonalen Phonotheek, und der Staatsrat anerkannte 1987 mit der Schaffung des später umbenannten Walliser Filmzentrums die Notwendigkeit eines audiovisuellen Gedächtnisses.

Heute stellt sich die Frage nach den Speichermöglichkeiten von Webseiten. Technisch und konzeptuell sind die Möglichkeiten noch begrenzt.

Ob als Bewahrerin des Erbes, Dokumentationszentrum, kultureller Akteur oder wissenschaftlicher Treffpunkt, die Mediathek Wallis wird auch in Zukunft bestrebt sein, in all diesen Sparten ihren Dienst am *Gedächtnis Wallis* zu leisten.

Weltoffenheit

Die Mediathek ist nicht mehr die einzige Vermittlerin literarischer und dokumentarischer Werke, wie dies in einem früheren Kontext der Fall war. Wenn sie heute eine pädagogische Aufgabe hat, dann ist es jene, den Benutzern zu helfen, sich im Labyrinth der Dokumentation zurechtzufinden. Als ein mögliches ‹Tor zur Welt›, zum Wissen und zur Phantasie bemüht sich die Mediathek Wallis innerhalb der budgetären Grenzen um ein vielseitiges, den Bedürfnissen des Publikums entsprechendes Angebot. Dabei berücksichtigt sie – in einem Geist der Freiheit und des Pluralismus – die unterschiedlichen Erwartungen der Benutzer ebenso wie die gewachsene Vielfalt der Produktion.

Die Mediathek stellt Dokumente zur Verfügung, etwa in frei zugänglichen Beständen und Bereichen, in denen sich ausser Büchern auch Schallplatten, DVDs (Digital Versatile Discs), Partituren und Internet-Terminals befinden, sie beschränkt sich aber nicht darauf: Als dokumentarischer ‹Mehrwert› schlägt die Kohärenz zu Buche, mit der die verschiedenen Sammlungen ausgebaut und erschlossen werden, und nicht zuletzt die Kompetenz des Personals und die Qualität seiner Beratung. Schliesslich ist die Mediathek auch ein Ort, den Benutzer gerne aufsuchen und wo sie sich wohl fühlen, ein Ort, an dem Ideen und der Lauf der Welt diskutiert werden. Hier geht man über den stummen Dialog zwischen Autor und Leser hinaus und kann an Vorträgen, Debatten und Begegnungen mit Autoren und Forschern teilnehmen.

Katechismus

nach dem Inhalt

Der kleinen fünf Hauptstück

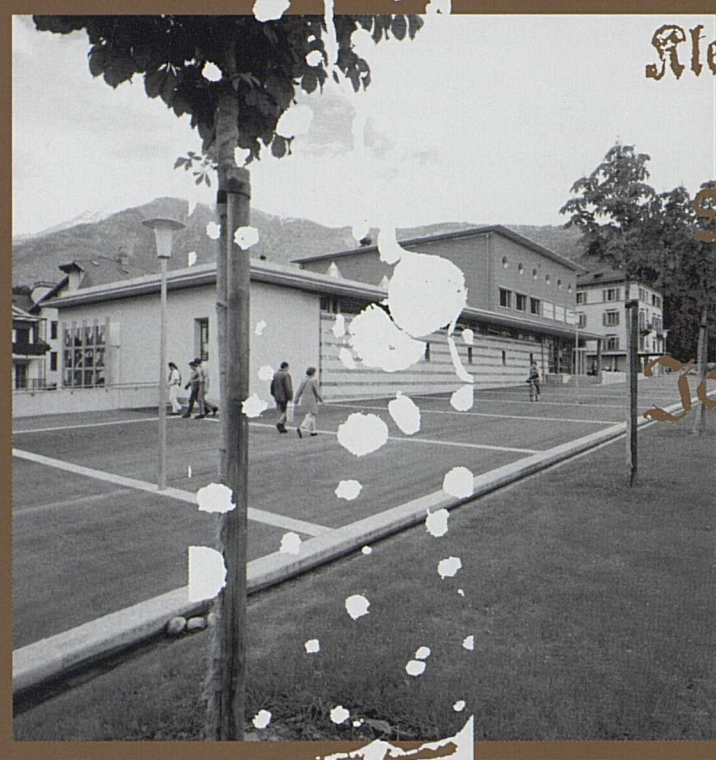
V. P. PETRI CANISII

vorgetragen zum Gebrauch

der

Kleinen, und größeren Jugend und
anderer Nichtaläubigen.

Libre-accès, Brigue



Mit Gutheißung und Befehl
Seiner Hochfürstliche Gnaden

Herrn Herrn-

Joseph Anton Bischof von
Sitten, &c. &c.



Sitten,
gedruckt, bey Anton Advokat, 1794

Die Mediathek als Netzwerk

Die überlieferten Bestände regionaler Literatur sollen nicht dezentral aufbewahrt werden, Sitten bleibt das Zentrum für die gedruckten Medien, Martinach für die audiovisuellen. Davon abgesehen verfolgen die politischen Behörden seit einem Vierteljahrhundert das Ziel einer Präsenz der Kantonsbibliothek in den drei Regionen des Wallis; sie soll dort mit einem breiten Angebot allgemeiner Dokumentation vertreten sein. Das war in Brig seit 1971, in Saint-Maurice seit 1974 der Fall. Die Dezentralisierung erwies sich jedoch schon bald als unzureichend. Daher wurden einzelne Gemeinden ermutigt, eine eigene dokumentarische Infrastruktur zu schaffen.

Bis heute ist das Bibliothekswesen des Wallis das eines Kantons geblieben, dem seine ökonomische Schwäche Grenzen setzt, und doch ist es erfolgreich: Gemäss einer Studie, die im Jahr 2000 von *Demoscope* durchgeführt wurde, besuchten im Lauf des Jahres nach eigener Aussage 47 % der Walliser/innen eine Bibliothek, während es landesweit 41 % und in der Romandie nur 37 % waren.

Das heutige Bibliotheksnetz ist in drei Etappen entstanden. Zunächst wurden in einigen Pioniergemeinden (z. B. Siders), Bibliotheken von hoher Qualität eingerichtet, danach folgte ein Jahrzehnt politischer Verhandlungen. Diese führten 1986 dazu, dass im kantonalen Schulgesetz eine Bestimmung eingeführt wurde, die den Kanton dazu verpflichtet, die Qualität der Bibliotheksausstattung (Qualitätsstandards) zu garantieren und die Behörden oder sonstige Initianten neuer Projekte beratend und finanziell zu unterstützen.

Mehrere Gemeinden machten sich in der Folge daran, neue Bibliotheken zu errichten. Die Vereinigung der Walliser Bibliotheken, von der Kantonsbibliothek logistisch und materiell gefördert, begann gleichzeitig eine intensive Kommunikationsarbeit gegenüber den Behörden und der Bevölkerung (Lesewochen, Veranstaltungen aller Art).

Ende 2001 wurde die Benutzerkarte «Bibliopass» eingeführt. Sie ermöglicht den problemlosen Übergang von einer Bibliothek zur anderen und ist zugleich ein willkommenes Mittel zur Vernetzung lokaler Strukturen (Verbundkatalog, gemeinsame Benutzerkarte). So können zum Beispiel Benutzer der Gemeindebibliothek Vouvry auch die Dienste der Mediathek Monthey in Anspruch nehmen. Mit der Zeit wird man diese Neuerung auf den ganzen Kanton ausdehnen, worauf das Wallis eine einzige Bibliotheksregion darstellen wird, innerhalb deren man frei zirkulieren kann.

Ein Gemeinschaftswerk für heute und morgen

Die Mediathek ist in der Lage mehreren Bedürfnissen gerecht zu werden, sie ist ein Ort geistigen und sozialen Austauschs. Dabei ist sie, metaphorisch gesprochen, eher ein Marktplatz als ein Tempel des Wissens, mehr Backstube denn «heilige Halle». Mit einem Unterschied allerdings: Schätzt man in einer Bäckerei das Brot von gestern nicht so sehr, so ist für die Bibliothek-Mediathek das Element der Dauer wesentlich: das Überdauern von Dokumenten, die von einer Generation an die nächste weitergegeben werden, aber auch die anhaltende Treue von Personen, die die Institution mit Leben erfüllen, von Benutzer/innen, die ihr Sinn verleihen, von Autoren, Herausgebern und Druckern, die sie mit Stoff versorgen, von Angestellten, Bibliothekaren und Direktoren, die ihre Dienstleistungen sicherstellen, und nicht zuletzt von politischen Behörden und Bürger/innen, die ihr die notwendigen finanziellen Mittel gewähren.

All diesen Menschen, all den bekannten und unbekanntem Gesichtern, möchte ich an dieser Stelle meinen Dank aussprechen, denn sie haben es der Kantonsbibliothek ermöglicht, zu wachsen und zu gedeihen –, und zwar seit jenem Jahr 1853, in dem sie im ehemaligen Salzdepot an der Schiner-Strasse eröffnet wurde, bis zum heutigen Tag. Dies wird auch morgen so sein.

| | | | |
|------------------|---|----------------------|-------------------------|
| Naudon Alfred. | Rev. Des 2 Mondes 25 ^e an. tom II - juillet - | 22 9 ^h 55 | 29 9 ^h 55. |
| " | " Theatre de Voltaire. b. | " | " |
| Lairas Madame | Revue des 2 Mondes 3 vol. (tom. 25 - 26 - 27) | 29 9 ^h 55 | 7 janvier, 1856 |
| Bayroux Louis | Le Dessin f. & Cursive 2 vol. | " | 13 10 ^h 1855 |
| Genetrix Camille | Hist. de Lion 2. par Audin. b. p. 50 | " | 20 X ^e 1855 |
| Naudon Alfred | Le Semaine 1 vol. 1845-46. | " | 13 10 ^h 55 |
| Allet Dr. Marie | Revue hist. de Malin. 2. c. bas. | " | 17 2- 1856 |
| Polen Adelpho | Chasse au lion b. | " | 6 X ^e 1855 |
| Capillard Joseph | Cherry des Anglaises 1. vol. - | " | " |
| Missieres Joseph | Cherry des Anglaises. 2. vol. | " | 6 X ^e 1855 |
| Reuhren Joseph | Ritterin, fests. fests. b. 8 ^e tom. 2 ^e | " | 10 June. 1855 |
| Copt M. Androit | Delavigne sur Tom. 1. b. 8 ^e | " | 29 9 ^h 55 |
| Bevre Joseph | Michaud. Croisades b. 1 tom. 1 ^e - | " | 10 2- 1854 |

ARCHIVES, SOURCES ET ANNEXES



ARCHIVES ET SOURCES

Archives de l'Etat du Valais (AEV), Fonds anciens du DIP 2/53/1-108; 54.1 (1867-1921); 54.2 (1931-1938); 55 (1919-1930); 56.1 (1920-1925); 56.2 (1919-1930); 61.

Archives de l'Etat du Valais, Fonds du DIP 4330 1983/16, vol. 1 (1950-1971); 4330/1987/56 (1968-1985).

Registres de prêts [non cotés] 1855-1862; 1865; 1894; 1904-1905; 1905-1923; 1923-1940; 1940-1943.

Rapport de gestion du Conseil d'Etat par la Chancellerie d'Etat, dès 1855.

Rapports annuels de 1943 à 2002: «La Bibliothèque cantonale en... = Kantonsbibliothek im Jahre...». De 1947 à 1970, publication commune avec les Archives de l'Etat: «La Bibliothèque cantonale et les Archives de l'Etat en ... = Kantonsbibliothek und Staatsarchiv im Jahre ...». [Titre bilingue seulement à partir de 1956, auparavant titre uniquement en français], dans *Vallesia* dès 1946, t. 1- 57.

ÉTUDES

Gaspard STOCKALPER VON THURN, *Entwurf einer Kantonal- Bibliothek*, Sion 1850.

Ernst HEITZ, *Les bibliothèques publiques de la Suisse en 1868*, d'après les matériaux recueillis par la Société suisse de statistique, Bâle 1872.

Les bibliothèques publiques de la Suisse en 1911, publication du Bureau de statistique du Département suisse de l'intérieur, Berne 1915.

André DONNET, «La Bibliothèque cantonale du Valais», dans *Annales valaisannes*, Série 2, t. 5, 1943, n° 3, pp. 91-112.

André DONNET, «Un curieux projet de Bibliothèque cantonale en 1850», dans *Annales valaisannes*, Série 2, t. 8, 1952, n° 3-4, pp. 284-291.

Marie Gabrielle DUFOUR, «Charles-Louis De Bons», dans *Annales Valaisannes*, 1946/1, pp. 1-37 et 1946/2, pp. 45-79.

Les bibliothèques en Suisse : 1959/60. Bureau fédéral de statistique – *Statistische Quellenwerke der Schweiz*; cahier n° 340, Série Nh 1, Berne 1963.

Anton GATTLEN, «La Bibliothèque cantonale du Valais», dans *Librarium*, revue de la Société suisse des bibliophiles, 1986, 1, pp. 1-8.

André DONNET, «Aperçu sur l'histoire et le développement de la Bibliothèque Cantonale du Valais (1853-1960)», dans *Nouvelles de l'Association des Bibliothécaires Suisses*, 1960, pp. 161-170.

André DONNET, «Quelques aspects de la recherche fondamentale dans un canton non universitaire (Valais)», dans *Etudes de lettres*, Série 3, t. 2, 1969, n° 1, pp. 38-60.

Alain CORDONIER, «Hommage à Monsieur Anton Gattlen à l'occasion de sa retraite. Bibliographie des publications de M. Anton Gattlen», dans *Vallesia*, 1988, t. 43, pp. V-XX.

Commission pour les bibliothèques de lecture publique et les bibliothèques scolaires (Valais), *Bibliothèques scolaires et bibliothèques de lecture publique: vers un réseau efficace. Rapport de la Commission chargée d'étudier les mesures concernant l'encouragement aux bibliothèques de lecture publique et aux bibliothèques scolaires*, Sion [s.n.].

Michel GORIN, avec la collab. de Joëlle FÉLIX, *Analyse et présentation de la Bibliothèque cantonale du Valais (Sion), en vue de son rattachement au Réseau romand des bibliothèques*; Université de Genève - SEBIB, Service de coordination des bibliothèques, 1988.

Le Valais se branche! Bulletin REBUS n° 5, 1988.

Jacques CORDONIER, Alexis RIVIER, *Concept d'informatisation de la Bibliothèque cantonale du Valais: deuxième étape*, Sion 1989.

Jacques CORDONIER, Alexis RIVIER, *Cahier des charges pour l'informatisation de la Bibliothèque cantonale du Valais: deuxième étape*, Sion 1990.

[sur la lecture publique à Sion au XIX^e s.]

André Donnet, «La Société du Casino de Sion, 1861-1904» dans *Annales Valaisannes* [Société d'histoire du Valais romand], 1990, pp. 183-305.

PUBLICATIONS SUR LES FONDS

Bibliothèque Supersaxo (manuscrits et imprimés)

André DONNET, «Inventaire de la Bibliothèque Supersaxo; suivi de Inventaire des incunables conservés à la Bibliothèque cantonale et dans les autres fonds des Archives cantonales du Valais, à Sion», dans *Vallesia*, 1974, t. 29, pp. 31-106.

Paul AEBISCHER, «Un manuscrit valaisan du "Viandier" attribué à Taillevent», dans *Vallesia* 1953, t. 8, pp. 73-100.

Paul AEBISCHER, «Le manuscrit Supersaxo 97 bis de la Bibliothèque cantonale du Valais: le roman de "Ponthus et la belle Sidoine", textes en vers», dans *Vallesia*, 1959, t. 14, pp. 245-269.

Paul AEBISCHER, «Le songe de la Pucelle: poème moral du XV^e siècle, publié d'après le texte du manuscrit Supersaxo 97bis», dans *Vallesia*, 1961, t. 16, pp. 225-241.

Guy DE POERCK, «Le manuscrit Supersaxo 99 de la bibliothèque cantonale du Valais: le texte "p" du "Voyage d'Outremer" de Jean de Mandeville et la "Preservacion de Epidimie" de Jean de Bourgogne», dans *Vallesia*, 1971, t. 26, pp. 97-110.

Eric John MORRALL, «Michel Velsers "Mandeville" und Petrarca's geographische Schriften: Bemerkungen zu der Mandeville-Handschrift Supersaxo 94 der Kantonsbibliothek zu Sitten im Wallis», dans *Vallesia*, 1971, t. 26, pp. 111-129.

Terence SCULLY, «Du fait de cuisine, par Maistre Chiquart, 1420 (Ms. S 103 de la bibliothèque Supersaxo, à la Bibliothèque cantonale du Valais, à Sion), glossaire établi avec le concours de Maurice Casanova», dans *Vallesia*, 1985, t. 40, pp. 101-231.

Bibliothèque de Rivaz

Marie-José DE RIVAZ, «Une bibliothèque valaisanne au XVIII^e siècle», dans *Vallesia*, 1947, t. 2, pp. 167-178.

Bibliothèque d'Angreville

Jacqueline PELLISSIER, «Jacques-Etienne d'Angreville et sa bibliothèque», dans *Annales valaisannes*, Série 2, t. 7, 1950, n° 2, pp. 221-242.

Autres fonds

André DONNET, «La bibliothèque de la "Murithienne" déposée à la Bibliothèque cantonale, à Sion», dans *Bulletin de la Murithienne*, Société Valaisanne des sciences naturelles, Fasc. 65 (1947-1948), pp. 117-127.

André DONNET, «Catalogue des papiers de Maurice Charvoz (1865-1954), Dr ès sciences à Bagnes, conservés aux Archives cantonales à Sion, précédé d'une introduction et d'une note sur sa bibliothèque», dans *Annales valaisannes*, Série 2, 1977, pp. 161-192.

Vallesiana

Cartes

Anton GATTLEN, «Zur Geschichte der ältesten Walliserkarte», dans *Vallesia*, 1953, t. 8, pp. 101-120.

Anton GATTLEN, «Die älteste Walliserkarte» dans *Cartographica Helvetica*, 1992, n° 5, pp. 31-40.

Paul-Alain ANDENMATTEN, *Classement et catalogage de la collection des cartes topographiques valaisannes de la Bibliothèque cantonale du Valais*, Sion [s.n.] 1981. [Travail de diplôme présenté à l'Association des bibliothécaires suisses].

Affiches

Jacques-André HUMAIR et Marc FACHARD, *L'affiche valaisanne: classement et catalogage de la collection d'affiches de la Bibliothèque cantonale du Valais*, Sion [s.n.] 1978. [Travail de diplôme présenté à l'Association des bibliothécaires suisses].

Bernard WYDER, *Le Valais à l'affiche: exposition, Manoir de Martigny*. Martigny 1977-1978, 2 vol.

Alain CORDONIER, Dominique QUENDOZ, «Traitement et mise en valeur d'une collection d'affiches: l'expérience de la Bibliothèque cantonale du Valais», dans *Nouvelles ABS/ASD*, 57, 1981, pp. 157-168.

Dominique QUENDOZ, «Sauvegarder les affiches» dans *Nouvelliste*, 1983, 154, p. 3.

Dominique QUENDOZ, «Paysages valaisans pour affiches ferroviaires suisses (des origines à nos jours)», dans *Vallesia*, 1991, t. 46, pp. 113-124.

Audio

Jean-Pierre LAMON, *Classement et catalogage de la collection de disques et cassettes de la Bibliothèque cantonale du Valais*; suivi de *Aperçu historique de la musique en Valais*; Sion 1980.

Journaux

Mary-Clotilde BERTHOUSOZ-HITTER, *Dépouillement des vingt premières années de parution de la Gazette du Valais, 1855-1874*; Genève 1974. [Travail de diplôme présenté à l'Association des bibliothécaires suisses].

Liliane HILDBRAND, *Dépouillement bibliographique de la «Nouvelle Gazette du Valais», 1875*; Sion 1975. [Travail de diplôme présenté à l'Association des bibliothécaires suisses].

Dominique QUENDOZ, *Dépouillement bibliographique de la Gazette du Valais, 1885-1897*. Sion 1980. [Travail de diplôme présenté à l'Association des bibliothécaires suisses].

Anne-Marie PITTELOU, *Dépouillement bibliographique de la Gazette du Valais, 1898-1907*; Sion 1983. [Travail de diplôme présenté à l'Association des bibliothécaires suisses].

Irmgard ANTHENIEN, *Gazette du Valais, 1908-1914: bibliographische Auswertung: (Einführung und Arbeitsbericht)*. Sitten 1988. [Diplomarbeit der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare].

Fabienne JEAN-MAIRET, *Dépouillement bibliographique des huit dernières années de la Gazette du Valais, 1915-1922*. Sion 1988. [Travail de diplôme présenté à l'Association des bibliothécaires suisses].

Alain CORDONIER, «Deux siècles de la vie du Valais: collections de journaux de la Bibliothèque cantonale», dans *Nouvelliste*, 1983, 182, p. 26.

Alain CORDONIER, «Au berceau de l'imprimerie valaisanne», dans *Nouvelliste*, 1985, 82, p. 34.

Alain CORDONIER, «Presse et Révolutions en Valais (1798-1848): les premiers journaux valaisans (1839-1848)» dans *Presse et Révolutions: la France et le Valais, 1798-1848*; Martigny 1989. pp. 71-93.

Varia

Anton GATTLEN, «Sammlung und Erschliessung der Vallesiana in der Kantonsbibliothek», dans *Vallesia*, 1978, t. 33, pp. 547-555.

Alain CORDONIER, «Bibliographie des imprimés valaisans des origines jusqu'à la fin de l'Ancien Régime: (1644-1798); suivie de Notices biographiques des imprimeurs (1644-1798)», dans *Vallesia*, 1984, t. 39, pp. 9-96.

Alfred COMTESSE, «Les ex-libris valaisans antérieurs à 1900: avec une liste sommaire des marques postérieures à cette date: étude monographique et héraldique», dans *Annales valaisannes*, t. 6, 1927, n° 1-4, pp. 3-128.

Alfred COMTESSE, «Les ex-libris valaisans: (suppléments)», dans *Annales valaisannes*, t. 7, (1929-1930) n° 1, pp. 1-20; t. 7 (1929-1931), n° 2, p. 21-36; t. 7

(1929-1932), n° 4, pp. 126-131; Série 2, t. 3, année 11(1936), n° 3, pp. 89-95.

Jean-Jacques LUYET, «Bibliographie des Codes valaisans: (1794-1963)», dans *Vallesia*, 1968, t. 23, pp. 205-239.

Bibliographie valaisanne/établie par Alain Cordonier; éd. par la Bibliothèque cantonale du Valais = *Walliser Bibliographie*/bearb. von Alain Cordonier; hrsg. von der Walliser Kantonsbibliothek, Sion-Sitten dès 1991.

Nathalie JORDAN, sous la dir. d'Alain Cordonier, *Le Valais, livre à livre: guide documentaire*, Sion, Bibliothèque cantonale du Valais, Office de recherche et de documentation pédagogiques 1993; 134 p.

Alain Cordonier, *Das Wallis im Buch: bibliographischer Führer*, Sitten: Walliser Kantonsbibliothek; Amt für pädagogische Forschung und Dokumentation, 1995.

Manon DELLA SANTA, *Contribution à la création d'un répertoire des éditeurs du Valais Romand de 1799 à 1950: recherches effectuées à partir de l'ancien catalogue de la Bibliothèque cantonale du Valais*, Genève, Ecole supérieure d'information documentaire 1998, 2 vol.

LES BIBLIOTHÉCAIRES CANTONAUX DE 1853 À 2003

| TITULAIRE | ENTRÉE EN FONCTION | RETRAIT |
|--|--------------------------------|------------------------------|
| Vacant | 1853 | 17 mars 1854 |
| Adrien Mabillard, de Grimisuat 1815-1875 | 18 mars 1854 | 30 décembre 1865 |
| Charles de Rivaz, de Sion 1822-1883 | 30 décembre 1865 | 28 janvier 1870 |
| Stanislas de Lavallaz, de Sion 1839-1914 | 28 janvier 1870 | 18 décembre 1878 |
| Intérim par les secrétaires du DIP Louis Allet et Paul Pignat | 18 décembre 1878 | 30 juin 1893 |
| Alphonse Walther, de Selkingen 1836-1898 | 30 juin 1893 | 31 décembre 1896 |
| Gustave Oggier, de Varone 1866-1921 | 31 décembre 1896 | 23 août 1905 |
| Abbé Léo Meyer, de Tourtemagne 1870-1942 | 23 août 1905 | 2 juin 1921 |
| Jean-Charles de Courten, de Sion 1870-1934 | 2 juin 1921 | 1 ^{er} juillet 1925 |
| Abbé Léo Meyer, de Tourtemagne 1870-1942 | 1 ^{er} juillet 1925 | 31 août 1941 |
| André Donnet, de Monthey 1913-1989 | 1 ^{er} septembre 1941 | 20 juin 1968 |
| Anton Gattlen, de Bürchen 1922- | 1 ^{er} juillet 1968 | 31 décembre 1987 |
| Jacques Cordonier, de Montana 1955- | 1 ^{er} janvier 1988 | |

LES PREMIERS USAGERS ET LEURS LECTURES FAVORITES

D'après les premiers registres de prêt. Nous avons rétabli l'ordre alphabétique des emprunteurs et conservé l'ordre chronologique des emprunts et les références abrégées de l'original).

LECTEURS DE 1855-1856

| Nom | Prénom | Ouvrages empruntés |
|------------|---------------|---|
| Allet | Pierre-Marie | Ulric le fermier Furrer Hist. du Valais Pütz Géographie Hist. de la chute de l'Empire rom. |
| Bagnoud | Jean | Noël et Delaplace Leçons de littérature |
| Bagnoud | Louis | La Russie de Custine Leçons de litt. et de morale La Russie par de Custine Bossuet Ulric le fermier |
| Ballay | Basyle | Chrestomathie de Vinet |
| Ballay | Gaspard | L'Enéide par Delille Chrestomathie de Vinet Delille Œuvres de Chateaubriand 1 vol Chateaubriand |
| Berset | Joseph | Balmès Philos. fondamentale Allemagne par Mme de Staël Traité d'arithm. Walter Scott t. 4 |

| Nom | Prénom | Ouvrages empruntés |
|----------|----------------|---|
| Boll | Joseph Marie | Robertson Hist. de l'Amérique |
| Bons, de | | Archéologie Voltaire Théâtre de |
| Bonvin | Dr Bonaventure | Revue des 2 mondes Revue des 2 Mondes Revue des 2 Mondes Deux Mondes Revue des 2 Mondes |
| Bruttin | Auguste | H. de Charlemagne, 1 ^{er} et second Delavigne Delavigne, 3.vol Delavigne, t. 2 |
| Bruttin | | Hist. de Charlemagne III et IV Thierry conquête Anglet. t. III |
| Burgener | Jodoc | La chasse au lion Schinner Description du Valais Un héritage Le dimanche du grand père |
| Burgener | Oswald | Rev. de voyages de litt. H. des Chevaliers de Malte Ulric le fermier Balmès I et II Philo. fondam. Heures de prison |
| Calpini | | Walter Scott t. 13 et 24 Ste Beuve Portraits Thierry I et II |
| Calpini | Antoine | Le livre des familles Buchon Scènes villageoises Musée suisse |
| Calpini | Jean-Baptiste | Hist. de la litt. sous la Restauration Chateaubriand t. II Œuvres de |
| Claivaz | Madame | Revue des 2 Mondes |
| Clo | Joseph | Chasse au lion |

| Nom | Prénom |
|--------------|--------------------------|
| Clo | Louis |
| Clo | Professeur |
| Cocatrix, de | Xavier |
| Constantin | Victor |
| Constantin | François Joseph |
| Copt | Joseph |
| Copt | |
| Courten de | Adolphe |
| Courten de | M ^{me} Adolphe |
| Courten de | Eugène |
| Courten de | M ^{me} Adélaïde |
| Courten de | Louis |
| Crausaz | Xavier |

Ouvrages empruntés

Michaud Croisades
 Shakespeare
 Marie Stuart Œuvres de Schiller
 Delavigne, t.2
 Delavigne
 Camponova Œuvres de
 Proyat Œuvres de l'abbé
 Corneille

Biol. Astr. Phys.br.

Revue des 2 Mondes
 Le diable boîteux

Massillon Œuvres de

Souvenir du tir fédéral de Genève

Delavigne Casimir
 Rol. fur. br.? 3 vol.
 Thyerry Récits mérovingiens

Voltaire Théâtre et Gil Blas
 Delavigne Œuvres t.1

Nouv. voyage en zigzag
 La revue synthétique
 Nouvelles genevoises
 Revue des 2 Mondes
 Les chances lointaines
 Hist. du consulat et de l'Empire

Walter Scott t. 8

Solution de grands problèmes
 Hist. d'Angleterre

Souvestre Lectures journalières
 La Forêt Noire

La Russie par le marquis de Custine

Fénelon
 Ste Beuve Portraits contempor.
 Livre des orateurs
 Couronne de bluets Ménil Catalan

Nom**Prénom**

Cropt

Edouard

Cropt

Dr

Delèse

Jean François

Denériaz

Camille

Dénériaz

Nestor

Denervaud

Ernest

Eck

Louis

Eggs

Louis

Favre

Joseph

Favre

Louis

Follonier

Joseph

Galerini

Antoine

Ouvrages empruntés

Schiner Description du Valais
 Mémorial de Ste Hélène
 Noël et Delaplace Leçons de litt.
 Revue des 2 mondes

Mémorial de Saint-Hélène
 Walsh Tableau poétique
 des fêtes chrétiennes

La Suisse Gaullieur
 Illiade traduite en vers

Walter Scott t. 11
 Hist. de Léon X par Audin
 Audin Le siècle de Léon X

Hist.des chevaliers de Malte
 La semaine

Walter Scott t. 8
 La tour de Jacob
 Forêt Noire
 Voltaire Théâtre de

Souvenir du tir féd. de Genève
 Revue des 2 Mondes

Le dimanche du grand père
 Mémoires d'un ouvrier
 Abr. des voyages t.V
 Annales de Neuchâtel
 Walter Scott 26

Michaud Croisades
 Noël et De la place Leçons

Corneille Œuvres de
 Ste Beuve Portraits contemporains
 de Maistre Soirées de St.Pétersb.
 Aymar Bression Galeries biograph.

Boccard Hist.du Valais
 Michaud Croisades
 Michaud Croisades

Mignet Révolution française



| Nom | Prénom | Ouvrages empruntés |
|------------------------|-------------------------|--|
| Ganioz | Etienne | Delavigne t. 1 Walter Scott t. 21 Le Diable boiteux Bibl. univ. Archives Suppl. Walter Scott 18 et 22 Souvestre Lectures journalières |
| Ganioz | M. | Guzman d'Alfarache |
| Ganioz | M ^{me} Etienne | Delavigne, Œuvres t. 1 Bibl. britann. Sciences et arts 1,2,3. |
| Ganioz, née Gresset | M ^{me} Etienne | Le bachelier de Salamanque |
| Gard | chanoine prof. | Petit Senn Revue des 2 mondes Logique Gratry |
| Grillet | Jules | Walter Scott t. 12 Walter Scott t. 18 Mémoires d'un ouvrier Walter Scott 19 Le dimanche du grand père Chasse au lion Hist. du passage d'Annibal Souvestre Lectures journalières Ulric le fermier |
| Gros | Emile | Petit Senn 1 et 2. Œuvres de Corneille Souvestre Lectures journalières Walter Scott vol. 25 Mémoires d'un ouvrier Souvestre |
| Gros | Louis | Revue des 2 Mondes Galerie des hommes de lettres Marie Stuart Delille Œuvres de Galerie des hommes de lettres Delille œuvre compl. La Sainte Bible Revue des 2 Mondes |
| Jaquier | Emmanuel | Annales hist. de Neuchâtel |

| Nom | Prénom |
|-----------------|------------|
| Jeanneret | Arnold |
| Jeanneret | Tell |
| Joris | Ernest |
| Kalbermatten de | Joseph |
| Lorétan | Gaspard |
| Mabillard | Monsieur |
| Mabillard | Joseph |
| Martin | Pierre |
| Mévilloud | Joseph |
| Mévilloud | M. |
| Michelet | François |
| Montheys de | Ferdinand |
| Montheys de | Professeur |
| Neurohr | Joseph |

Ouvrages empruntés

Corneille Œuvres
 La croix de ...
 Les heures de prison
 Mémorial de Ste Hélène
 Olivier Géométrie
 Walter Scott t. 5
 Voltaire Théâtre de
 Lesage Théâtre
 De l'Allemagne

Revue des 2 Mondes

Annales de Neuchâtel
 Hist.de Charlemagne

Schiner Description du Valais
 Le dimanche du grand père

Scènes de la vie villageoise Auerbach
 Théâtre de Voltaire

Noël et Laplace Leçons de litt.

Mémoires d'un ouvrier Souvestre
 Thierry, Angleterre 1 vol.
 Mignet Hist. de la Révolution française
 Chateaubriand

Fénelon

Petit Senn
 De l'Allemagne
 Mémoires d'un ouvrier Souvestre
 Mécanique usuelle Olivier

Impressions de voyage

Walsh Tableau poétique des fêtes
 Hist.du Consulat et de l'Empire

Delavigne

Timon Livre des orateurs

Poitevin Petits poètes
 Quintilien Déclamations

Nom**Prénom**

Neurohr Joseph

Nucé de M. le commandant

Nucé de

Olliet Charles

Ordinaire Francisque

Pernet Hypolite

Perrin Victor

Pont Henri

Preux de César

Python François

Ouvrages empruntés

Précis de l'éloquence

Mémorial de Sainte Hélène
 Fénelon œuvres
 Un héritage

Hist. de Léon X

Massillon
 Delavigne
 Ch.-d'œuv. d'éloq. par M. Barreau
 Chefs d'œuvre de l'éloquence

Hist.du canton de Vaud
 Revue des 2 Mondes

Hist.de la civilisation
 Fleurettes des champs
 Hist.de la chute de l'Empire rom.
 Walter Scott t.16
 Matinées littéraires

Bibl. britann. Vol. 2 et 3
 Lefranc Littérature poétique

Mémoires d'un ouvrier
 Musée suisse
 Revue des 2 Mondes
 Walter Scott 19
 Souvestre Lectures journalières
 Revue des 2 Mondes
 ...de Jacques Muller
 Walter Scott t. 20
 Nouv. voyages en zig zag Töpfer
 Petit Senn Œuvres de

Revue suisse
 Walter Scott t. 1
 Michaud Hist. des croisades
 La Suisse par Bädeker

Walter Scott t. 15
 Chateaubriand 2 vol.
 Chroniques fribourgeoises
 Tableau des fêtes chrétiennes
 Nouveau syst. d'études philosoph.



| Nom | Prénom | Ouvrages empruntés |
|---------------|------------------|--|
| Raby | | Simonde de Sismondi Economie politique |
| Rey | Michel | Mignet Hist. de la Révol. fr. Guizot Hist. civilis. en Europe Walter Scott t. 7 Noël et De la place Leçons de littérature |
| Rey | Xavier | Annibal passage des Alpes Deluc |
| Reynard | Jean Baptiste | Annuaire des 2 mondes La Russie Custine De la civilisation en Europe Guizot |
| Ribordy | Antoine | Un héritage Sandeau Walter Scott , IV Walter Scott t. 14 La chasse au lion |
| Riedmatten de | Louis | Musée suisse Estevanille Gonzalez Un héritage Jules Sandeau Musée suisse |
| Rion | M.le chanoine | Bibl. britann. sciences N° 38 |
| Rion | M ^{lle} | Ulric le valet de ferme Geneviève, hist. d'une servante |
| Rivaz de | Charles, Mr | Roland furieux vol. 1 Revue des 2 Mondes Revue des 2 Mondes Bibl. univ. I et II La vérité sur l'empereur Nicolas |
| Roten | Adolphe | Chasse au lion |
| Roth | Frère de Marie | Cours de philosophie Quinte-Curce Vie d'Alex. |
| Selz | Melchior | La perce-neige Petit Senn Guzman d'Alfarache Histoire d'Angleterre Walter Scott t. VII Walter Scott t. 16 Mémoires d'un ouvrier |

| Nom | Prénom |
|--------------|--------------------------------|
| Selz | Melchior |
| Solutor, P. | capucin |
| Tissières | Joseph |
| Torrenté, de | Antoine |
| Torrenté, de | Mr. le prés. du Grd Conseil |
| Ulrich | François |
| Ulrich | M ^{lle} Antoinette |
| Vaudan | Alfred |
| Vuilleret | Roger |

Ouvrages empruntés

Mignet Hist. de la Révol. franç.
Catalan, Couronne de bluets
Un héritage
Hist. de Charlemag. t. I
Description du Valais Schiner
Revue des 2 Mondes

Nellement Littérature

Augustin Thierry
Thierry Angleterre 2 vol.
Guillot Hist. de la civilis.

Récréations dramatiques
Revue des 2 mondes
Chasse au lion

Hist. du Valais Furrer

Walter Scott t. 10
Roland furieux, 2 et 3

Catéchisme des
Roland furieux
La chasse au lion
L'éducation du foyer
Récréations dramatiques

Revue des 2 mondes
La semaine
La Suisse Gaullieur
Thierry Hist. conquête de l'Anglet.
La Harpe
Chrestomathie de Vinet
Revue des 2 Mondes
La Semaine
Camponova Œuvres de
Walter Scott t. 1
Walter Scott t.16
Théâtre de Voltaire
Revue des 2 Mondes

Matinées littéraires
Chasse au lion

Nom**Prénom**

Walther

Alphonse

Zenklusen

Henri

Zimmermann

Adrien

Ouvrages empruntés

Hist.nat. par Gren. allem.
Méthode analyt. plantes phanérogames
Boccard Hist. du Valais
Vogt des Armenwesen

Walter Scott t. 6
Souvestre lectures journalières
Revue de la presse Lafarge
La chasse au lion
Musée suisse
La Forêt noire
Souvestre Lectures journalières
Le dimanche du grand-père
La Suisse Baedeker

LES LECTEURS DE 1857 À 1862**Nom****Prénom & Profession****Ouvrages**

Abbet

Alex.
étudiant

Les enfants célèbres
Christ. Colomb par De Lorgues
Œuvres de Boileau
Le dernier des Rabastein
Les derniers jours de Pompéi
Voyages des comp. de Colomb
Gulliver [27 emprunts 1860-62]

Alexis R.P.

Rvd. Père Alexis
capucin

Conférence de Toulouse Lacordaire

Amacker

Maurice
étudiant

Veille de Noël
Napol. I par De la Noue
Soirée en famille
Souvestre, Mémoires d'un ouvr.
Lebrun Comp.de Colomb
La Pérouse Voyages

Ambuel

M. le conseiller J.
conseiller

Biblioth. universelle 10 vol.
Catéchisme agricole

Amherd

Clément
étud. au lycée

Gedichte
Morel



| Nom | Prénom & Profession | Ouvrages |
|-----------|----------------------------|--|
| Anderledy | Monsieur étudiant | La veille de Noël Conquête du Mexique Derniers jours de Pompéi Richard c.de lion La Pérouse, Voyages |
| Avril | François horloger | Robinson Crusoé Jeune tambour |
| Bagnoud | Louis étudiant | Chateaubriand Génie du chr. Comtesse Gloswood |
| Bagnoud | Jean étudiant | Vinet Chrestom. fr. Walter Scott Fables et paraboles Petit Senn |
| Balleys | Jérôme étudiant | Audin Hist.de Henri VIII Juif de Vérone Callista Robert Trois Rome |
| Beck | M ^{lle} Léonie | De Sévigné, Lettres Blanchard Ecole des mœurs Walter Scott Comtesse Gloswood Magasin catholique |
| Beeguer | M ^{lle} Stéphanie | Les deux familles Antonio Giovani Comtesse Gloswood Recettes de famille Les hirondelles Orpheline de Moscou Les deux créoles |
| Bérard | Maurice étudiant | Le Christ devant le siècle Les 2 créoles Jeunes voyageurs en Europe Œuvres de Massillon |
| Bertrand | Benjamin étudiant | Delanoue, Histoire drolatique Rilliet de C. Valais 1840 1844 Soirées en famille Jeune tambour |

| Nom | Prénom & Profession |
|--------------------|---------------------------------------|
| Blanc | Joseph étudiant |
| Bochatey | Joseph étudiant |
| Boll | Eugène étudiant |
| Boll née Schmidt | M ^{me} |
| Bons, de- de Rivaz | M ^{me} |
| Bonvin | Victor étudiant |
| Bonvin | Monsieur pharmacien |
| Bonvin | Charles-Marie |
| Bonvin | D ^r Bonaventure Docteur |
| Bornet | Barthélemy régent |

Ouvrages

Théâtre de la jeunesse
Daniel, Leçons
abrégées de littérature
Poujoulat, Richard c.de lion
[43 emprunts 1857-60]

Pèlerinage de Suisse
Causeries du lundi
Voyages La Pérouse
Porchat Fables et paraboles
Etats-Unis

La Pérouse Voyages
Les deux familles
Soirées en famille
Berquin L'ami des enfants
Comtesse Gloswood
Conseil aux enf. du peuple

Souvestre Lectures journalières

Christophe Colomb
Dictionn. des sciences
Verdeil Hist. du c. de Vaud
Tableaux de Paris
Schiner Description du Valais
L'illustration

Napol. I^{er}

Les 3 Rome
Revue des 2 Mondes

Souvestre, 3 vol.
Scènes de la chouanerie

Revue des 2 Mondes
Divine Comédie
Chateaubriand
Walter Scott
[51 emprunts 1857-62]

Simon de Nantua

Nom**Prénom & Profession****Ouvrages**

Brindlen

Monsieur le cap.
capitaine

Théâtre de la jeunesse

Brouchoud

Joseph
étudiant rudim.

Lamartine Harmonies
Génie du christianisme
Carron Ecoliers vertueux

Bruttin

Aug.
professeur

Revue des 2 Mondes
Furrer Hist. du Valais
etc... [56 emprunts entre
1857 et 1862]

Burgener

Jod.
étudiant

Töpfer Nouvelles genevoises
Soirée en famille
Veille de Noël
Adrienne et Madeleine
Souvestre, Les clairières
etc... [63 ouvrages entre
1857 et 1861]

Calpini

Antoine
étudiant

Souvestre, Lectures journ.
Callista
Walter Scott
Souvestre Mémoires d'un ouvrier
Un philosophe sous les toits
Les clairières, Souvestre
[26 emprunts 1857-62]

Calpini

Othmar
étudiant

Lamartine Médit. poét.
Souvestre, Chron. de la mer
Robinson Crusé

Calpini

Jean-Baptiste

Le monde avant l'homme
Caractères, La Bruy.
Cinq-Mars A. de Vigny
Revue des 2 Mondes

Carraux

M. le chanoine
chanoine

Verdeil, Hist. du c. de Vaud

Carron

M. le Dr
député

Candolle Plantes phanérogames
Dunaud Architecture

Carrupt

Monsieur
étudiant

Une conversion
Boccard, Hist. du Vallais
Les 2 créoles



| Nom | Prénom & Profession | Ouvrages |
|---------------------------|-------------------------|--|
| Chastonay de | Victor étudiant | Roselly de Lorgues Chr. Colomb Tableau poétique de la foi La croix dans les 2 mondes Le Christ devant le siècle Walsh Tableau poétique des fêtes |
| Clausen | Monsieur avocat | Allgemeine Zeitung |
| Clo | Louis | Souvestre, Antonio Giovanni Pilote Willis Schinner Hist. du Valais |
| Constantin | François étudiant | Clotilde ou la nouvelle civilité |
| Contat | Octave étudiant | Le secret de s'enrichir Le jeune tambour Clotilde Walsh Souv. et impressions Albert Lemerrier Magasin cathol. illustré |
| Courten, de | Eugène étudiant | Souvestre, Mémoires d'un ouvrier |
| Courten, de, née Aymon | M ^{me} | Derniers jours de Pompéi Nouvelles genevoises Marie Stuart Picciola Contes de Noël Ecole des jeunes demoiselles |
| Crésentin | Ferdinand né(ocian)t | Blanchard Ecole des mœurs Tebaldo Le livre des classes ouvrières L'orpheline de Moscou Simon de Nantua [23 emprunts 1858-61] |
| Cretton | Charles étudiant | Pilote Willis Les 2 créoles Chroniques de la mer Heures d'école [24 emprunts 1857-59] |

| Nom | Prénom & Profession |
|----------------------|-----------------------------------|
| Crittin | Joseph étudiant |
| Cropt | Edouard étudiant |
| Dénériaz | Camille notaire |
| Dénériaz | Victor secrétaire aux Finances |
| Dénériaz | Alexandre |
| Dénériaz | Nestor étudiant |
| Dénériaz, née Bonvin | M ^{me} Joseph |
| Ducrey | Charles-Louis |
| Ducrey | Jules étudiant |
| Ducrey, née Duc | M ^{me} |
| Eck | Louis étudiant |

| Ouvrages | Nom | Prénom & Profession | Ouvrages |
|---|-----------|-----------------------------|---|
| Mes prisons, Silvio Pellico Souvestre, Les clairières Berquin, L'ami des enf. La veille de Noël | Exhenri | monsieur étudiant | Cherbuliez, Démocratie en Suisse Traité de chimie anatomique Chrestomathie fr. de Vinet Le Valais de 1840 à 1844 |
| Veillées de l'ouvroir Walter Scott Soubeiran Physique Walter Scott Michaud Croisades Walter Scott | Fardel | Mr.T.Rvd curé de Savièse | Le Christ devant le siècle La croix dans les 2 mondes Lacordaire Nicolas Etudes s.le Christ Les trois Rome Christophe Colomb |
| Revue des 2 mondes Walter Scott, 1 et 2 | Fardel | Pierre-Marie étudiant | Comtesse Gloswood Sempach par Mulhauser Albert, Adversité et courage |
| Planche Portraits litt. S ^o Beuve | Favre | Louis étud. en droit | Thiers, Révol. fr. Philosophe sous les toits Education du foyer Le Christ devant le siècle |
| Le Siècle 1849, Walter Scott, 4 vol. | Favre | Jos. étudiant | Lamartine, Girondins Lalande Logarithmes Education progressive Les Perce-neige Racine Œuvres complètes |
| Duchesse Anne Voyage en Abyssinie La Colombe Hist. des cheval. de Malte Corneille Œuvres | Fay, du | Charles-Louis | Bibliot.univ.Genève, 3 vol. Bibl. britan. 16 vol. |
| Scribe 1 vol Corneille Œuvres | Fellay | Monsieur gendarme | Christophe Colomb Biblioth. universelle Genève Don Quichotte philosophe Duchesse Anne Robert Veillées du presbytère Le livre des communes |
| Baudoin de Constantinople | Follonier | Joseph étudiant | Michaud, Hist. des croisades Mes prisons, S. Pellico Le Christ devant le siècle Massillon, Petit carême |
| La Pérouse Voyages Robert ou le souv. d'une mère Jeune tambour Richard c.de lion Robinson Crusoé [44 emprunts 1859-61] | | | |
| Tableau poétique des fêtes chrétiennes Le jeune tambour Contes de Noël [70 emprunts entre 1857 et 1862] | | | |
| Walter Scott Picciola | | | |



| Nom | Prénom & Profession | Ouvrages |
|-------------------------------------|--------------------------------|---|
| Fournier | Jean étudiant | Massillon Petit carême Michaud Hist. Croisades Daniel Choix de lectures Poésie chrétienne Richard c. de lion Magasin cathol. illustré |
| Franc | Nestor étudiant | Poujoulat Hist. Révol. franç. Religion et progrès Derniers jours de Pompéi Messiade Edmond par Bresciani |
| Franière | Jean-Antoine étudiant gram. | Passage des alpes par Annibal Duchesse Anne Albert Michaud Hist. des croisades Vinet Chrestomathie fr. Huc Empire chinois Tebaldo |
| Gabioud | Gaspard notaire | Lebrun, Compagnons de Colomb Walter Scott Le monastère Simon le Polletais ? Antonio Giovani Tyl l'espiègle |
| Gaillard | Maurice étudiant | Les apôtres de charité Callista Choix de lectures Fleurs de l'éloquence |
| Ganioz | Maximilien notaire | Clark Traité consomption pulmonaire |
| Ganioz née Bochatay M ^{me} | | Walter Scott 7-8 |
| Gaspoz | Jean étudiant | Richard cœur de lion |
| Gauds, des | M. le Comte comte | Revue des 2 Mondes 2 x Thiers Consulat et Empire Audin Hist. d'Henri VIII Vérité sur Nicolas Magasin catholique illustré [10 emprunts entre oct. et déc. 1859] |

| Nom | Prénom & Profession |
|-----------|---------------------------|
| Gay | Elie avocat |
| Germanier | Joseph-Marie étudiant |
| Germanier | Joseph étudiant |
| Gierieth | Louis étudiant |
| Graven | Jean-Baptiste étudiant |
| Grillet | Monsieur le Dr Docteur |
| Gross | Emile étudiant |
| Gross | Louis |
| Héritier | Daniel étudiant |

| Ouvrages | Nom | Prénom & Profession | Ouvrages |
|--|----------------------------|------------------------------------|--|
| Hist. de la Suisse de Müller 9 vol. Tyl l'espiègle Principes Le secret d'être heureux L'orpheline de Moscou Modèles des jeunes personnes | Imbielerland | Joseph | Antonio Giovanni Derniers jours de Pompéi Le jeune tambour Les deux créoles Robert ou le souv.d'une mère Pilote Willis |
| Vinet, Chrestomathie française Théâtre de la jeunesse Le jeune instituteur L'orpheline de Moscou Berquin L'ami des enfants Pèlerinage de Suisse [46 emprunts 1857-62] | Julier | Théod. étudiant | Duchesse Anne Causerie du lundi Trois mois de vacances Mes prisons Berquin, t.2 Die Philosophie d. Religion |
| Allgem. Weltgeschichte Veuillot Pèlerinage de Suisse Le livre de la nature Michaud Croisades 4 vol de Maistre Soirées de st Pétersbourg Grég. de Tours Chronique Pilote Willis | Junoth | ingénieur | Revue des 2 Mondes 10x La Suisse Gaullieur |
| Barthelemy, Voyage du j. Anach(arsis) Pütz, Grundriss Geogr. Gesch. Génie du Christianisme Dequin, Physique | Kalbermatten de | Antoine étudiant lycée | Hennechet Matinées litt. Lamartine Harmonies Poujoulat Hist de la Révol. fr. Fleurs de l'éloquence Pèlerinage de Suisse Chateaubr. Génie du Chr. Leçons de littérature |
| Thierry, Temps mérovingiens Robinson Crusocé Récréations dramatiques [70 emprunts entre 1857 et 1861] | Kalbermatten de | Joseph étudiant | Causeries du lundi Walter Scott Sainte Beuve L'Allemagne par Mme de Stael Ste Beuve Paturot, A la recherche d'une position sociale [30 emprunts 1857 et 1861] |
| Lamartine Tailleur de pierres Saussure, Voy. ds les alpes Cent merveilles | Kervily, de | Mr. le Comte | Histoire du Paragay [9 déc. 1858] |
| Nouvelles genevoises | Kuntschen née de Riedm. | M ^{me} | Les veillées de l'ouvroir Duchesse Anne Comtesse Gloswood |
| Simon de Nantua C.Olivier, Poésie chrétienne Souvenir du tir fédéral 1851 Promenades d'un naturaliste Chrestomathie de Vinet Hist. de la poésie fr. | Lamon | M. le Professeur frère de Marie | Soirées algériennes Promenades d'un naturaliste Orpheline de Moscou Jeune tambour Robert [51 emprunts 1860-61] |

| Nom | Prénom & Profession | Ouvrages |
|--------------|----------------------------------|---|
| Lavallaz, de | Guillaume | Walter Scott Gaullieur Un intérieur Bresciani Edmond Lettres vendéennes Soirées algériennes [29 emprunts 1857-61] |
| Mabillard | Joseph étudiant | Leçons de littérature Delaplace et Noël Racine Laharpe Littérature Solange de Chateaubrun [38 emprunts 1857-61] |
| Maret | Monsieur l'avocat avocat | Plutarchi Vitae Dassanie Cours de littérature |
| Martin | Pierre-Marie étudiant | Bénard Précis de philos. Poésie chrétienne |
| Massard | Jules étudiant | Laharpe, Littérature, 10x |
| Méviloud | Monsieur étudiant | Lamartine, Lectures pour tous Capefigue, L'Euro. dep l'av. de L. Phil. |
| Michel | Michel Rvd.P. capucin | La croix dans les 2 mondes |
| Michellod | Joseph étudiant | Berquin Sandford et Merton Bonheur dans le devoir |
| Michellod | Georges étudiant | Clotilde |
| Morard | Mr. curé de Vex | La croix ds les 2 mondes |
| Moret | M ^{lle} institutrice | Simon de Nantua Modèles des jeunes personnes Conseils aux enfants du peuple |
| Moulin | Sophie | Juif de Vérone Voyages de La Pérouse |

| Nom | Prénom & Profession |
|--------------------|------------------------------|
| Murman | Alexandre étudiant |
| Neurohr | Mr. étudiant |
| Nodler | Mr.E. Th. |
| Nucé, de | Gustave |
| Odet, d'- | M ^{lle} Louise |
| Pitteloud | Antoine et Jean étudiants |
| Pitteloud | Daniel étudiant |
| Pitteloud, née Duc | M ^{me} |
| Pont | étudiant |

| Ouvrages | Nom | Prénom & Profession | Ouvrages |
|---|-----------------|----------------------|--|
| Berquin Livre de famille Berquin L'ami des enf. Berquin Sandford et Merton Récréations dramatiques Robinson suisse Das Jahr der Kirche | Preux, de | César étudiant | Voyages de La Pérouse Orpheline de Moscou Soirées algériennes Conquête du Mexique |
| Femmes poètes, Blanvalet Klopstock, Messiad Planche, Portraits littéraires Massillon, Petit carême | Preux, de- fils | Charles étudiant | Magasin cathol. illustré 1852-54 Schöpf Dorfgeschichte Magasin cathol. illustré 1855 Les cœurs dévoués Foyer des familles Contes de Schmid Robert |
| Revue des 2 Mondes x4 [1857-59] | Quartéry de | Mr ingénieur | Revue des 2 mondes |
| Marie Stuart Berquin S ^{re} Beuve L'éducation du foyer Cormenin Préceptes et portraits Reybaud, Le Brésil | Raby | Monsieur | Traité d'économie polit. |
| Comtesse Gloswood Duchesse Anne Les deux créoles | Rappaz | Victor étudiant | Don Quichotte philosophe Pilote Willis Magasin catholique Siège de Sébastopol Comtesse de Gloswood Berquin Sandford et Merton |
| Robinson Crusoe | Rard | Léopold étudiant | Boccard Hist. du Valais Léon X par Audin Poujoulat Hist. Révol. franç. Génie du Christianisme |
| Maintenon Lettres édifiantes Blanchard Ecole des mœurs Boccard Hist. du Valais Balmes Art d'arriver au beau ... | Rauch | Monsieur étudiant | Bourdaloue La case de l'oncle Tom |
| Xavier de Maistre Fléau du village W.Scott Robert de Paris Heures d'école Walter Scott | Rey | Xavier étudiant | Grég. de Tours, Chronique Voyages de La Pérouse Migne, Hist. de la Révolution française Les deux créoles, Saunders etc... [37 emprunts entre 1857 et 1861] |
| Furrer, hist Valais L'émulation 1856 Iliade Biblioth. universelle de Genève | Rey | Michel étudiant | V. Hugo, Odes, ballades Laharpe, Littérature Michaud, hist. des croisades Hugo, Feuilles d'automne V. Hugo Rayons et ombres Lamartine, Les Girondins |



| Nom | Prénom & Profession | Ouvrages |
|-------------------------|-------------------------------------|--|
| Ribordy | M ^{lle} Joséphine | Jeune Tambour Derniers jours de Pompéi |
| Ribordy | Maurice étudiant | Le jeune instituteur Berquin, Livre de famille Soirées en famille Le jeune tambour Antonio Giovani Mes prisons (Pellico) |
| Ribordy | Mr le Docteur docteur | Ravignan Conférences 4 vol. Lacordaire Conférences Robinson Crusoé Lacordaire Conférences 2 vol. |
| Ribordy | Louis avocat | Mémoire de la Suisse romande |
| Ribordy | Antoine étudiant | Picciola Walter Scott Souvestre Mémoires d'un ouvrier Pilote Willis Tableau poétique des fêtes chrétiennes [46 emprunts entre 1857 et 1861] |
| Ribordy, née Bruttin | M ^{me} | Causeries du lundi Revue des 2 Mondes Walter Scott Les deux créoles, Saunders Revue des 2 Mondes |
| Riedmatten | M ^{me} Marie (Grégoire) | Souvestre Les clairières Walter Scott Mon oncle André Génie du christianisme |
| Riedmatten, de | Louis notaire | Mon oncle André Walter Scott Dame du lac |
| Riedmatten, de | Joseph étudiant | Mes prisons (taché) Richard c. de lion Les deux créoles Duc Voyages Fleurs de l'éloquence |

| Nom | Prénom & Profession |
|------------------|-------------------------------------|
| Riedmatten, fils | Louis fils de M. le cons. d'Etat |
| Riedmatten, de | Polycarpe |
| Riedmatten, de | Eugène colonel |
| Riedmatten, de | Armand étudiant |
| Rion | Victor |
| Rivaz, de | Charles major |
| Roduit | Virginie institutrice |
| Rössli | François étudiant |

Ouvrages

Robinson suisse
Compagnons de Colomb
Retraite de Sempach
Robert
Callista
Duchesse Anne
Veillées du peuple

Histoire romaine
Schöpf Dorfgeschichte
Villiers Gesch. der Helv. Republik

Biblioth. britann. 4 vol.
Biblioth. univ. Genève
Poujoulat Hist. Révol. Franç.
Albert Lemerrier
Walsh Impressions de voy.
Jeune tambour

Récréations dramatiques
Les deux créoles
Jeune tambour
Mémoires d'un âne
Jeune instituteur
Enfants célèbres
Le Fratricide

Gulliver
Souvestre
Tyl l'espiègle
S. Pellico Mes prisons

Le pilote Willis
Annuaire des 2 mondes
Verdeil Hist. du c. de Vaud
Bibl. universelle de Genève
Revue des 2 Mondes

M^{me} de Sévigné Lettres
Soirées en famille

Hist. de Pologne
Hist. de l'Amérique
Simon de Nantua
Tebaldo
Paysans catholiques

Nom**Prénom & Profession****Ouvrages**

Roten

Adolphe
étudiant

Le dernier des Rabastein
Annibal passage des alpes
Mém. sur la quest. de Neuchâtel
Hist. des Etats-Unis
Les deux créoles
Thiers Révol. franç.

Roten

Charles
secrétaire

Fabiola
Guichard Manuel politique
Petit Senn et les clairières
Revue suisse

Roten

Jean-Marie
notaire

Soirées algériennes
Naples

Roten,
née de Riedm.M^{me} Antoine

Les deux familles

Roux

Joseph
employé au ch. de fer

Promenades d'un naturaliste
Mélanges philosophiques
Manuel de l'orateur

Ruppen

Antoine
étudiant

Pyrkes Werke

Schnyder

Maurice
étudiant

Levasseur, Eloquence
Antonio Giovanni
Pütz, Géographie
Géométrie de M. Elaerts (manuscrit)
Clotilde ou la nouvelle civilité

Seiler,
née CathreinM^{me}

Les trois Rome
L'Allemagne par Mme de Staël

Selz

M^{lle} Marie

3 mois de vacances
Modèles des jeunes personnes
Veille de Noël
Hommage de Napo. I à la relig.
Conseils aux enfants du peuple

Sépibus

Mr de
conseiller d'Etat

Magasin catholique illustré 5x

Sépibus de

M^{lle} Esther

Ecole des jeunes demoiselles



| Nom | Prénom & Profession | Ouvrages |
|----------------|--|---|
| Solioz | M ^{lle} | Le dernier des Rabastein Antonio Giovanni Audin Hist. de Henri VIII Les deux créoles Les bienfaiteurs de l'humanité |
| Solioz | Auguste notaire | Grogner Hygiène vétérinaire Jeune tambour (à son fils Auguste) Berquin L'ami des enf. Promenades d'un naturaliste (à Alfred) Schöpf Dorfgeschichte (pr Mme Solioz) |
| Stockalper, de | M. le chanoine de préfet lycée | Cicéron Naples Casimir Delavigne |
| Stockalper, de | Ernest employé au ch.de fer | Simon le prolletais(!) Paturot, Position sociale Derniers jours de Pompei Atlas de la Suisse du général Dufour |
| Suter | Monsieur étudiant | Furrer Hist. du Valais Niedemann Allgem. Menschen Gesch. |
| Tamini | Pierre et Barthélemy étudiants princ. | Soirée en famille Modèles des jeunes personnes Albert par Lemerrier Antonio Giovanni Compagnons de Colomb Tyl l'espiègle [37 emprunts 1859-61] |
| Taramarc | Nicolas étud.en droit | Poujoulat Etudes africaines Histoire de Pologne Enfants célèbres De Maistre Considér. s. la France Francœur Eléments de technologie Lamartine Hist. des Girondins Guisot Hist. générale en Europe |
| Tissières | Mr, étud. en droit | Boccard Hist.du Vallais |
| Torrenté, de | Henri étudiant | Pilote Willis Soirées de famille Les deux créoles Pilote Willis |

| Nom | Prénom & Profession |
|--------------|--------------------------------------|
| Torrenté, de | Adrien et Joseph étudiants |
| Torrenté, de | M ^{lle} Alexandrine |
| Udry | Monsieur ancien préfet de Conthey |
| Ulrich | Théodore |
| Vaudan | Alfred |
| Venez père | Monsieur ingénieur |
| Volcken | Antoine étudiant |
| Winkler | Chrétien tapissier |
| Wolff | M ^{lle} Marie |

Ouvrages

Robinson Crusoé
Les 2 créoles
Berquin, L'Ami des enfants
Le Brésil
Veille de Noël
L'orpheline de Moscou
[74 emprunts 57-62]

Veillées de l'ouvroir
Collège incendié à Picciola
Comtesse Gloswood
Fabiola
Bonheur dans le devoir
Contes de Schmidt
Les cœurs dévoués

Lacordaire Conférences

Homm. rendu à la religion
Antonio Giovanni
Cinquante proverbes
Trésor poétique
Siège de Sébastopol

Capefigue L'Europe
Walter Scott
Les clairières Souvestre

De Saussure Voyage ds les Alpes

Tugendhafter Schüler
Hist.de la lib.

Stolberg Voyages
Cinquante proverbes
Naturschilderungen

Lettres de Mme de Sévigné
Walter Scott
Picciola
Les deux créoles, Saunders

Nom

Wolff fils

Wuilloud,
née Penon

Zen Ruffinen

Zermatten

Zimmermann

Zimmermann
avocat/député

Zimmermann

Zumtaugwald

Zurbruggen

Prénom & Profession

Ferdinand
étudiant/princ.

M^{me}

M. le préfet
anc. présid. CE

Albert
étudiant

Monsieur
étudiant

François

Xavier
étudiant

Joseph
étudiant

Théodore
étudiant

Ouvrages

Modèles des jeunes personnes
Veille de Noël
Derniers jours de Pompéi
La Pérouse Voyages
République romaine

Shakespeare
Sainte-Beuve
Planche, Portraits littéraires
Walter Scott
Alfred et Casimir

Lacordaire Conférences
Impressions de voyage Walsh

Duchesse Anne
Antonio Giovanni
Compagnons de Colomb
Richard cœur de lion
Derniers jours de Pompéi
Chronique Grég. de Tours

Les heures d'école
Méditations poétiques
L'éducation du foyer
Voyages de La Pérouse
Robinson Crusoé
Robert, Souvenirs d'une mère
[26 emprunts 1857-1859]

Compte-rendu de Thurgovie

Promenades d'un naturaliste
Trois mois de vacances
Jeune tambour

Hungari Denk...

Voyages ... compagnons de Colomb
Robinson Crusoé
Daniel Choix de lectures



RÈGLEMENT DU 14 JANVIER 1864

Règlement de la Bibliothèque cantonale (14 janvier 1864)

Dispositions générales.

- Art. 1^{er}. La bibliothèque cantonale est ouverte, dans la règle, tous les jeudis de 2 à 5 heures de l'après-midi, depuis le 1^{er} octobre jusqu'au 31 août.
Il sera cependant remis des livres hors de ce temps aux personnes qui, accidentellement, et pour des motifs plausibles, ne pourraient pas se présenter aux jours fixés ci-dessus.
- Art. 2. A droit d'y emprunter des ouvrages toute personne suffisamment connue, ou qui déposerait la valeur des livres demandés.
- Art. 3. On ne peut emprunter plus de deux volumes à la fois, ni plus d'un volume s'il s'agit d'un in-folio.
- Art. 4. Les livres doivent être restitués dans la quinzaine. Il sera payé 5 centimes pour chaque jour de retard.
Toute personne qui, après trois mois, n'aurait pas restitué les livres qui lui ont été confiés, sera, après dû avertissement, envisagée comme les ayant perdus et en payera la valeur, outre les 5 centimes par jour de retard.
- Art. 5. Ne peuvent sortir de la bibliothèque, et doivent par conséquent être lus ou consultés sur place, les livres illustrés, rares ou très coûteux. Il en sera dressé une liste spéciale.
- Art. 6. Tout emprunteur qui perd ou dégrade un ouvrage, est tenu des dommages-intérêts, c'est-à-dire de payer une indemnité convenable pour le dommage causé et, suivant le cas, de remplacer l'ouvrage disparu ou devenu incomplet, contre l'abandon des volumes qui restent.
- Art. 7. L'emprunteur signe, en recevant les livres qu'il emprunte, un reçu mentionnant le titre de ceux-ci, le format, la reliure, et retire cette pièce en les restituant.
Ce reçu fait titre contre l'emprunteur lorsqu'il y a contestation sur la question de savoir si un ouvrage a été rendu ou non.
- Art. 8. Durant la dernière quinzaine d'août, la bibliothèque reçoit les livres en circulation mais n'en prête plus.
- Art. 9. Perdront tout droit à emprunter de nouveau des livres, les personnes qui auraient donné des sujets de plainte sous le rapport de la manutention ou de la restitution des ouvrages prêtés.
- Art. 10. L'entrée de la bibliothèque est interdite au public.
La distribution de livres se fait au guichet.

Art. 11. Le prêt des livres est gratuit sauf ce qui est dit à l'art. 4. Les personnes qui se feraient envoyer des livres hors du chef-lieu, supporteront les frais de port et d'emballage.

Art. 12. Le Conseil d'Etat désigne, sur la proposition du Département de l'Instruction publique, les ouvrages dont la bibliothèque fait annuellement l'acquisition.

Devoirs du bibliothécaire.

Art. 12. [13] Le bibliothécaire est chargé de l'exécution des dispositions ci-dessus et notamment:

- a) De tenir la bibliothèque dans l'ordre et la distribution prescrits;
- b) D'émettre un préavis sur les ouvrages qu'il serait opportun d'acheter
- c) D'inscrire au catalogue les acquisitions nouvelles;
- d) De timbrer les livres achetés;
- e) De faire relier les ouvrages qui en ont besoin;
- f) De réclamer les volumes dont la restitution n'est pas effectuée dans le temps prescrit, et d'évaluer les dégradations qu'ils auront subies;
- g) D'examiner l'état des livres demandés, tant avant de les délivrer que lorsqu'on les rend, et d'appliquer, en cas de dégradation, les règles posées à l'art. 6.
- h) De tenir réunis les reçus délivrés par les emprunteurs et de les restituer à ceux-ci au moment où les livres font retour à la bibliothèque;
- i) De diriger les lectures des étudiants en leur remettant de préférence les ouvrages qui ont rapport avec leurs études du moment;
- j) De faire annuellement un rapport au Département de l'Instruction publique sur la situation de l'établissement.

Art. 13 [14]. Le bibliothécaire veillera à ne point confier aux jeunes gens des livres dont la lecture pourrait être dangereuse pour eux.

Art. 14[15]. Le bibliothécaire est responsable des ouvrages qui viendraient à se perdre ou à se détériorer par sa faute.

Délibéré en Conseil d'Etat, à Sion, le 14 janvier 1864.

Le Vice-président du Conseil d'Etat,

De Bons

Le Secrétaire d'Etat,

E. Barberini.

CHRONOLOGIE SOMMAIRE

1848

« La bibliothèque du lycée de Sion est déclarée bibliothèque cantonale. L'Etat pourvoit à son entretien ». Incorporation des « débris », soit 3 à 400 volumes, sauvés du pillage de la bibliothèque du collège des jésuites.

1849

« La bibliothèque et le musée du lycée cantonal sont déclarés établissements nationaux. L'Etat pourvoit à leur entretien et à leur accroissement ».

1850

Crédit d'acquisition : Fr. 278.-
Un curieux « projet de Bibliothèque cantonale » par G. Stockalper de la Tour.

1851

Le Conseil d'Etat décide d'élever d'un étage la maison du sel (à l'angle de la rue Mathieu Schiner et de la rue de la Tour) pour y établir la bibliothèque.

1853

Le rapport de gestion du Conseil d'Etat annonce l'ouverture prochaine de la Bibliothèque cantonale, rattachée au Département de l'instruction publique. Créée à l'initiative de Charles-Louis de Bons (1809-1879), chef du DIP depuis 1853, elle est installée dans un étage du bâtiment des sels. Legs de l'abbé Etienne Elaerts (1795-1853), professeur au collège.
La Bibliothèque compte environ 600 volumes.

1854

Création de la fonction de bibliothécaire attribuée à Adrien Mabillard (1815-1875), secrétaire du DIP, en fonction du 18. 3. 1854 au 30.12.1865.

1857

Le règlement du 29 août pour la chancellerie et les bureaux du Conseil d'Etat donne la première mention officielle de la Bibliothèque cantonale.

1860

Achat d'une partie de la bibliothèque du Chanoine Alphonse Rion (1809-1856).

1862

Transfert de la Bibliothèque du bâtiment des sels à l'Hôtel du Gouvernement.

1864

1^{er} Règlement de la Bibliothèque cantonale (14 janvier) qui en détermine le caractère public et gratuit.

1866

Charles de Rivaz (1822-1883) bibliothécaire, en fonction du 30. 12. 1865 au 28. 01. 1870, également inspecteur des milices cantonales, ensuite Conseiller d'Etat.

Avant 1870

Dépôt de 95 volumes de la bibliothèque de la Bourgeoisie de Sion (ouvrages de droit du XV^e au XVII^e siècle).

1870

Stanislas de Lavallaz (1839-1914), premier bibliothécaire en plein emploi, en fonction du 28.01.1870 au 18.12.1878.

1872

La Bibliothèque compte 4200 volumes.

1873

Projet d'intégrer la Bibliothèque dans le futur collège.

1877

Publication, par Philippe Aebischer, du premier catalogue de la Bibliothèque.

1878

Intérim à la direction de la Bibliothèque par les secrétaires du DIP du 18. 12. 1878 au 30. 06. 1893.

1881

Acquisition de la bibliothèque de l'abbé J.B. Henzen (1815-1881), curé de Sion hors les murs.

1889

Legs de l'abbé Moritz Tscheinen (1818-1989), curé de Grächen.

1893

Alphonse Walther (Selkingen, 1836-1898), bibliothécaire et archiviste, ancien Conseiller d'Etat, en fonction du 30. 6. 1893 au 31. 12. 1896.

Détachée de la Chancellerie et jointe aux Archives d'Etat, la Bibliothèque est ouverte deux jours par semaine de 14 h à 16 h.

Transfert au rez-de-chaussée du Lycée-Collège (nov.-déc.). Gustave Oggier de Varone (1866-1921), notaire, précédemment secrétaire du Département Militaire, bibliothécaire du 21. 12. 1896 au 23. 8. 1905.

1898

Dons du P. Victor Cathrein S.J. (1845-1931) et d'Armand de Riedmatten (1848-1926).

1901

La Bibliothèque compte 6000 volumes.

1903

Acquisition de la bibliothèque d'Achille Chappaz, Conseiller d'Etat (1856-1902) qui comprend celle de Jacques-Etienne d'Angreville.

Publication du catalogue de la Bibliothèque en fascicules (1903-1905).

1904

Deux arrêtés successifs du Conseil d'Etat sur la Bibliothèque (23. 2. et 4. 11) Le second reste en vigueur jusqu'à celui du 28.7.1943. Il crée une Commission de 3 membres qui dirige la Bibliothèque. Les membres en sont l'abbé Dionys Imesch (1868-1947), professeur, de Brigue, Isaac Marclay (1865-1927) juge, de Monthey et Oscar Pérollaz (1874-1923) télégraphiste, de Sion. La commission ne fonctionnera que jusqu'en 1913.

1905

L'Abbé Léo Meyer (1870-1942), est directeur de la Bibliothèque du 1. 7. 1905 au 31. 8. 1941, avec une interruption du 2. 6. 1921 au 1. 7. 1925 au profit de Jean-Charles de Courten.

Règlement pour les relations avec le public (21. 9.).

Tous les journaux valaisans sont adressés gratuitement à la Bibliothèque.

1906

Don par Charles de Rivaz (1850-1915), ancien président du Grand Conseil, de la bibliothèque de Rivaz
1386 volumes prêtés.

1907

Premier catalogue sur fiches.

Essai de diffusion des livres dans les communes (abandonné, car les livres ne rentrent pas), projet de périodique littéraire intitulé *Etrennes valaisannes*, n'aboutit pas.

La Bibliothèque compte 20000 volumes.

1909

M. Adolphe Favre, de Bramois, entame sa collaboration à la Bibliothèque cantonale comme aide (premier collaborateur du bibliothécaire).

Crédit d'acquisition et d'entretien: frs 1000.-

1910

Dépôt de la bibliothèque de la Murithienne.

Dépôt de la bibliothèque de la section Monte-Rosa du Club Alpin Suisse (CAS).

1592 volumes prêtés.

1920

Création d'un poste de sous-bibliothécaire occupé par Léo Hallenbarter d'Obergesteln, en fonction du 17. 8. 1920 au 23. 3. 1921; démissionne à la suite de son élection au Grand Conseil.

1059 volumes prêtés.

Crédit d'acquisition et d'entretien: frs 2000.-

1921

Les Archives et la Bibliothèque sont séparées et Jean-Charles de Courten (1880-1934), ancien juge cantonal, qui n'a pas été réélu à sa charge par le Grand Conseil en mai, est nommé bibliothécaire (en fonction du 2. 6. 1921 au 1. 7. 1925). Léo Meyer garde la direction des Archives. Création d'une commission de surveillance composée de Léo Meyer, Joseph Morand (1865-1932) de Martigny, archéologue cantonal, et Charles In-Albon (1870-1934), professeur, de Sion.

CHRONOLOGIE SOMMAIRE

1924

2323 volumes prêtés (chiffre maximum entre 1906 et 1941).

1925

1^{er} juillet: Léo Meyer reprend la direction de la Bibliothèque et des Archives. Il demeurera en fonction jusqu'au 31. 8. 1941.

1930

Acquisition de la bibliothèque Supersaxo.
1288 volumes prêtés.
Crédit ordinaire d'acquisition: frs 500.–

1940

1579 volumes prêtés.
Crédit d'acquisition: frs 1200.–

1941

Rapport sur l'état des Archives et de la Bibliothèque par Marcel Godet, directeur de la BNS (20. 6. 1941).
André Donnet est nommé directeur de la Bibliothèque cantonale, des Archives d'Etat et des Musées cantonaux, en fonction du 1. 9. 1941 au 30. 6. 1968.
La Bibliothèque compte 40000 volumes; 276 lecteurs ont emprunté 2003 volumes.

1942

Création d'une première salle de lecture.
Nouveau catalogue sur fiches, réparti en catalogue alphabétique général par auteurs, catalogue méthodique (sans les *Vallesiana*), catalogue méthodique des *Vallesiana*, catalogue méthodique des ouvrages de la salle de lecture.
Nouveau registre d'entrée pour les nouvelles acquisitions et où sont reprises progressivement les anciennes collections.
Création des répertoires topographiques par cotes.
Le nombre des prêts s'élève à 2300 volumes.

1945

La Direction des Musées cantonaux est séparée de celle de la Bibliothèque cantonale et des Archives de l'Etat.

1947

Nomination de deux adjoints au Directeur, un pour la Bibliothèque cantonale (Anton Gattlen), l'autre pour les Archives d'Etat (Grégoire Ghika).
Début de l'établissement de la *Bibliographie valaisanne*.

1952

Acquisition des bâtiments de la Banque cantonale à la rue des Vergers par l'Etat.

1957

(Automne) Installation dans l'ancien bâtiment de la Banque cantonale (rez-de-chaussée et sous-sol de l'aile est).

1960

La Bibliothèque compte 100000 volumes.
Crédit d'acquisition: frs 15000.–

1968

Séparation des Archives et de la Bibliothèque cantonale.
Anton Gattlen est nommé directeur (en fonction du 1. 7. 1968 au 31. 12. 1987).

1970

Convention avec les imprimeurs.

1971

Ouverture de l'Office haut-valaisan à Brigue. Direction Hugo Zenhäusern.

1974

Ouverture de l'Office bas-valaisan à Saint-Maurice. Direction Maurice Parvex.

1975

La Bibliothèque compte 150000 volumes.

1976

De 1976 à 1979, Anton Gattlen est président de l'Association des bibliothécaires suisses (ABS).

1977

Création de la Bibliothèque communale de Sierre: première bibliothèque communale «moderne».

Location de nouveaux espaces dans le bâtiment de «La Croisée» (1100 m²).
Introduction des règles ISBD pour le catalogage.

1978

Nouveau règlement de la Bibliothèque cantonale.
Organisation de la collection d'affiches.

1980

Mise à disposition de l'ODIS d'une copie partielle du fichier de la BC Sion

1981

Transformation d'un poste de bibliothécaire en un poste d'adjoint (Alain Cordonier).
Création d'un poste de bibliothécaire II (collections spéciales).

1982

Intégration de la bibliothèque de Jean Graven.
Création de la Commission du Centre valaisan du cinéma.

1985

Création d'une commission de lecture externe.
La Bibliothèque compte 275000 volumes.

1986

Brigue: transfert de la bibliothèque dans le Stockalperschloss (190m²).
Campagne «Images en danger».

1987

A Sion, la conception générale des locaux de l'Etat prévoit l'utilisation de la zone des arsenaux pour la Bibliothèque.
Création du Centre valaisan du film à Martigny. Jean-Henry Papilloud en est nommé directeur.
Inauguration le 10 septembre.

1987

Jacques Cordonier devient directeur de la Bibliothèque cantonale dès le 1^{er} janvier.
La Bibliothèque cantonale adhère au Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises RERO.

1989

21 mars: directives du Chef du DIP concernant la coordination de l'action de l'Etat en matière de bibliothèques.
Jacques Cordonier devient président de BBS (1989-1992).

1990

22 mars: deux directives du Chef du DIP concernant, l'une, les bibliothèques de lecture publique, l'autre, les bibliothèques scolaires.
Première édition de *Documentation Valais*.
Martigny CVF: équipement informatique et vidéodisque – Transfert temporaire à la villa des Cèdres.

1991

Publication du premier volume de la Bibliographie valaisanne annuelle.
Brigue: transfert de la bibliothèque dans le Schulhaus Hellmatten (ca 200 m²).
Martigny: le CVF est l'opérateur des Images en folie, volet audiovisuel de la Fête des 4 cultures du 700^e.

1992

Création de COCOBIB pour la coordination des bibliothèques spécialisées.
Martigny: le CVF revient dans ses locaux de l'Avenue du Grand-Saint-Bernard.
Sa dénomination devient Centre valaisan du film et de la photographie (CEVAF).

1993

Décision d'informatiser les fonctions locales au moyen du logiciel VTLS.
Publication de *Bibliothèques en Valais*. Location de nouveaux magasins dans le bâtiment de «Planta 2000» (224 m²).
Publication de *Valais, livre à livre*.
Première exposition d'affiches: *Paysages et saisons dans l'affiche valaisanne*.
Premier numéro des *Revue de presse=Pressespiegel*.
Brigue: 13 mai, décret du Grand-Conseil pour la construction du nouveau bâtiment.
Saint-Maurice: dès le 15 octobre, la bibliothèque emménage dans des locaux provisoires jusqu'en sept. 1995.

CHRONOLOGIE SOMMAIRE

1994

Acquisition du serveur pour VTLS (RS 6000 sousUNIX).
Jacques Cordonier devient président de Vsnet.
Connexion à internet par Vsnet, des sites de Sion, Brigue et Saint-Maurice
Sion: début des travaux de rénovation/réaménagement du bâtiment principal suite à l'expertise concernant la sécurité des biens et des personnes.

1995

A Sion et à Brigue: mise en œuvre du système VTLS pour le prêt et l'OPAC.
Publication de *Das Wallis im Buch*.
Mise en place d'une liaison mécanisée entre le bâtiment principal et celui de La Croisée.
Brigue, 18 septembre: ouverture du nouveau bâtiment au public (surface: 1350 m² dont 911 de libre-accès).
Saint-Maurice: le 22 septembre, la bibliothèque est réintégrée dans le bâtiment de Lavigerie rénové.

1996

26 juin: le Conseil d'Etat décide la réorganisation des services culturels, avec effet au 1. 1. 1997.
Juillet, à Sion: mise à disposition des espaces publics rénovés.
18-21 septembre: Congrès BBS à Crans-Montana.
15 novembre: le Grand-Conseil adopte de la première loi valaisanne sur la promotion de la culture.

1997

Le Centre valaisan du film et de la photographie (CEVAF) devient le Centre valaisan de l'image et du son CEVIS. Il est rattaché à la Bibliothèque cantonale
Martigny CEVIS: connexion au réseau internet par réseau commuté.
Transfert des collections de cartes postales de la Bibliothèque cantonale - Sion au CEVIS.
Création d'une cellule d'appui à la recherche à la Bibliothèque cantonale. Le responsable en est Antoine Lugon.
Brigue, 15 décembre: Stephan Furrer est nommé directeur.

1998

1^{er} janvier: transfert du siège de RERO à Martigny.
Septembre: transfert des collections sonores de la Bibliothèque cantonale-Sion au CEVIS.
A Sion: début des animations culturelles des «Midi - Rencontres».
Martigny CEVIS: démarrage du projet de numérisation et de catalogage des photographies soutenu par Memoriav.
Martigny CEVIS: connexion au réseau internet par ligne louée.

1999

Publication, avec le concours des autres services culturels de l'Etat, de «Patrimoine culturel en Valais. Guide des institutions cantonales».

2000

A Sion: début des animations scientifiques de «Valais en recherches».
25-26 novembre: à Sion, inauguration du libre-accès de Pratifori.
La Bibliothèque cantonale change de dénomination et devient la Médiathèque Valais. De même à Brigue: Mediathek Wallis Brig, à Saint-Maurice: Médiathèque Valais Saint-Maurice et à Martigny, le CEVIS devient Médiathèque Valais Image et Son.

2001

Lancement de Bibliopass, passeport pour toutes les bibliothèques du réseau.

2002

18 janvier: Premier Forum annuel des sciences humaines et de l'histoire, organisé par la Médiathèque Valais, avec le concours des autres services culturels de l'Etat.
Création d'une plateforme d'information on line (Vsnet) sur la recherche en sciences humaines et en histoire.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Page 17: Médiathèque Valais.
Page 24: SHVR, Annales valaisannes 1946.
Page 26: Archives de la Ville de Sion; photo Laurent Gianadda.
Page 28: Musées cantonaux du Valais; photo Heinz Preisig.
Page 45: Collection Joséphine Willy, Vex; Archives de la Ville de Sion.
Pages 50-51: Archives de la Ville de Sion.
Page 55: Geschichtsforschender Verein vom Oberwallis, BWG 1988.
Page 57: Collection Joséphine Willy, Vex; Archives de la Ville de Sion.
Page 63: *Vallesia* 1968.
Page 66: Bibliotheca Vallesiana 1967.
Page 71: Swissair Luftbildarchiv, Dübendorf 1946.
Page 82: Médiathèque Valais.
Page 88: *Vallesia* 1978.
Page 91: Médiathèque Valais. En haut: Banque cantonale du Valais, reproduction Heinz Preisig; en bas: Médiathèque Valais, photo Robert Hofer.
Page 95: Médiathèque Valais, photo Jean-Marc Binner.
Page 99: Médiathèque Valais, photo Robert Hofer.
Page 103: Médiathèque Valais, photo Studio Bonnardot, Sion
Page 104: Médiathèque Valais.
Pages 105, 115, 117, 123, 126, 131: Médiathèque Valais, photos Dominique Quendoz.
Page 120: Médiathèque Valais, photo Robert Hofer.
Page 133: Médiathèque Valais, photos Bernard Dubuis et Philippe Schmid.
Page 137: Médiathèque Valais, photo Robert Hofer
Page 139: Médiathèque Valais, photo Robert Hofer
Pages 141, 147: Médiathèque Valais.
Page 153: Médiathèque Valais, photo Oscar Darbellay.
Page 154: Médiathèque Valais, photo Raymond Schmid.
Page 159: Médiathèque Valais; en haut, photo Raphaël Fiorina; en bas: photo Robert Hofer.
Page 160: Médiathèque Valais, photo Frido Pont.
Pages 168, 169, 173, 181, 183, 192: Médiathèque Valais, photo Robert Hofer.
Pages 203, 213: Médiathèque Valais, photos Dominique Quendoz.
Page 216: Médiathèque Valais.
Page 223: Médiathèque Valais, photo Paul Purgel.
Page 231: Médiathèque Valais, photo Robert Hofer.
Page 234: Médiathèque Valais, photo Heinz Preisig.



TABLE DES MATIÈRES

Préface

7

Survол historique (1853-2003)

Antoine Lugon

9

Le climat intellectuel du Valais au XIX^e siècle

10

Modestes débuts et traversée du désert (1853-1893)

23

Nouvel essor et accroissement continu (1893-1941)

56

L'ère Léo Meyer (1905-1941): petits moyens, notables résultats

61

De 1941 à nos jours: croissance et modernisation constantes

83

André Donnet (1941-1968): ouverture, renouveau et croissance

83

Anton Gattlen (1968-1986): élargissement et diversification de la mission

83

Vers la Médiathèque Valais: expansion, modernisation et accélération

98

Aperçu sur les fonds de la Médiathèque Valais

105

Les collections patrimoniales imprimées de la Médiathèque Valais

Alain Cordonier

106

Les *Vallesiana* ou les fonds documentaires valaisans

107

La Réserve précieuse

121

Parcours historique à travers les collections de la réserve précieuse

124

Les collections audiovisuelles de la Médiathèque Valais

132

Jean-Henry Papilloud, collaboration Mathieu Emonet

Du centre valaisan du film à la Médiathèque Valais Martigny

134

Les photographies

140

Les films

152

Les enregistrements sonores

161

Variété des tâches

164

La Médiathèque Valais quelques enjeux pour aujourd'hui et demain matin

Jacques Cordonier

La Médiathèque Valais en 2003

La Mémoire du Valais

L'ouverture sur le monde

Le cœur d'un réseau

Pour poursuivre le compagnonnage

Notes

Deutsche Zusammenfassung

Übersetzung: Curdin Ebnetter

Geschichtlicher Überblick

Mediathek Wallis: Die Sammlungen regionaler Druckerzeugnisse

Die audiovisuelle Sammlungen der Mediathek Wallis

Die Mediatek Wallis: Ziele für heute und morgen

Archives, sources et annexes

Archives et sources

Les bibliothécaires cantonaux

Les premiers usagers et leurs lectures

Règlement du 14 janvier 1864

Chronologie sommaire

Table des illustrations

Table des matières

169

171

174

179

184

187

188

193

196

212

219

228

235

235

240

241

260

262

266

268

Autres Cahiers de *Vallesia*

1. Pierre Dubuis

Une économie alpine à la fin du Moyen Age:
Orsières, l'Entremont et les régions voisines, 1250-1500.

2. Gregor Zenhäusern

Zeitliches Wohl und ewiges Heil:
Studie zu mittelalterlichen Testamenten aus der Diözese Sitten.

3. Théodore Kuonen

Histoire des forêts de la région de Sion du Moyen-Age à nos jours.

4. Janine Fayard Duchêne

Les origines de la population de Sion à la fin du XVIII^e siècle:
bourgeois, habitants perpétuels et tolérés.

5. Lebenserinnerungen des Hauptmanns Christian Gattlen;

mit biographischer Einleitung und kritischen Anmerkungen von Anton Gattlen.

6. Albert Jörger

Der Miniaturist des Breviers des Jost von Silenen:
ein anonymer Buchmaler um 1500 und seine Werke in Freiburg, Bern, Sitten, Ivrea und Aosta.

7. François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon

De la mission au réseau paroissial.
Le diocèse de Sion jusqu'au XIII^e siècle.

8. Art et histoire.Vercorin.

La mémoire des âges.

Achévé d'imprimer le 31 janvier 2003
sur les presses des Arts Graphiques Scheochli à Sierre

Créée en 1853, la Bibliothèque cantonale, devenue la Médiathèque Valais, fête cent-cinquante ans d'ouverture au public. C'est l'occasion de se remémorer le climat intellectuel qui précéda et entoura sa naissance et ses premiers pas, et d'esquisser un survol historique des principales phases de son développement. Après des débuts extrêmement modestes, il faudra plus de cinquante ans d'efforts pour sortir des balbutiements de l'enfance. Les quatre premières décennies du XX^e siècle se signalent, malgré le trop lent accroissement des moyens, par une constante augmentation des fonds et une progressive amélioration du service. Enfin, les six dernières décennies, sont celles de la mise à niveau des fonds et des prestations, puis de l'extension géographique et de la diversification de la mission de service au public.

Outre ce rappel historique, l'ouvrage offre au public intéressé un aperçu des fonds patrimoniaux imprimés et audio-visuels les plus remarquables détenus aujourd'hui par les sites sédunois et martignerain de la Médiathèque Valais.

Il esquisse enfin les enjeux de son action pour aujourd'hui et pour demain : constituer toujours plus un centre de la mémoire du pays, en même temps qu'un lieu d'ouverture sur le monde et le cœur d'un réseau documentaire irriguant tout le territoire du canton.

